Temps libre : Le train d'Addis-Abeba

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15242 - 7 F — SAMEDI 29 JANVIER 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Faiblesses espagnoles

LA grève qui a perturbé l'Espagne, jeudi 27 janvier, sans avoir l'ampleur espérée par les syndicats, pourrait bien marquer un tournant dans l'histoire du pays. Après s'être arrimée à la Communauté européenne le 1er janvier 1986, puis avoir décidé en juin 1989 de participer au système monétaire européen, l'Espagne s'est donné comme objectif de participer un jour à l'Union économique et monétaire. Il lui faudra pour cela consentir à faire beaucoup d'efforts pour gérer de façon plus rigoureuse son économie autant que ses finances publiques et moderniser ses lois sociales héritées très largement du franquisme. C'est bien l'acceptation de ces efforts – en matière de salaires, de protection sociale, de mobilité du travail – que les grévistes, inquiets par les projets de réforme du marché du travail, ont plus ou moins mis en question.

L'Espagne voudrait faire partie du groupe des pays européens qui, en 1997, ou plus probablement en 1999, auront une monnaie unique. L'objectif semble actuellement très ambitieux. La peseta est loin d'avoir la réputation des monnaies fortes que sont le mark, le florin ou même le franc. Il lui faudra du temps pour venir s'asseoir à la table des grands, sans risque de se voir désavouer par les marchés des changes, comme cela est arrivé à trois reprises depuis septembre 1992, la peseta s'étant dépréciée de 25 % en seize mois par rapport au mark. Raison de plus pour s'acheter au plus vite une conduite.

ENTRE 1986 et 1990, la progression du PIB espagnol (4,5 % en moyenne chaque année) a été l'une des plus fortes des pays industrialisés. Ces années d'abondance ont permis au pays de se moderniser et de créer énormément d'emplois, en même temps que le niveau de vie des Espagnols progressait très rapidement.

La récession européenne a mis fin à ces années fastes. Sont apparues les faiblesses graves de l'économie espagnole, des faiblesses plus structurelles que conjoncturelles : progression des salaires trop rapide par rapport aux gains de productivité entraînant de fortes hausses des prix et réduisant de façon alarmante la compétitivité des produits espagnols sur les marchés étrangers ; déficits extérieurs et des finances publiques ; protection sociale, en partie issue du franquisme, réduisant à l'excès la flexibilité du marché du travail...

RÉÉLU à la surprise générale en juin 1993 pour un nouveau mandat, Felipe Gonzalez s'est engagé à réaligner les pratiques sociales du pays sur ses possibilités réelles et sur celles en vigueur à l'étranger. Cela implique bien des abandons, y compris de mesures qu'il avait lui-même introduites peu après être arrivé au pouvoir il y a douze ans. Le « pacte social » qu'il propose sans succès force le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), dont il est issu, à entrer en conflit avec son allié traditionnel, le syndicat UGT. Un bras de fer est engagé dont va dépendre l'Espagne de demain.

Lire page 4



M 0147 - 0129 0 - 7,00 F

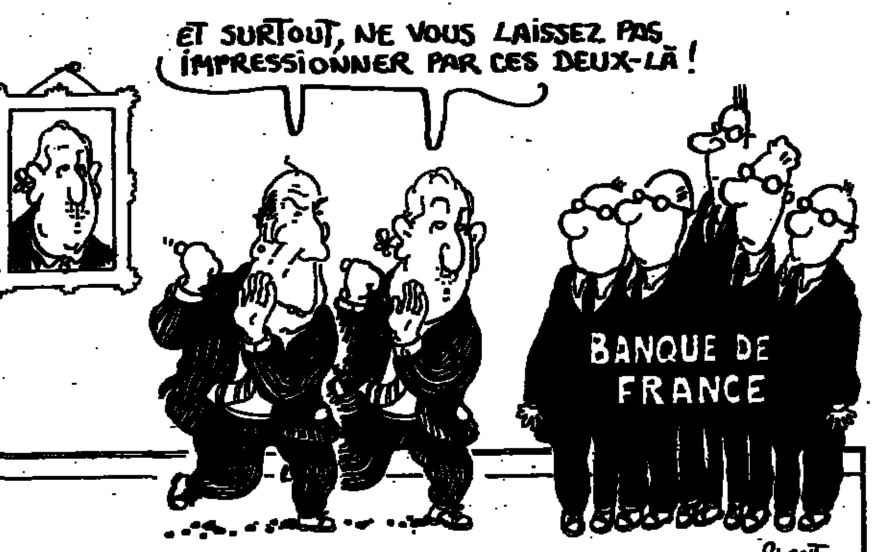
Malgré la volonté du gouvernement d'accentuer la lutte contre le chômage

La Banque de France défendra la politique du franc fort

■ **Le gouvernement d'Edouard Balladur se réunit en séminaire dimanche 30 janvier.** – L'inquiétude grandissante de l'opinion provoquée par le chômage pourrait inciter le gouvernement à confirmer les grandes orientations de sa politique, tout en cherchant à accélérer par de nouvelles mesures l'application de la loi quinquennale sur l'emploi. Une table ronde sur l'assurance-maladie est envisagée pour les semaines qui viennent.

■ **Le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France précise ses orientations.** – Réuni jeudi 27 janvier, il a réaffirmé son attachement à la stabilité interne et externe du franc et a laissé les taux directeurs inchangés. Le Conseil n'a fixé aucun objectif d'évolution de la masse monétaire pour 1994.

■ **Le gouvernement semble écarter une baisse prochaine de la rémunération du livret A (4,5 %).** – Les banques souhaitaient pourtant une décision en ce sens. Mais les pouvoirs publics n'ont pas exclu de modifier les taux d'autres produits d'épargne tel le plan d'épargne-logement.



Lire pages 18 et 19

Grenoble : l'art déployé

Le nouveau musée, inauguré samedi par M. Balladur, présente une des plus belles collections de peinture de France, sur 10 000 mètres carrés

GRENOBLE

de notre envoyée spéciale

Les collections d'art de Grenoble comptent parmi les plus importantes des musées de province. Elles étaient à l'étroit dans l'ancien bâtiment du dix-neuvième siècle. Les voici largement déployées dans un nouvel édifice que le premier ministre, Edouard Balladur, inaugure le 29 janvier.

On parlait depuis longtemps, à Grenoble, de cette construction. Maurice Besset en avait fait admettre l'idée il y a plus de vingt ans, lorsqu'il était conservateur au musée. Mais le projet avait tourné court, faute d'argent, et il a fallu attendre la politique des grands travaux, doublée de la muséomanie des années 80, pour que la décision soit prise : le musée de Grenoble déclaré musée d'intérêt national (le terme était nouveau en 1983) aurait droit à un bâtiment neuf financé à 50 % par l'Etat. Il serait à la mesure de ses collections, toutes ses collections : d'art égyptien, d'art ancien, d'art moderne et contemporain. En cela il se distinguerait de la plupart des autres musées d'art en chantier un peu partout en France, ceux-ci étant soit des rénovations de bâtiments anciens (Lyon, Nantes, Rouen), soit des constructions nouvelles vouées exclusivement à l'art moderne et contemporain (Saint-Etienne, Nice).

Concours, sélection de trois projets, une équipe grenobloise est retenue de préférence à Henri Gaudin. Polémiques. Polémiques encore : que ferait-on du bâtiment spécialement construit sous Napoléon III pour la peinture sur l'actuelle place de Verdun ? Vacance à la tête de l'institution. Serge Lemoine nommé en 1986, n'est pas tout à fait mis en face du fait accompli. C'est un universitaire têtu. Il entend conduire le programme muséographique, gagner des mètres carrés, déployer le musée sur un seul niveau et le doter d'une lumière zénithale.

Il prend conseil auprès d'un architecte spécialisé, Lorenzo Piqueras, devenu, depuis, un des enfants chéris des gens de musée – on lui doit notamment l'architecture de l'expositon David au Louvre et celles d'André Breton et Matisse au Centre Pompidou. Et les architectes grenoblois de revoir sérieusement le projet. Surcoût. Crise, l'Etat se fait tirer l'oreille, la ville aussi. Le musée devait être ouvert en 1992. Il est inauguré avec un an de retard. On a vu pire. En matière d'architecture muséale, aussi.

GENEVIÈVE BREERETTE

Lire la suite page 16

Des touristes français enlevés au Yémen

Trois Français, en voyage au Yémen, sont retenus en otage depuis le dimanche 23 janvier, dans la région de Maareb, à une centaine de kilomètres de Sanaa, avons-nous appris jeudi 27 janvier. A l'origine de cet enlèvement : un règlement de comptes entre deux tribus.

Lire page 5

Trois législatives partielles

Trois élections législatives partielles, consécutives à des décisions du Conseil constitutionnel sanctionnant le non-respect de la loi sur le financement des campagnes, sont organisées dimanche 30 janvier. La préparation de ce premier tour de scrutin n'a pas mobilisé les dirigeants nationaux dans les Alpes-de-Haute-Provence et en Loir-et-Cher.

A Paris, en revanche, Jacques Chirac et plusieurs membres du gouvernement sont allés soutenir la candidate de la majorité, tandis que le candidat du PS a reçu l'appui de Michel Rocard, et celui du Front national, le concours de Jean-Marie Le Pen. Les situations locales et la personnalité des candidats – qui font campagne comme substituts des élus de mars 1993 frappés d'inéligibilité – pèseront davantage, au moins pour le premier tour, que les enjeux nationaux de ces scrutins, qui n'auront donc pas vraiment valeur de test. Cependant, les résultats, le 30 au soir, pourraient être – s'ils sont acquis – ou s'annoncer – en cas de second tour – surprenants à Paris et à Blois.

Lire page 8
ainsi que notre page Ile-de-France

Peur du vide en Europe centrale

Les jeunes démocraties sont déçues par les réticences occidentales au moment où la Russie les inquiète

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les pays d'Europe centrale et orientale ont accueilli avec une satisfaction polie l'offre des membres de l'OTAN d'un « partenariat pour la paix ». Faute de mieux. Ils avaient posé leur candidature comme membres à part entière de la famille atlantique sans trop d'illusions, même si les plus avancés sur la voie de la démocratisation et de la transformation économique espéraient qu'un calendrier et des critères précis leur laisseraient la perspective d'une adhésion prochaine. Rien de tel n'est sorti du sommet de l'OTAN à Bruxelles les 11 et 12 janvier.

Mesurés à l'aune des attentes, les résultats sont décevants ; ils constituent pourtant un progrès, et les anciens pays communistes européens ont été sensibles au geste du président Clinton qui les a salué depuis Prague ou bien leur a envoyé, pour expliquer la politique américaine, son ambassadeur aux Nations unies, Madelaine Albright et son chef d'Etat major, le général Shalikashvili.

Il n'en reste pas moins que le *« no man's land entre la Russie et l'Europe de l'Ouest »*, pour reprendre une expression de Henry Kissinger, n'a pas été comblé. Pour caractériser le soin pris par les Occidentaux à ne pas froisser les susceptibilités russes, on a parlé d'un *« Yalta 2 »* ; le terme est impropre. Laissons le fait que Yalta est devenu le symbole d'une division du monde scellée, non pas à la conférence de février 1945, mais plus tard. Dans le cas présent, il s'agit moins d'un partage de l'Europe entre le monde occidental et la Russie que de l'apparition d'une zone-tampon au statut indéterminé. Certes les Occidentaux ne se feraient pas trop prier pour reconnaître à Moscou une zone d'influence dans laquelle elle aurait le droit de remettre de l'ordre sans que quiconque soit très regardant sur les moyens employés. Edouard Chevardnadze en sait quelque chose pour sa Géorgie natale. C'est ce que la nouvelle terminologie eltsinienne en vigueur nomme *« l'étranger proche »*. Ses limites ne sont pas très claires, mais il est permis de penser que l'indulgence occidentale ne concerne sans doute pas toutes les anciennes possessions soviétiques (notamment les pays baltes) et exclut *a fortiori* l'Europe centrale.

Plus qu'une nouvelle coupure en deux de l'Europe, les nouvelles relations Est-Ouest ont donc créé dans le centre de l'Europe un vide de sécurité, ou une *« zone de sécurité limitée »*, comme disent les intéréssés, qui n'est plus sous la coupe de feu le pacte de Varsovie, sans pour autant être intégrée dans le système de sécurité occidental. C'est un « entre deux » auquel aurait pu théoriquement remédier la CSCE ; alourdie par un nombre grandissant de participants, paralysée par la règle du consensus, cette organisation paneuropéenne a prouvé qu'elle était incapable d'éviter ou de régler les conflits éclatant entre ses membres ou à l'intérieur même des frontières de ceux-ci.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les pays d'Europe de l'Est recherchent des garanties auprès des Occidentaux. Auprès de l'Union européenne, parce que depuis 1989 ils se sont donné pour objectif ce « retour à l'Europe ». Auprès des Américains, parce que ceux-ci leur apparaissent seuls capables de contrer les velléïtés néo-impériales russes, réelles ou supposées.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 590 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italia, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

MÉDECINE

Une pétition offensante

Permettez à un médecin de dire tout haut ce que beaucoup de confrères et de citoyens pensent tout bas. Je suis profondément indigné par la démarche du groupuscule de médecins et scientifiques visant à obtenir la grâce présidentielle pour deux médecins condamnés par la justice de mon pays. Cette pétition cynique, offensante pour les victimes et leurs familles, jette inutilement de l'huile sur un feu mal éteint.

En tant que citoyen, j'assume seul l'entière responsabilité de mes actes, en tant que médecin je veux bien porter une part de la responsabilité collective de la médecine et de ses erreurs, mais après avoir lu et relu le texte adressé au président de la République, j'éprouve un sentiment de honte.

Quant au pardon souhaité, l'ordre des médecins pourra peut-être, le moment venu, l'implorer collectivement, mais seules les victimes survivantes seront individuellement en droit de l'accorder.

DOMINIQUE DUBOIS
stomatologiste, Orléans

MODERNISATION

Les mensonges de La Poste

Comme beaucoup d'autres Parisiens, j'ai reçu en décembre une lettre du responsable de la poste de mon quartier m'annonçant que son administration avait *« engagé un ambitieux programme de modernisation de traitement de (mon) courrier »* permettant *« des progrès significatifs en terme de délais d'acheminement »*. A l'expérience et renseignements pris, ce coup de clairon signifie que la première distribution est retardée d'environ trente minutes chaque jour et purement supprimée le samedi. Que La Poste aménage ses services, je le comprends ; qu'elle allonge « les délais d'acheminement », je le regrette ; mais il est inadmissible qu'un service public trompe délibérément ses clients et présente un retard comme une avance.

Je signale aux responsables de La Poste qu'il y a plus d'un siècle, le 30 juin 1890 exactement, Théo Van Gogh recevait à Paris, dans l'après-midi, une lettre postée le matin à Auvers-sur-Oise par son frère Vincent ; Théo postait la réponse le matin du 1er juillet, Vincent la recevait à Auvers le même jour, à temps pour qu'il puisse à son tour répondre à son frère par le courrier du soir. Il est vrai qu'en ce temps-là les bureaux étaient ouverts tous les jours, – même les dimanches et jours fériés –, mais seulement quatre heures, au lieu de dix en semaine.

Et qu'on n'invoque pas l'accroissement considérable du trafic postal. C'est un argument absurde : quelle entreprise mettrait en avant l'augmentation de son chiffre d'affaires pour ralentir sa production ? L'acheminement du courrier n'est pas gratuit, que je sache, et les candidats aux métiers de La Poste capables de l'assurer ne manquent pas.

MAURICE DELARUE
Paris

CULTURE

Tout pour Paris

Dans un article du *Monde* du 19 janvier, d'ailleurs fort intéressant, sur les difficultés présentes du Festival d'Aix-en-Provence, Anne Rey remarque que si l'Etat attribuait au Festival musical d'Aix une subvention de 16 millions, chaque fauteuil occupé au Théâtre de l'archevêché coûterait à l'ensemble des contribuables français entre 500 et 600 francs. La somme, visiblement, lui paraît exorbitante.

Puis-je cependant rappeler que, à ma connaissance, c'est nettement moins que ce que coûte, aux mêmes contribuables français, chaque fauteuil occupé à l'Opéra-Bastille, et que les 5 millions de subventions gouvernementales, chichement octroyées au Festival international d'art lyrique (seule manifestation de cette importance en France) doivent se comparer aux 600 millions alloués à l'Opéra-Bastille, dont tous les contribuables français ont payé le coût, exorbitant en termes de prix et de rendement. Globalement la Bastille et Garnier absorbent six fois plus de subventions que l'ensemble des scènes lyriques de province.

Mais, dans cet ordre d'idées, il faudrait également comparer l'éclat du « nouveau » Musée du Louvre (qui aura coûté 6 milliards de francs, et absorbera 1 milliard en fonctionnement) avec la situation médiocre de la plupart des musées de province. Il faudrait encore redire que la future « Très Grande Bibliothèque » absorbera 1 milliard de crédits de fonctionnement, soit entre un tiers et la moitié de plus que l'ensemble des bibliothèques universitaires en France, seule ressource de nos étudiants.

A défaut de changement radical d'orientation, il faudra proposer que le ministère des finances alloue à chaque provincial un dégrèvement « culturel » d'impôts, correspondant au prix d'un voyage annuel à Paris (voyage et séjour) pour lui permettre de profiter, à la mesure de ses contributions, des aménités, sans cesse améliorées, de notre « chère » capitale.

ANDRÉ RAYMOND
Aix-en-Provence

BOSNIE

Imposons un cessez-le-feu

A lire les journaux de ces dernières semaines, on aurait presque l'impression que la principale bataille qui fait rage dans l'ex-Yougoslavie est celle qui oppose les différents commandants de la FORPRONU au secrétaire général des Nations unies : les premiers réclameraient à cor et à cri la possibilité de faire usage de la force, ce que le second s'obstinerait à refuser. Quant au gouvernement français, du premier ministre au ministre des affaires étrangères, son activité essentielle apparaît être de dénoncer ce que ce dernier appelle les *« dysfonctionnements »* de l'ONU.

Assez d'hypocrisie ! Assez de discours sur la responsabilité de l'ONU ! Ses décisions ne sont que la résultante des positions de ses Etats membres, particulièrement ceux qui siègent au Conseil de sécurité. Et il en est de même pour ses actions.

Une bonne idée a été émise ces derniers temps par Bernard Kouchner et Michel Rocard : celle d'un cessez-le-feu imposé. Au-delà d'un certain jour et d'une certaine heure fixés par le Conseil de sécurité, toute action militaire significative qui se poursuivrait ferait l'objet de représailles y compris aériennes.

A partir de là, je demande au gouvernement français d'organiser une réunion des ministres de la défense de l'ensemble des pays militairement présents dans l'ex-Yougoslavie ou aux environs (ce qui inclut les Etats-Unis, qui ont un porte-avions à l'entrée de l'Adriatique et des avions d'attaque en Italie) afin de définir les modalités concrètes de mise en œuvre d'un cessez-le-feu imposé. Si le sentiment qui se dégage est qu'une telle opération est réellement militairement impossible, les arguments pourront être donnés en détail à l'ensemble des opinions publiques. Si certains pays bloquent alors que d'autres acceptent, on saura lesquels. Si un plan conjoint se dégage alors je ne doute pas que la « bataille » entre le secrétaire général de l'ONU et ses commandants prendra fin aussitôt, et par la même occasion les *« dysfonctionnements »* de l'Organisation.

Assez d'hypocrisie ! Au lieu de lancer sans cesse aux Serbes des ultimatums sans effets, lançons un ultimatum au gouvernement français d'abord : qu'il organise la réunion ci-dessus, nous en jugerons ensemble les résultats. La lâcheté d'aujourd'hui, bien loin de permettre d'écarter les guerres de demain, les prépare.

GÉRARD FUCHS
député européen, secrétaire national du Parti socialiste chargé des relations internationales

TRAIT LIBRE

PRISONS

Le silence et le cri

Deux morts, dans les prisons de la région parisienne, en ce mois de janvier, devraient nous interroger sur les capacités de l'administration pénitentiaire à faire face à ses responsabilités à l'égard de ses usagers : l'un, mort de faim, sans dire mot, à Bois-d'Arcy, l'autre, une femme, qui s'est pendue, après avoir hurlé pendant une après-midi, à la maison d'arrêt des femmes de Fresnes. Au silence comme au cri n'ont répondu que l'indifférence et le mépris. Car n'est-ce pas de cela qu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre ? Dans un cas comme dans l'autre, deux personnes perturbées. Mais l'administration pénitenciaire serait-elle comme nos ancêtres qui ne s'occupaient que des « bons pauvres » et faut-il être un « bon détenu » pour mériter que l'on vous accorde les soins nécessaires ?

Face au silence, l'oubli, mais face au cri, la sanction. Fallait-il mettre Mme Mézières, la pendue de Fresnes, au cachot, ce vendredi soir où elle est arrivée du Palais de justice, où elle venait d'être condamnée à quatre ans, alors qu'elle était en liberté provisoire et qu'elle pensait, sans doute, s'en tirer à meilleur compte ? La place d'une toxicomane en manque est-elle au mitard ?

Face aux détenus difficiles, le recours systématique à la sanction traduit-il un manque d'imagination et de psychologie ? Un manque de moyens ? Un manque de respect fondamental à l'égard de la personne incarcérée ?

De toutes façons, nous ne saurons jamais le fin mot de ces affaires. Le mensonge, la crainte et les préjugés brouillent les témoignages et rien de ce qui pourrait nuire au « bon fonctionnement des établissements » ne doit transparaître.

Il y a une centaine de suicides par an dans les prisons. L'opinion publique ne s'en est jamais beaucoup inquiétée. Face à ces dysfonctionnements, le silence ou le cri sont impuissants.

LAURE BASTE-MORAND
secrétaire générale de l'Association nationale des visiteurs de prison

LAÏCITÉ

Un regard chrétien sur la science

J'ai lu avec attention, dans *le Monde* du 14 janvier, la déclaration signée par « quatre-vingt-une personnalités du monde de la recherche scientifique » : j'avoue avoir été fort étonné par l'explication de texte qu'elle propose des déclarations du Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique. Si le Père Cloupet avait dit ou écrit qu'il fallait enseigner des mathématiques chrétiennes, ou de la physique chrétienne, il aurait dit une grosse bêtise, une sorte d'horrible jdanovisme. Mais il a dit que l'école catholique devrait *« proposer un regard chrétien sur le monde »*. Je suis stupéfait que d'illustres scientifiques soient scandalisés qu'un regard puisse être jeté sur la science...

J'ai l'habitude d'enseigner que la science est un discours sur le monde, une quête de vérité faite pour donner du sens au monde. Depuis Bacon, et Galilée, et Hume, et bien d'autres, on sait que la connaissance se construit à partir de l'observation du monde, c'est-à-dire à partir d'un regard sur le monde. Tout scientifique, quelle que soit la science à laquelle il se consacre, a donc un regard sur le monde, et ce regard est toujours complété d'un adjectif, regard chrétien, regard musulman, regard marxiste, regard rationaliste, que sais-je, car tout scientifique, du moins je l'espère, a des convictions. La connaissance naît et se construit sur le terreau des convictions idéologiques, philosophiques, religieuses. Pas de regard sur le monde, Cauchy, Cantor, Russell, Gödel ? Pas de regard sur le monde, Newton, Leibniz, Kant, Condorcet, Darwin, Duhem, Einstein, Schrödinger, Hawkins, Broglie, Prigogine... ? Seuls les catholiques n'auraient pas le droit d'avoir un regard catholique sur le monde, c'est-à-dire sur la connaissance qu'on a du monde ?

La laïcité, plutôt qu'une neutralité aseptisée, c'est-à-dire amorphe (d'ailleurs rigoureusement impossible), ne serait-elle pas le respect de l'autre et de son regard sur le monde, et une recherche de quelques plages d'accord ? Respect qui a d'ailleurs ses limites, car il y a des regards sur le monde que je ne peux en aucun cas respecter, ces regards qui n'impliquent pas à leur tour le respect de l'autre, tous les regards totalitaires.

HENRI CHAMUSSY
Grenoble

COMMERCE

Le feu vert aux supermarchés

Sans aborder aucunement le fond de l'article d'Antoine Prost sur la révision de la loi Falloux (*le Monde* du 7 janvier), notre Compagnie souhaiterait préciser certains points relevant de sa compétence. En effet, M. Prost écrit que les commerçants *« sont fortement représentés »* dans les commissions départementales d'équipement commercial, qui statuent sur les demandes d'autorisation, d'implantation ou d'extension des grandes surfaces. Mais c'est oublier que, depuis la loi du 29 janvier 1993 – adoptée à l'initiative de M. Sapin –, les neuf représentants des activités commerciales et artisanales (parmi les 20 membres) ont été remplacés par les présidents de la chambre de commerce et de la chambre de métiers territorialement compétentes, chaque commission étant désormais constituée de sept membres, dont quatre élus locaux et un représentant des associations de consommateurs.

J'ajoute que, contrairement aux *« fanfares »* ou *« amicales de pétanque »* bénéficiant de *« subventions des collectivités publiques »*, les compagnies consulaires (chambres d'agriculture ou de métiers et chambre de commerce et d'industrie) ne sont pas des associations mais des établissements publics administratifs, dont le financement est, à ce titre, principalement assuré par une taxe acquittée par les entreprises de leur ressort.

BERNARD CAMBOURNAC
président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris

UN LIVRE

L'insolence mesurée

TESTAMENT...
Abbé Pierre, Bayard Editions, 181 p., 85 F.
Sortie le 3 février.

EN bonne logique, l'abbé Pierre n'aurait jamais dû être la personnalité la plus populaire de France. C'est un vieillard, dans une société qui adule la jeunesse ; un prêtre, dans une société qui n'a jamais été aussi peu pratiquante ; un homme de solidarité, dans une société inquiète, frileuse et tentée de se replier sur elle-même...

Mais que vient faire la logique dans cette affaire ? Chaque argument peut d'ailleurs être retourné comme un gant : une France très jeune recherche un grand-père ; une France en manque de spiritualité se tourne vers un homme de Dieu ; une France bourrée de mauvaise conscience s'en remet à celui qui sauve son honneur... Si l'on y ajoute la fascination qu'exercent les gagnants – l'abbé Pierre a gagné son paradis en réussissant la formidable aventure des Compagnons d'Emmaüs –, il est possible d'admettre qu'un ancien député MRP, portant soutane, caracole solidement, depuis des années, en tête des sondages. Et qu'un mouvement comme les Verts n'a rien trouvé de mieux que de l'inviter à diriger sa liste aux prochaines élections européennes.

A quatre-vingt-un ans, Henry Grouès est habilité à rédiger son testament. *« La lampe baisse »*, constate-t-il, même si son médecin le verrait bien centenaire comme ce bon Monsieur Pinay. *« Je vis dans l'impatience de la mort »*, avoue celui que toute la France ne connaît que sous le nom d'abbé Pierre.

La mort, pour lui, n'est qu'un *« rendez-vous longtemps retardé avec un ami »*. Cette amitié-là est, finalement, le sens de toute sa vie : *« Quand on a mis sa main dans la main des pauvres, on trouve la main de Dieu dans son autre main. »*

Un testament donc, bien que l'abbé ne possède rien en propre. Il n'a rien à léguer, sinon quelques solides convictions. Celle-ci, pour commencer : une France digne de ce *nom* ne peut se permettre d'avoir quatre cent mille personnes sans domicile et deux millions et demi de familles mal logées. Ou celle-là, plus générale : *« L'injustice, ce n'est pas l'inégalité, c'est le non-partage. »* Enfin, celle qui résume toutes les autres : *« La vie, c'est apprendre à aimer. »*

A lire ces pages, on comprend un peu mieux comment un enfant malade, ayant vécu complètement cloîtré au monastère entre dix-neuf et vingt-six ans, a pu devenir un homme d'action. Sa force, chaque fois, a été de mettre un doigt dans l'engrenage, s'engageant sur un coup de cœur, sans trop réfléchir, sans se dérober. Pendant la guerre, ce fut la Résistance. Après la guerre, ce fut la fondation d'Emmaüs avec un ancien bagnard, puis le célèbre appel du 1er février 1954 en faveur des sans-abri, parce qu'une femme était morte gelée sur le trottoir du boulevard Sébastopol... Chez moi, explique-t-il, ce ne sont pas les idées qui suscitent l'action ; ce sont les actions qui s'accumulent, jusqu'au moment où cela devient une idée, une pensée claire.

Toute sa vie, l'abbé Pierre a su agir et parler simplement. Parler de tout, sans complexe, comme il le fait dans ce « testament », avec un mélange inégalable de bon sens et d'audace. Des mots d'hier, parfois bien vieillots, pour aborder des questions d'une brûlante modernité. Et ça passe... *« Le Bon Dieu,* écrit-il, *m'a donné une espèce d'instinct de l'insolence mesurée »*.

Ce « testament » laisse à penser qu'un jour la France vivra sans l'abbé Pierre. On frémit déjà à ce que pourraient être les funérailles de cet homme hors normes, condamné à finir ses jours sous la brûlure des projecteurs.

ROBERT SOLÉ

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Suspicions autour d'un trafic d'armes

La communauté croate accuse les «casques bleus» et les organisations humanitaires d'aider les combattants musulmans

SPLIT

de notre envoyé spécial

Des armes et des munitions non déclarées ont été découvertes par la douane croate dans un conteneur de la FORPRONU. L'affaire, qui a débuté il y a quelques jours à Split et a été révélée, mercredi 26 janvier, par la presse croate, alimente les accusations de trafic d'armes au profit des Musulmans bosniaques, portées de plus en plus ouvertement en Croatie à l'encontre des organisations internationales.

L'incident risque, en tout cas, de tendre encore un peu plus les relations entre les «casques bleus» – plus particulièrement les Britanniques – et les Croates, engagés dans un sanglant conflit avec les forces musulmanes pour le contrôle de la Bosnie centrale.

Au départ, il y a les fameux chars Léopard du bataillon scandinave de la FORPRONU destinés à l'enclave musulmane de Tuzla, dans le nord de la Bosnie, assiégée par les Serbes. Ces derniers ont interdit le passage des chars sur leur territoire. Partis de Belgrade, les Léopard ont donc été acheminés par un long périple jusqu'à Trieste, d'où ils ont été embarqués avec leur matériel d'accompagnement sur un navire britannique à destination de Split, point de départ d'un nouveau trajet terrestre, à travers la Bosnie-Herzégovine cette fois-ci.

Au déchargement sur les quais du grand port adriatique, la douane croate affirme avoir eu la désagréable surprise de découvrir, dans un conteneur censé renfermer du gaz et de l'essence, un véritable petit arsenal : des lance-roquettes antichars, des munitions pour armes légères, des obus de chars, quinze tonnes de TNT...

Bref, tout ce qu'il fallait pour renforcer l'idée répandue ici – à tous les niveaux, y compris dans les milieux officiels – que des unités de la FORPRONU ainsi qu'un certain nombre d'organisations humanitaires internationales facilitent l'acheminement d'armes au profit des Musulmans bosniaques. D'autant que les «casques bleus» britanniques, stationnés en Bosnie centrale où de violents combats opposent forces musulmanes et croates sont ouvertement accusés de partialité par les Croates.

«Une erreur administrative»

Du côté de la FORPRONU, on se défend avec vigueur de tout trafic, et un porte-parole du bataillon britannique, Lindsey French, n'a pas eu de mots assez durs, jeudi à Split, pour rejeter les accusations croates. D'après ce porte-parole, les Britanniques n'ont fait qu'affréter un navire pour transporter, à la demande des Scandinaves, un matériel qui leur était entièrement destiné. Tout le matériel a été régulièrement déclaré, mais, assure Mme French, une *«erreur administrative»* a fait que le fameux conteneur ne figurait pas sur le document présenté à la douane croate de Split.

Cette affaire ne peut que renforcer le sentiment que l'on porte ici aux «casques bleus», constamment pris à partie et accusés soit d'inutilité, soit de partialité, au profit des ennemis de la Croatie. Le ressentiment n'a fait que croître avec l'intensification des combats en Bosnie centrale, région à populations croate et musulmane étroitement mêlées l'une à l'autre. Là, les Croates sont en difficulté face à des forces musulmanes de plus en plus nombreuses – les Croates chiffrent à quelque deux cent mille les effectifs actuels de l'armée fidèles à Sarajevo –, de mieux en mieux organisées et, surtout, de mieux en mieux armées.

Après une idylle avec les Croates et après que ceux-ci eurent tenté d'imposer leur autorité sur la Bosnie centrale – que leur attribuait, pour l'essentiel, le plan de paix international élaboré par MM. Vance et Owen –, les Musulmans sont passés à l'offensive : ils ont réussi en quelques mois à réduire à une peau de chagrin les territoires encore tenus par les forces croates de Bosnie (HVO). De tous ces territoires, il ne reste plus que quelques enclaves encerclées, dont la principale est celle de Vitez, objet d'une forte pression militaire musulmane.



La «ligne rouge» de Vitez

Les forces croates, après une longue série de revers, paraissent aujourd'hui, et pour la première fois depuis longtemps, contenir la poussée musulmane. Elles sont même passées à l'offensive sur certains fronts, comme dans la région de Gornji-Vakuf, où une attaque lancée mardi dernier pour repousser les forces musulmanes est qualifiée de *«succès»* par l'état major du HVO.

Dans la petite ville de Posusje, toute proche de la frontière croate, le général Ante Rosso, nouveau chef du HVO, se dit déterminé à désenclaver Vitez : *«Je suis ici pour débloquer les enclaves, et nous n'avons pas le choix : nous devons percer à partir de Gornji-Vakuf»* afin de rejoindre la poche de Vitez, les deux localités étant séparées par une large zone sous contrôle musulman.

«Il y a cent mille civils croates dans la poche de Vitez, et si celle-ci tombait, ce serait une véritable catastrophe», déclare le général, qui était, jusqu'à l'été dernier, le chef des forces spéciales de l'armée croate. *«Or les Musulmans veulent la Bosnie centrale et, à l'approche de la nouvelle session des pourparlers de Genève en février, ils vont encore accentuer leur pression»*, estime le général Rosso . Il fait état de fortes concentrations militaires musulmanes et prévoit *«un désastre pour la population de Vitez»* en février ou en mars si la poche est toujours encerclée d'ici là.

Originaire d'Herzégovine occidentale (dans le sud-ouest de la République bosniaque), ancien membre de la Légion étrangère, Ante Rosso figurait parmi les officiers généraux les plus brillants de l'armée croate lorsqu'il a été nommé à la tête d'un HVO en déconfiture. Depuis sa nomination, il s'est employé à rendre effective la mobilisation générale décrétée chez les Croates bosniaques et a réorganisé ses forces, en les «professionnalisant». Le HVO compte aujourd'hui *«quatre brigades de soldats professionnels, aux côtés de territoriaux»*, explique-t-il. De même, il assure avoir mis fin au système des *«petits chefs de guerre»* incontrôlés.

«Pour le moment, nous n'avons pas besoin de l'armée croate», affirme le général Rosso, reprenant la thèse officielle croate, selon laquelle aucune unité constituée de l'armée de Croatie ne se trouve en Bosnie. Toutefois, soulignant l'importance de Vitez pour les Croates, on ne cache pas, dans les milieux dirigeants de Zagreb, que cette poche représente une *«ligne rouge»*, et que, si elle tombait, la Croatie prendrait le risque politique de faire intervenir ouvertement son armée en Bosnie, quitte à se voir imposer des sanctions internationales.

Face aux unités du HVO, les Musulmans fidèles au président Alija Izetbegovic, pourtant totalement entourés d'ennemis, alignent un armement de plus en plus important, allant jusqu'à des chars de fabrication soviétique T 55 et T 72, selon le général Rosso. Si, dans certains cas, comme à Mostar, les Musulmans ne se cachent pas d'acheter des armes aux Serbes, il ne s'agit pas de quantités suffisantes pour inverser, à ce point, les rapports de forces.

Selon les Croates, les Musulmans, qui ont obtenu des fonds très importants des pays arabes et compteraient dans leurs rangs quelque mille huit cents *«volontaires»* étrangers – les célèbres «moudjahidines» – ont pu acheter quantité d'armes. Reste l'acheminement. Le HVO accuse certaines organisations internationales travaillant en Bosnie-Herzégovine, voire des «casques bleus», de faciliter cet acheminement, sous couvert d'humanitaire.

«Cinquante-deux organisations humanitaires sont accréditées pour la Bosnie ; les Croates ne peuvent pas tout contrôler», indique-t-on à Posusje, où l'on émet des doutes sur le côté strictement humanitaire des parachutages effectués par des avions américains, allemands et français au-dessus de zones musulmanes. De plus, assure-t-on à l'état-major du HVO, les deux tiers de l'aide humanitaire fournie aux Musulmans servent à nourrir l'armée du président Alija Izetbegovic. Et les Croates certifient avoir récupéré des stocks de vivres du HCR sur les positions militaires musulmanes qu'ils ont conquises.

YVES HELLER

La polémique entre Paris et Washington s'apaise

Le ton des échanges franco-américains à propos de la Bosnie s'est apaisé, jeudi 27 janvier, après les propos polémiques tenus de part et d'autre.

Alain Juppé, qui se trouve à Mexico, a déclaré qu'il n'avait *«pas l'intention d'encourager la polémique»*. L'ambassadeur de France à Washington, Jacques Andréani, a affirmé que *«la seule intention de la France est d'amener les Etats-Unis à travailler avec les Européens à une solution diplomatique»* du conflit, en regrettant que la position française n'ait pas été correctement décrite par les Américains. Les Etats-Unis répètent qu' *«ils ne veulent pas imposer un règlement ni faire pression sur les Musulmans»*, a déclaré l'ambassadeur ; *«le problème n'est pas d'imposer une solution. Si pression il devait y avoir, elle devrait être faite sur toutes les parties»*.

Dans un souci réciproque d'apaisement, le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, a rendu hommage jeudi à *«l'héroïsme»* des «casques bleus» français en Bosnie et affirmé que les Etats-Unis et la France étaient *«complètement d'accord»* pour *«redoubler d'efforts dans le domaine diplomatique»*.

Le porte-parole du Quai d'Orsay, ripostant aux critiques précédemment faites par le département d'Etat, avait déclaré quelques heures plus tôt : *«Le choix est aujourd'hui entre se contenter d'observer les combats et tout tenter pour les faire cesser.»* Le secrétaire d'Etat avait répliqué en disant qu' *«en aucune manière les Etats-Unis n'observent une attitude passive»* et en réitérant l'engagement pris par Bill Clinton de *«passer à l'action une fois les plans militaires mis au point»*, pour rouvrir l'aéroport de Tuzla et relever les «casques bleus» canadiens à Srebrenica.

D'autre part, après l'accord entre Serbes et Croates conclu le 19 janvier, à Genève, le ministre des affaires étrangères croate, Mate Granic, et le vice-premier ministre yougoslave, Zeljko Simic, se sont rencontrés jeudi à Genève. Ils ont confirmé que des représentations seraient ouvertes dans les deux capitales à partir du 15 février et ont annoncé la création d'une commission mixte sur le sort des milliers de disparus pendant la guerre de 1991. – *(AFP, Reuter.)*

Les Britanniques suspendent leur participation aux convois humanitaires

La Grande-Bretagne a suspendu vendredi 28 janvier sa participation aux convois humanitaires en Bosnie, après l'attaque dont trois chauffeurs britanniques ont été victimes jeudi soir, a-t-on annoncé de source officielle. Cette décision concerne la centaine de chauffeurs et de mécaniciens mis à la disposition notamment du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) par le secrétariat d'Etat britannique à la coopération. Elle ne concerne pas le contingent de «casques bleus», a-t-on précisé. – *(AFP.)*

Des parlementaires européens en pèlerinage à Auschwitz

«Le vent mauvais de la haine»...

Cent cinquante personnalités de l'Assemblée européenne et des Parlements nationaux des Douze, dont Philippe Séguin, ont célébré, jeudi 27 janvier, le 49e anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz. Simone Veil, ministre d'Etat aux affaires sociales, à la santé et à la ville, avait également répondu à l'appel des organisateurs, le Congrès juif européen (CJE) et le Centre européen de recherche et d'action sur le racisme et l'antisémitisme (CERA).

AUSCHWITZ

de notre envoyé spécial

«Il faisait beau, nous étions en juin, les pensées fleurissaient à côté de la chambre à gaz et du four crématoire...» Simone Veil raconte sous le portique de sinistre mémoire portant l'inscription *«Arbeit macht frei»*, combien elle était *«contente»* de venir tous les matins, pendant quelques semaines, de Birkenau (le principal centre d'extermination d'Auschwitz) au premier camp d'Auschwitz pour y travailler.

«Devant les bâtiments, où on imaginait ce qu'il se passait, des milliers de vêtements, dont beaucoup, d'enfants, jonchaient le sol, explique-t-elle. *Parfois, je parvenais à ramasser quelques habits pour les ramener le soir à mes compagnes de Birkenau.»* Comme pour s'excuser de décrire l'absurdité suprême, Mme Veil dit qu'elle n'avait pas l'intention de parler, mais elle s'est ravisée : *«J'ai pensé que le musée du camp de concentration ne pourrait pas vous raconter ces choses-là.»*

Samuel Topor, qui a survécu à trois ans de captivité, a des récits à n'en plus finir, mais, ce qui l'obsède, c'est cette petite route proche d'Auschwitz, où il a vu pour la dernière fois son frère, malade, emmené par ses tortionnaires. *«Vous voyez, cette route que je construisais avec Maurice, pour vous, ce n'est qu'une route, mais pour moi c'est l'Histoire»*, lance-t-il tous muscles tendus.

Charles Baron, un rescapé de Birkenau, évoque la cérémonie macabre organisée par les nazis avant d'envoyer à la chambre à gaz une cinquantaine de jeunes juifs lituaniens : *«Le camp était éclairé comme une scène de théâtre, et les jeunes hommes étaient vêtus de chemises blanches».* (...) *Un prisonnier de l'Armée rouge, alors que les Russes étaient des durs, capables de prendre vos souliers même quand vous étiez debout, m'a dit : on dirait des anges.»*

Henri Wolff, un autre rescapé de Birkenau, ne veut pas raconter, sauf à rectifier ou préciser quand l'ignorance est trop flagrante. Il préfère souligner que, bientôt, il n'y aura plus personne pour témoigner : *«Nous datons de l'ère des dinosaures, et comme nous ne sommmes plus que cent quarante déportés juifs français en vie, nous sommes pressés.»* C'est cette même course contre l'oubli qui anime Jean Kahn, président du CJE : *«Lorsqu'on me demande pourquoi ne pas avoir attendu le 50e anniversaire, je réponds que nous n'avons pas le temps d'attendre l'année prochaine.»*

Pour M. Kahn, il était temps de dresser *«le bilan d'un passé infamant, dont tous les Etats européens portent la responsabilité, tandis que se déchaîne à nouveau le vent mauvais de la haine et de la discrimination»*. C'est ce qui explique qu'il a voulu et obtenu des présidents de l'Assemblée des Douze et des Parlements nationaux qu'ils signent une déclaration commune pour lutter contre le racisme et la xénophobie. Seul M. Séguin ne s'est pas associé à la cérémonie de signature, le président de la Chambre des députés préférant le silence et le recueillement aux discours.

MARCEL SCOTTO

UKRAINE

Second tour de l'élection présidentielle dimanche en Crimée

Divers dirigeants ont tenté de donner des signaux apaisants à la veille du deuxième tour de l'élection présidentielle qui doit se dérouler dimanche 30 janvier dans la République ukrainienne de Crimée. Avec 38,5 % des voix lors du premier tour, le très probable gagnant Iouri Mechkov, un nationaliste russe favorable à un retour de la péninsule au sein de la Russie, ne réclame plus une séparation formelle, mais propose d'abandonner la désastreuse monnaie ukrainienne au profit du rouble russe. La campagne électorale tendue en Crimée où les Ukrainiens sont très minoritaires a été marquée par quatre assassinats non revendiqués d'hommes politiques. Alors que Kiev avait décidé d'organiser du 24 au 27 janvier des «exercices militaires» en Crimée, c'est la flotte de la mer Noire (officiellement sous commandement commun russo-ukrainien) qui a été accusée jeudi par la marine ukrainienne de procéder *«illégalement»*, sans l'avoir avertie, à des manœuvres pouvant mener à des *«provocations»* .

Mais alors qu'à Kiev une commission parlementaire a qualifié l'élection en Crimée *«d'anti-constitutionnelle»*, un porte-parole du ministère ukrainien des affaires étrangères a déclaré jeudi que le gouvernement *«ne prendra pas de mesures pour s'y opposer»*. Le président Kravtchouk, que le Parlement a doté la semaine dernière de nouveaux pouvoirs pour s'opposer à tout démembrement du pays, *«n'usera de ceux-ci que si les dirigeants de Crimée tentent de changer les frontières de l'Ukraine»*, a-t-il précisé. – *(AFP, UPI.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

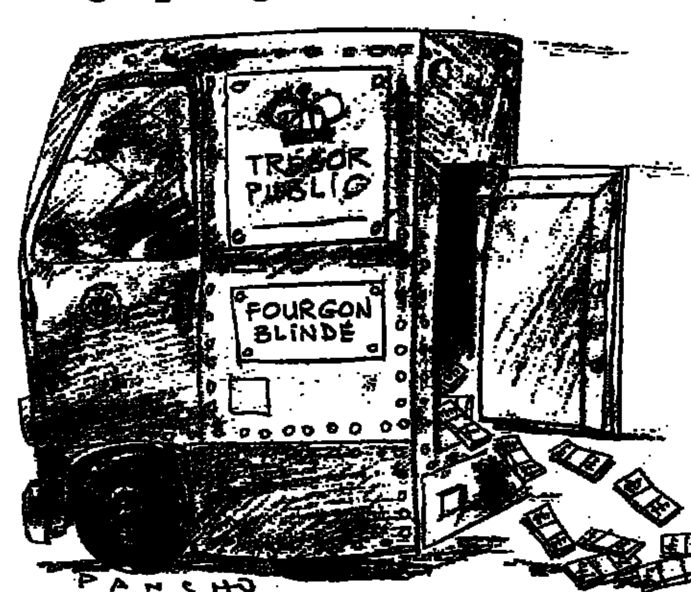
La privatisation partielle de l'administration a donné lieu à des gaspillages et à des fraudes

LONDRES

de notre correspondant

Gaspillage, fraude et corruption : tels sont les trois chefs d'accusation contenus dans le rapport de la commission des comptes publics de la Chambre des Communes rendu public jeudi 27 janvier. C'est en fait le fonctionnement même de la machine gouvernementale de Whitehall qui est visé, puisque ce catalogue des errements de la gestion publique établit un lien de cause à effet entre cette gabegie administrative et les réformes introduites par le gouvernement de John Major pour privatiser une partie des services de l'administration.

Contrôles financiers inadéquats ou inexistants, non-observation des règlements administratifs, gestion erronée ou frauduleuse de projets publics, absence de responsabilité financière : en tout, ce sont plusieurs dizaines de millions de livres qui ont été gaspillées, aussi bien par des ministères que par des organismes semi-publics ou autonomes auxquels le gouvernement s'est adressé pour améliorer l'efficacité de l'administration...



Au Foreign Office, c'est un manque de contrôles financiers qui a créé *« un climat contribuant à la fraude et au vol »*; au ministère de la santé, c'est une direction régionale qui a gaspillé plus de 20 millions de livres (1) dans le cadre d'un projet informatique; au ministère du travail, on relève 55 millions de livres de paiements *« douteux ou incorrects »*; ici, ce sont des indemnités somptuaires accordées à des hauts fonctionnaires; là, il s'agit de l'utilisation abusive de voitures de fonction ou de voyages en Concorde.

Plus d'une vingtaine de cas sont cités, qui conduisent Robert Sheldon, le président (travailliste) de cette commission constituée en majorité de membres du Parti conservateur, à dénoncer la *« corruption »* régnant dans l'administration, et à établir un parallèle avec la situation prévalant en Italie. Ses conclusions ne pouvaient guère tomber à un plus mauvais moment pour le premier ministre. Ce rapport contribue en effet à discréditer davantage la politique dite de « retour aux valeurs fondamentales » (*back to basics*) dont M. Major a fait son cheval de bataille, à moins qu'elle ne la rende plus urgente... Car ces révélations interviennent dans un climat politique dominé par des «affaires» qui ont mis en cause à la fois l'intégrité du Parti conservateur et la compétence et l'impartialité du gouvernement.

Or celui-ci est actuellement sur la défensive après avoir été obligé de reconnaître que la pression fiscale est plus lourde aujourd'hui qu'elle ne l'était lors de la dernière année du gouvernement travailliste, en 1979; la perspective de l'entrée en vigueur de nouveaux impôts, à partir du mois d'avril, commence à créer un climat de panique dans les rangs du parti Tory, notamment dans l'optique des élections locales, en mai, et européennes, en juin. Pour l'opposition, ce rapport (le premier de ce type depuis la création de la commission des comptes publics, il y a cent trente ans) constitue une aubaine. John Smith, le chef du Labour, a dénoncé *« un catalogue dévastateur d'incompétence, de mauvaise gestion et de gaspillage de l'argent public »*, tandis que Paddy Ashdown, le chef de file des libéraux-démocrates, a souligné que le gouvernement demande aux Britanniques d'accepter une augmentation de leurs impôts dont le produit est généreusement distribué à des organismes responsables *« de fraude et de corruption »*.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre vaut environ 8,70 F

Nouvelle vague d'attentats à Londres et en Irlande du Nord

Trois personnes ont été tuées et une autre blessée, jeudi 27 janvier, en Irlande du Nord, où les attentats ont repris pour la première fois depuis le début de l'année. L'assassinat d'un catholique de cinquante et un ans, dans un quartier catholique du sud de Belfast, a été revendiqué par le groupe paramilitaire protestant « Combattants pour la liberté de l'Ulster » (UFF). Une deuxième victime a été tuée par balles en fin d'après-midi à Ballymena, au nord de Belfast. Le troisième assassinat a eu lieu dans la ville de Donaghadee, mais on ne dispose pas de détails sur cet attentat. D'autre part, une femme a été blessée par balles et a dû être hospitalisée.

La vague d'attentats a également repris à Londres, où trois incendies criminels ont été provoqués dans des grands magasins d'Oxford Street. La police attribue ces attentats à l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui frapperait ainsi en Angleterre pour la première fois depuis l'annonce, le 15 décembre, du plan de paix anglo-irlandais pour l'Irlande du Nord. – *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE

En dépit de la grève générale, M. Gonzalez n'entend pas renoncer à la réforme sociale

« Succès total » selon les syndicats, échec retentissant selon le patronat et large revers selon le gouvernement : les appréciations diffèrent à propos de la grève générale de vingt-quatre *heures qui a eu lieu jeudi* 27 janvier pour protester contre la réforme du marché du travail. Felipe Gonzalez entend, pour sa part, maintenir cette réforme.

MADRID

de notre correspondant

Certes, ce ne fut pas le succès escompté par les deux grandes centrales syndicales, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CO). Mais si la paralysie du pays a été loin d'être totale, *cette grève* générale a cependant sérieusement perturbé la vie économique du pays. L'activité à Madrid – considérée par les syndicats eux-mêmes comme la vitrine du pays – a été largement ralentie. Les transports en commun ont fonctionné mais la capitale avait des allures de dimanche avec un trafic très réduit, de nombreuses boutiques fermées et des écoles désertes.

Il faut dire que pour les élèves comme pour les professeurs l'aubaine d'un pont était trop belle. Vendredi, fête de saint Thomas d'Aquin, patron de l'enseignement, est en effet un jour sans cours. Les universités étaient vides et dans les grandes surfaces le client était plutôt rare. Pour la plupart, les gens sont restés chez eux ou ont profité de cette journée au parfum de printemps pour s'égayer dans les parcs. Ainsi, Casa de Campo, le bois de Boulogne madrilène, avait fait le plein.

Un mort à Burgos

De l'avis de tous, le contraste est considérable avec la grande grève, celle du 14 décembre 1988, la première de l'ère démocratique en Espagne, qui avait vu le pays s'arrêter totalement. Aujourd'hui, si la peur existe toujours, le phénomène de l'arrêt de travail généralisé suscite moins de crainte de la part de la population. Il reste cependant qu'une bonne partie de la population préfère ne pas envoyer ses enfants à l'école ou ne pas ouvrir son magasin dans l'*appréhension d'interventions* des piquets de grève ou d'éventuelles représailles. Difficile dans ces conditions de faire la part entre le « suivi » volontaire et involontaire !

Le pouvoir socialiste, par l'intermédiaire de son porte-parole Miguel Gil, a cependant souligné le caractère de « normalité » de la vie publique, insistant sur *« le comportement civique des citoyens »* pour banaliser ce mouvement de revendication et démontrer qu'aujourd'hui, en Espagne, la grève fait partie de la vie *démocratique*. Pour assurer cette « normalité », les autorités avaient mobilisé 134 000 membres des forces de l'ordre. Ce qui a réduit la capacité d'action et limité les possibilités de déplacement des piquets de grève. La journée a toutefois été émaillée d'incidents. Quelques échauffourées, quelques bastonnades, des vitrines brisées, des autobus endommagés. L'incident le plus grave a été la mort à Burgos d'un syndicaliste renversé par une voiture dont le conducteur était en état d'ébriété. Au total, cent cinquante personnes ont été appréhendées. De l'avis général, la journée a été plutôt tranquille.

Une lettre au premier ministre

Le mouvement a été particulièrement bien suivi dans l'industrie, les mines et la construction, alors que les effets se sont moins fait sentir chez les fonctionnaires et dans les services tandis qu'il n'a pratiquement pas affecté l'agriculture. Le ministère du travail a réalisé une enquête auprès de 4 149 établissements d'où il ressort qu'en moyenne 32,3 % ont observé le mot d'ordre avec un minimum de 14,7 % dans les institutions financières et un maximum de 62,1 % dans la métallurgie. Les régions les plus affectées furent les Asturies, le Pays basque et la Galice. Pour José Maria Cuevas, président de la confédération patronale (CEOE), deux millions de personnes seulement ont participé à cette protestation qui, selon lui, se solde par *« un échec »*. Autre thermomètre pour mesurer l'impact de cette journée : la consommation d'électricité a baissé de 25 % par rapport à la normale.

Il sera de toute façon difficile de mettre tout le monde d'accord sur les répercussions de cette protestation . Une sorte de match nul pourrait-on dire. L'UGT et CO ont réussi à paralyser en partie le pays même si ce n'est pas avec la même ampleur qu'en 1988. De l'autre côté, le gouvernement doit tenir compte du mécontentement manifesté par une partie non négligeable de la population seulement huit mois après avoir été reconduit aux affaires, pour la troisième fois consécutive, avec une majorité relative.

Nicolas Redondo et Antonio Gutierrez, les deux secrétaires généraux des confédérations syndicales, ont envoyé, dès jeudi soir, une lettre au président du gouvernement, Felipe Gonzalez, dans laquelle ils lui demandent de rouvrir les négociations sur la réforme du marché du travail en considérant qu'ils ont obtenu *« l'appui, l'aval »* de leurs concitoyens. Or, cette réforme est déjà en cours d'examen par le Parlement et elle a reçu un appui massif de la part de 90 % des députés. On voit donc mal comment Felipe Gonzalez pourrait revenir en arrière. D'ailleurs, il a dit, la veille de la grève, qu'il n'en était pas question même s'il s'est déclaré disposé, comme par le passé, à négocier et à *« modifier ce qui sera le fruit d'un accord entre les interlocuteurs sociaux »*. Le premier ministre Felipe Gonzalez s'est néanmoins refusé à céder à *« une pression qui cause du tort aux intérêts du pays... »*

Le projet subira peut-être quelques modifications au cours de son cheminement parlementaire mais il n'est pas question de toucher à l'essentiel. A quoi aura donc servi cette grève générale ? Pour beaucoup, à rien du tout. Pour d'autres, elle aura permis aux syndicats de mesurer leur force et de constater que celle-ci s'était amoindrie tout en restant bien présente. De toute façon, il est entendu que le monde du travail ne pouvait pas ne pas réagir à ce qui est considéré comme *« un recul de la protection sociale »*. C'est désormais chose faite. Reste à grappiller quelques concessions au gouvernement qui devait faire valoir son point de vue vendredi lors du conseil des ministres.

MICHEL BOLE-RICHARD

***Deux membres du GRAPO* arrêtés.** – Deux membres présumés du mouvement d'extrême gauche GRAPO (Groupe révolutionnaire antifasciste du 1er octobre) ont été arrêtés, jeudi 27 janvier à Madrid, dans le cadre de l'enquête sur les deux attentats à l'explosif commis mercredi contre un bâtiment du ministère des finances et des bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi (*le Monde* du 28 janvier). Au moment de leur interpellation, Flora Ugena Morena, trente-sept ans, et Jose Luis Elipe Lopez, quarante-quatre ans, tous deux membres du GRAPO depuis plusieurs années, étaient en possession de faux papiers d'identité ainsi que de documents sur des objectifs terroristes, a précisé la police. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La visite en Chine du ministre russe des affaires étrangères

Pékin et Moscou veulent « éviter la prolifération nucléaire en Corée »

PÉKIN

de notre correspondant

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, s'est déclaré confiant dans l'avenir des relations avec la Chine en dépit des difficultés rencontrées pour mettre en place la coopération de l'ère post-soviétique. A l'issue d'une visite officielle à Pékin, vendredi 28 janvier, il a annoncé que le chef du régime chinois, Jiang Zemin, se rendrait à Moscou *« si possible cette année »*.

Les deux géants, chacun engagé à sa manière dans la décommunisation, n'en éprouvent pas moins des difficultés dans la mise en place de ces rapports. A la veille de sa visite, M. Kozyrev a instauré un nouveau système de visas destiné à lutter contre l'immigration illégale chinoise. Il s'en est expliqué à Pékin en insistant sur le fait que les deux pays se félicitent des échanges bilatéraux mais *« ne veulent pas voir des phénomènes malsains »* se développer. Lors d'une escale en Extrême-Orient russe, il avait eu des accents nationalistes pour évoquer cette question *« très grave »* : *« Sur la terre russe, c'est : les Russes d'abord. »*

De son côté, sans porter l'affaire sur la place publique, la Chine se plaint des retards intervenus dans la livraison de matériels militaires achetés à la Russie, tels les avions de chasse Sukhoï-27, retards dus à la lenteur des fournisseurs de pièces. M. Kozyrev n'a pas fourni de détails sur les prochaines ventes d'armes à Pékin mais a souligné que Moscou ne faisait pas mystère de cette coopération et a souhaité son élargissement.

M. Kozyrev a confirmé qu'il continuait à travailler avec Boris Eltsine, *« qui conduit la politique étrangère de la Russie »*, et rejeté avec agacement les craintes occidentales d'un éventuel regain d'*« impérialisme russe »*. Si l'Ouest s'inquiète pour la stabilité, il ferait mieux de nous soutenir par le biais des Nations unies ou du « partenariat pour la paix », a-t-il dit en substance. *« Mais s'ils veulent un autre ministre des affaires étrangères, c'est qu'ils n'ont pas une connaissance suffisante de la situation à la Douma, et je les encourage à l'étudier »*, a-t-il ajouté avant de souligner : *« Nous voulons travailler en commun avec l'Occident, mais pas qu'on nous donne des instructions. »* Il a enfin évoqué avec ses interlocuteurs la crise nucléaire nord-coréenne pour constater une identité de vue pour *« éviter la prolifération nucléaire dans la péninsule »*. Pékin avait réagi modérément, jeudi, à l'annonce du déploiement en Corée du Sud de missiles Patriot américains.

FRANCIS DERON

Le corps d'armée germano-néerlandais parlera anglais. – L'Allemagne et les Pays-Bas sont convenus, jeudi 27 janvier, que la langue de travail de leur futur corps d'armée commun serait... l'anglais. Ils ont apparemment voulu éviter une querelle comme celle qui avait éclaté l'année dernière, lors du lancement officiel de l'Eurocorps franco-allemand auquel se sont jointes la Belgique et l'Espagne : la Belgique avait déploré que le flamand ne soit pas adopté par l'Eurocorps. – *(Reuter.)*

Pyongyang dénonce comme « une provocation » le déploiement de missiles Patriot en Corée du Sud. – Le déploiement de missiles antimissiles américains Patriot prévu par les Etats-Unis en Corée du Sud est *« une provocation militaire impardonnable »*, a affirmé, vendredi 28 janvier, la Corée du Nord. Cette décision peut conduire les discussions entre Pyongyang et Washington sur le programme nucléaire nord-coréen *« dans l'impasse »*, a indiqué l'agence officielle KCNA. – *(AFP.)*

EN BREF

BULGARIE : Todor Jivkov ne veut pas être gracié. – L'ancien numéro un communiste bulgare Todor Jivkov, quatre-vingt-deux ans, condamné fin 1992 à sept ans de prison pour détournement de fonds, a déclaré, jeudi 27 janvier, qu'il n'accepterait pas d'être gracié comme l'avait demandé le Comité bulgare des droits de l'homme au président de la République Jeliou Jelev. *« La grâce est accordée en cas de crime »*, alors que *« moi, Todor Jivkov, je n'ai pas commis de crime à l'égard du peuple bulgare. Que le peuple bulgare me juge, que l'histoire me juge »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

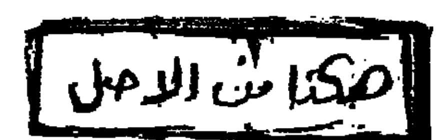
INDE : une quinzaine de morts lors d'une fusillade au Cachemire. – Au moins quinze personnes, pour la plupart des civils désarmés, ont trouvé la mort, jeudi 27 janvier à Kupwara, au nord de Srinagar, lorsque les forces de l'ordre indiennes ont ouvert le feu dans un marché après une attaque de séparatistes musulmans, ont affirmé la police et des témoins. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : Luciano Benetton annonce son retrait de la politique. – L'homme d'affaires italien Luciano Benetton, qui avait été élu sénateur en 1992 sur les listes du Parti républicain, a annoncé, jeudi 27 janvier, son retrait officiel de la politique. Dans un article publié par le *Corriere Della Sera* au lendemain de l'annonce de l'entrée en politique d'un autre homme d'affaires, Silvio Berlusconi, Luciano Benetton a expliqué que *« faire de la politique et être chef d'entreprise étaient inconciliables »*. – *(AFP.)*

LITUANIE : Vilnius adhère au Partenariat pour la paix. – La Lituanie a adhéré au Partenariat pour la paix jeudi 27 janvier à Bruxelles. Le président lituanien Algirdas Brazauskas, en signant le document politique de ce programme, a exprimé le souhait que son pays devienne à l'avenir un membre à part entière de l'OTAN. Une quinzaine de pays ont déjà fait savoir qu'ils avaient l'intention d'adhérer à ce programme de coopération avec l'OTAN. La Roumanie a signé en premier mercredi 26 janvier, la Pologne va faire de même le 2 février. Elle sera suivie de l'Estonie et de la Hongrie. – *(AFP.)*

PÉROU : vingt-cinq guérilleros du Sentier lumineux tués. – Au moins vingt-cinq membres du Sentier lumineux ont été tués ces derniers jours lors d'affrontements avec l'armée, dans la jungle amazonienne au nord du pays, selon un communiqué militaire publié mardi 25 janvier. – *(UPI.)*

TURQUIE : un mort dans l'explosion d'une bombe à la préfecture de Diyarbakir. – Un enfant a été tué et sept autres personnes blessées dans l'explosion d'une bombe, mardi 25 janvier dans l'immeuble qui abrite la préfecture de Diyarbakir, principale ville du Sud-Est anatolien de la Turquie à majorité kurde. La responsabilité de cet attentat a été revendiquée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). – *([illegible])*



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Les extrémistes blancs livrent une guerre des ondes

La guerre des ondes vient d'être déclarée par l'extrême droite blanche qui, en toute illégalité, a entrepris de monter un réseau de radios libres à travers le pays, sous la protection armée de ses partisans.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Rien, dans le contenu des émissions de Radio Pretoria, lancée l'année dernière par l'extrême droite, ne mérite qu'on s'émeuve : la station, qui émet sur la bande FM dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres autour de la capitale, offre à ses auditeurs de la musique et des informations accompagnées de commentaires. La musique est insipide – bluettes afrikaners, marches militaires et chansons européennes démodées – et les commentaires politiques ne peuvent inspirer que les convaincus. Bref, contrairement à ce qu'aiment en penser ses animateurs, Radio Pretoria n'est pas le brûlot que redoutent ses adversaires politiques.

Mais en émettant sans autorisation, la station a aiguillonné les envies d'autres groupes – purement commerciaux ou associatifs –, qui menacent de se lancer dans la course, au risque d'encombrer les ondes. Ils sont deux cents à se bousculer à la porte de la toute nouvelle Independent Broadcasting Authority (IBA), chargée de délivrer les licences d'émission, alors que seuls une quarantaine pourront être satisfaits. Le résultat ne s'est pas fait attendre : plusieurs groupes menacent de s'installer d'autorité sur la bande FM, à l'image de Radio Pretoria, si le gouvernement ne remet pas de l'ordre dans les fréquences. *« Si Radio Pretoria continue à fonctionner, nous commencerons à émettre vendredi »*, ont annoncé, mardi 25 janvier, quatre radios libres qui n'ont pas reçu l'autorisation d'émettre malgré leurs demandes répétées.

Passivité des autorités

Il est pour autant peu probable que les autorités se lancent dans la mise au pas de Radio Pretoria. Profitant des atermoiements du gouvernement, et sans doute de la complaisance de certains de ses agents, la station d'extrême droite est devenue un Fort Chabrol, militairement difficile à investir et politiquement impossible à prendre. Installés sur les hauteurs de Donkerhoek, au nord de la capitale, les studios – deux bâtiments de chantier au pied d'une antenne sur laquelle flotte le drapeau de l'ancienne République du Transvaal – sont gardés par plusieurs dizaines d'hommes en armes, dirigés par le commandant Willem Ratte, un ancien des opérations spéciales en Angola, accessoirement recherché par la justice.

En quelques semaines, la passivité des autorités aidant, le site a été entouré d'un dense réseau de barbelés ; des tranchées ont été creusées. *« Radio Pretoria, la station avec des frontières ! »*, proclame fièrement un écriteau. Une allusion à la défense du droit à former un Etat blanc, réclamé par l'extrême droite. Les mitrailleuses ne sont pas visibles, mais les hommes en uniforme qui accueillent nonchalamment les journalistes ne font pas mystère de leurs intentions. *« S'ils arrivent, on a de quoi les accueillir*, affirme, rieur, un membre du service d'ordre. *Il suffit d'appeller du renfort sur les ondes ».*

Le gouvernement, qui a fermé les yeux dans un premier temps pour ne pas être accusé de brider la liberté d'expression d'une extrême droite prompte à s'enflammer, paraît bien impuissant. Lorsque, en septembre dernier, la licence provisoire de Radio Pretoria est arrivée à expiration, il l'a renouvelée pour quelques semaines, dans un souci de compromis. Le délai passé, la station a continué à émettre et... a commencé à s'armer.

Aujourd'hui, les autorités en sont réduites à saisir une justice elle aussi impuissante, tandis que Radio Pretoria, pratiquement indélogeable, étend son réseau et fédère les autres radios d'extrême droite qui, à son image, fleurissent dans le pays boer. La compagnie nationale d'électricité, Eskom, lui a vendu, pour une bouchée de pain, treize pylônes haute tension qui lui permettront d'installer des relais, a-t-on appris mardi. *« Simple opération commerciale »*, a expliqué un responsable d'Eskom sur lequel, visiblement, le gouvernement – unique actionnaire – n'a eu aucune prise.

GEORGES MARION

BURUNDI : Amnesty demande à la communauté internationale d'intervenir. – Amnesty International presse la communauté internationale de *« prendre au plus tôt des mesures »* pour aider le Burundi à restaurer *« le respect des droits de l'homme »*, dans un communiqué publié jeudi 27 janvier à Londres. Selon l'organisation, les violences interethniques, consécutives à la tentative de coup d'Etat d'octobre, ont fait *« plus de cent mille victimes »*. Amnesty indique que plus de 180 personnes meurent chaque jour dans des camps, au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre, où 700 000 Burundais restent réfugiés, tandis que 250 000 personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays. – *(AFP.)*

MAURITANIE : libération du président de l'Association des droits de l'homme. – Cheikh Saad Bouh Kamara, président de l'Association mauritanienne des droits de l'homme (non reconnue), a été libéré, lundi 24 janvier, quatre jours après son arrestation. Il a affirmé que cette arrestation traduisait *« les divisions au sein des forces de police »*, une partie refusant, selon lui, *« toute notion des droits de l'homme »*. Arrêté pour *« incitation à l'agitation »*, ce professeur de sociologie était accusé d'avoir affirmé que des enfants Haratine (descendants d'esclaves), dont les parents étaient sans nouvelles, auraient été vendus. – *(AFP.)*

SOMALIE : au moins treize personnes tuées au cours d'affrontements. – Un porte-parole de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) a indiqué, jeudi 27 janvier, que treize Somaliens au moins ont été tués la veille, à Giohar, au nord de Mogadiscio, au cours d'affrontements entre clans, dans lesquels les soldats de l'ONU n'ont pas été impliqués. D'autre part, le général Mohamed Farah Aïdid est arrivé jeudi en Ouganda, où il devait rencontrer le président ougandais Yoweri Museveni et son homologue érythréen Issayas Afeworki, qui tentent d'obtenir un accord entre les factions armées somaliennes. – *(AFP.)*

Solidarité avec les « disparus » au Maroc. – Des comités de solidarité avec les « disparus » au Maroc et l'Association de parents et amis de disparus organisent, samedi 29 et dimanche 30 janvier, à Amiens, des assises pour la défense des droits de l'homme, sur le thème : « Pour l'abolition du phénomène de la disparition au Maroc ».

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

Trois touristes français ont été pris en otages

SANAA

de notre envoyée spéciale

Trois touristes français, dont deux femmes, ont été enlevés, dimanche 23 janvier, dans la région de Maareb, à une centaine de kilomètres à l'est de Sanaa. Ils n'avaient toujours pas été remis en liberté vendredi 28 janvier. Comme d'autres Occidentaux *pris en otages avant eux dans* cette région, ils ont été victimes d'un règlement de comptes entre Yéménites.

La tribu des Ahnoun a, en effet, séquestré les trois touristes pour exiger de la toute-puissante tribu des Hached qu'une route en cours de construction passe par la localité de Beni-Naouf, dans la région de Maareb. Comme dans le cas de deux employés, britannique et canadien, de la compagnie pétrolière américaine Hunt Oil, enlevés début janvier, puis remis en liberté, ou dans celui du diplomate américain Haynes Mahoney, pris en otage en novembre 1993 et libéré lui aussi, cette nouvelle séquestration n'a donc rien à voir avec la nationalité ou le comportement des intéressés.

Mais à la différence des deux enlèvements précédents, il s'agit, cette fois-ci, de simples touristes. L'affaire se complique du fait que le chef charismatique de la tribu des Hached, Cheikh Abdallah El Ahmar, n'est autre que le dirigeant du parti islamique El Islah, l'une des trois formations de la coalition au pouvoir, ce qui risque de rendre plus ardue la tâche du gouvernement qui négocie la libération des otages.

Le ministre de l'intérieur, Yahya El Moutawakel, exclut qu'*« un tort quelconque puisse jamais être porté »* à des otages occidentaux. C'est un peu comme si les ravisseurs, *« pour se faire pardonner leurs fautes »*, assuraient des conditions optimales de sécurité et d'hospitalité à leurs hôtes forcés, nous a-t-il déclaré. Il s'est dit convaincu que les pays ou les sociétés concernés par ces prises d'otages comprenaient les particularités du Yémen et ses difficultés actuelles.

A son avis, *« ce phénomène nouveau »* des enlèvements est directement lié à la crise politique. Certaines tribus, explique t-il, jugent que c'est là un bon moyen de faire pression sur un Etat *« distrait par les conflits politiques »* entre formations rivales au pouvoir. Lors des précédents enlèvements, les ravisseurs avaient exigé une partie des revenus d'une exploitation pétrolière située sur leur territoire. Mais, dans le cas présent, le différend semble purement tribal.

A ce jour, aucun pays n'a demandé à ses ressortissants de rentrer chez eux, mais certaines sociétés étrangères commencent à se poser des questions sur la nécessité de conserver sur place un nombre important d'expatriés – indispensable au bon fonctionnement de l'*industrie pétrolière* notamment –, dans la mesure où la protection des hommes et des installations exige un personnel de gardiennage presque plus nombreux que l'effectif des techniciens.

Le gouvernement a commencé à prendre des mesures *« dans les régions où de tels incidents peuvent arriver »*, nous a assuré M. El Moutawakel. Des instructions ont été données pour que les étrangers ne se rendent pas dans ces parties du pays. *« Les autorités sont, d'autre part, à la recherche de solutions aux problèmes qui sont à l'origine de tels actes »*, a ajouté le ministre.

MOUNA NAÏM

ÉGYPTE

Un tribunal refuse de sanctionner l'apostasie

LE CAIRE

de notre correspondant

Le tribunal de première instance de Gizeh, au Caire, a estimé *« irrecevable »*, jeudi 27 janvier, une plainte déposée par un groupe d'islamistes, qui visait à séparer, pour raison d'apostasie, un *professeur d'université de sa* femme, contre le gré des deux époux. Le procès, qui constituait une première depuis plus d'un demi-siècle, était considéré comme un grave précédent par les milieux modernistes musulmans.

Les islamistes s'étaient basés sur le fait qu'une promotion du professeur à l'université du Caire avait été refusée parce que ses écrits *« portaient atteinte à l'Islam »* (*le Monde* du 17 août). Ils en avaient conclu que le professeur était apostat et qu'il n'avait donc pas le droit de vivre avec une musulmane, même si celle-ci le souhaitait.

Une décision favorable du tribunal aurait permis, dans un premier temps, de séparer de sa femme tout musulman jugé opposé à la loi islamique (charia). Mais, plus grave : l'étape suivante aurait consisté à réintroduire la peine de mort prévue pour les apostats et abrogée par l'empire ottoman depuis plus d'un siècle.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le Sénat demande la levée de l'embargo contre le Vietnam

Le Sénat a voté, jeudi 27 janvier, par 62 voix contre 38, une résolution invitant Bill Clinton à lever l'embargo commercial qui frappe le Vietnam depuis la victoire communiste. Ce texte, qui *n'a qu'une valeur indicative et* non pas contraignante, était présenté par deux sénateurs anciens combattants du Vietnam, le démocrate John Kerry, qui a perdu une jambe dans ce conflit, et le républicain John McCain, qui a passé six ans dans un camp de prisonniers vietnamien.

Le président Clinton *« tiendra compte »* de ce vote mais sa décision finale dépendra de l'attitude de Hanoï sur les prisonniers de guerre et soldats américains portés disparus, a affirmé la Maison Blanche. *« Le président n'a pas encore pris de décision »*, a déclaré le porte-parole de M. Clinton, Mme Dee Dee Myers. La Maison Blanche souhaite que *« les Vietnamiens fassent tout ce qu'ils peuvent pour résoudre les cas encore en suspens de MIA [soldats portés disparus] et POW* [prisonniers de guerre] ». Ces cas sont au nombre de 2 238.

Délicate pour n'importe quel président en raison du traumatisme provoqué aux Etats-Unis par cette guerre qui a fait 65 000 morts du côté américain, la décision de lever l'embargo l'est encore plus pour M. Clinton en raison de son opposition au conflit. Dans les années 60, le jeune Bill Clinton, alors étudiant, avait fait campagne à l'étranger contre l'intervention américaine et avait échappé au service militaire. – *(AFP.)*

Démission du numéro deux du département de la justice. – Philip Heymann, numéro deux du département de la justice, a donné, jeudi 27 janvier, sa démission, qu'il a justifiée par une incompatibilité de caractère avec l'attorney Général (ministre de la justice), Janet Reno. M. Heymann a fait part de sa décision alors qu'il se trouvait aux côtés de Mme Reno, qui donnait sa conférence de presse hebdomadaire à Washington. – *(AFP.)*

Le colonel Oliver North est candidat au Sénat. – Le colonel Oliver North, l'un des principaux protagonistes du scandale de l'« Irangate », a officiellement annoncé, jeudi 27 janvier, à Norfolk (Virginie), sa candidature au siège de sénateur de Virginie. M. North s'est présenté comme un conservateur extérieur aux partis et désireux de rendre au peuple un gouvernement, confisqué, selon lui, par les politiciens professionnels. Dans les années 80, alors qu'il travaillait à la Maison Blanche, sous la présidence de Ronald Reagan, Oliver North avait joué un rôle central dans le scandale de l'« Irangate » en organisant secrètement la vente d'armes américaines à l'Iran et le financement des rebelles « contras » au Nicaragua. – *(AFP.)*

HAÏTI : manifestation en faveur d'un « comité de salut public ». – Plusieurs centaines de personnes, venues de la province en camion, ont bruyamment manifesté, jeudi 27 janvier à Port-au-Prince, pour demander la dissolution du Parlement et l'installation d'un *« comité de salut public civil »*, composé d'un triumvirat de notables, pour sortir de la crise. Le général Raoul Cédras, chef de l'armée haïtienne, a fait une brève apparition au balcon de l'état-major, pour saluer de la main les manifestants, hostiles au président en exil Jean-Bertrand Aristide. – *(AFP.)*

***MEXIQUE* : accord sur plusieurs réformes électorales.** – Le gouvernement mexicain et les dirigeants de neuf partis politiques, dont le Parti de la révolution démocratique (PRD), se sont mis d'accord, jeudi 27 janvier, sur plusieurs réformes électorales, prévoyant notamment la suppression de l'octroi de fonds gouvernementaux aux partis politiques et la nomination d'un procureur chargé de réprimer la fraude électorale. Ces réformes répondent à certaines des exigences de l'Armée zapatiste de libération nationale, qui a déclenché l'insurrection du Chiapas, et souhaite notamment que l'élection présidentielle d'août prochain soit *« propre »*. – *(Reuter.)*

NICARAGUA : affrontements entre policiers et grévistes. – Des affrontements ont eu lieu, jeudi 27 janvier, à Managua, entre la police et des employés des transports, dont la grève paralyse depuis le début de la semaine la capitale du Nicaragua. Les policiers ont tenté d'enlever des barrages établis dans le centre-ville par les grévistes, qui demandent une réduction du prix du carburant et de la vignette automobile. Près de 300 grévistes ont été arrêtés depuis le début du mouvement. – *(Reuter.)*

REPÈRES

CONGO

Création d'un comité pour tenter de rétablir la paix

Plus d'une cinquantaine de députés de la Mouvance présidentielle et de l'opposition, originaires de quatre régions du sud du Congo, ont créé, jeudi 27 janvier, un « comité interrégional » pour tenter de rétablir la paix entre les ressortissants de cette partie du pays, qui s'affrontent à Brazzaville.

L'ambassadeur américain au Congo, William Ramsay, a décidé le rapatriement des familles du personnel de l'ambassade en raison de l'insécurité régnant à Brazzaville. M. Ramsay a quitté sa résidence, située dans le quartier de Bacongo, l'un des plus touchés par les combats entre la Mouvance présidentielle et l'opposition, qui ont fait environ 115 morts depuis la mi-décembre dans le sud de Brazzaville.

D'autre part, la radio zaïroise a indiqué, mercredi, que le Zaïre a protesté auprès de la République du Congo, après que des tirs d'obus en provenance de ce pays ont atteint, près de Kinshasa, le quartier général de la division spéciale présidentielle, où trois personnes ont été blessées. – *(AFP.)*

HONDURAS

Le nouveau président a pris ses fonctions

Vainqueur de l'élection présidentielle du 28 novembre, le chef du Parti libéral (centre-gauche), Carlos Roberto Reina, a officiellement succédé au conservateur Rafael Callejas, en prêtant serment, jeudi 27 janvier, en présence d'une dizaine de chefs d'Etat et de gouvernement de la région. Juriste et ancien diplomate, âgé de soixante-sept ans, M. Reina est le quatrième président élu démocratiquement au Honduras depuis que les militaires ont rendu le pouvoir aux civils, en 1981. M. Reina s'est engagé à lutter contre la pauvreté qui affecte 70 % des 5,3 millions de Honduriens et à lutter contre la corruption.

M. Reina s'est également déclaré résolu à assujettir l'armée – qui reste l'institution la plus puissante du pays – au pouvoir civil. Il a affirmé vouloir réduire le budget de la défense (30 % des dépenses publiques), ainsi que les effectifs de l'armée (23 000 hommes). Récemment reçu à Washington, M. Reina a souhaité que le Honduras ne soit plus perçu comme *« une république bananière corrompue »* mais comme un pays respecteux des droits de l'homme et de l'environnement. – *(AFP, AP.)*

ONU

Un Equatorien *nommé haut-commissaire* pour les droits de l'homme

L'ambassadeur d'Equateur auprès de l'ONU, à New-York, José Ayala Lasso, a été désigné comme haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, a-t-on appris, jeudi 27 janvier, à Genève. M. Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, ne devrait annoncer officiellement cette nomination que la semaine prochaine, en même temps que celles des responsables de la Conférence pour le commerce et le développement (CNUCED) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

La création d'un poste de haut-commissaire pour les droits de l'homme avait été proposée à la Conférence mondiale de Vienne, en juin 1993, avec l'appui notamment des Etats-Unis. M. Ayala a dirigé le groupe de travail qui a abouti à la création de ce poste par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 décembre, malgré les réticences de plusieurs pays asiatiques, comme la Chine et l'Iran.

Sa nomination répond en partie à des critères de répartition géographique, les Latino-Américains ne dirigeant aucune grande institution de l'ONU. – *(AFP.)*

RUSSIE

Arrestation *d'un ingénieur chimiste*

Vil Mirzaïanov, ingénieur chimiste inculpé après avoir affirmé que la *Russie développait des armes chimiques* en violation de ses accords internationaux, a été arrêté jeudi 27 janvier à Moscou. Le savant ne s'était pas présenté à son procès, qui s'était ouvert le 6 janvier à huis clos, soulignant que ce dernier *était illégal* : la nouvelle Constitution exclut toute poursuite reposant sur des textes de loi gardés secrets, comme c'est le cas dans son affaire. L'instruction, menée selon son avocat Alexandre Asnis par l'ex-KGB à partir de documents présentés par des entreprises du complexe militaro-industriel, repose sur une loi datant du régime soviétique énumérant les domaines couverts par le « secret d'Etat » et qui n'a jamais été rendue publique.

M. Mirzaïanov avait signé un article dans *les Nouvelles de Moscou* en 1992, affirmant que la Russie poursuivait des recherches sur une nouvelle arme de type gaz binaire innervant. Il avait déjà été arrêté en octobre 1992 et relâché après une mobilisation des milieux libéraux. *A l'audience de mercredi*, la cour a décidé de reporter le procès au 3 février et a ordonné l'arrestation de M. Mirzaïanov. – *(AFP, Reuter.)*

Hongrie : la recherche de l'autonomie militaire

Trois ans après la disparition du pacte de Varsovie, que sont devenues les armées des pays d'Europe centrale et orientale qui frappent à la porte de l'OTAN ? Formés comme supplétifs de l'URSS, les militaires doivent se recycler ; le matériel reste encore largement d'origine soviétique ; les budgets ne permettent plus de faire des officiers une caste privilégiée ; le prestige des armées diminue dans de nombreux pays ; et enfin, des menaces se dessinent, qui vont du sort des minorités à la criminalité organisée, alors que réapparaît l'ombre portée de Moscou.

Les visées géopolitiques d'un Jirinovski ne sont pas seules en cause. Les déclarations de dirigeants russes réputés *« démocrates »* sur l'*« étranger proche »* et l'insistance mise sur la défense des « intérêts historiques » de la Russie font penser en Europe centrale et orientale que le « partenariat pour la paix » proposé par les Occidentaux ne suffit pas à combler le « vide de sécurité ».

APRÈS avoir été à l'avant-garde du combat pour le démantèlement du pacte de Varsovie, la Hongrie a subi l'effondrement du monde communiste. Quelques jours seulement après le retrait des derniers soldats soviétiques du pays, l'éclatement de la guerre en Yougoslavie a mis en lumière la fragilité des structures de défense et le vide de sécurité dans lequel se trouvent les Etats de l'ancien bloc de l'Est.

Le début des affrontements entre Serbes et Croates a illustré le bouleversement du voisinage immédiat de la Hongrie, aggravant ainsi les inquiétudes et les menaces de déstabilisation. Depuis les changements de 1989, les trois anciennes fédérations socialistes limitrophes du pays se sont désintégrées : l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Et la guerre dans cette dernière a provoqué un afflux de réfugiés, des violations répétées de l'espace aérien hongrois, et suscité une vive préoccupation concernant le sort des quelque 350 000 Magyars de souche de la Voïvodine.

Les réticences occidentales

L'apparition de ces nouveaux facteurs d'instabilité a brusquement exposé la vulnérabilité de la Hongrie ; son armée, la plus petite d'Europe centrale après celle de la Slovaquie, dispose d'un équipement vétuste, à 80 % d'origine soviétique ; le budget de la défense a été réduit de près de moitié depuis le changement de régime, et les militaires, qui ont perdu leur prestige social avec la démocratisation, assistent à une véritable hémorragie d'officiers à la recherche de meilleurs salaires (un tiers des soldats, selon les chiffres officiels, vivent autour du seuil minimal de pauvreté).

Confronté aux réticences des occidentaux à fournir des armes à un pays proche d'une « zone de crise » ainsi qu'à une insuffisance de moyens, le gouvernement conservateur de Budapest n'a pas eu d'autres choix que de se livrer au troc avec son ancien mentor : la Russie. Seules exceptions : l'Allemagne, qui, après bien des tergiversations, a finalement accepté de faire don de certaines pièces « non offensives » provenant de l'arsenal de l'armée de l'ex-RDA ; et les Etats-unis, seuls fournisseurs occidentaux de matériel militaire à la Hongrie, qui ont vendu pour 1,1 milliard de forints (environ 730 millions de francs) un nouveau système de reconnaissance aérienne (IFF), actuellement en cours d'installation.

L'accord conclu en novembre 1992 lors de la visite à Budapest de Boris Eltsine a été une première du genre entre Moscou et un ancien pays « satellite » (depuis, l'exemple a d'ailleurs été suivi par la Slovaquie) : la Russie s'est engagée à rembourser la moitié de la dette commerciale soviétique sous forme de matériel militaire. Une transaction loin d'être négligeable (800 millions de dollars) et qui correspond au montant annuel du budget de la défense hongrois. Même si les Hongrois préféraient que ces appareils soient équipés de missiles S-3000 anti-aériens, ils ont finalement signé en juin 1993, après six mois de négociations ardues, un contrat sur la livraison de vingt-huit avions de combats Mig-29.

Une profonde mutation

Cet accord est à double tranchant. L'arrivée de ces avions constitue certes une bouffée d'oxygène indispensable pour une flotte obsolète de Mig-23. Mais ce marché entretient une dépendance militaire envers Moscou à un moment où la Hongrie cherche à couper l'ancien cordon ombilical socialiste. De plus, Budapest n'est pas à l'abri de volte-face des dirigeants russes, qui conservent la haute main sur les pièces de rechange et le « savoir-faire » nécessaire au fonctionnement de ce matériel.

Les propos de Vladimir Jirinovski ainsi que la nouvelle doctrine militaire russe qui s'arroge le droit d'intervenir dans son « proche étranger » ne contribuent pas à diminuer les craintes des dirigeants de Hongrie et d'Europe centrale. Pour Moscou, ce troc représente un formidable moyen de pression, car il complique encore l'harmonisation du matériel militaire de ces pays avec ceux de l'Alliance atlantique, un préalable indispensable à toute éventuelle intégration.

Malgré ces difficultés, l'armée hongroise a connu une profonde mutation depuis les élections libres du printemps 1990 (1). Pour la première fois dans l'histoire contemporaine de la Hongrie, un civil, l'historien Lajos Für, occupe le poste de ministre de la défense.

La loi sur la défense nationale, adoptée en décembre 1993 par les députés, met d'ailleurs un terme à trois années de confusion et de querelles savamment entretenues par la vieille garde militaire sur le contrôle de l'armée entre le gouvernement, le président de la République (issu du principal parti d'opposition) et le commandement en chef, en renforçant l'autorité du Parlement sur les forces armées.

Depuis le changement de régime, le service militaire a été ramené à douze mois, et l'objection de conscience est autorisée. Les effectifs de l'armée ont fondu, passant de cent cinquante mille à cent mille personnes (soixante-seize mille militaires et vingt-quatre mille civils). Le budget de la défense a fondu lui aussi (66 milliards de forints, 4,4 milliards de francs) et ne représente plus qu'environ 2 % du PNB.

La nouvelle doctrine militaire du pays, entérinée à l'unanimité moins une voix par l'Assemblée nationale en mars 1993, prône la création d'une armée moderne, petite et défensive, affirme que la Hongrie n'a pas d'ennemi et souligne que l'intégration à l'Union européenne ainsi qu'une participation active au sein de l'OTAN et de l'UEO sont autant de facteurs qui garantiraient la sécurité du pays.

Tout en excluant le recours à la force pour modifier les frontières, cette nouvelle doctrine stipule que la question des minorités – un thème obligé pour la Hongrie, car près de trois millions de Magyars de souche vivent dans les pays voisins – doit être considérée comme un problème relevant de la sécurité commune de l'Europe.

Débarrassée de la tutelle soviétique, l'armée hongroise a retrouvé une nouvelle autonomie et inscrit sa « mission » dans une perspective résolument occidentale même si les contraintes budgétaires l'obligent toujours à composer, plus qu'elle ne le voudrait, avec l'ancien « grand frère » pour assurer l'indispensable modernisation de ses infrastructures.

YVES-MICHEL RIOLS

(1) Voir les deux articles très complets d'Alfred Reisch, parus dans *Radio Free Europe Research Report* : « The Hungarian Army in Transition » (5 mars 1993) et « Hungary acquires Mig-29 s from Russia » (20 août 1993).

Pologne : le prix de la réforme

VARSOVIE

de notre correspondant

CONÇUE pour servir au sein du pacte de Varsovie de soutien logistique à la puissance soviétique, l'armée polonaise s'associe, non sans fierté, à la souveraineté retrouvée de son pays, mais elle constate avec amertume que ses conditions matérielles ont empiré depuis la chute du communisme. Depuis 1989, la Pologne a dû revoir sa doctrine militaire, l'organisation de ses forces armées et leur répartition sur le territoire. L'équipement a toutefois peu évolué, faute de moyens financiers, et parmi les officiers supérieurs il y a toujours une majorité de diplômés des écoles militaires soviétiques.

Les forces armées polonaises comptent quelque 240 000 hommes, contre 350 000 il y a cinq ans, selon des sources militaires. Le traité de Vienne sur la réduction des forces classiques prévoit pour la Pologne le plafond de 234 000 soldats, après le 17 novembre 1995. L'armée de terre, qui comprend douze divisions blindées, une brigade de parachutistes et des unités spécialisés de missiles, de génie civil et de défense antichimique, est divisée en quatre régions militaires :

– Poméranie (nord) avec l'état-major basé à Bydgoszcz ;

– Silésie (sud-ouest) : Wroclaw ;

– Varsovie (centre) ;

– Cracovie (sud-est) ; état-major dans cette ville.

Cette dernière région a été créée il y a trois ans, pour transférer vers l'est du pays une partie des effectifs, tous orientés vers l'Ouest à l'époque du pacte dans la perspective d'un hypothétique conflit avec l'Occident.

« Démilitarisation » du ministère

L'armée polonaise dispose actuellement de quelque 2 000 chars d'assaut de conception soviétique T-72, T-55 et T-55AM, de 2 500 blindés légers et de plus de 2 000 canons grand calibre (plus de 100 mm), notamment de type Dana de 152 mm et Gozdzik de 122 mm.

L'armée de l'air possède 460 avions de combat (autant qu'autorisé par le traité de Vienne), dont des chasseurs Mig-29, Mig-23, Mig-21, des avions de reconnaissance Mig-21R et des chasseurs-bombardiers SU-22M4 et SU-20. La Pologne n'a qu'une trentaine d'hélicoptères d'assaut (MI-24). Quant à la marine, elle dispose de 67 navires de guerre, dont un destroyer et plusieurs sous-marins, et d'une vingtaine de bâtiments logistiques.

Le budget de 1994, discuté actuellement en commissions parlementaires, prévoit pour les dépenses militaires l'équivalent de 2,4 milliards de dollars, soit moins de 3 % du PIB. Pour pouvoir financer le programme de partenariat pour la paix, la Pologne devrait dépenser en plus quelque 25 millions de dollars qui manquent à son budget, selon le ministère de la défense.

Le service militaire, obligatoire, dure en moyenne 18 mois, contre 24 mois il y a quelques années. Les appelés constituent plus de la moitié des effectifs qui comptent quelque 105 000 militaires de carrière. Le service alternatif, récemment introduit notamment pour les objecteurs de conscience, est accordé à quelque 3 000 conscrits par an, sur quelque 6 000 demandes.

La principale réforme structurelle de l'armée polonaise depuis la chute du communisme concerne la « démilitarisation » du ministère de la défense, devenu un organisme d'administration civile à vocation politique. L'actuel ministre, Piotr Kolodziejczyk, est certes un amiral à la retraite, mais il souligne son statut de « civil ». C'est un fidèle du président Lech Walesa à qui la Constitution confère la tutelle des forces armées.

La structure militaire est coiffée par l'état-major général que dirige le général Tadeusz Wilecki, un autre fidèle du président. La majorité gouvernementale de gauche, issue des élections législatives de l'automne dernier, mène un combat en coulisses contre le chef de l'Etat pour tenter d'imposer, sans succès pour le moment, l'un des siens au poste de vice-ministre de la défense. Elle souhaiterait avoir ainsi davantage de contrôle sur ce domaine-clé. Elle a d'ailleurs engagé les mêmes démarches pour les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères. Cette petite guerre entre Lech Walesa et la gauche a d'autre part amené cette dernière à proposer la création d'une sous-commission parlementaire chargée spécialement du contrôle des services spéciaux, dont les renseignements militaires.

La nouvelle doctrine militaire polonaise consacre l'orientation pro-occidentale de la Pologne et soutient la présence militaire américaine en Europe. Elle déclare solennellement que la Pologne *« n'a aucune revendication territoriale envers ses voisins »* et qu'elle *« rejette le recours à la force ou à la menace dans ses rapports bilatéraux avec les autres Etats »*.

MICHEL GARA

République tchèque : crise de confiance

PRAGUE

de notre correspondant

ALORS que Prague frappe à la porte de l'OTAN, l'armée tchèque en transformation, soumise à plusieurs purges et vagues de départs volontaires depuis la chute du communisme, est le parent pauvre et mal-aimé du pays. Fleuron du pacte de Varsovie, l'armée tchécoslovaque, forte de 200 000 hommes dont 85 % des professionnels avaient la carte du parti, a vécu très douloureusement la fin de l'empire soviétique et les jeunes conscrits font tout leur possible pour échapper au service national, pourtant réduit en quatre ans de vingt-quatre à douze mois.

C'est une véritable hémorragie qui a atteint le corps militaire au cours des trois dernières années d'existence de l'armée tchécoslovaque et qui s'est même poursuivi dans la nouvelle armée tchèque. Les cadres les plus compromis sont partis dès 1990 ; puis ont suivi ceux en désaccord avec le nouveau cours politique du pays, puis ceux qui ne voyaient plus de perspective de carrière du fait du retour de certains officiers exclus en 1968, et enfin ceux pensant « mieux se vendre » dans le civil.

Signe de la crise de confiance au sein même de l'armée, quelques dizaines d'officiers sur les 170 qui, à des titres divers, ont fait des stages dans les écoles militaires occidentales depuis 1990 sont partis dans le civil.

Aussi le ministre de la défense, Antonin Baudys, un civil de quarante-sept ans, a-t-il bien des difficultés pour trouver une trentaine de jeunes officiers capables et parlant au moins une langue occidentale pour représenter la République tchèque au sein des divers commandements et comités de l'OTAN. De même, ce vieillissement des cadres ne facilite pas l'ambitieuse transformation de l'armée tchèque en vue de la rendre compatible avec les normes occidentales.

Si, au niveau des effectifs, l'évolution vers la situation optimale va plutôt plus vite, voire trop vite – l'objectif est 65 000 hommes en 1996 –, le passage du système de divisions soviétiques en brigades modèle OTAN, la modernisation des équipements et des armements, sont freinés par le manque de moyens financiers.

Malgré le désir affiché d'intégrer l'OTAN le plus tôt possible, l'effort du gouvernement pragois est largement insuffisant. Le budget de la défense permet tout juste, de l'avis des spécialistes, la conservation du matériel et du patrimoine immobilier. Néanmoins, le ministre est décidé à poursuivre la transformation des forces armées tchèques, qui passe en particulier par un redéploiement sur l'ensemble du territoire – malgré l'opposition des populations qui refusent l'installation de casernes et surtout d'unités de l'armée de l'air –, le passage au commandement à trois niveaux, et la création d'une brigade d'intervention rapide de 3 500 hommes. Cette brigade, appelée à devenir le fleuron de l'armée tchèque totalement compatible avec l'OTAN d'ici à 1996, servira de modèle à la réforme de l'ensemble de l'appareil militaire.

MARTIN PLICHTA

Etats baltes : un bataillon commun pour la paix

LES Etats baltes sont recensés par le Philip Morris Institute for Public Policy Research (1) parmi les régions *« considérées comme actuellement instables »*. Les chefs de gouvernement se sont réunis la semaine dernière pour examiner leurs problèmes de sécurité. Ils ont décidé la création d'un « bataillon de la paix ».

« Les Baltes souhaitent ainsi prendre pied sur la scène internationale en demandant à participer à des missions de l'ONU », souligne un expert militaire français. Conscients de leur faiblesse, ils sont à la recherche d'alliances qui les arriment solidement à l'Europe. *« Plus d'Europe, c'est pour nous plus de sécurité »*, ne cesse de répéter le président estonien Lennart Meri à ses interlocuteurs venus de l'Ouest. La France entend, pour sa part, mettre en place une *« coopération équilibrée avec les trois Etats »*. Un premier pas a été franchi l'année dernière avec la fourniture de matériel non offensif (jeep, transmission, etc.).

■ **La Lituanie (3,7 millions d'habitants, 65 200 km², 20 000 hommes en 1997).** – C'est l'Etat le plus vaste et le moins maritime, ce qui lui pose un problème particulier pour la défense de ses frontières. La Lituanie vient de demander officiellement son intégration dans l'OTAN mais elle devra, comme les autres, se contenter du « partenariat pour la paix ».

Depuis 1991, elle a mis en œuvre un programme militaire auquel elle consacre 6 % de son budget. Les gardes-frontières constituent la principale force de défense de la Lituanie : elle est forte d'environ 5 000 ou 6 000 hommes (dont la moitié d'appelés). La garde nationale représente 12 500 hommes (dont un millier d'appelés) et recouvre des forces terrestres et des gardes-côtes. Une brigade de réaction rapide devrait atteindre les 5 000 hommes : ce sera le fer de lance du corps terrestre.

Il existe également un corps de « volontaires de la défense civile », qui est une sorte de milice populaire chargée de la défense des points sensibles. Enfin, les forces navales et aériennes en sont au stade embryonnaire. Un Conseil de défense de l'Etat (composé du président de la République, du premier ministre, du président du Parlement, du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées) a été institué.

Il n'y a plus de forces russes en Lituanie depuis le mois d'août 1993. Mais Vilnius demande la démilitarisation de Kaliningrad (partie intégrante de la Russie mais totalement enclavée au nord de la Pologne et à l'ouest de la Lituanie), où se trouve une force militaire de première importance : 100 000 hommes environ y sont stationnés ainsi que du matériel militaire très puissant (plus de 2 000 chars et véhicules blindés, 700 tubes d'artillerie). Une centaine d'avions et plus de 160 bâtiments de guerre (port de Baltisyk) y sont également déployés.

Les Lituaniens souhaitent se doter de moyens de détection aérienne de façon à pouvoir constater et dénoncer les violations de l'espace aérien par les avions russes volant vers Kaliningrad. Ils sont également preneurs d'expertises sur le problème du transit militaire russe à destination de cette zone.

■ **La Lettonie (2,7 millions d'habitants, 63 700 km², 9 000 hommes en 1997).** – Les forces lettones (y compris la garde nationale et les unités spéciales du ministère de l'intérieur) ne devraient pas dépasser 9 000 hommes à l'horizon 1997. Les gardes frontaliers représentent l'essentiel de ces forces. La politique de défense du pays est assurée par un Conseil de défense dirigé par le président du Conseil suprême, comprenant le premier ministre, le ministre de la défense, le responsable de la garde nationale et les présidents des commissions parlementaires des affaires étrangères, de la défense et des affaires intérieures. La Lettonie vient de signer avec le Danemark un traité de coopération militaire, le premier conclu entre une République balte et un pays membre de l'OTAN.

Ce pays constitue encore une solide base militaire soviétique avec 20 000 soldats, la base navale de Liepaja et le radar ABM de Skrunda (les Russes demandent six ans pour le démanteler). Moscou utilise cette force militaire pour faire pression sur le gouvernement letton, accusé de « maltraiter » les russophones (41 % de la population).

■ **L'Estonie (1,5 million d'habitant, 45 000 km², 4 500 hommes en 1997).** – Les forces armées nationales estoniennes sont fortes de 2 500 hommes (auxquels s'ajoutent 6 000 volontaires de la « ligue de défense », qui assure des missions de police et de défense civile). Les frontières sont gardées par 2 000 hommes (dont 1 200 appelés). Les forces russes n'ont pas complètement évacué l'Estonie : 2 500 soldats, dont 2 000 officiers, s'y trouvent encore.

PIERRE SERVENT

(1) Publication de décembre 1993 : « Que signifie la sécurité européenne après la guerre froide ? ».

Slovaquie : balbutiements

L'ARMÉE slovaque, qui s'est constituée début 1993 sur la base de l'ex-région militaire orientale de l'armée tchécoslovaque, en récupérant le tiers de ses équipements, armements et personnels, en est encore à ses balbutiements. Le ministère slovaque de la défense, confié à un ex-militaire, le général Imrich Andrejcak (cinquante-deux ans), dispose de peu de moyens.

En revanche, l'image de l'armée dans la population est bien meilleure en Slovaquie qu'en République tchèque. Aussi, l'armée slovaque, si elle manque de cadres dans certaines spécialisations concentrées dans le passé en Bohême, peut remplir toutes ses fonctions et compte suffisamment d'hommes (plus de 40 000).

Par ailleurs, la volonté politique de transformer l'armée slovaque en corps moderne et compatible avec l'OTAN existe, et les plans de participation à des manœuvres communes sont examinés à Bratislava et à Trencin, siège de l'état-major général (ex-état-major de la région Est). L'armée slovaque, qui a dernièrement acheté à la Russie cinq avions de combat Mig-29 et compte s'approvisionner en pièces de rechange pour 80 millions de dollars en 1994, peut aussi compter sur ses propres fabrications.

Anciens gros producteurs d'armes lourdes pour l'ensemble du Pacte de Varsovie, les Slovaques viennent de moderniser aux normes de l'OTAN un canon de 155 mm (anciennement 152 mm).

M. P.

TRIBUNE

Une réponse plus ferme que le « partenariat pour la paix »

par Timothy Garton Ash, Michael Mertes et Dominique Moïsi

Au sommet de Bruxelles, l'OTAN a finalement fait plus de promesses aux pays d'Europe centrale et orientale qu'on aurait pu le penser avant les élections en Russie. La porte de l'OTAN a été déclarée ouverte, du moins en théorie, des conseils sur la meilleure façon de s'approcher de cette porte ont été donnés, mais les conditions d'entrée n'ont pas encore été clairement énoncées. Il faudrait le faire, et le plus tôt sera le mieux. En attendant, le nouveau rôle et les moyens de l'autre grande institution de Bruxelles, l'Union européenne, méritent d'être analysés de plus près.

Pour ses pères fondateurs, la Communauté européenne ne devait pas être une espèce de zone de libre-échange de luxe pour les pays d'Europe de l'Ouest, ni d'ailleurs une simple association de l'Europe de l'Ouest contre la menace soviétique. Son objectif principal était d'empêcher toute guerre entre les nations et les Etats européens. L'intégration économique n'était que le moyen d'atteindre ce but politique. Cependant, comme cela se passe si souvent, les moyens ont été confondus avec la fin. Ainsi, en Europe de l'Ouest, l'objectif initial a été largement oublié, en partie aussi parce qu'il a été atteint. Mais en Europe de l'Ouest seulement.

Ailleurs, en Europe de l'Est et du Sud-Est, la guerre sévit à nouveau. La région que nous appelons Europe centrale et orientale, incluant bien sûr la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie (avec également de nombreux problèmes de frontières très divers dans certains pays comme les pays baltes, la Croatie et la Roumanie), se situe géographiquement et politiquement dans l'« entre-deux ». Mourir pour Sarajevo ? Cette question est malheureusement au cœur de l'actualité, surtout pour les pays, dont quelques Etats d'Europe centrale et orientale, qui ont envoyé des *troupes dans l'ex-Yougoslavie*. Mourir pour Dantzig ? Cette question demeure fort heureusement *purement hypothétique*.

Dans le cas – qui, espérons-le, restera hypothétique – d'une sérieuse menace externe contre la sécurité des pays d'Europe centrale et orientale, nous, pays de l'Ouest, membres de l'OTAN, serions appelés à donner une réponse beaucoup plus ferme que celle prévue par le « partenariat pour la paix » ou celle que nous avons donnée concrètement jusque-là à la Bosnie martyrisée. Nous avons en effet, en Europe de l'Ouest, au sein de l'Union européenne, les moyens politiques et économiques d'aider à affaiblir plutôt qu'à exacerber les sources internes potentielles d'insécurité dans cette région.

Ouvrir les marchés

Deux choses, avant tout, doivent être faites. Premièrement, le plus urgent est d'ouvrir nos marchés d'Europe de l'Ouest aux produits que les Etats d'Europe centrale et orientale sont déjà en mesure d'exporter. Leur fragile reprise économique dépend de ces exportations ; quant à la consolidation de leurs démocraties balbutiantes, elle dépend, elle, de cette reprise économique.

Pour l'instant, nous pratiquons un protectionnisme honteux, que ce soit face au textile polonais, à l'acier tchèque ou aux produits alimentaires hongrois. Nous n'avons de cesse d'envoyer dans ces pays des conseillers chargés de prêcher les vertus de l'économie de marché et du libre-échange. Mais nous n'appliquons pas chez nous ce que nous prêchons là-bas. Nous leur disons qu'ils ne peuvent espérer adhérer à l'Union européenne que s'ils transforment leur économie, mais nous refusons leur entrée sur ce même marché de l'Union européenne, qui seule permettrait d'assurer cette transformation. C'est un cercle vicieux parfait. Il serait naïf d'affirmer qu'il sera facile d'ouvrir nos marchés, surtout en temps *de forte récession*. Le simple bon sens veut que le maintien du niveau de l'emploi et *a fortiori* la *création* d'emplois dans les pays d'Europe centrale et orientale entraînera une baisse de l'emploi en Europe de l'Ouest. Mais ce n'est là que la moitié de la vérité. En *effet*, une reprise économique soutenue à l'Est ouvrirait de nouveaux marchés aux produits d'exportation des pays d'Europe de l'Ouest. L'ouverture de l'Europe de l'Ouest à la concurrence accrue des bas salaires de l'Est devrait permettre à long terme, après un premier choc salutaire, d'accroître la compétitivité de nos économies sur les marchés mondiaux. Si les Etats-Unis ont bien fait de signer l'Accord de libre échange nord-américain, l'ALENA, malgré les coûts à court terme qu'il engendre, l'Union européenne devrait, elle, accueillir positivement une NZELE, Nouvelle zone européenne de libre-échange.

Deuxièmement, l'Union européenne devrait donner plus de substance politique à ce qu'on appelle déjà un « contrat de fiançailles » avec les pays d'Europe centrale et orientale. A cet égard, le traité de Maastricht n'est pas seulement un aboutissement. Il contient aussi les éléments d'un nouveau départ, en permettant notamment, explicitement ou implicitement, une Europe à géométrie variable. Par exemple, tous les membres de l'Union européenne n'adhéreront pas à l'Union monétaire européenne (UME). Tous ne participeront pas non plus au projet d'intégration de la défense dans l'Union de l'Europe occidentale (UEO). En revanche, il y aura des Etats, comme la Turquie, qui sans être membres de l'Union européenne seront membres associés de l'UEO.

Le primat de la politique

Cette nouvelle souplesse peut permettre le développement des relations avec les pays d'Europe centrale et orientale. Dans un article commun, il y a plus de deux ans, nous avons suggéré que ces Etats soient invités à participer directement à quelques discussions, au moins celles qui concerneraient la politique extérieure et de sécurité de la CEE. Ce n'est pas moins important aujourd'hui. Nous avons également suggéré jadis que ces Etats participent d'une manière ou d'une autre aux élections européennes de 1994, à titre d'essai avant de participer réellement à celles de 1999.

En ce qui concerne les négociations sur un élargissement éventuel de l'Union européenne après 1995, il serait bon de rappeler le principe du primat de la politique, qui guidait les pères fondateurs de la Communauté européenne. Il n'est pas impossible du tout, surtout avec la nouvelle flexibilité de l'UEO, d'envisager une adhésion politique totale des pays d'Europe centrale et orientale avec des arrangements à long terme concernant les phases de transition sur le plan économique. Nous l'avons fait pour l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Nous l'avons fait dans le cas très particulier de l'ex-RDA. Nous pourrions le faire encore une fois.

En envisageant la configuration institutionnelle et constitutionnelle de l'Union européenne de demain, il faut que nous pensions à des dispositions qui fonctionneraient avec vingt membres ou plus. Et enfin, il y a le statut de membre associé de l'UEO, un pont vers la sécurité que l'OTAN est encore si réticente à offrir.

Chacun de ces pas aiderait à lutter contre ce sentiment de déception provoqué par le comportement de l'Europe qui est maintenant perceptible dans ces pays qui se sont préparés à un « retour vers l'Europe » avec tant d'espoir et d'élan il y a tout juste quatre ans. Au cours de ces quatre années, nos voisins se sont habitués à ce que nos « oui » veuillent en fait dire « non ». En 1994, au moins une des deux grandes institutions de Bruxelles devrait exprimer un « oui » qui en soit vraiment un.

► **Timothy Garton Ash est membre associé du Saint Antony's College, et auteur récemment de *In Europe's Name : Germany and the Divided Continent*. Michael Mertes est conseiller politique senior à la chancellerie fédérale de Bonn, mais a écrit cet article à titre personnel. Dominique Moïsi est directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et rédacteur en chef de *Politique étrangère*.**

La peur du vide

Suite de la première page

La menace directe et immédiate n'est pas le seul souci de sécurité de l'Europe centrale ; l'instabilité politique, économique, militaire, au-delà des frontières, l'extension de la criminalité organisée, les pressions migratoires, les possibilités d'explosion sociale en cas d'échec de la transition, sans parler des risques écologiques, tout cela est perçu comme des dangers face auxquels les nouvelles démocraties sont laissées à elles-mêmes.

Les élucubrations extrémistes d'un Jirinovski, confortées par son succès électoral, n'ont évidemment rien arrangé. Ses conceptions géographiques de l'Europe réveillent chez les voisins de la Russie des craintes mal assoupies alors que l'idée du danger est tout aussi importante que la réalité de la menace dans le sentiment d'insécurité. D'autant que Jirinovski et ses excès sont des paravents commodes à l'abri desquels les actuels dirigeants de Moscou – qu'ils s'intitulent « réformateurs » ou non – poursuivent la défense tous azimuts des « intérêts russes ». Légitime en soi, cette politique prend parfois des accents rappelant au choix la période soviétique, la « doctrine Brejnev » ou l'empire tsariste. Quand par exemple, Andréi Kozyrev explique, avant de démentir, que la Russie ne devrait pas retirer ses troupes des régions qui étaient traditionnellement dans sa sphère d'intérêts...

La Pologne avait vu avec satisfaction deux Etats se créer entre elle et la Russie ; or le retour de la Biélorussie dans le giron moscovite est en bonne voie et la situation en Ukraine se dégrade à vue d'œil. L'accord tripartite sur le démantèlement des armes nucléaires stratégiques a certes été bien accueilli, mais il reste à le mettre en œuvre et ce ne sera pas chose facile ; la Crimée risque de céder à des tentations sécessionnistes alors que l'état de l'économie est de plus en plus désastreux ; tous ces éléments font de l'Ukraine une zone de forte instabilité, aux confins de la Pologne et à quelques centaines de kilomètres de la frontière allemande. Aussi le ministre des affaires étrangères de Bonn, Klaus Kinkel, vient-il de proposer la signature entre Moscou et Kiev d'un traité de bon voisinage sur le modèle de ceux conclus naguère entre l'Allemagne et l'Europe de l'Est ; il en faudrait certainement plus pour rassurer les voisins de l'Ukraine et de la Russie.

Pour ceux-ci, qu'ils appartiennent au groupe de Visegrad (1) ou qu'ils soient un peu plus au sud (2), il n'y a d'autre garantie qu'européenne et atlantique, et ce sous la forme – à terme – d'une adhésion ; les solutions partielles (comme la création de sous-organisations régionales) ne sont que des pis-aller, et les déclarations d'intention des leurres. L'amère expérience yougoslave pèse politiquement et psychologiquement : malgré les beaux principes de la communauté internationale, elle montre que les tentatives de modifier les frontières par la force peuvent être, en Europe, couronnées de succès.

Aux yeux des dirigeants de l'Europe centrale et orientale, l'OTAN et la Communauté européenne n'en sortent pas grandies, mais ils n'ont pas le choix. Ils craignent d'être les laissés-pour-compte d'une politique occidentale qui avait peur de provoquer la Russie quand elle était forte et de l'isoler quand elle est faible. Et doivent se contenter de bonnes paroles, telles celles prodiguées par le ministre français des affaires européennes, Alain Lamassoure, pendant sa récente tournée balte : *« La sécurité des pays baltes fait partie intégrante de la sécurité européenne »*, a-t-il dit, sans que les exégètes sachent s'il s'agit là d'un lieu commun, d'un avertissement ou... d'une imprudence.

DANIEL VERNET

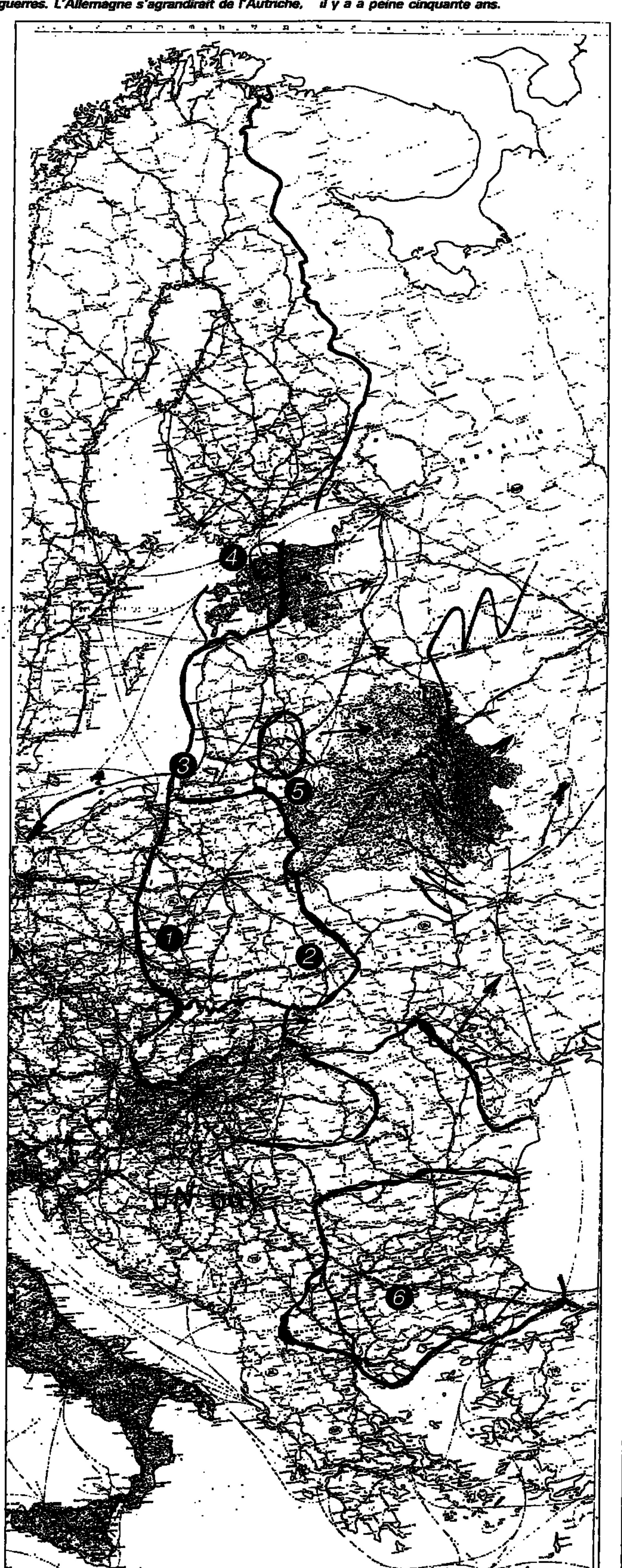
(1) Le groupe de Visegrad comprend la Hongrie, la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie.

(2) La Bulgarie a aussi fait acte de candidature à l'OTAN comme l'a rappelé le président Jeliou Jelev dans un entretien au *Monde* (*le Monde* daté 23-24 janvier).

Le continent vu par Vladimir Jirinovski

Au siège de son Parti libéral démocrate, arrivé en tête des élections du 12 décembre en Russie, Vladimir Jirinovski a signé (au milieu, à droite) pour son visiteur Rolf Gauffin, ancien ambassadeur de Suède, les frontières de l'Europe telles qu'il les conçoit. La Pologne (1) est redécoupée entre la Russie et l'Allemagne ; en compensation elle reçoit le district de Lvov (2) ; Königsberg (3) retourne à l'Allemagne et les pays baltes à la Russie, à l'exception de Tallinn (4) qui resterait une ville-Etat, « comme Luxembourg ou le Lichtenstein » et d'une zone autour de Kaunas (5), la capitale de la Lituanie entre les deux guerres. L'Allemagne s'agrandirait de l'Autriche, de la Bohême-Moravie (la Slovaquie revenant à la Russie), de la Slovénie. L'ex-Yougoslavie serait partagée par moitié entre Croates et Serbes, tandis que la « Grande Bulgarie » (6) serait reconstituée, incluant la Macédoine, l'ensemble de la Thrace, Bucarest, mais il s'agit, paraît-il, d'un coup de crayon malheureux.

Elucubrations d'un illuminé ? En partie sans doute. Mais cet illuminé a recueilli un quart des voix aux dernières élections et « sa » carte de l'Europe n'est pas seulement le fruit d'une imagination dévoyée, puisqu'elle reprend des éléments de ce qui était la carte réelle du continent il y a à peine cinquante ans.



Les élections législatives partielles de Blois et de Digne

■ TROIS SCRUTINS SANS TEST. Trois élections législatives partielles, provoquées par des décisions du Conseil constitutionnel sanctionnant des infractions à la loi sur le financement des campagnes, sont programmées dimanche 30 janvier. Ni à Paris (voir *le Monde* du 27 janvier), ni dans le Loir-et-Cher, ni dans les Alpes-de-Haute-Provence, ces scrutins ne s'annoncent comme de véritables tests nationaux, les situations ou les personnalités locales pesant au moins autant, dans la campagne, que l'approbation ou le rejet de la politique gouvernementale.

■ SURPRISES POSSIBLES. Dans deux cas, au moins, une surprise ne peut être exclue *à priori*. Un score socialiste important dans le dix-huitième arrondissement (et une partie du dix-neuvième) de Paris ne passerait pas inaperçu alors que la ville ne compte plus, depuis mars 1993, qu'un député de gauche sur vingt et un. A Blois, où le candidat du PS fait campagne sur le nom et pour le compte de Jack Lang, frappé d'inéligibilité, un mauvais résultat de la droite serait, pour l'ancien ministre de la culture, un premier succès personnel, qu'il ne manquerait pas d'exploiter.

[redacted]

Loir-et-Cher : saint Jack et le dragon

BLOIS

de notre envoyé spécial

Quand on a si longtemps tenu les premiers rôles – ministre de l'intelligence et de la beauté pendant dix ans, prince charmant de Blois depuis cinq ans – il n'est guère supportable de jouer les utilités. C'est pourtant ce supplice que le Conseil constitutionnel a manqué infliger à Jack Lang en annulant son élection de mars dernier comme député du Loir-et-Cher.

Etre épinglé mesquinement pour frais de campagne excessifs l'a ulcéré, certes, mais il était prêt à balayer d'un revers de main ce grief *«absurde»* et *«injuste»*. En revanche, lui interdire de se représenter à l'élection partielle des 30 janvier et 6 février, quand tant de lettres de soutien et de sondages rassurants lui permettaient de croire qu'il serait aisément réélu, c'en était trop.

A défaut de pouvoir être candidat, Jack Lang tente aujourd'hui un pari audacieux : susciter en sa faveur une sorte de plébiscite par procuration. Cela supposait de trouver une doublure efficace. Ce sera Michel Fromet. Fidèle lieutenant du maire de Blois, il a été son suppléant depuis 1988 et a siégé cinq ans à ce titre à l'Assemblée nationale, lorsque son mentor était ministre.

Entre eux, le mimétisme est souvent saisissant, jusque dans le geste, le costume ou la réplique. *«Fromet, mon frère»*, martèle Jack Lang à chaque réunion publique. *«Pourquoi priver le Loir-et-Cher du capitaine exceptionnel d'une équipe qui gagne?»*, répond l'intéressé. Quand le premier s'exclame : *«Lui, c'est moi»*, le second, comme en écho, renvoie : *«Moi, c'est lui.»* Et le maire de Blois d'assurer en aparté : *«L'essentiel de l'élection va se jouer sur ce processus d'identification.»*

Il pourrait ajouter : et sur une forte personnalisation du scrutin. A cet égard, les affiches de M. Fromet sont éloquentes : barrées d'un grand bandeau qui entend mobiliser *«avec Jack Lang pour le Loir-et-Cher»*, on y chercherait en vain la moindre mention du Parti socialiste. Ce qui compte, c'est le bilan de l'action menée sur le terrain, le troisième pont sur la Loire bientôt achevé ou l'université naissante, la restauration du château ou le classement des vins de Cheverny. Avec le concours actif, inlassablement rappelé, du président (RPR) du conseil général, Roger Gomaere. *«Par quelle aberration tout ce bon travail que nous avons fait serait-il brutalement cassé?»*, s'interroge M. Lang.

Pour le bien contre le mal

C'est au point que les militants socialistes locaux finissent par renâcler. Ils avaient été nombreux à faire le déplacement à Paris pour la manifestation du 16 janvier en faveur de l'école publique. Ils ont accueilli dans un silence glacial, le 24 janvier, le plaidoyer de Bernard Kouchner, venu soutenir son ami Jack, en faveur des accords Lang-Cloupet sur l'enseignement privé. *«On ne peut pas rebondir là-dessus, c'est vécu très douloureusement par les militants»*, lâche M. Téret, secrétaire de la fédération socialiste du département. *«Le Loir-et-Cher aurait tout à perdre à perdre Jack Lang, mais il y a des limites et il ne faut pas brader ses principes»*, insiste-t-il.

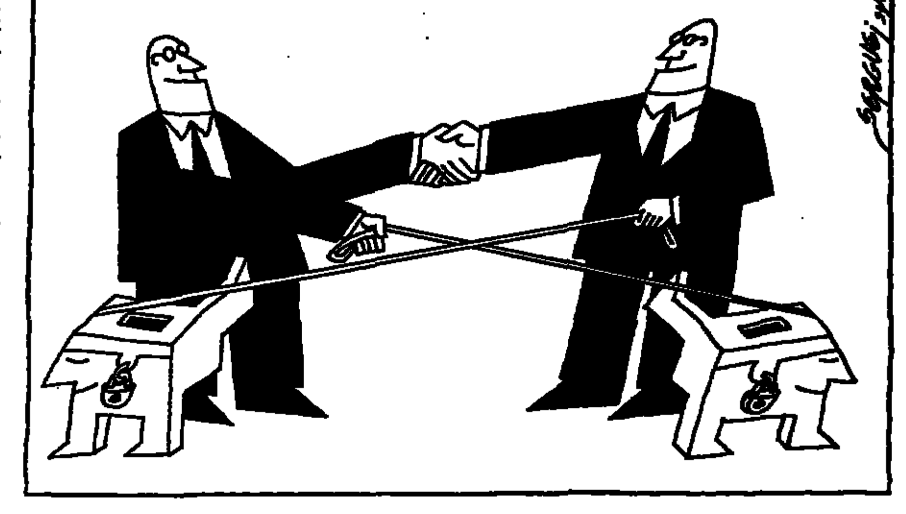
Il devrait pourtant être comblé. Car les principes, ce n'est pas ce qui manque dans la campagne de MM. Fromet et Lang. Ou plutôt, les bons sentiments. *«Ce qui se jouera le 30 janvier, ce sera une véritable question de morale. Il faut dire «non» à l'injustice qui a frappé Jack Lang, «non» à l'esprit de revanche, «non» à la méchanceté»*, lançait le premier, toujours le 24 janvier, devant sept cents personnes quelque peu médusées. Et le second d'enchaîner : *«Le 30 janvier, ce sera la victoire de la bonté et de l'honnêteté, la victoire d'une certaine forme de générosité contre une certaine forme de petitesse.»* En somme, la lutte des bons contre les méchants, du bien contre le mal, avec saint Jack terrassant le dragon.

Or, le «dragon» reste impavide. On ne déstabilise pas Jacqueline Gourault comme cela. Inconnue du grand public il y a neuf mois, militante centriste de toujours, professeur d'histoire-géographie dans un établissement privé, fille de marchand de bestiaux et épouse de boucher en gros, cette solide fille de la campagne, modeste maire (CDS) de La Chaussée-Saint-Victor, a déjà réussi la moitié de son pari : contester la suprématie de Jack Lang, que l'on disait intouchable, écorner sa réputation et le traîner avec succès devant le Conseil constitutionnel.

Elle entend bien, demain, l'emporter. Elle rend coup pour coup. *«Il ne peut pas concevoir que la loi commune puisse s'appliquer à son exceptionnel personnage. Il a perdu le sens de la réalité démocratique. Sait-il bien, cet homme-là, la limite entre le bien et le mal?»*, lance-t-elle par exemple à l'adresse de son adversaire principal. *«Jack Lang a anesthésié le débat politique avec ses discours consensuels*, ajoute-t-elle. *C'est habile, mais on sait bien que tout ça, ce sont des salades.»*

Bien sûr, Mme Gourault ne bénéficie plus de la vague du printemps dernier, qui avait balayé la gauche, mais elle «bétonne» ses positions ; obtient, au grand dam de la candidate des Verts (Nicole Combredet), le soutien de Génération Ecologie ; rencontre Edouard Balladur ; change de suppléant et fait désormais équipe avec Jacques Chauvin, responsable du RPR au niveau départemental et ancien adjoint de Pierre Sudreau quand celui-ci était maire de Blois. Bref, elle resserre les rangs de la majorité et obtient que Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, vienne lui apporter son soutien et dénoncer la candidature dissidente de Jean-Luc Ferré, qui a quitté le mouvement néogaulliste et ne tarit pas de griefs contre la candidate de la majorité.

GÉRARD COURTOIS



Alpes-de-Haute-Provence : le rendez-vous d'Oraison

DIGNE

de notre envoyé spécial

Ils sont presque tous venus. Il ne fallait pas rater le marché hebdomadaire d'Oraison. A quelques jours du premier tour, fixé au dimanche 30 janvier, cinq des sept candidats ont déambulé, sourire aux lèvres et main avenante, entre l'ail rose, les herbes odorantes, les parts de pissaladière, les fleurs artificielles et les batteries de casseroles. Ils étaient là pour des petites emplettes de voix auprès des électeurs.

Les plus acharnés des candidats sont allés ainsi faire la «retape» dans les cent deux communes de cette première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, où une élection législative partielle est rendue nécessaire par l'invalidation de Pierre Rinaldi, maire de Digne et président (RPR) du conseil général, qui aura siégé moins d'un an à l'Assemblée nationale.

Au lieu de créer une association de financement pour sa campagne des élections législatives de mars 1993, M. Rinaldi s'était contenté de modifier l'objet statutaire de l'association montée pour les élections régionales de mars 1992. Elle avait également servi pour les dépenses engagées lors de la campagne de ratification du traité de Maastricht, à laquelle M. Rinaldi s'opposait, au mois de septembre suivant. *«Les gens pensent qu'on est les rois des c... parce qu'on n'a pas lu le texte de la loi»*, concède Gilbert Risso, conseiller général (RPR). Plus formel dans son appréciation, le Conseil constitutionnel ne pouvait que faire une application automatique de la loi : démission d'office du député et inéligibilité pour un an.

Division socialiste

Suppléant de M. Rinaldi, l'an dernier, Francis Galizi (UDF-CDS) est, cette fois-ci, en première ligne pour récupérer des voix «rinaldistes», qui, à la marge, pourraient lui faire défaut. Ni lui ni son mentor invalidé et déçu, qui l'accompagne comme son ombre, ne s'étendent trop longuement sur la *«péripétie regrettable»* qu'est l'invalidation. Les électeurs baignent dans une insondable circonspection. L'explication de texte, pour autant, n'est pas laissée en friche. François Massot, l'ancien député (PS) battu en mars dernier, se charge d'éclairer les Bas-Alpins sur les tenants et les aboutissants de l'affaire. *«M. Rinaldi n'a pas laissé une trace impérissable à l'Assemblée nationale, mais il laissera son nom dans les facs de droit par l'arrêt Rinaldi»*, se félicite ce fils de famille radicale-socialiste, qui n'entend pas lâcher sa proie à deux mois des élections cantonales, où le président du conseil général sera en lice pour le renouvellement de son mandat.

Comme de juste, MM. Galizi et Massot sont donc à Oraison. Le premier en a profité pour serrer la main de son concurrent écologiste et faire la causette avec Antoine Waechter, venu soutenir le candidat des Verts, Pierre-Alain Cambefort. Au scrutin précédent, ce dernier (12,17 % des suffrages) avait vu son score grignoté par un «défenseur des animaux» (2,55 %), qui, cette fois, n'est pas en piste. Le second n'a pas croisé sa rivale socialiste de la Gauche républicaine, Catherine Weirich, qui est pourtant sur les lieux. Il y a quelques mois encore, ils militaient tous deux au Parti socialiste, mais une crise interne a provoqué la rupture, au sein de la fédération départementale, entre les partisans de Jean-Louis Bianco, ancien ministre de Pierre Bérégovoy, et ceux d'André Bellon, ancien député (PS) du cru... et directeur de campagne de Mme Weirich.

Ce règlement de comptes à l'intérieur de la famille socialiste n'arrangera pas les affaires de M. Massot, qui, l'an dernier, était déjà devancé de 16 points par son rival de droite (37,94 % contre 21,88 %) au premier tour. En revanche, cette opposition ne peut que rasséréner Gérard Paul, le candidat communiste arrivé en quatrième position la fois précédente (12,54 %) et qui, selon ses camarades, se verrait bien représenter la gauche au second tour. *«C'est un peu Perrette et le pot au lait»*, pense, confiant, M. Massot.

Pour réussir dans son entreprise, M. Paul mise non seulement sur la division socialiste, mais, aussi, sur la concurrence à l'intérieur de l'extrême droite, dont le candidat unique s'était classé troisième (12,89 %) en 1993. Cette fois-ci, Bernard Falque de Bézaure a troqué sa casaque du Front national contre celle de l'Alliance populaire. Il a emmené sa suppléante et une partie des cadres de la fédération. Lui aussi, il est à Oraison. Silencieux, il a attendu la fin du marché pour déposer son tract : *«GATT, non à la capitulation!»* sur les pare-brise. «Falque», comme l'appellent ses camarades, bénéficie d'une impressionnante campagne d'affichage radicale et sauvage, inversement proportionnelle au nettoyage dont elle fait l'objet. Ainsi à Digne, sous les yeux de Pierre Gassendi, savant et philosophe du dix-septième siècle, la *«pègre immigrée»* est fermement invitée à un *«départ immédiat»*.

A l'évidence, l'Alliance populaire, qui cherche à s'implanter dans le département à la faveur d'une crise locale du parti lepéniste, met la gomme pour entamer le capital du Front national, dont l'enseigne est défendue par Mireille d'Ornano, candidate dans la seconde circonscription en mars 1993, conseiller régional et conseiller municipal de Grenoble. Le fait d'être la marraine du fils de Bruno Mégret, délégué général du Front national, ne la protégera probablement pas des foudres que lancent contre elle ses anciens amis. A moins d'une semaine du congrès de son mouvement, elle prend un risque en affirmant que cette partielle est, pour lui, *«un véritable test national»*.

OLIVIER BIFFAUD

Présentant un bilan chiffré

Le PS réclame une politique de relance vigoureuse

Présentant, jeudi 27 janvier, un bilan détaillé et chiffré des dix premiers mois de la politique économique du gouvernement, Jean-Paul Huchon et Pierre Moscovici, membres du secrétariat national du PS, ont réclamé un changement radical de l'orientation suivie par Edouard Balladur, qui n'est, selon eux, *«qu'illusion, tromperie et poudre aux yeux»*.

«Le gouvernement Balladur mène une politique de restriction, alors qu'il faudrait une politique de relance, a dénoncé M. Moscovici. *Ce n'est pas de l'extérieur que viendra le salut. C'est du côté d'une relance vigoureuse, non seulement intérieure mais, aussi, au plan européen, qu'on pourra attendre un mieux.»* M. Huchon a critiqué *«l'obsession de la privatisation»* chez M. Balladur et *«le ciblage social extrêmement précis de la balance entre les cadeaux et les sacrifices»* au détriment des ménages.

L'indépendance de la justice

Le Conseil constitutionnel valide la nouvelle organisation de la magistrature

La mise en œuvre de la réforme constitutionnelle, approuvée en juillet dernier, est pratiquement achevée. Après la désignation des membres de la nouvelle Cour de justice de la République, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) va pouvoir être mis en place dans sa nouvelle composition. En effet, le Conseil constitutionnel, jeudi 27 janvier, a jugé conforme à la Constitution la loi organique le permettant (*le Monde* du 9 septembre et du 27 novembre 1993). Il n'a rien trouvé à redire à ce texte, qui accroît les pouvoirs du CSM de façon à mieux garantir l'indépendance de la justice. Il a porté la même appréciation sur la loi organique qui, en tirant les conséquences, modifie le statut de la magistrature.

Un seul point de ce second texte a véritablement retenu son attention. Les sénateurs, soutenus par le gouvernement – mais, dans un premier temps, contre l'avis des députés – avaient tenu à ce que le jury, qui classe les élèves à la sortie de l'Ecole supérieure de la magistrature, fasse une *«recommandation sur les fonctions»* que le nouvel auditeur de justice *«lui paraît le mieux à même d'exercer lors de sa nomination à son premier poste»*. Le Conseil constitutionnel a tenu à préciser que cette *«recommandation»* ne saurait *«lier le Conseil supérieur de la magistrature, à qui il appartient d'émettre, en toute indépendance, un avis sur les nominations des auditeurs de justice»*, et cela en vertu du nouveau texte de la Constitution, qui précise que, pour les magistrats du siège, le ministre de la justice doit suivre l'avis du CSM.

Pour autant cette intervention du CSM dans la procédure de nomination peut annuler les effets du rang de classement des auditeurs de justice, qui leur permettait, jusqu'alors, de choisir, dans l'ordre de celui-ci, leur première affectation sur la liste des postes disponibles. Le Conseil constitutionnel observe donc qu'il faut concilier des principes qui peuvent s'opposer : celui de *«l'indépendance de l'autorité judiciaire»*, dont le CSM est garant ; celui d'*«égalité»*, posé par la déclaration des droits de l'homme de 1789, dont l'existence d'un rang de classement est une garantie.

Les gardiens de la Constitution indiquent que la procédure que mettra en œuvre le ministère de la justice pour tenir compte des avis du CSM devra respecter ces deux principes. Ils ajoutent que, dans cette tâche d'affectation, le CSM exerce une *«compétence administrative»*, ce qui veut dire qu'il sera possible à un auditeur de faire appel de sa décision devant le Conseil d'Etat.

THIERRY BRÉHIER

Une décision du tribunal administratif de la Guadeloupe

Mme Michaux-Chevry n'avait pas le droit de licencier le directeur des services financiers du conseil régional

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Le tribunal administratif de Basse-Terre (Guadeloupe) a annulé, mardi 25 janvier, pour excès de pouvoir, la décision de Lucette Michaux-Chevry, président du conseil régional de la Guadeloupe, de licencier, en juin dernier, le directeur des affaires financières et budgétaires du conseil régional, David Janky. Mme Michaux-Chevry avait reproché à ce dernier d'avoir commis une faute professionnelle grave en communiquant à la Chambre régionale des comptes, comme la loi l'y contraignait pourtant, des documents budgétaires de la région.

Sur le fond, le tribunal administratif observe que M. Janky, qui a toujours affirmé avoir agi sur instructions d'un vice-président du conseil régional, *«était tenu, comme il l'a fait, de communiquer»* au magistrat rapporteur de la chambre les documents qui lui étaient demandés.

Le licenciement du directeur des affaires financières et budgétaires de la région avait été précédé, un mois plus tôt, d'un avis de la Chambre régionale des comptes qui avait estimé, contrairement à ce que Mme Michaux-Chevry en espérait, que le déficit du budget régional s'était accru de 723 millions de francs – héritage de l'ancienne majorité PS-PC de la région jusqu'en 1992 – à 800 millions de francs. La présidente du conseil régional, qui est aussi ministre déléguée à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, avait, alors, sèchement pris à partie les magistrats de la Chambre régionale des comptes.

EDDY NEDELJKOVIC

ANTILLES-GUYANE : la grève générale a été inégalement suivie. – La première grève générale déclenchée simultanément, mardi 25 janvier, dans les Antilles françaises et en Guyane, pour protester contre la politique du gouvernement de M. Balladur a été inégalement suivie dans les trois départements. En Guyane, la grève a été suivie par 60 % à 100 % des salariés du secteur public, et largement dans le secteur privé. En Guadeloupe, la grève semble avoir été largement suivie dans le secteur public et plus relativement dans le privé. En Martinique, le pourcentage de grévistes dans les administrations oscillait entre 20 % et 30 %, l'éducation nationale étant davantage touchée.

La réunion du vingt-huitième congrès à Saint-Ouen

Le PCF exprime ses «regrets» aux «communistes sincères» qu'il a exclus de ses rangs

Au troisième jour de leur congrès, les délégués du Parti communiste ont approuvé, jeudi 27 janvier, les projets de «manifeste» et de programme. Il y a eu 36 voix contre et 22 abstentions, pour un total de 1 581 délégués, sur le premier texte, présenté par Robert Hue. Il a manqué 31 voix (2 contre et 29 abstentions) lors de l'adoption du programme, soumis aux congressistes par André Lajoinie. Le manifeste exprime les regrets du PCF aux «communistes sincères» qu'il a combattus et qu'il invite à «prendre ou reprendre leur place» dans ses rangs.

Que sont devenus les «refondateurs»? Ils vieillissent. Depuis décembre 1990, date du dernier congrès, ils ont pris trois années de plus. La moyenne d'âge des délégués aussi. Selon le rapport de la commission des mandats, elle est, en effet, de quarante-deux ans, au lieu de trente-neuf ans au vingt-septième congrès.

A l'analyse des résultats des premiers votes, il apparaît, surtout, que les amis de Charles Fiterman et de Guy Hermier ont été proprement laminés. Sur les trente-six voix qui se sont portées contre le manifeste, Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais et principal «porte-parole» des partisans du maintien du centralisme démocratique, en revendique vingt-sept. Il en reste donc neuf pour les refondateurs, soit 0,57 % des délégués.

A aucun moment, dans la discussion du manifeste, il ne s'est trouvé plus de 5 % d'opposants. Le projet de texte, a précisé le rapporteur, Robert Hue, avait déjà été adopté par 90,4 % des voix à l'échelon des conférences fédérales. Pour autant, de réelles divergences sont apparues, de même que quelques vieux réflexes.

Fin du privilège de la «classe ouvrière»

Une déléguée, appuyée ensuite par Francis Wurtz, le responsable de la section de politique extérieure du comité central, est ainsi intervenue pour regretter que la Russie figure, au même titre que l'Amérique latine et l'Asie, parmi les régions du monde où les enfants des rues subissent *«toutes les formes d'oppression, y compris la prostitution»*... Le Parti communiste a cependant entendu la leçon de l'effondrement du système soviétique. *«Il ne suffit pas d'abolir le capitalisme pour le dépasser»*, affirme le manifeste. Autre évolution : au grand regret des communistes du Pas-de-Calais, la classe ouvrière n'est plus la référence obligée. *«Nous vivons dans une société où la classe ouvrière, qui demeure au cœur des contradictions du système, s'est transformée, diversifiée, élargie, et où près de 90 % de la population active sont salariés* (...), constate le texte. *Libérer la société de la domination de la classe capitaliste n'implique donc pas de privilégier les intérêts d'une classe particulière.»*

Un long débat s'est aussi engagé sur *«l'autonomie et l'indépendance des syndicats, notamment de la CGT»*. Sous le prétexte de donner satisfaction à ceux des responsables fédéraux – Alain Obadia, Gérard Alezard – qui souhaitent rompre le lien avec la direction du parti, la rédaction du texte fait un sort particulier à la CGT. *«Pourquoi les communistes s'interdiraient-ils de citer la CGT?»*, a prudemment répondu Robert Hue, sans céder aux arguments des syndicalistes. La proposition de Philippe Herzog d'organiser *«une conférence nationale de tous les communistes, avec ou sans carte»*, s'est heurtée à une même fin de non-recevoir.

Le président de séance, Jean-Claude Gayssot, n'a pas donné suite à la demande de vote explicite d'un délégué. Le rapporteur, M. Hue, a simplement rappelé ce qui, à la fin du manifeste, lui paraît être une critique suffisante des pratiques du passé. La conception héritée du centralisme démocratique a conduit à *«confondre unité et uniformité et, donc, à considérer comme des adversaires potentiels, à combattre, à mettre à l'écart des communistes sincères qui n'étaient pas d'accord»*. Poursuivant sa lecture du texte, Robert Hue a affirmé : *«Le Parti communiste, ses militants le regrettent et ne veulent plus que de tels faits se reproduisent.* (...) *Au vingt-huitième congrès, le Parti communiste appelle tous ceux qui* [en] *ont été membres ou qui se considèrent communistes de cœur à prendre ou reprendre leur place au sein du PCF.»*

A la veille du départ de Georges Marchais et des plus anciens membres du bureau politique, la dénonciation des erreurs du passé ne pouvait guère être plus précise.

JEAN-LOUIS SAUX

Quatre départs du bureau politique

Inopinément, Georges Marchais a obtenu un franc succès, jeudi 27 janvier, à la reprise de la séance de l'après-midi du congrès du PCF, en faisant approuver par acclamations la levée du huis clos prévu, samedi, lors du rapport de la commission des candidatures par Alain Bocquet. Peu auparavant, lors d'une rencontre avec la presse, le secrétaire général du PCF avait d'abord soutenu, *mordicus*, que cette procédure avait toujours existé lors des précédents congrès.

Puis, bien vite, grâce à la mémoire et sur les conseils de Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, M. Marchais a compris qu'il risquait de jeter la suspicion, inutilement, sur l'élection du prochain comité «national», lui-même chargé de désigner son propre successeur.

«Je viens d'apprendre qu'il y aurait un huis clos, samedi», a affirmé M. Marchais devant les congressistes, après avoir recouvré toute sa mémoire. Il a même expliqué que c'était au vingt-cinquième congrès, en 1985, que *«pour la première fois, s'était posé le problème de faire accéder aux postes de direction du parti des camarades qui avaient des désaccords avec notre politique»*. *«C'est la raison pour laquelle avait été décidé le huis clos. Et depuis, ça a continué»*, a expliqué le secrétaire général.

Grâce à la presse, donc, le Parti communiste gagnera un peu de transparence. Pourtant, la traditionnelle rencontre de Georges Marchais avec les journalistes avait bien mal commencé. *«Je ne réponds pas aux questions provocatrices»*, s'était exclamé le député du Val-de-Marne, en réponse à une première interrogation. On venait de lui demander si son successeur serait *«un clone»*. M. Marchais avait compris *«un clown»* ...

Une nouvelle fois, il s'est contenté de rappeler les qualités nécessaires, selon lui, d'un secrétaire «national» : créativité, respect de la démocratie, esprit d'équipe et modestie (*le Monde* du 27 janvier). Il a indiqué que, lui-même, il n'était pas devenu le *«premier dirigeant»* du parti *«par ambition»*. *«Je me souviens,* a-t-il raconté, *en 1947, j'étais tourneur et responsable syndical. Un ouvrier communiste voulait me faire adhérer. Je lui répondais : «Non, je n'adhérerai pas à ton parti, parce que si j'y mets le doigt, j'y passerai le bras.»*

Evoquant les commentaires publiés dans la presse, Georges Marchais a jugé *«complètement erronée»* la thèse selon laquelle les délégués au congrès auraient été, une nouvelle fois, filtrés. De même, il est *«faux»*, selon lui, de prétendre que le prochain secrétaire national sera *«dépendant de Marchais»*. *«Les membres du nouveau comité national donneront leur opinion, je donnerai la mienne»*, a-t-il assuré. Il a souhaité, comme lors du précédent congrès, que la minorité soit représentée au comité central, mais pas forcément *«au même niveau»* (1).

Au cours de cette rencontre, il s'est confirmé qu'outre Georges Marchais et Charles Fiterman, deux autres anciens du bureau politique, entrés en 1964, Roland Leroy et Henri Krasucki quitteront cette instance. Le premier serait remplacé, à la direction de *l'Humanité*, par son adjoint actuel, Pierre Zarka.

J.-L. S.

(1) Le comité central sortant compte sept refondateurs. Deux d'entre eux, Charles Fiterman et le philosophe Lucien Sève, sont sur le départ. Dans les négociations en cours à la commission des candidatures, il semblerait que la direction fasse opposition à la réélection d'un troisième, Jean-Michel Catala.

La fin de la session extraordinaire du Parlement

Le projet de loi réprimant la contrefaçon est définitivement adopté

La session extraordinaire du Parlement s'est achevée, jeudi 27 janvier, avec l'adoption définitive de trois projets de loi relatifs à l'Union européenne : le droit de vote et d'éligibilité en France des ressortissants de l'Union européenne au Parlement européen, l'augmentation du nombre de députés au Parlement européen et l'autorisation de ratification de la convention de Dublin sur le droit d'asile. Le Parlement a également adopté le projet de loi relatif à la contrefaçon et à la propriété intellectuelle, le projet de loi sur l'entreprise individuelle et un texte portant diverses dispositions d'ordre agricole.

L'Assemblée nationale a définitivement voté – et à l'unanimité des présents, – jeudi 27 janvier, le projet de loi *«relatif à la répression de la contrefaçon»*. Invités par le rapporteur de la commission des lois, Raoul Béteille (RPR) à approuver un texte à *«l'urgence»* et *«la nécessité unanimement reconnues»*, les députés ont adopté un texte conforme à celui voté, le 24 janvier, par le Sénat en première lecture (*le Monde* du 26 janvier). Promis en juillet aux professionnels du textile et de l'habillement, le projet de loi présenté par le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications, et du commerce extérieur, Gérard Longuet, visait, pour l'essentiel, à renforcer la répression et les sanctions d'un *«véritable fléau pour l'économie mondiale»*, selon l'expression de Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise), fléau en expansion, évalué à 5 % du commerce mondial (600 milliards de francs) et toléré par une soixantaine de pays contrefacteurs.

Dans son examen en première lecture, l'Assemblée nationale avait approuvé l'extension des pouvoirs de saisie par les officiers de police judiciaire des produits contrefaits (de marques, comme de dessins et modèles). Les députés avaient aussi adopté un amendement d'origine gouvernementale créant un dépôt simplifié – et nettement moins coûteux – pour les dessins et modèles. Le Sénat avait, ensuite, sensiblement alourdi le montant des amendes – les portant de 500 000 francs à 1 million de francs – susceptibles de frapper les diverses formes de contrefaçon. Il avait décidé aussi de priver les contrefacteurs des droits d'élection et d'éligibilité pour les tribunaux de commerce, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métier et les conseils de prud'homme. Le texte définitivement adopté reprend l'ensemble de ses dispositions.

Jeudi encore, et toujours à l'unanimité, l'Assemblée a adopté une proposition de résolution demandant au gouvernement d'appuyer une proposition de règlement de la Commission européenne qui interdit l'exportation et le transit de contrefaçons. Les députés ont toutefois réclamé, malgré les réserves de Jean-Claude Bateux (PS, Seine-Maritime), la suppression de l'actuelle «franchise» autorisant les particuliers – les touristes, notamment – à rapporter dans leurs bagages et pour leur usage, quelques produits contrefaits...

• **Droit de vote des ressortissants européens.** – Le texte adopté définitivement par le Parlement précise, comme l'avait souhaité l'Assemblée nationale, la définition de la résidence, nécessaire à l'exercice du droit de vote et à l'éligibilité des ressortissants européens au Parlement européen. Ces ressortissants communautaires peuvent bénéficier de ces droits s'ils ont en France leur *«domicile réel ou si leur résidence y a un caractère continu»* (*le Monde* du 21 janvier).

• **Augmentation du nombre de députés au Parlement européen.** – Ce texte autorise la ratification de l'accord sur l'augmentation du nombre de députés européens, qui passe de cinq cent dix-huit à cinq cent soixante-sept (*le Monde* du 26 janvier).

• **Convention de Dublin.** – Dans la prolongation des accords de Schengen, ce texte autorise la ratification de la convention relative à la détermination de l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile, présenté dans l'un des Etats membres de la communauté européenne (*le Monde* du 27 janvier).

• **Initiative et entreprise individuelle.** – Le Sénat et l'Assemblée sont parvenus à un accord sur ce projet, qui simplifie les procédures administratives et renforce les incitations fiscales en faveur des entreprises individuelles. Alain Madelin, ministre des entreprises, a refusé une disposition introduite par les députés, qui prévoyait qu'en matière d'envoi de documents administratifs par les entreprises le cachet de la poste faisait foi. M. Madelin a souhaité limiter cette innovation aux seules déclarations, et non aux paiements. Il a indiqué que *«si le cachet de la poste devait faire foi de la date du paiement des impôts et des cotisations sociales, il s'ensuivrait, pour le Trésor public et pour les organismes sociaux, un décalage de trésorerie de deux ou trois jours, soit 20 milliards de francs environ»* (*le Monde* daté 16-17 janvier).

• **Diverses dispositions d'ordre agricole.** – Députés et sénateurs avaient saisi l'occasion du débat sur ce texte, comportant notamment des mesures d'allègement des charges d'exploitation des agriculteurs, pour tenter de modifier certaines dispositions de la loi Evin relative au tabac et à l'alcool. Le gouvernement n'avait pas cédé à leur pression, mais il avait dû accepter la création d'un groupe de travail sur l'application des mesures restreignant la publicité pour l'alcool (*le Monde* du 20 janvier).

• **Tunnel sous la Manche.** – Ce texte autorise la prolongation, jusqu'au 29 juillet 2052, de la durée de la concession de la liaison transManche.

• **Polynésie française.** – Ce texte, consacré au développement économique, social et culturel de la Polynésie française, a pour objectif de préparer l'archipel polynésien à l'«après-Mururoa» (*le Monde* du 15 janvier).

P.-A. G., G. P. et P. R.-D.

RECTIFICATIF. – Dans l'article de Pierre Drouin sur le dernier livre de Jacques Attali (*le Monde* du 28 janvier, page 2), une erreur s'est glissée dans une citation de Philippe Séguin, qui avait dit : *«L'Est est notre nouvelle frontière»* et non : notre seule frontière.

هكذا من الأصل

PRIVATISATION

Quand une action permet à votre épargne de se valoriser de 22 % en moyenne chaque année, est-ce que vous vous demandez si c'est un bon placement ?

115 356
100 621
98 881
69 038
30 500
10/1986

Quand la première valeur française vous propose de devenir actionnaire, est-ce que vous hésitez ?

Si en octobre 1986, lors de la privatisation partielle, vous aviez acheté 100 actions Elf, votre investissement de 30.500 francs vous permettrait aujourd'hui de disposer d'un capital de 115.356 francs (dividendes réinvestis), soit une progression de près de 280 % en 7 ans.

Alors quand Elf, première entreprise industrielle française et premier distributeur de dividendes de la Bourse de Paris, vous propose de devenir actionnaire, est-ce que vous hésitez ?

Pour toute information sur la Société et sur l'opération : **appelez le 05 20 1994. Appel gratuit.**
(anciens salariés : adressez-vous à votre établissement d'origine ou au 05 20 03 03. Appel gratuit)

Des mandats d'achat d'actions sont d'ores et déjà disponibles auprès de votre banque, du Trésor Public, des Caisses d'Epargne et de La Poste. Il est précisé qu'ils sont révocables à tout moment jusqu'à la fin du quatrième jour de Bourse de l'Offre Publique de Vente. Un document de référence enregistré par la COB (R93-003) et une Note d'Opération Préliminaire visée par la COB (94-037) sont disponibles auprès des intermédiaires financiers et d'Elf. Une Note d'Opération Définitive sera disponible le jour de l'ouverture de l'Offre Publique de Vente dans les mêmes lieux.

10 % des actions mises en vente sur le marché seront réservés aux salariés et anciens salariés d'Elf à des conditions préférentielles.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après la décision de la chambre d'accusation de Rennes

Le juge Van Ruymbeke peut poursuivre ses investigations sur le financement du Parti républicain

En ordonnant, jeudi 27 janvier, la comparution prochaine du trésorier national du PR, Jean-Pierre Thomas, devant le juge Renaud Van Ruymbeke, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a donné son feu vert au magistrat pour poursuivre ses investigations sur les comptes du Parti Républicain.

Le juge Van Ruymbeke, qui recherche la trace d'une commission versée par la société Pont-à-Mousson à l'intermédiaire René Trager, et que ce dernier affirme avoir remise à un ancien élu nantais du PR, avait été contraint, en novembre dernier, de mettre son enquête entre parenthèses à la suite du refus de témoigner opposé par le trésorier du PR, sur les conseils de sa direction (*le Monde* daté 19-20 décembre 1993). Celle-ci, qui estimait que le magistrat outrepassait les limites de son mandat en s'intéressant aux diverses sources et méthodes de financement du parti, en avaient appelé au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie.

Le parquet général a estimé, jeudi, que Jean-Pierre Thomas *« aurait dû répondre à cette convocation »*. Dans son réquisitoire, le parquet s'interrogeait même sur l'opportunité d'une mise en examen du trésorier du PR. La Chambre d'accusation a estimé qu'il n'y avait pas lieu de trancher cette question avant l'audition, et qu'il était prématuré de dire, à cette étape de l'instruction, si les faits incriminés sont couverts par la loi d'amnistie du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques.

L'audition de M. Thomas, qui avait été entendu une première fois par le juge Van Ruymbeke, le 27 octobre dernier, doit avoir lieu mercredi 2 février. Le juge, qui cherche à savoir si le PR a bénéficié d'une partie du versement opéré par Pont-à-Mousson, questionnera vraisemblablement le trésorier du PR sur l'origine et la destination des nombreux financements repérés par ses enquêteurs sur les divers comptes du parti dont il a la signature. Il est question d'une trentaine de millions de francs, dont une partie postérieure à la loi d'amnistie de janvier 1990.

Le magistrat devrait également demander à M. Thomas des éclaircissements sur le fonctionnement du Groupement des régies réunies (GRR), une régie publicitaire du PR gérée par le trésorier et chargée de la vente de publicité aux entreprises. Le GRR, qui semble avoir été au PR ce que le bureau d'études Urba était au PS – une pompe à finances occulte – était domicilié au siège du parti républicain. C'est sur ces questions que le PR avait, de toute évidence, voulu éviter d'avoir à répondre lorsqu'elle avait ordonné à M. Thomas de ne pas se rendre à la convocation du juge.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Le procès d'Omar Raddad devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Miss Marple, les gendarmes et le chevron de bois

Les jurés des Alpes-Maritimes ont entendu jeudi 27 janvier une première série d'expertises, et les témoignages relatifs à la vérification de l'emploi du temps d'Omar Raddad le jour du meurtre de Ghislaine Marchal.

NICE

de notre envoyé spécial

Francine Pascal est une charmante octogénaire que le hasard a jetée dans une aventure pour y jouer le rôle d'un de ces personnages chers à Agatha Christie. C'est la voisine de Mme Marchal, qu'elle qualifie successivement au cours de sa déposition d'*« un peu secrète », « assez secrète »*, et même *« secrète »* tout court, en précisant : *« Elle n'aimait pas qu'on se mêle de ses affaires. »* Mais après le meurtre, Mme Pascal est apparue aux yeux de la justice comme une émule de Miss Marple, menant avec sa famille, des avocats et des journalistes, une enquête parallèle pour innocenter le jardinier.

Une attitude que les gendarmes détestent et qui lui a valu d'être sèchement placée en garde à vue pendant quelques heures avec sa fille et son gendre. Et quand le président lui rapporte qu'elle a dit un jour : *« Ils sont partis sur une mauvaise piste. C'est une histoire plus importante, côté Suisse et côté argent »*, elle apprend à l'audience qu'elle figure parmi plusieurs personnes ayant été placées sur écoutes téléphoniques. Certes, *« une grosse voiture »* immatriculée en Suisse a été vue à proximité de la villa de Mme Marchal le jour du meurtre, mais rien dans le dossier judiciaire ne permet d'en tirer des conclusions.

Il y a aussi cet étrange coup de téléphone que Mme Pascal a reçu le soir du crime. Sur un ton *« très sec »* une voix anonyme lui a dit : *« Il en a fait de belles, votre jardinier. Elle l'a écrit avec son sang. »* Or, à cet instant, personne, en dehors des enquêteurs ne connaissait les circonstances du meurtre. Mais Mme Pascal n'a pas averti tout de suite les gendarmes et ce témoignage trop tardif s'en trouve affaibli. Aussi, pour l'accusation, Omar Raddad reste-t-il le seul meurtrier pour trois raisons principales. La première, c'est qu'il a été désigné par l'inscription *« OMAR M'A TUER »*. La deuxième, examinée ces derniers jours, c'est que le jeu et ses difficultés financières suggèrent un mobile « possible ». Enfin, la troisième, plus discutable dans la mesure où il n'a pas à prouver son innocence, c'est qu'il n'a pas d'alibi. L'heure du crime a été située entre 11 heures et 13 h 30 le 23 juin, et Omar Raddad affirme avoir quitté son travail chez Mme Pascal à midi pour se rendre chez lui après avoir acheté une baguette de pain. Or les employées de la boulangerie, qui ont vendu ce dimanche matin cinq cents baguettes, ne se souviennent pas de ce client. Une cliente, qui est le témoin ayant observé la voiture suisse, n'a pas vu Omar bien qu'elle soit restée longtemps dans la boutique.

Dans la cour de son immeuble, un voisin était bien à l'endroit où Omar le place dans sa déposition à cette heure-là, mais ce voisin ne l'a pas vu. Un couple de voisins ne l'a pas vu entrer dans l'immeuble, mais l'homme est plus circonspect que son épouse en précisant, quand on veut lui faire dire qu'Omar n'est pas rentré chez lui : *« On ne l'a pas vu, ça, d'accord. Qu'il ne soit pas venu, on n'en sait rien ! »*

La rigueur des scientifiques n'apporte pas plus de lumières à la cour. Les recherches d'ADN comportant l'empreinte génétique de la victime n'ont rien donné, que ce soit sur les vêtements d'Omar Raddad ou sur les prélèvements réalisés sous ses ongles. Des traces de sédiments identiques à ceux existants dans le sol de la cave ont été trouvées sur ses chaussures, mais l'expert souligne que l'on ne peut rien déduire d'une quantité aussi faible.

M. Alain Donche, chef du département des empreintes digitales à l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie, annonce qu'il n'a pas trouvé d'empreintes sur le sac à main de Mme Marchal. Il est vrai qu'il l'a reçu *« cinq mois après, sous scellé ouvert »*. Et ce spécialiste explique que, si le cuir est une matière où la révélation des empreintes est problématique, elle est cependant possible si l'objet a été préservé de l'humidité, de la chaleur et de la lumière. Interrogé par les avocats, il explique aussi, après avoir examiné la pièce à conviction, qu'il était moins difficile de trouver des empreintes sur le chevron de bois ensanglanté que le meurtrier a manifestement utilisé pour frapper Mme Marchal. La même recherche était possible sur différentes surfaces de la cave. Cela n'a pas été fait.

MAURICE PEYROT

La cour d'appel de Metz reporte sa décision

La colère de l'« irradié de Forbach »

La cour d'appel de Metz (Moselle), qui devait rendre son arrêt, jeudi 27 janvier, dans l'affaire des « irradiés de Forbach », a décidé de reporter son délibéré au 17 février. Cette annonce a provoqué une réaction extrêmement vive de Daniel Leroy, le plus atteint des trois salariés de la société Electron Beam Service (EBS) gravement irradiés en août 1991 par un accélérateur de particules. Le jeune homme, brûlé à 60 % sur tout le corps, s'est avancé vers les magistrats en les invectivant. Il a été rapidement conduit hors de la salle par les deux autres victimes, Giovanni Nespola et Jean-Marc Bies, aidés des avocats.

L'an dernier, le tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle) avait reconnu les trois dirigeants d'EBS coupables de blessures involontaires (*le Monde* des 21, 23 et 24 avril 1993). Patrick Muller, directeur, avait été condamné à douze mois de prison dont six avec sursis, Philippe Magnen, PDG, à un an avec sursis, et Michel Roche, conseiller technique, à six mois avec sursis. Les trois hommes s'étaient vu infliger, en outre, 20 000 francs d'amende. Lors du procès en appel, le 10 décembre 1993, l'avocat général avait demandé la confirmation des peines, estimant que cette affaire avait révélé de la part des accusés *« une somme considérable d'incompétences, d'insuffisances et d'indifférence »*.

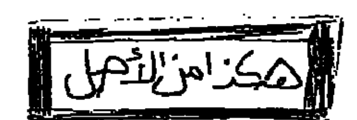
EN BREF

TOXICOMANIE : M. Pasqua annonce un débat parlementaire à l'automne. – Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a annoncé, jeudi 27 janvier lors de l'émission « Envoyé spécial » sur France 2, que la commission de réflexion sur les problèmes de drogues, présidée par le professeur Roger Henrion (*le Monde* daté 26-27 décembre 1993), remettra ses conclusions *« avant l'été, au mois de juin »*. Le Parlement *« sera amené à traiter de ce problème à l'automne »*, a ajouté M. Pasqua, qui a rappelé son opposition à toute dépénalisation de l'usage des substances stupéfiantes et souhaité que *« l'on considère que le trafic de drogue est un crime contre l'humanité »*.

JUGE MICHEL : Charles Altiéri condamné à la réclusion à perpétuité. – Reconnu coupable de l'assassinat du juge Pierre Michel, tué par balles, le 21 octobre 1981, à Marseille, Charles Altiéri a été condamné, jeudi 27 janvier, à la réclusion criminelle à perpétuité, avec une peine incompressible de dix-huit ans, par les assises des Bouches-du-Rhône (*le Monde* daté 23-24 janvier). Avec la condamnation d'Altiéri, tous les commanditaires et exécutants de l'assassinat du juge Michel ont désormais été jugés et condamnés (à la réclusion à perpétuité), à l'exception d'Homère Filippi, soixante-trois ans, l'un des commanditaires présumés, qui est officiellement en fuite.

SIDA : Polémique à propos des règlements des HLM de Paris. – Yves Laffoucrière, directeur de l'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC, ex-office d'HLM) a annoncé, vendredi 28 janvier, qu'il faisait retirer des halls des immeubles dont il a la gestion le texte du règlement intérieur qui y était affiché. Ce règlement, réécrit en 1988, indique, comme le révélait *L'Humanité* du 28 janvier, que les locataires doivent *« porter à la connaissance du gardien les cas de maladies contagieuses ou infectieuses »*. Cette disposition a été ressentie comme une mesure d'exclusion par un locataire, hémophile de dix-neuf ans, qui est atteint du sida.

TENNIS : les Internationaux d'Australie. – La finale messieurs des Internationaux de tennis d'Australie opposera l'Américain Pete Sampras, n° 1 mondial, à son compatriote Todd Martin, tête de série n° 9. En demi-finale, Pete Sampras a facilement dominé l'Américain Jim Courier (n° 3) en trois sets, 6-3, 6-4, 6-4, vendredi 28 janvier à Melbourne. Todd Martin a battu le Suédois Stefan Edberg (n° 4) en quatre sets, 3-6, 7-6 (9-7), 7-6 (9-7), 7-6 (7-4). – *(AFP.)*



MÉDECINE

Le gouvernement n'a pas encore décidé l'indemnisation des victimes d'hépatite C post-transfusionnelle

Contrairement à ce qui a pu être dit au terme de la manifestation organisée, mercredi 26 janvier devant le ministère de la santé, par plusieurs associations de victimes d'infections virales post-transfusionnelles (*le Monde* du 28 janvier), le gouvernement n'a encore pris aucune décision en ce qui concerne l'indemnisation des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C (1). Selon Henri Paul, directeur de cabinet du ministre délégué à la santé, qui avait reçu une délégation d'une douzaine de personnes, *«la réflexion gouvernementale se poursuit, mais aucun arbitrage n'a encore été rendu. Il en est de même pour ce qui est d'un projet de loi sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique»*. Il précise, d'autre part, que des instructions seront données pour régler les éventuels dysfonctionnements pouvant exister dans la prise en charge des soins des personnes victimes d'hépatite C post-transfusionnelle.

(1) Les victimes de contamination *post-transfusionnelle par le virus du sida* peuvent actuellement être indemnisées (le plus souvent entre 1 et 2 millions de francs), et ce quelle que soit la date de la contamination.

FAITS DIVERS

L'effondrement de la dalle d'un hypermarché

Les experts remettront avant un mois leurs conclusions sur les causes de la catastrophe de Nice

NICE

de notre correspondant

Après une journée et deux nuits de recherches ininterrompues sous la dalle effondrée de l'hypermarché Casino à Nice, les sauveteurs sont exténués mais soulagés. Toutes ces dernières heures, les conducteurs de pelleteuses ont déployé des trésors d'adresse pour déplacer avec délicatesse des tonnes de gravats. Une machine aux puissantes mâchoires d'acier a broyé des blocs de béton. Les pompiers se sont glissés dans toutes les grottes qui apparaissaient au fur et à mesure que les engins rongeaient la chape. A 3 h 30, dans la nuit de jeudi 27 janvier à vendredi, ils ont atteint une zone qu'ils n'avaient pas encore sondée convenablement.

Pour eux, c'est la fin de l'angoisse. Ils estiment qu'il n'y a plus personne sous le béton. Les sauveteurs craignaient de découvrir dans les décombres deux personnes supplémentaires dont on était sans nouvelles (*le Monde* du 28 janvier). Mais elles ont été retrouvées saines et sauves. Les cent cinquante clients qui se trouvaient dans le magasin au moment de l'accident ont eu le temps de sortir ou de se rapprocher de l'extérieur dès que les premiers craquements se sont fait entendre. Le bilan de la catastrophe est donc désormais de deux morts et quatre-vingt-dix-sept blessés.

Tandis que les recherches continuaient jeudi, l'enquête a commencé très rapidement. Tous les policiers de l'antenne niçoise de la police judiciaire sont mobilisés. Ils ont déjà interrogé les victimes, les ouvriers qui travaillaient à l'arrière du magasin et le directeur des travaux. Vendredi, ils devaient entendre les employés de Casino.

Conjonction de facteurs

La justice veut dégager les responsabilités à tous les niveaux. Pour le procureur de la République, Paul-Louis Aumeras, il y a une conjonction de facteurs : l'état du terrain, la résistance de la dalle qui supportait un jardin gorgé d'eau, le vieillissement de la structure qui date de 1962 et, bien entendu, les travaux d'agrandissement dont il faudra déterminer la nature exacte. Des échantillons de béton ont été prélevés pour juger de sa qualité et détecter, le cas échéant, un défaut de construction. Un collège d'experts, comprenant un géologue et un spécialiste en génie civil et fondations, rendra un rapport d'ici un mois.

Un membre de la commission municipale de sécurité, M. Foury, qui avait donné son accord pour les travaux, a estimé que le magasin n'aurait jamais dû rester ouvert. Georges Plassat, directeur général du groupe Casino, a répliqué : *« Ces travaux n'entraînaient aucune modification de la structure principale du bâtiment. »* Le PDG du groupe, Antoine Guichard, est arrivé jeudi matin à Nice. Il a souhaité la transparence totale dans la recherche des causes : *« Nous dirons tout et nous assumerons l'ensemble de nos responsabilités. »*

JEAN VERDIER

Le viol d'un lycéen dans la Manche

Omerta normande

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

de notre envoyé spécial

« L'affaire ? Quelle affaire ? » Dans les allées et les cours parcourues par un vent piquant, des groupes d'adolescents aux joues rougies par un crachin tenace tiennent des conciliabules dont s'échappent des bouffées de ricanements et de chuchotis mêlés. Un antique tracteur vert bouteille est posé là, devant le vaste bâtiment de béton rehaussé d'un granit qui trahit la proximité de la Bretagne. C'est l'enseigne du lycée Claude-Lehec de Saint-Hilaire-du-Harcouët, dans le sud de la Manche. Cinq cents élèves, dont trois cent cinquante internes, y apprennent les métiers du machinisme agricole, mais aussi des véhicules industriels et du BTP. De l'affaire qui a mené un de leurs camarades en prison, jamais ils n'ont entendu parler, affirment-ils.

Seul à seul, certains pourtant se font plus loquaces. Un interne avoue qu'il a été question, dans les dortoirs, d'une histoire de viol. *« Je savais que « le Plumé », c'est comme ça qu'on l'appelle, avait eu des problèmes,* raconte-t-il. *Mais c'était l'année dernière. C'est aussi « le Plumé » qui s'était fait passer la bite au parfum pendant le bizutage, à la rentrée d'octobre. »* Les bizuteurs eux-mêmes le lui ont raconté pendant la colle qui a précédé leur exclusion temporaire, puis définitive. Mais quand les gendarmes sont venus arrêter un élève, le 20 janvier dernier, il n'a pas fait pas le rapprochement avec les mésaventures du « Plumé ».

Le lendemain, le procureur de la République de Coutances, Yves Le Du, au cours d'une conférence de presse, a donné la clé de cette interpellation. Le lycéen âgé de seize ans est mis en examen pour « viol et attentats à la pudeur sur mineur de quinze ans » à l'encontre de l'un de ses camarades, et placé sous contrôle judiciaire. S'il est reconnu coupable par le tribunal pour enfants, il risque une peine de dix ans de réclusion. L'instruction est confiée au juge Richard Foltzer. Le procureur déroule ensuite le film d'une surprenante affaire de mœurs dont l'une – un bizutage qui aurait mal tourné – sert de révélateur à l'autre, plus ancienne et plus sordide encore.

Sans en informer les parents

Les faits, tels que le procureur les présente, remontent à décembre 1992. Un adolescent aurait alors violé et contraint l'un de ses camarades à une fellation dans une salle de bains de l'internat. Les sévices auraient continué les mois suivants jusqu'à ce que la direction soit alertée. Le proviseur, Claude Clément, aurait limité la sanction à un avertissement, sans en informer les parents. A la rentrée 1993, son successeur, Christian Togna, conformément aux textes en vigueur, bannit tout bizutage. Durant le mois d'octobre, un élève se plaint pourtant d'avoir été menacé lors d'une soirée « sauvage » dont une des quatre victimes se trouve être l'élève déjà tourmenté l'année précédente.

Le 22 octobre, l'inspecteur d'académie est prévenu du bizutage par le proviseur. Les cinq auteurs sont exclus deux jours du lycée. Dans l'intervalle, « le Plumé » se confie à l'équipe médico-sociale de l'établissement, qui, début novembre, informe l'inspecteur d'académie de l'affaire du viol de 1992. Mais il faut attendre le 6 janvier 1994 pour que le parquet de Coutances soit saisi. L'enquête de la brigade de recherches de Coutances aboutira à l'arrestation du violeur présumé qui, lui, n'a pas participé au bizutage.

Le procureur Le Du met alors indirectement en cause les personnels pédagogiques du lycée, ainsi que le maire de Saint-Hilaire : l'instruction devra montrer, indique-t-il après la mise en examen du lycéen, *« s'il y a eu des infractions commises par ceux qui étaient au courant et qui étaient tenus de dénoncer les faits »*. C'est du moins ce que rapporte la presse locale, qui précise que d'autres mises en examen, notamment celles des auteurs du bizutage, définitivement exclus du lycée le 10 janvier 1994, seraient imminentes. Dès lors, le huis clos scolaire vole en éclats et une seule question s'impose : *a-t-on tenté d'étouffer l'affaire ?*

Quelques maladresses ont tôt fait d'alimenter les soupçons. L'inspecteur d'académie, Jean-Pierre Sollier, reconnaît que *« les personnels de l'éducation nationale ne sont pas des spécialistes du Code pénal »* et ajoute que *« parfois ils ont de mauvaises appréciations »*. Après ce demi-aveu, le rectorat sonne le repli, impose un silence total à ses troupes et se limite, le 24 janvier, à un communiqué laconique : *« La justice étant saisie, et s'agissant de mineurs, chacun comprendra que le silence s'impose. »*

Difficultés de recrutement

Un message auquel se rallie le procureur, pourtant fort disert il y a quelques jours encore. Sollicité le 25 janvier, il n'a pas souhaité apporter de précisions à la chronologie qu'il avait présentée, qui comporte pourtant quelques lacunes. Peut-être est-il allé trop vite en besogne en s'appuyant sur les accusations d'un adolescent qui, souligne-t-il lui-même, souffre de troubles de la personnalité. Le maire de Saint-Hilaire, Michel Ganné, qui, également mis en cause, dément farouchement avoir été au courant du viol avant le 14 janvier 1994, fait une autre hypothèse. Il laisse entendre que le Parquet désire faire un exemple, à la suite d'une réunion d'information houleuse du procureur Le Du avec des chefs d'établissement de la Manche, le 15 novembre 1993. Les proviseurs avaient été surpris de la virulence des critiques du magistrat leur reprochant un manque de coopération avec la justice.

De son côté, par son mutisme, l'administration du lycée prête le flanc aux rumeurs. Depuis quelque temps, l'établissement connaît des difficultés de recrutement : *les efforts des enseignants* n'ont pu empêcher la suppression d'une quinzaine de postes l'an dernier. La révélation d'une *affaire de mœurs ne risquait-elle* pas d'accroître encore les difficultés du lycée, qui aurait choisi l'omerta pour se protéger ? *Les enseignants se disent « atterrés et indignés »* par un tel procès, dans un communiqué diffusé par l'intersyndicale *du lycée le 25 janvier. Se décidant* à briser partiellement le devoir de réserve auquel ils s'étaient engagés auprès de leur hiérarchie, ils nient avoir eu *« la volonté de passer sous silence des informations puisqu'aucun enseignant n'était au courant des faits cités »* et mettent en avant *« la bonne réputation »* du lycée. L'instruction en cours devra montrer si celle-ci n'était pas usurpée.

HERVÉ MORIN

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 janvier 1994 :

DES DÉCRETS

– Nº 94-73 à 94-78 du 25 janvier 1994 portant statuts particuliers des personnels infirmiers et médico-techniques de la fonction publique hospitalière.

Et au *Journal officiel* du 28 janvier 1994 :

DES DÉCRETS

– Nº 94-80 du 18 janvier 1994 portant publication du traité sur l'Union européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992 ;

– Nº 94-86 du 26 janvier 1994 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des établissements et installations recevant du public, *modifiant* et complétant le code de la construction et de l'habitation et le code de l'urbanisme.

■ GROUPES DE TRAVAIL. – Edouard Balladur a présidé, jeudi 27 janvier, une table ronde sur «l'avenir du système éducatif», à laquelle participaient huit confédérations syndicales, les deux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public et deux lycéens membres du conseil supérieur de l'éducation (*le Monde* du 28 janvier). Le premier ministre a annoncé la création de quatre groupes de travail animés par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou qui rendra ses conclusions *«dans un délai de quelques mois»*.

■ MESURES D'URGENCE. – Pour répondre aux revendications des syndicats qui réclament un collectif budgétaire pour la prochaine rentrée, François Bayrou a été chargé d'examiner, d'ici à la fin du mois de février, *«si des mesures d'urgence ponctuelles sont nécessaires pour la rentrée 1994»*.

■ L'APRÈS-16 JANVIER DE LA GAUCHE. – La mobilisation laïque a permis, dans de nombreux départements, les retrouvailles de la gauche syndicale, associative et politique, mais cette dernière ne bénéficie pas pour autant d'un changement de climat en sa faveur. Dans les Côtes-d'Armor, les socialistes se sentent tenus à la discrétion, pour parer au soupçon de *«récupération»* qui les vise. En Haute-Garonne, la défense de l'école publique apparaît, avec le recul, comme plus *«culturelle»* que partisane.

La table ronde sur l'avenir du système éducatif

Le premier ministre n'exclut pas de prendre des mesures d'urgence pour la prochaine rentrée scolaire

L'affaire a été rondement menée. En deux petites heures, le premier ministre, Edouard Balladur, a écouté les onze interventions des «partenaires» de son ministre de l'éducation nationale, François Bayrou – syndicats, parents d'élèves et lycéens –, apaisé les esprits en ne fermant aucune porte et apporté, sans rien promettre, une première conclusion à une négociation commencée il y a dix jours et qui risque de durer au moins jusqu'au printemps.

Un *«grand débat de société sur l'école»* est lancé, a assuré Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement et ministre du budget, à l'issue de la réunion. Un débat soutenu silencieusement par près du quart des ministres d'Edouard Balladur, présents à la table ronde, et qui est explicitement présenté comme la réponse du gouvernement à la manifestation du 16 janvier dernier pour la défense de l'école publique.

Donnant-donnant

L'opération est-elle réussie ? François Bayrou, à l'issue de la table ronde, a qualifié celle-ci de *«très utile»* et il s'est félicité qu'aucun *«problème de fond»* n'ait été esquivé. *«Nous avons étudié la seule question importante*, jurait-il sur le perron de Matignon : *comment améliorer les choses pour que l'intérêt des élèves soit mieux pris en compte.»* Et Nicolas Sarkozy insistait sur *«le bon climat et les bonnes conditions»* de ce débat *«que le premier ministre avait voulu serein»*.

Les représentants des grandes fédérations syndicales ont pourtant surtout rappelé au premier ministre qu'ils attendaient *«un engagement financier clair»*, selon les termes de Guy Le Néouannic, le patron de la FEN – mesures d'urgence et loi de programmation sur cinq ans. *«Il est de bon ton, ces derniers jours, d'opposer le quantitatif au qualitatif. Quelle crédibilité aurait une négociation*, a interrogé, pour la FSU, Michel Deschamps, *qui déboucherait sur une nouvelle dégradation du fonctionnement de l'école.»*

Mais en sortant de l'hôtel Matignon, les représentants syndicaux semblaient plutôt satisfaits. La FEN, la FSU et le SGEN-CFDT prenaient acte du fait que le premier ministre n'excluait pas le recours à un collectif budgétaire pour dégager des mesures d'urgence pour la rentrée 1994 . Donnant-donnant, leur a visiblement répondu le premier ministre. *«Les uns et les autres auront des engagements à prendre»*, a insisté à plusieurs reprises, citant Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy. Autrement dit : il y aura sans doute des mesures financières pour l'enseignement public, peut-être même des mesures d'urgence mais, comme l'a précisé François Bayrou, *«dans les contraintes budgétaires qui s'imposent»* et sous certaines conditions.

Quatre groupes de travail

Les thèmes retenus pour les quatre groupes de travail qui vont être mis sur pied par le ministre de l'éducation nationale indiquent bien que le gouvernement refuse de limiter le débat *«aux revendications catégorielles immédiates»* et de se laisser entraîner dans la surenchère. A travers leurs intitulés – missions et contenus, école et société, vie dans les établissements et métiers de l'enseignement –, ils balaient tout le champ des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'école et sur lesquels des lignes de fracture fortes risquent d'apparaître entre les syndicats et le gouvernement.

Il faudra bien par exemple, dans le groupe de travail sur le *«métier»*, évoquer les problèmes de formation, de carrière et d'avancement des enseignants, sur lesquels François Bayrou a des idées qui ne cadrent pas du tout avec celles des syndicats – la question des postes à profil, par exemple, devrait revenir rapidement dans le débat. Il faudra aussi décider du sort de la réforme des collèges lorqu'on parlera des *«missions et des contenus de l'école»*. Or, sur ce thème comme sur beaucoup d'autres, les syndicats, à commencer par le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré-FSU), sont très loin de partager les hypothèses de travail sur lesquelles se penche en ce moment le cabinet de François Bayrou.

«Les thèmes proposés correspondent aux exigences et aux préoccupations qui sont les nôtres», s'est pourtant contenté de déclarer Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, sans présager de la suite des débats. Pour l'instant, les organisations syndicales sont surtout soucieuses de maintenir la pression sur le quantitatif : mesures d'urgence pour la rentrée et loi de programmation dont le premier ministre n'a pas totalement écarté l'éventualité.

Pour les mesures d'urgence, elles disposent d'un délai d'un mois qu'elles comptent bien mettre à profit. *«Nous allons tout faire*, a déclaré le patron de la FSU, *pour que les familles et les enseignants fassent remonter les besoins et nous aident à obtenir ces moyens supplémentaires.»* Quant à Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, elle a promis de *«ne pas lâcher le ministre tant que ne sera pas acquis l'abandon de la totalité des suppressions de postes prévues à la rentrée»*.

CHRISTINE GARIN

Soumis au Conseil supérieur de l'éducation le 3 février

Un nouveau calendrier scolaire est préparé pour 1994-1995

Dans le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 20 janvier (dont la formule vient d'être remaniée), Guy Bourgeois, directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale, donne le détail de la réforme du calendrier scolaire pour l'année 1994-1995, dont François Bayrou avait annoncé les grandes lignes au cours de «L'heure de vérité», le 9 janvier (*le Monde* du 11 janvier).

Un projet d'arrêté fixant les dates de vacances pour l'année scolaire 1994-1995 sera soumis pour avis, au prochain Conseil supérieur de l'éducation (CSE), le 3 février.

La coïncidence des dates des vacances scolaires avec celle d[e] la prochaine élection présidentielle (prévue pendant le[s] vacances de printemps) est [à] l'origine de ce projet de réaménagement du calendrier. Mai[s] François Bayrou profite de l'occasion pour faire rebondir l[e] débat sur l'organisation du troisième trimestre scolaire, perturbé par les examens.

Le ministre devrait donc proposer que les vacances d'hive[r] et celle de printemps soien[t] légèrement avancées. La rentrée scolaire 1994 serait reculée d[e] trois jours (le 8 au lieu du [5] septembre), les vacances d[e] Toussaint, *«que beaucoup d[e] familles jugent trop longues»*, selon Guy Bourgeois, seraien[t] raccourcies dans la même proportion.

«Intense concertation»

Pour la réorganisation d[u] troisième trimestre, le ministère précise ses *«hypothèses d[e] travail»*. Première proposition [:] dissocier la date officielle d[e] fin des cours dans le primair[e] et dans le secondaire. Les écoliers seraient en vacances l[e] 1er juillet 1995 tandis que le[s] élèves des collèges et des lycées qui ne passent pas d'examen seraient libérés autour du 25 juin.

L'objectif, dans le secondaire, est de permettre aux enseignants de se consacrer entièrement, pendant la dernière semaine de juin, aux examens écrits – le baccalauréat notamment – et aux conseils d[e] classe. Les oraux du bac auraient toujours lieu en juillet, précise Guy Bourgeois, *«de même que les procédures d'appel pour les familles qui n'accepteraient pas les décisions des conseils de classe»*.

En réalité, les commissions d'appel se tiennent actuellement avant la sortie des classes, puisque chaque proposition d'orientation ou de redoublement doit être suivie d'une entrevue de la famille et de l'élève avec le chef d'établissement qui tranche en dernier ressort. A charge éventuellement pour la famille de décider, dans un délai de trois jours, si elle fait ou non appel de la décision.

Dans l'éventualité où les procédures d'appel auraient lieu, pour les classes de seconde notamment où les redoublements sont nombreux, une fois les élèves partis en vacances, il n'est pas sûr que cette forme de «dialogue obligatoire» entre chefs d'établissement et parents instauré par la loi d'orientation résisterait très longtemps. Même si Guy Bourgeois n'en fait pas état, la tentation existe de simplifier, voire de supprimer l'actuel système d'appel. E[t] sur ce point, le SNES comme l[a] Société des agrégés, qui poussent depuis longtemps dans c[e] sens, ne font pas mystère qu'il[s] ne s'y opposeraient pas.

«L'intense concertation qu[i] s'ouvre» sur le calendrier scolaire, selon les propos de Gu[y] Bourgeois, et qui devrait aboutir dans un délai de trois mois, pose bien des questions de fon[d] sur les procédures d'orientation et d'affectation des élèves. L[e] cabinet de François Bayrou n[e] cache pas qu'elles seront inscrites au menu des négociations en cours avec les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves.

Ch. G.

La gauche et le mouvement de défense de l'école laïque

Les socialistes des Côtes-d'Armor ne sont pas des «récupérateurs»

SAINT-BRIEUC

de notre envoyée spéciale

Le 16 janvier, ils marchaient en héros sur les pavés de Paris. On leur avait offert la place d'honneur, en tête du cortège, celle des résistants de la première heure, celle des «plus concernés que les autres», que l'on regarde avec respect du trottoir d'en face. Après cette journée de gloire, ils ont plié les banderoles, rangé leur folklore pour Parisiens et découpé les photos de leur triomphe dans le journal local. Et après? A quoi ça ressemble, un lendemain de «manif» en Bretagne?

Pour le triomphe, la bravade, l'insolence victorieuse, circulez, il n'y a rien à voir. Dans les Côtes-d'Armor, les manifestants d'hier sont un peu comme les anciens combattants de 14-18. Ils ont déjà payé plus que leur part à la guerre scolaire, ils sont encore les premiers à se lever pour défendre la laïcité dès qu'elle leur semble menacée, mais ils rentrent au pays profondément pacifistes, avec l'espoir que cette bataille-là sera bien la «der'des der'». Parce qu'ici plus qu'ailleurs, *«il faut bien vivre ensemble»*. L'école Sainte-Marie avec l'école Balzac, Saint-Joseph ou le Sacré-Cœur avec Berthelot, le collège Saint-Pierre avec Jean-Macé et Saint-Charles avec Rabelais.

Robert Rault, directeur d'école primaire publique à Loudéac, qui a largement contribué à l'organisation de la manifestation du 16 janvier dans sa ville, le résume d'une phrase : *«On reste vigilant, on est prêt à repartir, mais on ne fait surtout pas de triomphalisme.»* Lorsque l'on a le sentiment, partagé par la majorité de ceux qui, dans le département, se sont mobilisés contre la réforme de la loi Falloux, que l'on vient d'échapper de si près à une nouvelle guerre scolaire, on ne prend pas le risque d'en relancer une autre en criant victoire trop fort.

Surtout, on se méfie comme de la peste des résistants de la dernière heure, de tous ceux qui, hier, ont déçu par leur silence ou leur passivité et qui, aujourd'hui, pourraient être tentés de s'approprier une part des médailles du combattant. Premiers visés par cette défiance, les «politiques», dont on prononce le nom avec une vague répugnance. A les voir, à les entendre, ces «politiques» ne paraissent pourtant pas très menaçants. C'est à qui fera assaut de plus de modestie, de plus d'humilité.

«La manifestation laïque a été un mouvement très large, très divers. Toute formation qui voudrait se l'approprier commettrait une erreur grossière. Nous ne sommes que partie prenante de ce mouvement», avance prudemment Félix Leyzour, sénateur communiste et vice-président du conseil général des Côtes-d'Armor. *«C'est le peuple de gauche qui a manifesté sur des valeurs de gauche, mais cela ne suffit pas à laver toutes les taches de dix ans de pouvoir»*, observe un autre vice-président du conseil général, Pierre-Yvon Trémel, ancien député socialiste, battu aux élections législatives du printemps dernier. *«La gauche existe, elle était bien là le 16 janvier, mais elle ne nous est pas revenue pour autant»*, constate Michel Brémont, premier secrétaire fédéral du PS dans le département.

Le réveil des «taupes»

«C'est vrai que la crainte de la récupération a été exprimée tellement fortement que nous osons à peine parler», confie, avec ironie, Charles Josselin, député socialiste et président de l'assemblée départementale. L'enjeu est pourtant de taille dans un département où, à deux mois des élections cantonales, la majorité socialiste et communiste du conseil général est menacée.

Des cinq députés PS de la précédente législature, il n'en reste qu'un aujourd'hui. La remobilisation du «peuple de gauche», qui s'est manifestée à l'occasion de la loi Falloux, serait donc bien utile si elle se prolongeait jusqu'en mars, voire jusqu'aux élections municipales de 1995. S'ils ne se font guère d'illusions sur leur pouvoir de séduction, les élus socialistes des Côtes-d'Armor conviennent toutefois que le débat sur l'école a clarifié les choses. *«La loi Falloux est venue rappeler qu'il existe un vrai enjeu politique au plan départemental et communal. Que, sur des problèmes tels que l'école, il n'est pas indifférent d'avoir une municipalité ou un conseil général de gauche ou de droite»*, estime Charles Josselin. *«Falloux» est une balise, un repère précis à un moment où, en l'absence d'échéance politique nationale, la droite et la gauche ont du mal à se distinguer»*, ajoute en écho Pierre-Yvon Trémel.

De là à se montrer offensif, à aller puiser – ou repêcher – dans le vivier des cinq ou six mille manifestants costarmoricains les militants ou les compagnons de route de demain, il y a un pas que nul n'ose officiellement franchir. Tous conviennent, pourtant, avoir revu, à l'occasion de la manifestation, nombre d'anciens sympathisants du PS ou du PCF, qui avaient déserté les réunions publiques ou les cercles militants, ces dernières années, et qui semblent à nouveau disponibles.

Les amicales laïques, qui ont joué un rôle essentiel dans la mobilisation, se sont soudain souvenues que leur appellation avait un sens. *«Cela faisait longtemps que l'organisation des classes de neige, des matches de hand-ball ou des tournois de ping-pong l'avait emporté sur les débats idéologiques»*, souligne M. Trémel. *«Elles se sont senties menacées dans leurs convictions et elles n'ont plus eu peur, soudainement, de les défendre»*, ajoute-t-il.

Forte de trois cent cinquante associations et de plus de vingt mille adhérents dans les Côtes-d'Armor, la Fédération des œuvres laïques (FOL) est, elle aussi, *«sortie de sa léthargie»*, constate sa secrétaire générale, Maryse Paraire. Transformée en quartier général pour la préparation de la manifestation du 16 janvier, la grande demeure bourgeoise qui abrite la fédération, en face de la gare de Saint-Brieuc, a vu confluer dans ses bureaux *«des gens qui ne se parlaient plus et n'avaient pas travaillé ensemble depuis des années»*. *«On a grandi, on a mûri dans cette affaire*, assure Mme Paraire. *Certaines susceptibilités ont été mises sous l'éteignoir. Cela aussi peut avoir des conséquences politiques.»*

«Falloux» devrait nous donner l'occasion idéale pour «réveiller nos taupes», comme on dit dans les romans d'espionnage, confie un élu PS. *Le problème, c'est que ce n'est pas nous qui les avions cachées. Elles s'étaient endormies toutes seules.»* Si, en plus, elles se lèvent de mauvaise humeur...

PASCALE ROBERT-DIARD

Haute-Garonne : que faire d'une mobilisation «culturelle» ?

TOULOUSE

de notre correspondant

Rien ! Calme plat sur toute la ligne ! Chacun est revenu de la «manif» et s'en est retourné à ses préoccupations presque comme si de rien n'était. C'est tout juste si l'on annonce une réunion du CDAL (Comité départemental d'action laïque) pour faire le point financier après l'élan militant du 16 janvier. C'est une curieuse situation qui voit, en Haute-Garonne comme ailleurs, une kyrielle d'organisations, syndicats, partis politiques de gauche et associations faire front commun, parvenir à mobiliser entre cinq mille et huit mille personnes pour «monter à Paris», puis reprendre sagement leur place sans triomphalisme aucun, sans même tenter de donner une suite au mouvement.

Certes, chacun se félicite du «beau succès». Du côté de la FEN, on pavoise, sans chercher, pour autant, à s'attribuer tous les mérites : *«On n'avait pas vu pareille mobilisation depuis 1968. Sur d'autres thèmes, on avait eu, jusqu'ici, un mal de chien à réunir quatre cents à cinq cents personnes.»*

Les valeurs de la République

C'est à croire que l'école est un thème mobilisateur dans ce département, puisque, le 17 décembre 1993, la défense du service public de l'éducation avait déjà mis près de dix mille manifestants dans les rues de Toulouse. *«La mobilisation a été très bonne*, ajoute-t-on rue Lejeune, siège de la Fédération du PS, *bien que nous ayons eu des problèmes de logistique.» «Nous voulions louer trois Airbus; nous n'avons pas pu, mais on les aurait remplis»*, affirme Régis Léonard, président du Comité départemental d'action laïque.

«Ça n'a pas l'air d'embrayer», confie, pourtant, un vieux baroudeur de l'éducation nationale. Une étude réalisée avant le 16 janvier sur le moral des cadres locaux du PS témoigne d'un certain désarroi. Depuis, les militants socialistes ont repris confiance, mais, aujourd'hui encore, dans une fédération socialiste qui revendique quatre mille deux cents adhérents, on préfère travailler dans la discrétion, *«avec humilité»*, dit même un membre du Mouvement des jeunes socialistes. *«Résigné, pour l'instant, sur l'économique et le social, le peuple de gauche a envie de se retrouver sur des valeurs fortes»*, explique Bertrand Auban, premier secrétaire fédéral.

Les initiatives locales de rassemblement de la gauche sont rares. Lionel Jospin, ancien ministre de l'éducation nationale, qui siège au conseil général de Haute-Garonne et prépare avec le sérieux qu'on lui connaît les «assises de la transformation sociale», préfère, semble-t-il, les démarches individuelles aux appels solennels. On sollicite beaucoup les réseaux en ce moment. Les rencontres se font en petits comités, le bouche à oreille est prudent, qui permet d'échanger à pas comptés et rompt – ce qui doit en déconcerter plus d'un «ancien» – avec les logiques d'appareil.

«Passé le saint, passée la fête», glousse un facétieux. *«On recommence à discuter»*, assure pourtant un pragmatique. *«On entrevoit peut-être les moyens de faire à nouveau de la politique»*, hasarde un responsable municipal.

Sans vouloir l'admettre expressément, chacun sent bien que la manifestation du 16 n'avait pas été le succès des quatre-vingt-deux organisations signataires de l'appel, mais bien celui d'un simple réflexe, qui dépassait les discours des partis. *«La mobilisation n'était pas politique; elle est culturelle; elle s'est faite sur les valeurs républicaines, sur la laïcité»*, assure un membre du CDAL; *«pas contre le privé, mais pour l'école de la République»*, précise l'ancien communiste Claude Llabres, conseiller municipal de Toulouse, qui connaît même des *«laïcards impénitents déçus»*.

«Cette manifestation est politiquement irrécupérable», ajoute un enseignant de science politique. Rares sont, en effet, ceux qui veulent lire l'événement avec des lunettes politiques. *«Je ne sais pas si cela a servi la gauche, mais je sais que ça ne sert pas la droite»*, commente pourtant M. Léonard. La droite locale, consciente de la popularité du thème de la laïcité, s'est bien gardée de prendre part au débat. Les ténors de l'UDF et du RPR – Dominique Baudis, maire de Toulouse, en tête – n'ont pas cherché à voler au secours du gouvernement.

GÉRARD VALLÈS

Le Prix d'Amérique à l'hippodrome de Vincennes

Le temple du trot a fait peau neuve

La plus prestigieuse épreuve de trot, le Prix d'Amérique, doit être disputée, dimanche 30 janvier, sur l'hippodrome de Vincennes. A cette occasion, les spectateurs vont découvrir des installations profondément remodelées. Les organisateurs de l'épreuve espèrent que ces aménagements séduiront un nouveau public à un moment où la baisse de fréquentation provoque la fermeture de l'hippodrome de Maisons-Laffitte est prévu.

En plein marasme du monde des courses, alors que la fermeture prochaine de l'hippodrome de *Maisons-Laffitte est annoncée*, le champ de courses de Vincennes vient de connaître d'importants travaux. Achevés à la fin de l'année 1993, ils doivent, espèrent ses responsables, relancer une activité en perte de vitesse. La mort programmée de Maisons-Laffitte a révélé la crise profonde du galop français. Le trot auquel Vincennes est entièrement dévolu s'en sort un peu mieux, mais la désaffection du public est là aussi bien réelle.

Cet hippodrome a ainsi subi une baisse de fréquentation de 15 % en 1993, accompagnée d'une chute des paris de même ampleur. Malgré ces signes inquiétants, Vincennes reste le plus populaire des neuf champs de courses parisiens, le plus actif aussi, avec ses 148 réunions par an. Les promoteurs du trot tentent aussi de se rassurer en évoquant la longévité des chevaux, un facteur de fidélisation du public qui prend goût à suivre ces champions à l'image des mythiques *Bellino II*, *Idéal du Gazeau* et *Ourasi*.

« Sortez en ville », proclame l'un des slogans de la campagne publicitaire, qui vante les mérites de l'hippodrome rénové. *« Nous voulons attirer une nouvelle clientèle vers les courses, en privilégiant la qualité de l'accueil »*, explique Jacques Chartier, directeur technique des courses de la Société du cheval français, qui gère l'activité du trot. *« L'idée est de faire admettre qu'on peut aller aux courses comme on va au spectacle, en couple, en famille ou avec ses amis. Une réunion en nocturne peut constituer un excellent avant-goût. »*

Loin d'une image traditionnelle du turfiste solitaire, les promoteurs souhaitent améliorer le confort des spectateurs. Pour cela la surface de tribunes couvertes a été étendue. Installés au chaud quelle que soit la saison, les spectateurs bénéficient d'une visibilité parfaite derrière d'immenses baies vitrées. Six restaurants, dont un nouveau suplombant ces tribunes, offrent un large éventail de prestations.

Une piste redessinée

Autre innovation : la création de salons-courses. Six petites salles équipées de bars et d'écrans vidéo permettant de suivre les courses en direct. Protégés de la rumeur des tribunes, les parieurs peuvent y échafauder leurs plans. Le très sélect Club Uranie a également été réaménagé. Le nombre de loges, louées 20 000 francs à l'année, a été multiplié par deux.

Changement de décor au rez-de-chaussée de l'édifice, occupé par les salles de paris et leurs alignements de guichets. La plus petite des deux a été rénovée et redécorée, mais le « grand hall » reste pour l'instant inchangé : murs grisâtres, sol jonché de milliers de tickets usagés et atmosphère enfumée. Concentrés sur la lecture de journaux spécialisés, dans une ambiance studieuse, les parieurs parlent peu. Mégot rivé aux lèvres, un turfiste lève tout juste les yeux de sa feuille de pronostics : *« Les salons-courses, c'est bien beau, mais il faudrait surtout plus de guichets pour éviter de faire la queue. »* Le reproche est fréquent chez les joueurs qui font leur choix dans les dernières minutes avant la course.

A l'extérieur, l'hippodrome a également été repensé pour améliorer la qualité du spectacle. La piste (1 975 m dans sa version longue) a été entièrement redessinée avec des virages relevés qui offrent une meilleure visibilité. Face aux tribunes, un nouvel écran géant de 118 m² permet de suivre la course au cœur du peloton, de jauger la forme d'un cheval, de prévoir la défaillance d'un autre.

« Le 5, vous allez voir, il va tout donner avant le dernier virage », s'exclame Renaud, une vingtaine d'années, à l'adresse de ses copains Eric et Fred, respectivement étudiant en DESS de comptabilité, professeur d'éducation physique et demandeur d'emploi. Ces trois aficionados viennent à Vincennes deux ou trois fois par semaine et dépensent parfois 2 000 francs chacun en une seule après-midi.

La rénovation de l'hippodrome? *« Parfait, superbe, de très belles pistes »*, précise Renaud, qui suggère toutefois d'organiser plus d'animations sur l'univers du cheval. *« Moi, de toute façon, je ne pense qu'à une chose : décrocher le gros lot ! »*, avoue l'un de ses comparses. Moins de deux mois après l'inauguration des nouvelles installations, les responsables de l'hippodrome s'abstiennent de tirer un bilan chiffré de la fréquentation. Jacques Chartier, de la Société du cheval français, pense que le sauvetage des courses passe par une réforme en profondeur du système des paris. *« Il faut d'abord aller chercher la clientèle là où elle se trouve »*, affirme Jacques Chartier, en préconisant l'extension du réseau PMU dans les centres commerciaux. Il ajoute : *« Il y a actuellement 7 000 points de vente. Il faudrait atteindre le chiffre de 20 000. »*

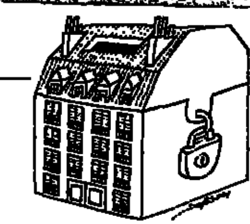
Les responsables du trot critiquent également l'implantation des Points-Courses, ces cafés aux couleurs du PMU où l'on peut parier et suivre les chevaux sur des écrans de télévision. La trentaine de Points-Courses existant en région parisienne inciterait les turfistes à déserter les hippodromes. *« Comparées aux produits de pur hasard de la Française des jeux*, conclut Jacques Chartier, *les courses font figure de jeu intelligent. Mais leur côté spécialisé rebute les novices. Il faut revenir à des formules plus simples. »*

LAURENT DOULSAN

Chantilly restera en activité

L'hippodrome de Chantilly, dans l'Oise, sur lequel planaient des menaces de fermeture (*le Monde* du 21 janvier), continuera à accueillir des courses, a décidé, jeudi 27 janvier, le comité de la Société d'encouragement et des steeple-chases de France (SESCF). Les membres du comité ont décidé de maintenir en activité, à travers une société d'économie mixte, ce champ de courses inauguré en 1834. La fermeture de Chantilly s'inscrivait dans un plan d'économies signé en décembre 1992 entre les pouvoirs publics et le monde des courses. Jean-François Mancel (RPR), président du conseil général de l'Oise, a qualifié de *« grande victoire »* la décision de revenir sur la menace de fermeture de Chantilly.

L'élection législative partielle à Paris



Les sœurs ennemies de l'écologie

Militer pour l'écologie dans ce coin de Paris, vendre du vert dans tant de gris, constitue *un véritable sacerdoce*. Cette dix-neuvième circonscription ne manque certes pas de grands combats, tel celui ne semblant jamais vouloir finir contre l'élargissement de la rue de Flandre, mais l'écologie reste encore souvent un luxe pour une population confrontée à des problèmes plus immédiats et vitaux : immigration, chômage, sécurité, drogue, prostitution.

« Il y a quelques années, c'était pour nous tout nouveau tout beau. Aujourd'hui on sent que les gens veulent être écoutés et qu'ils ont bien d'autres soucis en tête », admet Bernadette Léonard-Deligny. La cinquantaine, visage rieur, cette employée de banque n'en est *pas à son premier engagement* pour la cause des Verts dans cette circonscription où elle réside. Municipales de 1989, régionales de 1992, mais toujours la même difficulté de se faire connaître. *A fortiori* dans cette campagne, où se bousculent une douzaine d'autres candidats, et qui se résume généralement, depuis le début, à un face-à-face entre le PS et le couple Pierre-Bloch.

C'eût été en tout cas un peu plus commode si, comme en mars 1993, les croisés parisiens de l'écologie avaient su se ranger sous une seule bannière. Depuis les élections européennes de 1989, le score écologiste navigue ici dans les *eaux des 10 % qu'avait réussi* à préserver, il y a dix mois, le candidat unique étiqueté Génération Ecologie. Les Verts n'ont cette fois pas accepté de reconduire l'accord, considérant que Brice Lalonde et ses amis flirtent beaucoup trop avec le balladurisme ambiant.

Femmes seules

Cette élection cache donc un autre duel à fleurets plus mouchettés entre deux dames qui *ont choisi de s'ignorer . Sur ce* pré carré, Bernadette Léonard-Deligny a trouvé face à elle une femme du même âge et tout aussi énergique, Dominique Martin-Ferrari, une journaliste qui fut déjà candidate aux élections législatives de 1978 et de 1993... à Dunkerque.

La première est responsable nationale de la commission femmes des Verts. La seconde est chargée pour GE des relations internationales Nord-Sud. *Leurs discours s'en ressentent.* Par-delà un propos commun et convenu sur les mérites de l'écologie sociale, Bernadette Léonard-Deligny s'est gardé d'oublier que vivaient dans cette circonscription près de 20 % de femmes seules.

« Voter au premier tour pour la candidate des Verts, proclament ses tracts, *c'est dire que vous dénoncez ces assemblées d'hommes (...). Le problème* [d'Anne-Marie Pierre-Bloch] *n'est pas qu'elle soit femme et épouse, mais qu'elle soit présentée par une majorité qui a proposé de renvoyer les femmes à la maison en leur offrant un soit-disant salaire. »* Dominique Martin-Ferrari plaide pour une vision plus *« planétaire »* des problèmes. *« On ne peut penser la Goutte-d'Or sans penser au niveau planétaire. C'est ici une très belle circonscription pour l'écologie. On a l'image des villes que nous aurons à gérer au XXIe siècle. » « Pour nous aider à construire le monde de demain sans penser à la prochaine élection*, invite la prose électorale de GE, *soyez les premiers à nous donner une tribune à l'Assemblée. »*

Ces deux candidates savent en réalité que leur campagne s'arrêtera au terme du premier tour de ce dimanche. Chacune espère dépasser au moins les fameux 5 % qui assurent de rentrer dans les frais. Leurs voix, dès dimanche soir, seront disputées. Elles ne donneront aucune consigne de vote sauf, répondent-elles toutes deux, *« si le Front national était présent au second tour »*. Cette hypothèse écartée, toutes deux estiment ne pas être propriétaires de leurs voix. Les déclarations de Brice Lalonde inciteraient à l'abstention : *« La majorité est suffisamment bien représentée pour qu'il soit inutile d'élire un UPF de plus. Et l'opposition est si faible que ça ne la renforcerait guère de compter un nouveau député. »* Personnellement, Bernadette Léonard-Deligny pencherait plutôt pour la gauche : *« Une femme de plus, surtout celle-là, cela ne changerait pas grand-chose. C'est 210 femmes de plus qu'il faudrait ! »*

DANIEL CARTON

REPÈRES

HÔPITAUX

Necker s'équipe d'une aire de jeu pour enfants

Une aire de jeu et de repos exclusivement réservée aux grands enfants et adolescents hospitalisés vient d'être ouverte à l'hôpital Necker-Enfants malades, dans le quinzième arrondissement de Paris. *Unique en France, cette aire de* jeux, baptisée « Espace plein ciel », comprend une table de ping-pong, un baby-foot, deux vélos d'exercice, un coin ordinateur, un petit salon avec une cheminée et une superbe bibliothèque. Selon les responsables de cette initiative, ce lieu répond ainsi à la demande des jeunes malades qui supportent souvent mal l'enfermement et l'inactivité. *A leur avis, la guérison* peut être facilitée par ce type d'actions. Plusieurs fondations (Fondation-Hôpitaux de Paris, Fondation de France, Crédit local de France et Hachette) et l'association Main dans la main et solidaires ont participé à ce projet.

SEINE-SAINT-DENIS

Le conseil général adopte le budget 1994

Le budget prévisionnel du conseil général de la Seine-Saint-Denis pour 1994 (6 milliards dont 1,5 milliard d'investissements et 4,5 milliards de fonctionnement) a été adopté, mardi 17 janvier, par l'ensemble des élus de la majorité de gauche (21 PCF, 6 PS). Les treize élus de l'opposition (9 RPR, 3 UDF et un non-inscrit) ont voté contre. Avant d'approuver les grandes orientations budgétaires, *les élus socialistes ont tenu à pré*ciser que cette année encore il voteraient contre l'ensemble des crédits consacrés à la communication (plus de 29 millions). *« Nous ne nions pas la nécessité pour le conseil de disposer de moyens pour faire connaître son action. Nous avons maintes fois demandé a être associés à la politique de communication sans jamais obtenir de réponse »*, a déclaré, au nom de son groupe, Bernard Portel, maire de Pavillons-sous-Bois, rappelant que les élus socialistes avaient souvent regretté, et dans certains cas dénoncé vigoureusement, le caractère partisan de nombreuses actions.

HAUTS-DE-SEINE

Le tribunal de Nanterre exige un plan d'accueil des Tsiganes expulsés

Les quatre-vingts familles tsiganes installées à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), dont l'Etat demandait l'expulsion du terrain qu'elles occupent où doivent être construites des bretelles d'accès à l'autoroute A 15 (*le Monde* du 22 janvier), ont trois mois pour quitter les lieux. Le Tribunal de grande instance de Nanterre n'a pas accédé à la demande de l'Etat d'une expulsion immédiate. Estimant que la situation des Tsiganes *« révèle un incontestable intérêt humain »*, les juges rappellent qu'*« il existe des dispositions légales d'ordre public qui prévoient, d'une part, que toute personne est en droit d'avoir un logement et de choisir son mode d'habitation »* et que, d'autre part, la loi Besson oblige chaque commune de plus de 5 000 habitants à participer à un schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Le jugement du 24 janvier, qui autorise l'Etat à procéder à l'expulsion dans trois mois, précise que ce délai *« doit être mis à profit par tous les responsables appelés à intervenir dans l'élaboration d'un plan d'accueil des personnes expulsées »*.

La collecte sélective des ordures ménagères

Les Parisiens trient leurs papiers

Anne-Marie Couderc (RPR), adjoint au maire de Paris chargé de la propreté, a livré, jeudi 27 janvier, les premiers résultats d'une expérience de recyclage industriel des vieux journaux. Une opération qui semble avoir été adoptée par les Parisiens qui acceptent de trier les déchets ménagers et d'utiliser les « poubelles bleues ».

On dit les Parisiens individualistes, frondeurs et même indifférents aux affaires publiques. Ils viennent de prouver le contraire en assurant collectivement, avec discipline et civisme, la réussite d'une expérience lancée il y a un an par les services municipaux de la propreté. Une initiative originale de récupération, à grande échelle, de vieux journaux pour les transformer en papier de presse.

Pour la Ville de Paris il s'agit de diminuer la masse des ordures ménagères (1,2 million de tonnes par an) qu'il faut incinérer ou entasser dans des décharges quasi saturées. Cela l'oblige à accomplir le travail des chineurs d'antan, extraire du tout-venant les *« matières secondaires »* encore récupérables et vendables. Elle le fait pour le verre dans la rue, pour la ferraille à la sortie des incinérateurs, demain peut-être pour l'aluminium. Elle a décidé de récupérer maintenant les journaux et magazines défraîchis que les papeteries peuvent utiliser.

Mais la réussite de cette aventure exige plusieurs conditions : un gisement important (à Paris il est de 120 000 tonnes par an) et un ramassage bien organisé (des entreprises privées s'en chargent une fois par semaine à prix raisonnable). Il faut disposer aussi d'une usine de tri pour rassembler le produit et en vérifier la qualité. Le centre de Romainville, inauguré il y a quelques mois, y pourvoit (*le Monde* daté 19-20 septembre 1993). Egalement indispensable : une entreprise prête à acheter de grosses quantités, la Chapelle-d'Arblay, près de Rouen, joue ce rôle.

Enfin, il est nécessaire d'obtenir la coopération des habitants. On leur demande de déposer, dans une poubelle spéciale à couvercle bleu, quotidiens et magazines à l'exclusion de cartons ou autres produits, que la papeterie refuse. Il suffit que l'on trouve des feuilles indésirables dans un camion pour que la cargaison soit rejetée.

Il semble que les Parisiens se soient pliés à cette discipline. Au total, 18 000 tonnes de papier, soit 3 000 tonnes de plus que ce qui était prévu ont été collectées. Dans cette montagne on n'a décelé que 3 % d'impuretés, ce qui est peu, estiment les spécialistes. L'an prochain ils espèrent ramasser ainsi 25 000 tonnes et à la fin du siècle 45 000.

Ce tri sélectif a permis d'économiser 7 000 tonnes de pétrole au stade de la fabrication du papier-journal. L'opération se solde pour la Ville par une économie sur les coûts de mise en décharge ou d'incinération. Comme le dit Anne-Marie Couderc : *« Les Parisiens ont plébiscité la collecte sélective »*. A présent, la Ville essaie de convaincre des communes de banlieue de se joindre au mouvement.

MARC AMBROISE-RENDU

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

EXORCISTE EN FOLIE. Film américain de Bob Logan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

HOCUS POCUS. Film américain de Kenny Ortega, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'HOMME SANS VISAGE. Film américain de Mel Gibson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POLICE STORY III. Film américain de Stanley Tong, v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TROIS COULEURS-BLANC. Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE. Film français de Jeannot Szwarc : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Grenoble : l'art déployé

Suite de la première page

Le bâtiment en béton est plutôt dur et froid. Mais il a des mérites. Tout d'abord celui de s'insérer très correctement dans la place, en ne volant pas plus haut que la tour ancienne voisine, désormais annexée au musée comme cabinet d'art graphique. Cela, malgré les trois étages de parkings sur lequel il est implanté : une contrainte parmi d'autres, notamment un terrain de sport.

Le nouveau musée, construit au bord de l'Isère dans un petit parc, à deux pas du centre-ville, ne pouvait prendre tout l'espace pour lui. Olivier Félix-Faure, Antoine Félix-Faure et Philippe Macaray ne s'en sont pas trop mal tirés, après avoir eu la sagesse de consulter des réalisations muséales un peu partout en Europe et aux Etats-Unis. Pour fournir finalement un outil qui semble répondre au mieux à la demande de rigueur du patron, un spécialiste de l'art construit : ce n'est pas un hasard si le nouveau musée semble transformer une raideur architecturale toute grenobloise en quelque chose qui rappelle les plans orchestrés, dans l'entre-deux-guerres, par les membres du Stijl hollandais.

Si les volumes sont austères au dehors, au dedans l'espace est monacal. Du hall en rotonde, relent de quelque Guggenheim, part une longue galerie aux murs blancs et nus qui dessert, à droite, les salles d'art ancien, à gauche, les salles d'expositions temporaires, et mène aux salles d'art moderne, logées dans la partie courbe, vers l'Isère, où la situation claire jusque-là se complique. Il faut, en effet, descendre une longue rampe pour accéder à l'art contemporain, qui, contre toute attente – le musée est depuis longtemps spécialisé dans l'art en train de se faire – est loin d'être aussi bien servi que l'art ancien à l'honneur en tête du parcours chronologique des collections.

La lumière est bonne, naturelle, filtrée différemment, bien calculée, selon les besoins, et rien – rampes, spots, clous, ou trous – ne saurait distraire la contemplation des œuvres. Les salles sont d'ailleurs fermées sur elles-mêmes, sauf pour la section des sculptures, où de grandes baies relient le dedans et le dehors. Les murs savent se faire oublier. Ils sont discrètement colorés dans les ensembles d'art ancien, où d'un siècle à l'autre on passe d'un gris-vert à un vert plus soutenu ou à un gris légèrement rosé. Pour les salles d'art moderne et contemporain, les murs sont blancs, et la lumière plus changeante, plus directe. La muséographie est presque sans faille. L'accrochage est juste, bien que le compartimentage et l'étiquetage ne correspondent pas toujours à la réalité picturale.

Richesse d'une collection

Quant à la collection, on la savait riche, mais pas à ce point. Le petit musée de la place de Verdun ne présentait que le quart des œuvres désormais déployées, dûment restaurées comme le Rubens, le Ribera, le grand Véronèse, *le Christ en croix* de Champaigne, le Restout ou *le Songe de Jacob* d'Alexandre Laemlin, une grande machine à fantasmes qu'il était impensable d'exposer hier, pour des raisons de goût plutôt que d'espace.

Les tableaux du vingtième siècle ont reçu les mêmes soins, de *l'Intérieur aux aubergines* de Matisse au Martial Raysse, en passant par les fenêtres simultanées de Delaunay et *le Bœuf écorché* de Soutine, des pièces de tout premier choix du musée grenoblois, le premier des musées d'art moderne créés en France, et l'un des tout premiers en Europe. Dès 1919, en effet, Andry Farcy, peintre, critique d'art et, à l'occasion, caricaturiste, conservateur du musée pendant trente ans, réussit à faire entrer, par dons (à plus de 60 %), achats et dépôts, quelque huit cent cinquante œuvres du vingtième siècle. Ses successeurs, de Jean Leymarie à Serge Lemoine, en passant par Gabrielle Kueny, Maurice Besset, Marie-Claude Beaud et Pierre Gaudibert, ont suivi le mouvement, quitte à négliger la collection d'art ancien, qui n'a pas beaucoup évolué depuis le début du siècle.

D.R.

Les salles de sculptures du XIXe siècle

Cela pourrait changer. Le soin apporté à la présentation de l'art ancien dans le nouveau musée devrait susciter un regain d'intérêt et de curiosité. Chaque siècle, chaque salle, a son ou ses points forts. Les grandes peintures d'un côté, les œuvres plus intimistes de l'autre. Le dix-septième siècle est particulièrement à l'honneur avec quatre Zurbaran, un Vouet et cinq Champaigne... Mais ce sont les œuvres du vingtième siècle qui font la réputation du musée, œuvres dont Serge Lemoine a notablement augmenté le nombre.

Donations suscitées

Ce département s'ouvre avec *l'Intérieur aux aubergines*, donnée en 1922 par la famille de Matisse, autour de laquelle sont rassemblés cinq autres Matisse, les Van Dongen, les Cross, les Signac et les Friezs entrés au musée avec le legs Agutte-Sembat – qui vaut bien la traversée d'une salle consacrée aux peintures de Georgette Agutte, enfant besogneuse du fauvisme. Mais après avoir repéré dans les salles consacrées au cubisme et au futurisme un peu pauvres quelques œuvres rares, dont le plâtre original du *Cheval* de Duchamp-Villon ou *la Bouteille de rhum* de Laurens et un Russolo (une rareté), un autre point fort se révèle, nouveau : l'abstraction construite de l'entre-deux-guerres et ses suites, une des spécialités de Serge Lemoine. Il a lui aussi su susciter des donations : celles de la fondation Abstraction et Carré, la donation Gorin (une salle entière) la donation Béöthy, et il a procédé à des achats très pointus d'artistes hollandais, suisses, tchèques, hongrois, allemands, britanniques, suédois, quand les musées français s'intéressaient surtout aux néo-expressionnistes, à Arte Povera, et aux transavantgardes.

Aussi peut-on, désormais, trouver au musée de Grenoble un choix unique et représentatif des tendances abstraites construites, et des œuvres d'artistes pas ou très peu représentées dans les collections publiques françaises. De Del Marle, Peyrissac et Anton Prinner à Schoonhoven, Vera Molnar, Peri, Kocise ou Hill. Une option à rapprocher de celle de Maurice Besset qui faisait entrer au musée, dans les années 70, Gabo, Fruhtrunk, Max Bill et la sphère de Morellet, auquel une salle entière est désormais consacrée.

Ces partis pris affirmés, au détriment des abstractions lyriques, qui n'ont jamais été le fort des conservateurs du musée, des travaux de Supports-surfaces assez mal logés dans une salle basse de plafond, ou encore des figurations critiques ou narratives peuvent irriter. Mais ne vaut-il pas mieux accroître des ensembles uniques – par exemple cette salle formidable de reliefs – plutôt que de présenter un échantillonnage de toutes les tendances, de tous les courants, qui se sont bousculés au fil du siècle.

Le parcours de la collection se poursuit, le temps de l'inauguration, dans les salles d'expositions temporaires avec quelques installations très contemporaines, de Mc Collum, dont les potiches de couleurs variées sont plaisantes sans plus, un hommage au jeune artiste Absalon, récemment disparu, les machines à écrire de Rebecca Horn (*Lune Rebelle*) qui s'activent au plafond, à l'approche du visiteur, pour finir sur trois salles chacune offerte à un artiste ayant eu une rétrospective à Grenoble : Christian Boltanski, Annette Messager et Bertrand Lavier. On a vu une belle salle d'art minimale, trois grands Morris Louis récemment donnés par la veuve de l'artiste, des Sam Francis, et l'on peut se dire que d'ici peu il faudra encore trouver de la place. Et qu'il faudra peut-être se résoudre à renvoyer la collection d'art ancien au musée de la place de Verdun, dont la municipalité ne sait trop quoi faire.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette. Tél. : 76-63-44-44.**

Le coût d'un grand projet

GRENOBLE

de notre correspondant

Les Grenoblois attendaient depuis plusieurs décennies leur nouveau musée. Au début des années 70, ils l'avaient imaginé trônant sur la montagne du Rabot, qui domine la « capitale des Alpes françaises ». Un symbole. Finalement, le bâtiment, d'une superficie de 10 600 mètres carrés – dont près de 8 000 mètres-carrés de surfaces d'exposition –, s'élève au-dessus d'un parking, et il s'étend le long de l'Isère.

La construction du Musée d'intérêt national (MIN) fut inscrite dans la liste des « grands projets » de province annoncée, en 1982, par le président de la République. L'Etat accepta de financer, à part égale avec les collectivités locales, cet équipement. Son coût avait été estimé alors à 120 millions de francs. L'ambitieux projet imaginé par la ville de Grenoble ne devait finalement pas tenir dans cette enveloppe. Après de laborieuses négociations avec le ministre de la culture, Jack Lang, l'Etat acceptait, en 1989, de porter sa contribution de 60 à 80 millions de francs. Mais il renonçait au principe de la parité, laissant à la ville de Grenoble, au conseil général de l'Isère et à la région Rhône-Alpes, le soin de se partager les 124 millions de francs restant à leur charge.

Finalement, Grenoble n'aura dépensé que 41 millions de francs pour ce musée qui aura coûté 204 millions de francs. « *Une excellente affaire* », affirme aujourd'hui l'entourage du maire de Grenoble, Alain Carignon. Mais pour combien de temps ? En effet, la gestion de cet équipement risque de poser de sérieux problèmes à la ville, qui consacre 14 % de son budget (1,6 milliard de francs) à la culture (224 millions de francs). Dès cette année, le budget de fonctionnement du MIN s'élèvera à 30 millions de francs. Il approchera très vite les 40 millions de francs si son conservateur, Serge Lemoine, décide d'organiser plusieurs expositions temporaires à partir de 1995 (1). Cette somme, même partagée avec le conseil général de l'Isère, dont le président n'est autre que le maire de Grenoble, sera difficilement supportable par ces deux collectivités. M. Carignon, également ministre de la communication, a déjà sollicité son collègue de la culture, Jacques Toubon, pour aider le nouveau Musée d'intérêt national.

En 1992, la ville de Grenoble, qui compte 153 000 habitants, avait dû renoncer aux deux festivals qu'elle organisait, le « Polar » et « la bande dessinée », en raison de leur coût jugé trop élevé (3 millions de francs chacun). La ville affirma alors vouloir privilégier les « *beaux-arts* » et, en particulier, se préparer à l'ouverture de son nouveau musée. Bernard Betto (CDS), adjoint à la culture, pronostiquait alors : « *Notre cité va acquérir une nouvelle coloration culturelle qui s'organisera autour des arts plastiques. Telle est désormais l'orientation culturelle majeure de Grenoble.* »

CLAUDE FRANCILLON

(1) Il existe, en outre, une enveloppe séparée d'un montant de 4 millions de francs destinée aux acquisitions, supportée à part égale par l'Etat et la ville de Grenoble. Cette enveloppe était de 6 millions en 1992. Il faut encore ajouter 1 million de francs pour les restaurations, que se partagent encore l'Etat et la ville.



La mort de l'indianiste Alain Daniélou

Un baladin initié et érudit

Alain Daniélou, écrivain, musicologue, spécialiste de l'Inde, est mort jeudi 27 janvier à Lonay, en Suisse. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

L'annonce de la mort d'Alain Daniélou a sans doute surpris tous ceux qui l'avaient approché ces dernières années. Ayant largement dépassé le cap des quatre-vingts ans – il était né le 4 octobre 1907 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) –, il confiait pourtant avec une insolente insouciance : « *Quand j'entends parler de gens qui sont octogénaires, je me dis : « Oh ! mon dieu, voilà d'affreux vieillards ! »* Il est vrai qu'à le voir déplacer sa silhouette d'adolescent on ne pouvait que se persuader du peu d'emprise de l'âge sur lui. Il semblait ignorer les lois de la destinée commune, comme il avait toujours ignoré les contraintes sociales, les rails idéologiques ou les fantasmagories religieuses. « *Le temps n'est qu'une illusion, une apparente succession de moments au cours d'un voyage que font les êtres dans l'éternel présent* », écrivait-il en ouverture de son autobiographie (1).

En fait, la vie d'Alain Daniélou, si pleine de recherches érudites et de compositions savantes, aura bien été cet incessant voyage d'agrément où place était joyeusement accordée aux plaisirs et à l'aventure. En cela il fut un être dérangeant, un de ceux qu'aucune fonction ne définit, qu'aucun travail ne résume, qu'aucun bilan ne saurait classer. D'ailleurs, Daniélou était inclassable. En dépit d'une œuvre immense d'indianiste, de musicologue, de traducteur, d'écrivain, il n'ambitionna rien, ne s'attacha à rien, ne quémanda ni reconnaissance ni sinécure. Avec un père anticlérical, ministre d'Aristide Briand, une mère fondatrice d'un ordre religieux et un frère aîné qui finit cardinal, Alain Daniélou réussit assez vite à échapper à tout déterminisme. Il n'aimait pas son milieu d'origine, lui préférant la danse, la peinture, la musique. Dans le Paris des années 30, il se lie à Cocteau, Diaghilev, Max Jacob, Maurice Sachs, puis il part pour un tour du monde – Afrique du Nord, Proche-Orient, Chine, Japon, Etats-Unis.

Partout il pose son regard aimable comme si rien ne devait le retenir. C'est l'Inde qui impose les deux rencontres décisives. Celle d'un homme : Rabindranath Tagore ; celle d'une ville : Bénarès. Daniélou restera de 1937 à 1958 dans ce pays qui allait l'éveiller à lui-même. Il étudiera dans les écoles traditionnelles le sanscrit, la philosophie, la musique, adoptera la religion hindoue, sera régulièrement initié et participera même au mouvement d'indépendance comme conseiller d'un parti traditionaliste. Les livres qui naîtront de cette totale immersion dans la culture et la spiritualité hindoues sont désormais d'irremplaçables viatiques pour qui veut tenter l'expérience de l'Inde (2).

Rentré en Europe en 1958, Alain Daniélou se donnera pour tâche de faire découvrir les traditions musicales des pays d'Orient en organisant des concerts, en publiant des collections de disques sous l'égide de l'UNESCO, en créant, à Berlin et à Venise, deux titres d'études comparatives de la musique. Cette action, qu'il allait mener dans des conditions parfois difficiles, eut une influence considérable : non seulement elle permit la redécouverte de la musique d'art asiatique en Occident, mais elle assura aussi, par effet de retour, la prise en considération et la préservation de ces musiques traditionnelles sur leur propre territoire.

A ceux qui lui reprochaient son peu d'intérêt pour les vicissitudes du monde et son choix résolu en faveur d'une organisation sociale plus proche des temps védiques que d'aujourd'hui, Alain Daniélou affirmait que c'était « *au nom de la sauvegarde d'un art de vivre : le sacré* ». Et il ajoutait, avec cette désinvolture qui alliait connaissance et provocation sereine : « *On peut me reprocher une bonne dose d'inconscience ou, si l'on est gentil, une sorte d'innocence. Je suis en effet passé à travers les révolutions et les guerres sans me soucier beaucoup. J'étais attaché à d'autres tâches : comprendre les rites hindous, en recevoir les initiations, sauver et diffuser les musiques traditionnelles le plus souvent ignorées et méprisées dans leur pays d'origine.*

» *Alors que tous les peuples anciennement colonisés subissent actuellement une colonisation culturelle et technique sans précédent, il n'était peut-être pas vain d'aider à la renaissance de leur expression artistique et philosophique. Mais, pour être franc, j'ai tenu ce rôle sans le vouloir. Je suivais mon instinct, ma fantaisie, mon plaisir.* »

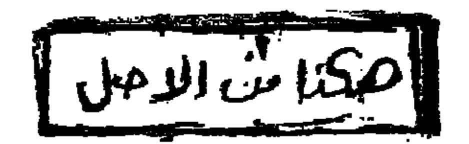
ANDRÉ VELTER

(1) *Le Chemin du labyrinthe* (Laffont, 1981, et Le Rocher, 1993).

(2) *Mythes et dieux de l'Inde, les Quatre sens de la vie, Kâma Sutra* (Editions du Rocher) ; *le Destin du monde d'après la tradition shivaïte* (Albin Michel), *Shiva et Dionysos* (Fayard).

CINÉMA : mort de l'acteur américain Claude Akins. – Le comédien Claude Akins est mort d'un cancer, le 27 janvier, à l'âge de soixante-seize ans, à Altadena (Californie). Il avait tenu des seconds rôles dans de nombreux films de guerre et des westerns des années 50 et 60, notamment celui de Joe Burdette dans *Rio Bravo*, de Howard Hawks, aux côtés de John Wayne. Il avait ensuite poursuivi sa carrière dans des séries télévisées à succès.





CULTURE

THÉATRE

LA MÉNAGERIE DE VERRE au Théâtre d'Ivry

Quand les robes ont leur mot à dire

Tennessee Williams a situé sa première grande pièce dans le Missouri de son enfance, à Saint-Louis, au temps de la Dépression. Le petit appartement est presque vide (décor simple et sensible de Laurent Peduzzi), il y a tout de même la table et les chaises des repas, et la mise en scène d'Elisabeth Chailloux indique à quel point l'acte de partager les repas ne soutient pas seulement le corps, mais aussi le courage de continuer, le refrain de se lever, de se vêtir.

Au mur : une photo du père. Il est parti vivre sa vie. Restent ici la mère, et les deux enfants, adultes, Laura et Tom. Tom, c'est les sous de la famille : un travail qui l'abrutit. Il ne songe qu'à tout planter là, comme a fait son père. Il a des moments de violence à l'égard de la mère, une caricature de mère possessive, directive – *la Ménagerie de verre* est un théâtre de mini-drame psychologique aigu –, Tennessee Williams ne peut pas se refaire. Il privilégie, dans cette pièce, la sœur, Laura, qui est infirme, il semble bien que ce soit la poliomyélite, et, dès lors, la pièce donne un écho plus fort parce que ce mal touche particulièrement les Etats-Unis. Il y a eu déja deux adaptations cinématographiques de *la Ménagerie de verre* à Hollywood.

Cette présentation d'une œuvre assez autobiographique de Tennessee Williams est cette fois belle et poignante, car la mise en scène, attentive, retenue, d'Elisabeth Chailloux, oriente les acteurs vers une liberté, une conscience, par moments des risques, des échappées, c'est très beau. Nathalie Boutefeu, en particulier, touche très juste, elle irradie plus qu'elle ne joue, ou plutôt plus qu'elle ne semble jouer. Antoine Basler, le frère, est remarquable, il exprime *l'énergie d'une fragilité, le courage* d'un désarroi, il donne secrètement l'attachement à la sœur, et la voix de son âme est d'une eau très personnelle. Laurence Roy, la mère, *comédienne renommée*, d'un art précis et tenu avec autant d'humeur que d'ironie, joue une mère plus mère que nature. Frédéric Pellegeay, un camarade du frère, est très bien aussi.

Les vêtements, œuvre d'Agostino Cavalca, ont une part notable, décisive, dans la beauté et de *cette soirée. Très simples, très* «normaux», mais d'une charge affective et sociale étrange, robes, vestes, chapeaux, expriment les caractères, les actes, les pensées, et aussi l'univers de l'auteur, avec autant de vie que le texte même. Agostino Cavalca a compris les moindres touches de la pièce, et il nous aide à les atteindre. C'est exemplaire. C'est à voir.

MICHEL COURNOT

► Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, Ivry-sur-Seine (94). Métro : Mairie d'Ivry. Tél. : 46-72-37-43. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. De 70 F à 110 F.

ALLERS ET RETOURS à Rennes

Scènes de la vie de frontière

Entre deux postes-frontières, misérables cabanes de bois de chaque côté du fleuve, un petit bonhomme va et vient. Pour cause de chômage et de pauvreté, il a été expulsé de son pays . Un pays qui ne veut plus servir de providence aux étrangers : le petit bonhomme est né en face. Seulement, en face, on ne veut pas de lui : il est parti depuis trop longtemps. Ce n'est pas du Kafka, non plus un sketch sur les gaîtés du contrôle de l'immigration et de l'épuration ethnique. C'est *Allers et retours*, une pièce de Horvath, qui, en automne 1936, venant de Vienne, se fit expulser de Bavière où il était allé rendre visite à ses parents. Les frontières, il connaissait. De Belgrade à Budapest, à Münich, il avait suivi son père, diplomate, avant de voyager pour son compte... «*Je suis un mélange typique de cette vieille Autriche-Hongrie : hongrois, croate, tchèque, allemand – il n'y a que la composante sémite qui me fasse hélas, défaut* » (1) .

Entre pays, lois, nationalités passagères, identités empruntées, les personnages de Horvath s'agitent, s'énervent pour faire semblant d'agir. D'une rive à l'autre on se déteste, la fille du douanier joue à Romeo et Juliette avec le préposé ennemi. Au milieu, un pêcheur à la ligne attend le gros poisson et manque de tuer sa femme. Un ministre qui se rend à un sommet secret avec son homologue d'en face est confondu avec un contrandier, l'affaire tourne au vaudeville, le petit bonhomme en sortira avec les honneurs...

Sur le ton de la blague, Horvath parle de son temps, qui ressemble au nôtre, et ce n'est pas rassurant. La pièce prend un goût acide, même si le spectacle de Bernard Lotti au TNB (Théâtre National de Bretagne) n'est pas poussé au noir. Il est juste, équilibré, il sert avec intelligence et sensibilité le cynisme écorché, la désinvolture de Horvath. Le décor – de Marie Christine Kolly – et les comédiens forment un tout. Avec sa compagnie, le Théâtre de l'Instant, Bernard Lotti est installé depuis 1977 à Brest, et voyage en région. Il a réussi à fidéliser un public, *«qui ne nous en veut pas quand on se trompe»*, dit-il. En créant cette pièce jamais jouée en France, il ne s'est pas trompé.

COLETTE GODARD

(1) *Odon von Horvath, repères*, par Heinz Schwarzinger (également traducteur du théâtre de Horvath), éd. Actes-Sud Papiers, 88 pages, 88F.

► Théâtre National de Bretagne, 1, rue Saint Hélier, 35 Rennes. Tél. : 99-31-55-33. Jusqu'au 12 février. Brest. Théâtre de l'Instant, 143 rue Robespierre, tél. : 98-44-08-07 ; du 15 février au 5 mars. Quimper, ADC Théâtre de Quimper, 10 rue Jean-Jaurès ; tél. : 98-90-34-50 ; du 12 au 19 mars.

QUAI OUEST à la Cité internationale

Une pièce splendide de Bernard-Marie Koltès enfin portée à la scène dans un cadre ambitieux (le spectacle est coproduit par le Théâtre de la Ville). C'est un jeune Alsacien qui l'a voulu, Michel Frœhly, philosophe devenu acteur et metteur en scène. Sa mise en scène, centrée sur le texte, rend toute justice à cette œuvre au noir. Sans accessoires ni décors, sinon un sol de terre battue, elle doit beaucoup au travail de lumières d'une inconnue, Julia Grand, qui réussit là un coup de maître. Elle a découpé l'espace, inventé des lieux de pure imagination, qui donnent au spectacle un relief essentiel. Dans les docks désaffectés d'une ville-port éloignée, un petit monde vit sous nos yeux les tragédies de la solitude, de l'abandon, de l'amour froid, des espoirs fous de rédemption.

Malheureusement, la direction d'acteurs de Michel Frœhly est *contestable*. Il faut dire qu'il a fait appel à deux «fortes têtes» de nos scènes, Claude Degliame dans le rôle de Cécile, femme et mère brisée, et Jean-Quentin Chatelain dans le rôle de son fils Charles. Ces deux-là ont besoin d'être dirigés sans complaisance et d'une main de fer. Le metteur en scène n'y est pas parvenu. La pièce permet pourtant de découvrir deux acteurs impeccables, Christine Brotons et Paul Minthe ; où l'on retrouve, en outre, dans le rôle impossible et beau de la petite fille, Clotilde Mollet : impériale.

► Cité internationale, la Galerie, 21, boulevard Jourdan, Paris (14e). RER B : Cité universitaire. Du lundi au samedi (sauf mercredi) à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. De 55 F à 100 F. Tél. : 45-89-38-69. Jusqu'au 12 février.

LETTRES A UN JEUNE POÈTE aux Bouffes du Nord

Un métier stable

Rilke est une jeunesse encore, vingt-huit ans, lorsqu'il reçoit les vers d'un garçon de vingt ans, élève d'une école militaire, Franz Kappus, qui lui demande des encouragements. *«Vous demandez si vos vers sont bons, vous me le demandez à moi, vous l'avez demandé à d'autres»*, répond Rilke, vilain jaloux, qui ajoute, d'un ton rogue : *«Presque tout ce qui arrive est inexprimable et s'accomplit dans une région que jamais personne n'a foulée.»* Ce jeune homme va-t-il s'entêter, après *cette remarque souveraine?* Rilke enfonce le couteau dans la plaie : *«Confessez-vous à vous-même : mourriez-vous s'il vous était défendu d'écrire?»* Non, peut-être pas tout de même : il ne sait pas trop quoi répondre, ce jeune homme. Rilke est toujours là, se dit-il. Mais Rilke, un peu calmé, moins croque-mitaine en tout cas, lui conseille d'écrire des souvenirs d'enfance : *«Même si vous étiez dans une prison dont les murs étoufferaient tous les bruits du monde, ne vous resterait-il pas toujours votre enfance, ce trésor de souvenirs?»*

Preuve que Rilke n'a pas fait de prison. Car la mémoire d'un prisonnier n'est pas la mémoire d'un homme libre. Et le jeune poète, choisissant un terrain plus sûr, préfère demander à Rilke de lui envoyer un de ses livres. Echec : *«Je suis très pauvre, et mes livres, dès qu'ils sont parus, ne m'appartiennent plus... Je ne peux que m'en remettre à vous du soin de les commander.»* Et plutôt que d'envoyer un de ses livres, Rilke envoie la liste de ses œuvres, avec les adresses et les prix. Le jeune homme s'entête : il envoie à Rilke un nouveau poème. Et, là, Rilke se surpasse : il recopie le poème de sa propre main, et le renvoie à l'auteur avec ces mots «indébrouillables» : *«Lisez ces vers comme s'ils étaient d'un autre, et vous sentirez tout au fond de vous-même combien ils sont à vous.»*.

Le jeune poète prit, dans l'armée tout au moins, du galon. Sous-lieutenant, il se retrouva responsable d'un poste fortifié : *«Je me réjouis de vous savoir dans ce métier stable, avec ce grade, cet uniforme, ce service, toutes choses tangibles et bien délimitées»*, lui écrit, souverainement, Rainer Maria Rilke. Et le *jeune poète, cette fois, se le tint* pour dit. Le plus étrange est que les fanatiques de Rilke et certains jeunes gens d'aujourd'hui tiennent les *Lettres à une jeune poète* pour un sommet de bons conseils et d'encouragements affectueux.

Sur la scène des Bouffes du Nord, où il a joué sous la baguette du maître Brook le Lopakhine de *la Cerisaie* (il était magnifique), Niels Arestrup dit aujourd'hui, avec pour seule compagnie une rose rouge dans un verre d'eau, les *Lettres à un jeune poète* de Rilke. Arestrup, pour ce faire, quitte son look «imprévisible puma tueur pas vraiment apprivoisé». Il est en robe de chambre, il a des sourires doux, il fait semblant de chercher, afin de s'éponger les gouttes d'une sueur absente, une pochette imaginaire. Il n'a jamais fait à ce point patte de velours. La salle est pleine à ras bord de poètes de tous âges, fascinés par l'ombre *inquiétante d'Arestrup se projetant* sur le rouge pompéien du mur du fond (lumières super-savantes de Marie-Christine Soma).

M. C.

► Bouffes du Nord, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, 75010 Paris. Métro : La Chapelle. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. De 40 F à 80 F. Tél. : 46-07-34-50.

LA QUILLE au Théâtre 13

Après sa *Nage indienne* réussie au cinéma, on se réjouissait de retrouver Xavier Durringer au théâtre. Son nouveau spectacle, *la Quille*, ne restera pas dans les mémoires. Il met en scène trois jeunes gens qui viennent de terminer leur service militaire et qui attendent le premier train du matin dans une gare de l'est de la France. L'un, Sergent, a intégré le discours dominant de l'autorité militaire et mène la danse. Un second, Ben, fume des pétards et s'apprête à retrouver le no man's land d'une banlieue. Le troisième, Roger, vient de la campagne et la retrouvera. Tous les trois se réfugient dans les toilettes de la gare où ils vont recréer les stéréotypes de leurs vies militaire et civile. Une jeune fille, Maria, viendra les rejoindre et s'offrira à Sergent par désœuvrement.

Le texte est traversé par de superbes moments d'humour, *d'humour tragique quelquefois*. Mais un décor réaliste – trop réaliste –, le jeu simple – trop simple – des acteurs, à l'exception de Gérald Laroche (Roger), héros de *la Nage indienne*, d'une justesse irréprochable, et une mise en scène sans grande nouveauté ravalent cette pièce, malgré sa fin tragique, à une *sitcom* sans réelle saveur, souvent triviale et déjà datée. Une nouvelle preuve de la difficulté d'inventer un «théâtre de l'actualité» qui ne soit pas cliché et enfermé dans l'époque.

► Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris (13e). Métro : Corvisart. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 heures. Jusqu'au 20 février. De 80 F à 110 F. Tél. : 45-88-16-30.

ARTS

JEAN KAPÉRA au Musée d'art moderne de Nice

Des médias de carton mou

NICE

de notre envoyé spécial

Faites l'amour dans l'ascenseur, continuez sur les marches!; Faut-il châtrer seulement les chats?; La reine était trop amoureuse... Affublées de titres pareils, les œuvres de Kapéra renvoient du journalisme une image poétique et dérisoire. Dans les années 60, cet éditeur publicitaire, qui prit comme pseudonyme le nom de son cheval, hantait les imprimeries de la presse parisienne. *Il y recueillait des monceaux de* «flans de presse», ces cartons épais et tendres qui servaient à prendre l'empreinte des caractères composant les pages des *quotidiens. Et de les assembler*, de les juxtaposer, répétant une même manchette choc, ou faisant se télescoper des informations contradictoires et souvent saugrenues. Ainsi pérennisé, transformé en bas-relief, le fait divers depuis longtemps oublié côtoie l'événement de portée mondiale, et tous deux retrouvent une fraîcheur qui contraste avec la rigueur des compositions organisées par l'artiste.

Les premiers «concassages d'informations» sont surtout de superbes réussites plastiques. Laissés presque à l'état brut, avec parfois la trace des passages de couleur d'imprimerie, ils se situent entre la typographie, le lettrisme et la vague néo-dada qui déferlait sur le monde artistique d'alors. Villeglé ne s'y trompa point, qui intégra Kapéra au groupe des Nouveaux réalistes en 1963. Petit à petit, le bas-relief gagne en volume, devient ronde-bosse, se couvre d'or et flirte avec un symbolisme parfois un peu lourd. Mais parallèlement, Kapéra s'intéresse aux bandes du journal lumineux qui défilait alors face à la gare Saint-Lazare. Les phrases perforées lui permettent des réunions proprement surréalistes, de véritables cadavres exquis, où l'annonce du bombardement de Saïgon s'insère brutalement dans une publicité pour la viande hachée.

Dans le courant des années 70, Kapéra s'oriente vers les «actions» et l'art sociologique. Très tôt, il utilise la vidéo, l'informatique, et les images de synthèse. Sur ces derniers points, l'exposition est moins démonstrative, même si le catalogue précise bien l'ensemble des champs d'investigation couverts par l'artiste. C'est regrettable : malgré l'intérêt que lui portèrent critiques, galeries et institutions, Kapéra, décédé en 1986, eut une situation marginale par rapport aux courants de l'avant-garde qu'il côtoyait, et reste *très peu connu. Suffisamment* développée pour éveiller l'intérêt, l'exposition de Nice ne l'est pas assez pour convaincre.

HARRY BELLET

► Kapéra, la plastique des médias. Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300 Nice. Tél. : (16) 93-62-61-62. Jusqu'au 6 février 1994. Catalogue 86 pages, 110 francs.

COMMUNICATION

Après les déclarations de Gérard Carreyrou sur la déontologie

La Société des journalistes de TF 1 prend ses distances avec la direction de l'information de la chaîne

A la suite de la publication, dans *le Monde* du 26 janvier, des «dix-huit règles de bonne conduite déontologique» établies par la hiérarchie de TF 1 et des commentaires de Gérard Carreyrou qui les accompagnaient, en réponse à nos questions, la Société des journalistes, laissée en dehors de leur processus d'élaboration, a tenu, jeudi 27 janvier, à prendre publiquement ses distances avec le directeur de l'information de la chaîne privée.

Son bureau, que préside Bruno Cortès, récemment nommé chef du service politique, affirme en effet que les journalistes de TF 1 *«n'ont ni choisi ni accepté de s'imposer»* ces règles qui leur ont été octroyées. *«Ces règles*, précise-t-il, *résultent de la seule initiative de la direction de l'information de TF 1 et n'ont pas été soumises à l'approbation formelle des journalistes. Ce rappel ne préjuge aucunement de notre attitude sur le fond, mais la Société des journalistes, qui depuis des années a lancé une réflexion sur ces questions de déontologie, a constaté de fortes réticences à l'idée d'ajouter un nouveau texte à la charte déjà existante»*.

Un débat récurrent

Les *«réticences»* évoquées par le bureau de la Société des journalistes de TF 1, qui a été à l'origine des discussions internes sur les problèmes de déontologie, renvoient aux débats qui ont agité la rédaction de TF 1 en 1992, à propos des pratiques professionnelles du présentateur du journal télévisé de 20 heures, Patrick Poivre d'Arvor, mis en cause par certains de ses pairs à la suite de sa «fausse interview» de Fidel Castro, puis par la justice dans l'«affaire Botton». La hiérarchie de la chaîne avait alors fait bloc autour de «PPDA», en faveur duquel Gérard Carreyrou avait lancé une pétition interne (*le Monde* du 28 janvier 1992).

Michèle Cotta, qui exerçait alors les fonctions de directrice de l'information, avait repris à son compte les préoccupations de la Société des journalistes en arrêtant un projet de règles déontologiques particulières qui se proposait de codifier les conditions d'acceptation des cadeaux, voyages et autres «ménages», selon l'expression en usage pour parler des prestations extérieures rémunérées que certains journalistes acceptent, par exemple pour animer des débats. Une proposition tendant à convaincre les journalistes de refuser systématiquement tout cadeau d'une valeur supérieure à 1 000 francs avait donné lieu à des débats houleux. La direction de l'entreprise avait finalement mis fin à ces discussions, Martin Bouygues arbitrant en personne en faveur de «PPDA». Cette raison, parmi d'autres, avait conduit Michèle Cotta à quitter TF 1.

Nommé directeur de l'information, Gérard Carreyrou avait rouvert la discussion sur les problèmes déontologiques à l'occasion de plusieurs réunions internes et notamment d'un séminaire réuni à Deauville, en juin 1993, en présence des rédacteurs en chef, des chefs de service et de leurs adjoints, au total une quarantaine de responsables de la rédaction. C'est de cette réflexion qu'est issu l'ensemble de règles déontologiques en vigueur désormais à TF 1 et rendu public sur l'initiative de Gérard Carreyrou, qui s'en est expliqué, mercredi 26 janvier avec les représentants de la Société des journalistes désireux d'en laisser la seule responsabilité à la direction et à la hiérarchie de leur rédaction.

A. R.

Conformément à un arrêt de la cour de Paris

L'achat des «Dernières nouvelles d'Alsace» fera l'objet d'une OPA simplifiée

Les Dernières Nouvelles d'Alsace (*«DNA»*) coûteront donc plus cher au groupe Hersant et à la banque Vernes. La Société alsacienne de médias (SAM), constituée par le groupe de Robert Hersant et la banque de Jean-Marc Vernes, qui avait racheté en juillet 1993, 51 % des *DNA*, a en effet annoncé, jeudi 27 janvier, qu'elle va déposer une offre publique d'achat simplifiée au prix unitaire de 6 850 francs par titre majoré des intérêts courus entre le 15 décembre 1993 et le jour du paiement.

Cette initiative fait suite à la décision rendue le 15 décembre 1993 par la première chambre de la cour d'appel de Paris qui avait rejeté le recours de la SAM formulé contre la décision du Conseil des Bourses de valeurs (CBV), lequel imposait une garantie de cours des actions afin que les actionnaires minoritaires puissent apporter leurs titres à l'opération (*le Monde* du 17 décembre 1993). Si tous les actionnaires minoritaires apportaient leurs titres, le coût total d'acquisition du quotidien régional passerait pour les acheteurs de 335 milions à 600 millions de francs.

Le Crédit mutuel, actionnaire des *DNA* à hauteur de 20 %, a déjà décidé de vendre sa participation. Pierre Pfimlin, président, avait, dès le 16 décembre 1993, exprimé sa satisfaction à la suite de l'arrêt rendu par la cour d'appel, estimant notamment que la vente des *DNA* avait rompu la symétrie qui existait au niveau des participations croisées entre le Crédit mutuel et Hachette, précédent actionnaire majoritaire du quotidien strasbourgeois.

F. B.

Grâce à la compression numérique

RFO va améliorer la transmission de ses programmes dans le Pacifique

Radio-France-Outremer (RFO) va, dès le mois de mars, utiliser des transmissions numériques par satellite pour multiplier et accélérer ses envois d'images vers le Pacifique, et ses stations de Tahiti et Nouvelle-Calédonie. RFO a signé un accord avec France Telecom pour utiliser en permanence des techniques de compression numérique et ainsi faire parvenir rapidement et à moindre coût dans la région ses programmes, auparavant envoyés par avion avec un décalage de plusieurs semaines. Ces images, qui transiteront par l'Amérique du Nord et sur deux satellites Intelsat, permettront d'augmenter les directs. La compression numérique permet d'utiliser moins de capacité (donc moins d'argent) pour transmettre des images sans perte de qualité notable. RFO sera l'une des premières télévisions au monde à en faire ainsi usage. RFO diffuse plus de 60 000 heures de programmes par an dans ses stations des DOM-TOM.

Les premiers pas du Conseil de la politique monétaire et les évolutions des marchés des changes

■ POLITIQUE MONÉTAIRE. – Prenant ses premières décisions depuis son installation le 7 janvier, le Conseil de la politique monétaire, réuni jeudi 27 janvier, a laissé inchangés les taux directeurs de la Banque de France.

■ DEUX OBJECTIFS. – Le Conseil de la politique monétaire a fixé deux objectifs intermédiaires : stabilité de la valeur externe de la monnaie et progression de la masse monétaire d'environ 5 % par an, pourcentage correspondant à une croissance potentielle en volume de 2,5 à 3 % et à une hausse des prix de 2 % l'an.

Les défenseurs du franc fort misent sur une nouvelle baisse des taux d'intérêt en Allemagne

La Banque fédérale d'Allemagne, indépendante depuis sa création dans l'immédiate après-guerre, et la Banque de France, qui vient de rompre le cordon ombilical qui la reliait à l'Etat, mènent le même combat avec les mêmes priorités : stabilité interne de la monnaie nationale (la lutte contre l'inflation) et stabilité externe de cette monnaie, c'est-à-dire le maintien de ses parités sur les marchés des changes.

Les moyens employés sont identiques, à savoir le relèvement ou l'abaissement des taux d'intérêt à court terme pour combattre la surchauffe ou relancer l'économie à l'intérieur et défendre la monnaie à l'extérieur. Cette arme des taux d'intérêt est maniée depuis le début par la Banque fédérale d'Allemagne et, seulement depuis 1987, par la Banque de France. Cette dernière, avec le soutien des gouvernements successifs, a solidement arrimé le franc au deutschemark pour imiter le comportement «vertueux» de l'Allemagne, conjurer les démons de la dévaluation, trancher les têtes de l'hydre inflationniste et conquérir des parts de marché d'exportation : c'est ce qu'on a appelé la désinflation compétitive.

L'opération a été une réussite en matière d'indice des prix et de balance commerciale, tout au moins. Aujourd'hui, de part et d'autre du Rhin, les deux banques centrales néanmoins luttent à fronts renversés. En Allemagne, il s'agit de faire rentrer dans son lit une inflation qui en est sortie après la chute du mur de Berlin et la surchauffe provoquée par la réunification. En France, l'inflation n'est plus vraiment un problème. Les prix industriels souffrent d'une désinflation caractérisée mais le chômage est devenu une catastrophe nationale, de nature à miner les fondements mêmes de la société dans une spirale démoniaque où tout devient pervers. Ainsi, les investissements tant désirés sont devenus automatiquement destructeurs d'emplois sous l'empire d'un progrès technique en vertigineuse accélération.

Mais, toujours en France, les exigences de la désinflation compétitive et de la politique du franc fort imposent l'égalité nominale des taux d'intérêt avec l'Allemagne et, en réalité, un loyer de l'argent à court terme supérieur de près de 2 points, puisque, de l'autre côté du Rhin, l'inflation est d'environ 3,7 % contre 2 % de ce côté-ci. Cela revient donc à surcharger indûment les frais financiers des entreprises qui, sur les prix à la production en très forte chute depuis quatre ans, doivent être financés avec des taux réels qui atteignent parfois 10 %. La France a donc besoin d'une forte baisse des taux à court terme, qui devraient logiquement retomber d'un peu plus de 6 % à 4 % ou même 3 %, de façon à créer un «choc» qui mettrait fin à l'attente d'une baisse supplémentaire de nature à freiner les demandes de crédit.

Quatorze dévaluations depuis la guerre

Sans doute objectera-t-on qu'à l'heure actuelle les ménages sont obsédés par le chômage, les entreprises paralysées par l'atonie de la demande. Sans doute une baisse rapide des taux d'intérêt n'est-elle pas de nature à provoquer à elle toute seule la reprise économique, mais elle allège les endettements et crée un climat beaucoup plus favorable, comme cela s'est produit aux Etats-Unis. Encore faut-il compter un délai de douze à dix-huit mois, voire davantage, pour qu'elle agisse.

Telles sont donc les exigences de l'heure, clairement formulées par les chefs d'entreprise, autant les grandes que les petites. En face, les défenseurs de la politique du «franc fort», c'est-à-dire de l'alignement des taux français sur les taux allemands pour défendre la monnaie, estiment travailler pour l'Histoire. Ils veulent lutter contre la *«mémoire du franc»*, si tenace dans l'esprit des milieux internationaux, qui ne manquent jamais de rappeler les quatorze dévaluations de notre monnaie depuis la guerre face à autant de réévaluations du mark, et même davantage.

+7,4	+8,1	+3,8	+5,6	-1,6
1989	1990	1991	1992	1993

Source : Banque de France

Ils mettent en avant le danger de l'inflation importée suscitée par toute dépréciation du franc, danger que les expériences récentes de la Grande-Bretagne et de l'Italie tendent à minorer, du moins pour l'instant. Ils invoquent, à juste titre, la nécessité de rassurer nos créanciers extérieurs, ils détiennent le tiers de la dette négociable de l'Etat français, soit plus de 650 milliards de francs. De toute façon, assurent les défenseurs du franc fort, la baisse des taux d'intérêt va se poursuivre en Allemagne au-dessous de 5 % à la fin de 1994, espèrent-ils, et le problème sera réglé.

Voire ! Il n'est pas certain que la Bundesbank, soucieuse de défendre le mark vis-à-vis du dollar et de casser l'inflation, veuille forcer les feux. Son président déclarait tout récemment ne pas vouloir céder au chant des sirènes de la baisse forcée. En ce cas, la décrue du loyer de l'argent sera plus lente et les appels du patronat français, en faveur de désescalades plus rapides, se feront pressants. Ernest-Antoine Seillière, vice-président du CNPF, ne lançait-il pas récemment un appel dans ce sens au nouveau Conseil de la politique monétaire de la Banque de France et à son *«courage»* ?

Pour ce Conseil, indépendant du gouvernement pour la première fois depuis 1936, la situation actuelle peut déboucher sur ce que les théologiens appellent un *«conflit de devoirs»* : le maintien de la crédibilité du franc ou le soutien à l'économie par un abaissement unilatéral des taux d'intervention de la Banque. Faux conflit, répondent certains, car les tentatives antérieures pour faire passer les taux d'intérêt français au-dessous des taux allemands se sont soldées par un fiasco, que ce soit en automne 1991 ou en juin 1993. D'autres répondront qu'il n'y a aucune raison de s'accrocher à un mark notoirement surévalué et qu'au surplus, les choses ayant changé, il n'est même pas sûr que le franc baisse, ou si peu. De plus, ajoutent-ils, l'indépendance toute fraîche de la Banque de France constitue un atout supérieur pour le franc, dans la mesure où les milieux financiers internationaux n'auront plus à redouter les volte-face éventuelles d'un gouvernement qui serait partisan de *«rendre la liberté au franc»*.

Gageons que tout ces arguments seront présentés au nouveau Conseil monétaire, surtout si la Bundesbank continue à distiller précautionneusement la baisse de ses taux, et si, comme c'est à prévoir, la reprise de l'économie française s'effectue avec une trop grande lenteur. Ce Conseil pourra être vigoureusement critiqué sur le principe même de son action, et sera tenté, pour bien établir sa crédibilité au départ, de se montrer encore plus orthodoxe qu'il ne faudrait. En ce cas, il faut prier ou croiser les doigts pour que, d'ici à la fin de l'année ou au début de l'année suivante, la marmite sociale n'explose pas d'une façon ou d'une autre, l'amorçage s'effectuant de manière imprévisible ou anarchique. Peut-on sincèrement exclure absolument un tel phénomène ?

FRANÇOIS RENARD

M. Mitterrand : «Je ne peux m'empêcher d'éprouver de temps à autre des regrets...»

Recevant pour la première fois à l'Elysée, jeudi 27 janvier, les neuf membres du Conseil de politique monétaire, François Mitterrand a déclaré : *«Aujourd'hui, c'est une indépendance par rapport à tout pouvoir, pas par rapport aux intérêts du pays ni par rapport aux intérêts collectifs qui seront représentés d'ici quelques années en Europe (...). Vous serez à l'écoute des salariés, des chefs d'entreprise, du pays dans ses profondeurs et ses réalités, dont l'expérience de vie et l'écho que vous en recevez sont aussi importants que celui de l'establishment financier parisien, si prompt à prodiguer ses conseils.»* Le chef de l'Etat a rappelé ses réticences face au nouveau statut de la Banque de France. *«Cette réforme,* a-t-il reconnu, *n'allait pas de soi à mes yeux et je ne peux m'empêcher d'éprouver de temps à autres des regrets.»* Mais elle trouve *«sa pleine justification dans la perspective de l'Union économique et monétaire»*, *«complément indispensable du marché unique»*. *«Chacun,* a-t-il ajouté, *devait faire quelques sacrifices pour aller à l'essentiel. L'essentiel pour moi était que ce fût pour un objectif très haut, très important, sans quoi, ce sacrifice, je ne l'aurais pas fait.»*

L'endettement intérieur total nouvelle boussole

Au début de 1991, la déréglementation et la libéralisation des placements monétaires et financiers, notamment les sicav court terme, avaient provoqué un très vif gonflement de ces derniers, et même une véritable explosion qui rendait plus difficile le contrôle des composants de la masse monétaire. En conséquence, la Banque de France avait procédé à une refonte de ses agrégats M1, M2, M3 et L définis en 1986 et devenus périmés. Ils ne permettaient plus d'apprécier le comportement des agents non financiers (ménages et entreprises) en matière de placements. L'essentiel de la refonte consistait à réintégrer les sicav court terme en rapide développement dans l'agrégat M3 qui regroupait déjà M1 (monnaie, billets et dépôts à vue), M2 (comptes sur livrets de caisses d'épargne, du Crédit mutuel, des banques plus les codevi, les livrets d'épargne populaire et les comptes d'épargne-logement auxquels on ajoutait les avoirs en devises, les placements à terme, et les certificats de dépôts de banque).

Mais, l'an dernier, des mouvements en sens inverse se sont produits. D'importantes liquidités ont, pour des raisons fiscales et en raison de la baisse des taux à court terme, quitté les sicav monétaires pour se porter vers les agrégats de placement P1 (plans d'épargne logement, plans d'épargne populaire), P2 (placements en obligations) et P3 (placements en actions) réputés plus attrayants et dont la croissance était étagée entre 16 % et 25 % l'an dernier. La conséquence a été que M3, dont les titres de placement à court terme représentaient 30 %, a été littéralement drainé, ce qui n'a pas modifié la quantité globale d'épargne mais l'a déplacée en la rendant moins liquide. Du coup, l'indicateur M3 ne reflète plus vraiment l'état de la conjoncture du moins en ce moment.

En revanche, l'endettement intérieur total (EIT) n'est pas sujet à de tels mouvements car il reprend lentement des financements obtenus auprès des banques et établissements de crédit, les emprunts de l'Etat à court terme et long terme sur les marchés, les emprunts des secteurs public et privé sur ces mêmes marchés, les billets de trésorerie émis par les entreprises et, enfin, les financements obtenus auprès des non-résidents. Les substitutions qui se produisent au sein de ce même EIT, à savoir une diminution des crédits bancaires compensée par l'augmentation massive des emprunts de l'Etat (+29 % en 1993), ne changent pas sa masse et en font un indicateur très fiable pour une banque centrale. En effet, il mesure fidèlement l'endettement des agents résidents (Etat, ménages et entreprises) et donne l'évolution de l'économie. L'accroissement annuel de l'endettement intérieur total était de 7 % il y a trois ans et n'est plus que de 4 % actuellement.

F. R.

CLÉS/ *Définitions*

■ Masse monétaire. – L'évolution de la masse monétaire est généralement suivie grâce au concept de M3 qui prend en compte la monnaie, les billets, les dépôts à vue et les sicav à court terme. Ces dernières ont été intégrées dans le calcul de M3 à partir de 1991.

■ M1 et M2. – Il existe d'autres concepts moins significatifs parce que plus restrictifs : M1 (monnaie, billets et dépôts à vue), M2 (qui intègre les comptes sur livrets de caisse d'épargne, de crédit mutuel, des banques et des codevi).

La Banque de France corrige le tir mais garde le cap

Le nouveau conseil de la politique monétaire d'une Banque de France désormais indépendante a tenu, jeudi 27 janvier, sa première réunion de quinzaine, en même temps que sa première conférence de presse, dans la fameuse «galerie dorée», 3, rue de La Vrillière à Paris. Les neuf conseillers y assistaient, sous la présidence du gouverneur de la Banque, Jean-Claude Trichet, porte-parole exclusif du conseil. La première réunion dudit conseil a porté sur les objectifs de la politique monétaire française pour 1994. Qu'on se rassure : aucune novation révolutionnaire n'a été claironnée.

Sans surprise, le premier objectif est la stabilité de la valeur externe de la monnaie, à savoir celle du franc au sein du mécanisme du change européen dans le cadre de la décision prise, le 2 août 1993, par les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales de maintenir inchangéee la grille des cours centraux ; avec une marge de fluctuations de 15 % de part et d'autre de ces cours. C'est la réaffirmation de la politique du «franc fort», en vigueur depuis sept ans, suivie par tous les gouvernements pendant ce laps de temps et reprise à son compte par le conseil.

En revanche, l'objectif «interne», c'est-à-dire la fourchette de croissance de la masse monétaire M 3, fixée, en décembre 1992, à 4 % –6,5 % pour l'année 1993, devrait *«sur le moyen terme s'inscrire dans une tendance de l'ordre de 5 % comprenant une croissance du PIB potentiel non inflationniste de 2,5 % à 3 % en volume et une évolution des prix qui n'excède pas 2 %»*. En langage décodé, cela veut dire que, pendant les quatre prochaines années, la croissance de cette masse monétaire M 3 pourra osciller de 0 % à 5 % en valeur, en raison des incertitudes planant sur la conjoncture et des aberrations statistiques qui rendent peu lisibles les indications fournies par M 3. Ainsi, pour l'an dernier, la fourchette de croissance de 4 % –6,5 % tenait compte d'une expansion de 2,6 % du PIB en volume fixée par le gouvernement de Pierre Bérégovoy, et d'une inflation de 2,5 %, soit plus de 5 % pour ce même PIB en valeur.

Pas de fourchette précise

Or, en 1993, le PIB n'a augmenté que de 1,5 % en valeur et a diminué en volume, en raison de la crise et surtout de la chute des crédits bancaires, dont l'augmentation annuelle fut de 2,7 % fin septembre 1992, pour faire place à un recul de 2,4 % fin octobre 1993, recul ramené à 1,1 % pour l'ensemble des établissements de crédit. Cette année, le Conseil de la politique monétaire, qui n'est pas lié par les indications du gouvernement (croissance de 1,4 % du PIB en volume), préfère abandonner l'idée d'une fourchette précise puisque la situation est parfaitement floue. On le comprend !

D'autre part, d'importants transferts de liquidités vers des placements plus longs ont «vidé» pour partie M 3, qui s'est contractée de 1,6 %. Cette contraction, théoriquement, correspond à une *«destruction monétaire»* et à une véritable déflation, mais la Banque de France estime qu'en 1993, déduction faite de ces transferts, la masse M 3 a, en fait, augmenté de 1,4 %, en ligne avec l'augmentation de 1,5 % du PIB.

En conséquence, et compte tenu de ces incertitudes, la Banque de France, sans abandonner l'indicateur M 3, prend comme indicateur «privilégié» l'endettement intérieur total (EIT), qui lui permet d'affiner son diagnostic sur l'évolution de la conjoncture. Cet EIT, en effet, qui mesure l'ensemble des financements à l'économie, n'est pas perturbé par les transferts et donne une idée claire de la situation.

Il révèle, par exemple, que la forte augmentation de l'endettement de l'Etat par emprunts sur les marchés est compensée par la diminution des crédits bancaires. Mais cette augmentation, en cas de reprise de l'économie dans les années qui viennent, conduit à la surchauffe si les crédits bancaires se gonflent à nouveau. En ce cas, la Banque de France serait contrainte de relever ses taux. Gageons que, dans l'avenir, cet endettement intérieur total sera surveillé de près par le Conseil de la politique monétaire.

F. R.

COMMENTAIRE

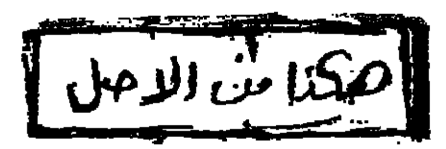
Equilibre et déséquilibre des pouvoirs

L'INDÉPENDANCE du Conseil de la politique monétaire et de ses neuf membres est une grande affaire. Une affaire qui concerne non seulement la capacité d'autonomie de la Banque de France, en matière de taux d'intérêt à court terme, autonomie par rapport au gouvernement, mais aussi la faculté d'expertise des membres du Conseil. Que signifierait une indépendance qui ne serait pas assise sur compétence et savoir-faire ? Pour le gouverneur et ses deux sous-gouverneurs, la compétence et l'alimentation de cette compétence ne posent pas de problème. Non seulement Jean-Claude Trichet, ancien directeur du Trésor au ministère de l'économie, a derrière lui des années de pratique du maniement des taux d'intérêt et au-delà de participation à l'élaboration de la politique économique, mais il dispose des services de la Banque de France. Des services capables de lui fournir l'essentiel des données statistiques dont il a besoin chaque jour. La capacité d'indépendance est donc là évidente.

Tout le problème est de savoir si les six membres «extérieurs» du Conseil bénéficieront du même «approvisionnement» que le gouverneur et ses deux sous-gouverneurs et, par contre coup, d'une réelle compétence . Problème essentiel qui se pose évidemment en terme de pouvoir. MM. Sapin, Albert, Boissonnat, de Maulde, Gérard, Mme Flouzat pourront-ils avoir directement accès aux chiffres et dossiers des grandes directions de la Banque de France : direction générale du crédit, direction générale des services étrangers, direction générale des études ? Pourront-ils – comme cela est courant à la Bundesbank et à la Fed pour les neuf membres du Conseil des gouverneurs – commander à ces grandes directions des études dont ils auraient besoin sur des sujets précis, difficiles, voire épineux ? Rien n'est moins sûr et pour bien des raisons.

Pour jouer pleinement son rôle, la nouvelle structure que constitue le Conseil de la politique monétaire va devoir s'immiscer entre le gouverneur et ses directeurs. Ce sera non seulement demander à M. Trichet de partager un pouvoir multiforme qu'il détient seul, mais encore bouleverser des habitudes et des rapports bien établis entre les directions et le gouverneur. Car si la capacité d'expertise de la Banque de France, en matière d'études économiques et financières, se réduit à trois directions (crédit, services étrangers, études), l'institut d'émission possède bien d'autres directions (personnel, contrôle, secrétariat, communication...), dont les fonctions ne sont sans doute pas toutes essentielles, mais qui vivent depuis fort longtemps assises sur un certain équilibre des pouvoirs. Celui-ci peut-il être remis en cause sans remous profonds ? Telle est la question qui en entraîne une autre : la force de frappe intellectuelle de la Banque de France est-elle à la hauteur de ses nouvelles et multiples tâches ?

ALAIN VERNHOLES



FINANCES

Au grand dam des banquiers

Le gouvernement renonce à baisser le taux du livret A

Après avoir hésité, le gouvernement a finalement renoncé à baisser dans les prochaines semaines la rémunération du livret A (4,5 %). Selon le président de l'Office des HLM Roger Quilliot, qui rapportait jeudi 27 janvier les propos du premier ministre, à sa sortie de Matignon, Edouard Balladur a confirmé son intention de laisser inchangé le taux du livret A mais n'a pas exclu de toucher à d'autres produits d'épargne. On laisse entendre au ministère de l'économie qu'il n'y a *« pas d'échéance proche »* pour une éventuelle modification des taux de l'épargne réglementée autre que le livret A (plan d'épargne-logement (PEL), codevi, livret Bleu ...).

Décidément, le livret A est bien la bête noire des banques. Après avoir tenté en vain d'obtenir sa banalisation en mars 1993, (seules les Caisses d'épargne et La Poste le distribuent), les banques pensaient bien obtenir une baisse de sa rémunération, jugée depuis quelques mois *« anormale »*. La partie semblait cette fois bien engagée. Le gouvernement avait fini par se rallier aux arguments des banquiers, pour qui la baisse du coût du crédit viendrait buter sur la rémunération élevée des produits administrés. Selon les banques, 20 % de leurs ressources proviennent de cette épargne qui représente, tous produits confondus, près de 1 200 milliards de francs et dont la rémunération pèse directement sur le coût du crédit.

Il fallait donc choisir *« entre la reprise et la protection des intérêts de l'épargne »*: *« Une décision difficile, impopulaire, mais nécessaire »*, soulignait-on à Bercy. Le taux du livret A aurait été ramené de 4,5 % à 4 % et celui du PEL de 6 % à 5 %. Le plan d'épargne-logement pose d'ailleurs aujourd'hui un réel problème aux banques et aux pouvoirs publics. A chaque ouverture de PEL, l'établissement s'engage pour cinq ans à garantir un rendement de 6 % (4,5 % payé par les banques et 1,5 % par l'Etat). Cela coûte cher. D'autant plus que l'encours de PEL a augmenté de 10 % l'an dernier pour atteindre 514 milliards de francs.

Difficile de toucher à un symbole

Mais, instruit de l'attachement des Français au livret A par la levée de boucliers qu'avait entraînée, en 1986, la baisse du rendement de 6 % à 4,5 %, le gouvernement tenait à prendre toutes les précautions pour faire passer la mesure en douceur. Le livret A est un domaine sensible. Il en existe 48 millions. Il fait partie en quelque sorte du patrimoine et de l'histoire des Français. Difficile de toucher à un symbole.

Une baisse sensible de ses taux directeurs par la Banque de France aurait pu constituer une opportunité idéale, mais elle ne semble pas à l'ordre du jour. Le gouvernement a donc cherché à obtenir des banquiers un engagement qui liait la baisse des taux administrés à celle du coût du crédit à la consommation. Mais de peur d'être victime d'un marché de dupes – une baisse du coût du crédit ne déclenche pas la consommation – et de mettre à mal à terme le financement du logement social *via* le livret A, le gouvernement a finalement renoncé, au grand dam des banquiers. Un certain nombre d'entres eux ont été reçus jeudi 27 janvier dans l'après-midi par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, après avoir appris, par la voix de M. Quilliot, la décision du gouvernement.

E. L. et F. V.

INDUSTRIE

Usinor-Sacilor a perdu 5,8 milliards de francs en 1993

La sidérurgie européenne en état de choc

Le sidérurgiste français Usinor-Sacilor a annoncé, jeudi 27 janvier, des pertes d'un montant record de 5,8 milliards de francs. Quelques jours auparavant, le numéro un allemand de l'acier, Thyssen, bouclait un exercice 1992-1993 sur un trou de plus de 4 milliards de francs.

« L'année 1993 promet d'être musclée », déclarait en décembre 1992 Francis Mer, lors des journées de l'Association technique de la sidérurgie française. Le président du groupe public Usinor-Sacilor n'a pas été démenti. Et le qualificatif *« musclé »* résonne, douze mois plus tard, comme un doux euphémisme au vu des difficultés qu'ont traversées les sidérurgistes du Vieux Continent au cours de l'année écoulée.

Les résultats? Ils sont catastrophiques. En France, Usinor-Sacilor affiche pour 1993 un niveau de pertes (5,8 milliards de francs) sans précédent depuis la constitution du groupe, né, en 1986, du rapprochement, après deux années de restructurations drastiques, de la sidérurgie du Nord et de celle de Lorraine. En Allemagne, le numéro un du secteur, Thyssen, qui a plongé pour plus de 4 milliards de francs, va accélérer ses réductions d'effectifs. 13 000 postes devraient être supprimés entre le 1er octobre 1992 et le 30 septembre 1994. D'ores et déjà, le groupe allemand annonce que cela ne sera sans doute pas suffisant. Son compatriote Krupp-Hoesch ne va guère mieux et prévoit, lui aussi, de recourir à des suppressions d'emplois supplémentaires (28 000 pour 1994), obligé tout à la fois de réduire ses coûts et de digérer une fusion – le mariage de la branche acier de Krupp avec celle de Hoesch – effectuée le dos au mur, au beau milieu du retournement de conjoncture.

En Italie, le groupe public italien Ilva ploie sous l'endettement et ses pertes sont estimées entre 7 et 9 milliards de francs. La récession est venue aggraver un retard de compétitivité structurel. Ilva va être privatisé, par morceaux, après démantèlement. Quant à l'acier espagnol, il vit plus douloureusement encore – car plus tardivement et sur fond de ralentissement économique – les rationalisations que se sont imposées, durant la première partie des années 80, les aciers français et britanniques. CSI, l'un des principaux producteurs ibériques, a d'ores et déjà annoncé un résultat net négatif de 4,7 milliards.

Dépression centrée sur l'Europe

« S'il existait une carte des climats de la sidérurgie mondiale, la dépression serait incontestablement centrée sur l'Europe », souligne un analyste. Une zone de basse pression fichée sur le Rhin, qui s'étend jusqu'au bassin méditerranéen, qui englobe les pays du Benelux (le luxembourgeois Arbed devrait clore son exercice 1993 dans le rouge à hauteur du milliard, le belge Cockerill Sambre et plus encore le néerlandais Hoogovens ne peuvent espérer l'équilibre), mais qui évite la Grande-Bretagne. British Steel, le producteur national, dégage un bénéfice de quelques centaines de millions de francs sur 1993. Là, l'effet dévaluation a joué à plein et, à la différence de l'Italie et de l'Espagne, a permis de doper un outil de production ultra-compétitif. Par ailleurs, la Grande Bretagne – insularité oblige – a été relativement épargnée par les livraisons d'acier en provenance des anciens pays de l'Est, livraisons pour lesquelles l'Allemagne, *a contrario*, se situe en première ligne. Le frémissement de la conjoncture outre-Manche a fait le reste...

Située en amont de l'industrie, la sidérurgie réagit par à-coups aux variations de la croissance. Que l'automobile, le bâtiment, la mécanique, ses principaux débouchés, prennent de l'allant et, avec quelques mois de retard, une fois les stocks épuisés, le secteur acier cro9t avec une vigueur démultipliée. Que l'activité se tasse, que l'investissement se ralentisse, et c'est l'effondrement. Les sidérurgistes européens estiment à 2,5 % le taux de croissance qui leur permet d'écouler leur production. En 1993, selon l'OCDE, l'activité a fléchi de 0,4 % dans l'Union européenne, de 1,5 % en Allemagne et de 0,9 % en France.

Cette ultra-sensibilité à la conjoncture n'est pas une chose nouvelle. Reste que pour les producteurs européens, le retournement de cycle qu'ils pensaient maîtrisable a été aggravé par deux facteurs. La chute du mur de Berlin d'abord et l'arrivée sur le marché communautaire de tonnes d'acier auparavant destinées aux industries militaires de l'ex-bloc de l'Est. La fermeture du marché américain, ensuite, qui, durant la première partie de l'année 1993, a privé l'acier européen d'une rare bouffée d'oxygène.

Le tableau est outrageusement noir. Usinor-Sacilor table néanmoins sur une légère amélioration pour 1994. Le groupe public, qui figure sur la liste des sociétés privatisables, ne vise pas l'équilibre. Il compte tout au plus réduire ses pertes. Le sidérurgiste français, à court de cash, va accélérer ses cessions d'actifs. De 1988 à 1990, le groupe avait procédé à une série impressionnante d'acquisitions, notamment aux Etats-Unis, destinées à renforcer son poids à l'international. Des achats effectués au plus haut de la conjoncture, donc au prix fort. Les cessions interviendront dans un environnement moins favorable. Francis Mer n'avait pas prévu l'ampleur de la crise. C'est là sa seule erreur.

CAROLINE MONNOT

REPÈRES

CROISSANCE

Hausse de 0,3 % du PIB au troisième trimestre de 1993

La croissance du produit intérieur brut (PIB) de la France au troisième trimestre de 1993 a été de 0,3 % au lieu de 0,2 % initialement annoncé, a indiqué l'INSEE, vendredi 28 janvier. Au second trimestre, la croissance du PIB n'a été que de 0,1 % au lieu de 0,2 %. La progression du PIB marchand a été de 0,2 % au troisième trimestre après une hausse de 0,1 % au second trimestre.

BUDGET

Le déficit américain ramené à 171 milliards de dollars en 1995

Le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, a annoncé, jeudi 27 janvier, que l'estimation du déficit budgétaire américain pour 1995 était, selon le bureau du budget du Congrès (CBO), de 171 milliards de dollars (1 026 milliards de francs), soit le chiffre le plus bas depuis 1989. La Maison Blanche, de son côté, table sur un déficit de 235 milliards. *« Nous réduisons le déficit plus vite que nous ne pensions qu'il était possible de faire »*, a commenté M. Bentsen. *« Je ne vois rien dans ces chiffres qui renforce les craintes* [d'une reprise] *de l'inflation »*, a-t-il ajouté.

G7

Réunion prochaine consacrée à la Russie

Une réunion des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale des sept pays les plus industrialisés (G7) se tiendra le 26 février en Allemagne, a annoncé, jeudi 27 janvier, le ministère allemand des finances. Au menu de cette réunion figurent les difficultés du processus de réforme en Russie. Le porte-parole du ministère n'a pas précisé si le ministre russe des finances par intérim, Serguei Doubinine, serait invité.

ETRANGER

Pour la première fois depuis quatorze ans

La livre turque a été dévaluée de 13,6 %

Cédant à la pression du marché, après dix jours de turbulences financières, les autorités turques ont décidé, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 janvier, de dévaluer la livre de 13,6 % par rapport au dollar. La banque centrale, qui avait déjà relevé les taux d'intérêt pour tenter de contenir la ruée sur le dollar, a annoncé l'introduction d'une série de mesures pour soutenir la devise nationale.

ISTANBUL

de notre correspondante

La crise monétaire avait débuté il y a dix jours, après la révision à la baisse de l'indice de risque de la Turquie par deux agences internationales de cotation financière. Ce manque de confiance, causé par des indicateurs économiques inquiétants, avait incité les spéculateurs à abandonner la livre turque au profit de devises fortes. Les décisions prises mercredi en fin de soirée par Tansu Ciller, le premier ministre, après huit heures de consultations, marquent un changement de direction important. Sa politique économique était jusqu'à présent basée sur un contrôle strict des taux d'intérêt pour réduire le coût – exorbitant – de ses emprunts et lutter contre l'inflation, qui dépasse 70 % par an.

Le contrecoup de la dévaluation a été ressenti à la Bourse d'Istanbul, où l'indice a chuté de façon spectaculaire dès l'ouverture. Dans les banques, les taux de change affichés en cours de journée témoignaient d'une certaine confusion. Deux banques importantes du secteur public, Ziraat Bankasi et Vakifbank, ont porté jeudi 27 janvier de 12 à 15 % leurs taux d'intérêt pour les dépôts à terme, tandis que les taux à un an sont passés de 74 à 88 %.

A Tahtakale, sur le marché parallèle des devises, les transactions se faisaient jeudi à des taux proches de celui fixé par la banque centrale et la livre semblait avoir retrouvé, temporairement peut-être, une certaine stabilité. *« Ce qui devait arriver est arrivé »*, expliquait philosophiquement un des « dealers » qui, armés de téléphones portatifs, échangent chaque jour, des millions de dollars en plein air, dans cette rue du grand bazar d'Istanbul.

Le coût politique de cette crise financière qui a entraîné la première dévaluation de la livre turque en quatorze ans ne sera connu que le 27 mars, lorsque les électeurs se rendront aux urnes pour élire leurs municipalités. Une défaite du Parti de la juste voie de Mme Ciller porterait gravement atteinte à la crédibilité de son fragile gouvernement de coalition.

NICOLE POPE

PRÉCISION : la restructuration du vignoble du Languedoc-Roussillon. – A la suite de l'article sur le rejet par les viticulteurs du Midi des projets de réforme communautaire du marché du vin de table (*le Monde* du 25 décembre 1993), la Fédération régionale de la coopération agricole du Languedoc-Roussillon nous précise que l'arrachage de vignes a porté, entre 1976 et 1988, sur 50 000 hectares et, entre 1988 et 1993, sur 60 000 hectares, alors que nous avions écrit *« 12 000 ha »* au total. Par ailleurs, Jean Huillet est président de la Fédération des caves coopératives de l'Hérault (140 caves coopératives) et président de la Fédération régionale de la coopération agricole du Languedoc-Roussillon (près de 700 coopératives, dont 470 caves).

SOCIAL

Avant la fin du premier trimestre

Le gouvernement envisage d'organiser une table ronde sur l'assurance-maladie

Le gouvernement pourrait organiser dans les semaines qui viennent une table ronde consacrée à la maîtrise des dépenses de santé réunissant les différents acteurs du système de santé ainsi que les partenaires sociaux. Reçu jeudi 27 janvier par Edouard Balladur à Matignon, Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), a précisé que cette réunion de concertation devrait avoir lieu *« d'ici à la fin du trimestre »*. *« Le premier ministre est conscient de la gravité du problème, mais aussi de l'immensité de la tâche et des problèmes politiques que cela peut poser »*, a déclaré M. Davant, qui souhaite la tenue d'un *« Grenelle de la santé et de la protection sociale »*. Selon lui, M. Balladur entend nourrir sa réflexion à partir du rapport « Santé 2010 » réalisé par le Commissariat général du plan.

Ces travaux proposent notamment de renforcer les prérogatives du Parlement, qui pourrait fixer, en liaison avec les partenaires sociaux et les professions médicales, un objectif de croissance des dépenses de santé (*le Monde* du 9 juillet 1993). Le Plan préconise une répartition régionale des moyens financiers. Ces informations laissent penser que le séminaire gouvernemental du 30 janvier ne devrait guère déboucher sur des mesures concrètes dans le domaine de l'assurance-maladie. Dans ces conditions, l'élaboration de dispositifs pour faire respecter les engagements des syndicats de médecins risque d'être remise à plus tard.

VIE DES ENTREPRISES

La mise en service de l'Airbus A-321

L'Allemagne a assemblé son premier avion de ligne depuis 1945

HAMBOURG

de notre envoyé spécial

La fanfare est militaire, mais, au moment du baptême de l'avion, elle joue l'*Hymne à la joie*. Pour l'Allemagne, l'instant est solennel, historique : depuis 1945, le premier avion de ligne sort d'une usine allemande pour être livré à la compagnie nationale Lufthansa. Les directeurs, les ingénieurs et les ouvriers de Deutsche Aerospace Airbus affichent une extrême fierté. Günter Rexrodt, le ministre de l'économie, parle d'*« un grand moment »*. Mais l'événement est joué avec une partition symboliquement européenne. L'A-321 tout neuf en dit aussi long que les discours politiques sur cette nouvelle Allemagne unie, libérée des séquelles de la guerre et ouvertement ambitieuse. Mais européenne.

Réclamée par l'Allemagne depuis longtemps au sein du consortium Airbus, la faculté d'effectuer le montage final et d'obtenir ainsi le savoir-faire si rare d'«Ensemblier», lui a été accordée en 1990. Jusque-là, tous les Airbus étaient montés à Toulouse. Il fut décidé de répartir autrement les tâches en plaçant au même endroit le montage et l'équipement intérieur d'un avion. Les gros porteurs seraient donc entièrement achevés à Toulouse tandis qu'une nouvelle usine serait bâtie à Finkenwerder, dans la banlieue sud de Hambourg, pour monter les nouveaux programmes comme l'A-321 ou le futur A-319, des versions respectivement allongée et raccourcie du biréacteur court-courrier A-320.

Pour l'industrie allemande, c'est en quelque sorte l'étape finale qui efface les interdits d'après-guerre. Depuis 1985, Daimler-Benz, encouragé par le gouvernement, a regroupé en son sein les forces aéronautiques dispersées. Il a repris les moteurs MTU, MBB, porteur de la part allemande dans Airbus, Dornier, puis, plus récemment, le néerlandais Fokker. Au total, l'ensemble représente 11,6 milliards de marks de ventes en 1993 et 88 000 employés. L'objectif est atteint : l'Allemagne possède à nouveau le premier groupe européen d'aéronautique. Lui manquait encore la faculté de s'appeler « constructeur » : grâce à l'A-321, la lacune est désormais comblée. L'A-321 livré à Lufthansa est équipé de deux moteurs d'IAE (International Aero Engines, qui regroupe MTU, l'américain Pratt & Whitney, Fiat, Rolls Royce) dont les Allemands vantent la faible émission de gaz et le caractère écologique.

Tout ne va pas sans mal et, pour l'heure, les turbulences sont sévères. Les restrictions des budgets militaires et la crise du transport aérien ont conjugué leurs effets pour plonger Deutsche Aerospace dans le «rouge». Le groupe a dû annoncer, l'an passé, la fermeture de six usines et la suppression de 10 300 emplois d'ici à 1996. Le retour aux bénéfices n'est pas attendu avant 1995. Mais la stratégie d'un retour au premier plan mondial a le long terme pour horizon. M. Rexrodt a souligné combien l'aéronautique *« a une signification stratégique pour l'Allemagne »*. Il s'agit d'un des secteurs sur lesquels elle doit investir parce qu'il représente les emplois de demain et parce qu'il irrigue les autres de technologies nouvelles optoélectroniques, informatiques ou énergétiques.

Le ministre a insisté pour que le flou laissé lors des négociations du GATT dans ce secteur soit dissipé par des concessions américaines : *« Les Etats-Unis doivent finir par accepter que le soutien indirect qu'ils accordent à leur industrie soit également discuté dans les négociations. »*

Jean Pierson, PDG d'Airbus, a rappelé que l'A-321 avait été développé uniquement sur fonds propres. Allemand, européen, écologique, le bel Airbus est même conforme à l'idéologie libérale...

E. L. B.

Dans l'attente de sa recapitalisation

Aérospatiale cède sa participation dans la SEP

Aérospatiale a annoncé, jeudi 27 janvier, la cession de sa participation de 13,7 % dans la Société européenne de propulsion (SEP) à des investisseurs institutionnels pour un montant de l'ordre de 170 millions de francs. La SEP, qui fabrique les moteurs de la fusée Ariane, est aussi une filiale du motoriste SNECMA. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 4,3 milliards de francs en 1992 avec un résultat net de 150 millions de francs.

« Cette opération ne remet nullement en cause la coopération industrielle entre les deux sociétés », a indiqué Aérospatiale, qui a un besoin d'argent frais pour mener à bien ses projets de développement (Airbus A-319, hélicoptères NH-90 ou Tigre, fusée Ariane 5) et alléger son endettement de 15 milliards de francs. Le groupe aéronautique français est toujours dans l'attente de sa recapitalisation par l'Etat. Cette dotation en capital, jugée *« prioritaire »* par les pouvoirs publics, devrait intervenir rapidement mais n'atteindra pas les 3 milliards de francs qu'espérait Aérospatiale.

Le monopole du gaz et de l'électricité

Paris n'apprécie pas la saisine de la Cour de Luxembourg

Il n'est jamais bien agréable d'être traîné devant les tribunaux, même si à terme l'on estime avoir gain de cause. Telle est la situation de l'Etat français, qui, pour n'avoir pas ouvert son monopole d'importation et d'exportation de gaz et d'électricité se trouve être l'objet d'une saisine de la Cour de justice de Luxembourg par la Commission (*le Monde* du 27 janvier). Conséquence: Paris aimerait bien organiser sa riposte au plus vite. Mais il en est empêché pour une raison simple: la notification officielle de la poursuite de la procédure ne lui est toujours pas parvenue. *«On s'étonne que le collège des Douze travaillent dans le secret»*, dit-on, quelque peu hypocritement, au ministère de l'industrie.

L'intention de Bruxelles n'était en effet nullement de garder secrète une telle information. La Commission avait l'intention d'en informer les Etats concernés prochainement. Mais un délai de quinze jours minimum lui est nécessaire entre la décision (de poursuivre la France) et l'envoi d'un acte officiel. Pendant ce temps l'information n'est habituellement pas mise sur la place publique. Mais la publication dans la presse de la prochaine saisine de la Cour de Luxembourg l'a prise de court. Paris ne devrait pas ignorer ce processus classique. Il semblerait néanmoins que le gouvernement veuille profiter de cet incident non seulement pour répliquer à l'accusation dont il est l'objet, mais aussi pour s'attaquer aux méthodes de la Commission, qu'il estime contraires à l'intérêt général.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

STRUCTURES

CARREFOUR FRANCE annonce une réorganisation. – Pour *« s'adapter à l'évolution des marchés dans un environnement de plus en plus concurrentiel »*, Carrefour France a annoncé, jeudi 27 janvier, sa réorganisation selon deux principes : le raccourcissement des lignes hiérarchiques de la direction France aux magasins, le renforcement des structures du siège pour mieux assurer la coordination de l'ensemble. La France est donc divisée en cinq bassins géographiques, chacun étant placé sous la direction d'un directeur ayant rang de directeur général. Dans chaque bassin, les magasins sont répartis en deux groupes (baptisés «concepts»), hypers et grands hypers, chaque «concept» étant animé par un directeur régional. A chaque bassin correspond une zone de gestion logistique et un ensemble de structures d'achat régionales. Le comité de direction France (dix directeurs autour du directeur France) définit la stratégie et les politiques et coordonne l'activité des bassins et des fonctions spécialisées.

CONFLITS

ELF AQUITAINE : fin de la grève à Lacq. – En grève depuis le 10 janvier, les salariés de l'unité Elf Aquitaine de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) ont décidé, jeudi 27 janvier, de suspendre leur mouvement (*le Monde* du 22 janvier). Selon l'intersyndicale (CFDT, CGT, CFE-CGC, FO et CFTC), cette action *« aura permis d'obtenir des résultats concrets »* et notamment l'embauche dès le 1er février de quinze jeunes en contrat à durée indéterminée, sur les vingt-quatre jusqu'à présent sous contrat d'adaptation. Le projet de la direction en matière de réorganisation de la sécurité dans l'entreprise a également été retiré.

FRANCE TELECOM : « téléphones gratuits » en Haute-Normandie. – Une vingtaine de téléphones ont été gratuitement installés sur la voie publique, jeudi 27 janvier à Rouen et au Havre (Seine-Maritime), par des agents grévistes du centre régional France Telecom de Haute-Normandie. Par cette initiative, les agents entendaient ainsi compenser les inconvénients occasionnés auprès des particuliers depuis le début de leur action, lancée le 17 janvier, à l'initiative des syndicats (SUD-PTT, CGT et FO), pour protester contre la réforme de «reclassifications» (*le Monde* du 20 janvier).

RANK XEROX : appel à deux jours d'arrêt de travail. – Les syndicats ont appelé, mercredi 26 janvier, les salariés de Rank Xerox SA à deux jours de grève les 31 janvier et 1er février pour protester contre le plan d'adaptation de l'emploi (PAE) de la direction, qui comporte 478 suppressions d'emplois. Cette décision a été approuvée majoritairement lors d'assemblées générales sur les trois sites concernés par le PAE, à Arcueil (Hauts-de-Seine), Aulnay-sous-Bois et Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

RÉSULTATS

AIR INTER prévoit de perdre 185 millions de francs en 1994. – La compagnie intérieure Air Inter a indiqué, jeudi 27 janvier, qu'elle prévoyait des pertes nettes s'élevant à 185 millions de francs cette année, avec un chiffre d'affaires de 11,625 milliards de francs, en progression de 4,4 %. Le déficit s'est élevé à 257 millions en 1993, avec un impact des mouvements sociaux d'octobre et de novembre évalué par la compagnie à 130 millions de francs. Le chiffre d'affaires a atteint, l'an dernier, 11,132 milliards de francs, stable par rapport à 1992. *« Les résultats d'exploitation 1993 et 1994 restent déficitaires*, note Air Inter. *En effet, malgré les efforts engagés par l'entreprise, ils se situent à un niveau préoccupant d'environ – 335 millions de francs. »* Un projet pour cinq ans, qui doit faire l'objet d'une vaste concertation dans les six mois à venir, prévoit un développement de 4 % par an, en moyenne, fondé à la fois sur des gains de productivité et une politique commerciale plus compétitive et proche du client.

CRISE

SCOTT PAPER supprime 8 300 emplois et provisionne 381 millions de dollars. – Scott Paper, le premier fabricant américain de papier hygiénique et autres produits dérivés du papier, a annoncé, mercredi 26 janvier, 8 300 suppressions d'emplois (soit 25 % de ses effectifs) ainsi qu'une provision exceptionnelle de 381 millions de dollars (2,26 milliards de francs). Scott Paper a expliqué dans un communiqué qu'il prévoyait dans le cadre de ces mesures de moderniser, et dans certains cas de fermer, des unités anciennes de production aux Etats-Unis et en Europe sans préciser dans quels pays. Le groupe prévoit également de restructurer sa filiale mexicaine. L'an dernier, les pertes du groupe se sont élevées à 277 millions de dollars (1,64 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires de 4,75 milliards de dollars.

NOMINATION

BANQUE INDOSUEZ : Jean-François Lepetit nommé vice-président le 3 mars. – Jean-François Lepetit, actuel directeur général de la Banque Indosuez, devrait être nommé le 3 mars vice-président directeur général au côté de Gérard Worms, président de la Compagnie de Suez et nouveau président de la banque. M. Lepetit assurera ainsi la direction exécutive de la banque après le départ effectif de son président, Antoine Jeancourt-Galignani, nommé à la tête des Assurances générales de France (AGF). Philippe Geslin, également directeur général, deviendra administrateur-directeur général. M. Jeancourt-Galignani avait indiqué qu'il resterait président en titre jusqu'à la présentation des résultats de la banque au prochain conseil d'administration le 3 mars. Il sera alors remplacé à la présidence par Gérard Worms.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 janvier = Hésitation

Après avoir ouvert en hausse marginale de 0,10 %, vendredi 28 janvier, la Bourse de Paris a très vite viré à la baisse avant de se ressaisir aux alentours de 11 heures. Deux heures plus tard, l'indice CAC 40 s'établissait en hausse de 0,11 % à 2 283,40 points. A la mi-journée, 1,6 milliard de francs étaient échangés sur le marché à règlement mensuel.

Ces mouvements rapides autour du point d'équilibre reflétaient l'hésitation du marché, indiquait un opérateur, et ce sentiment devrait se poursuivre tant qu'une nouvelle sur les taux ne serait pas annoncée.

Dans les milieux financiers, on attendait également les résultats du séminaire gouvernemental prévu ce week-end et dont certaines décisions, notamment sur la relance de la consommation, pourraient avoir un effet positif sur la Bourse, relevait un opérateur.

Du côté des valeurs, LVMH gagnait 0,6 %, alors que l'action était la plus traitée de la cote. La veille, le titre avait progressé de 1,6 %. Bernard Arnault a indiqué qu'une prochaine acquisition dans le domaine du luxe aurait lieu dans les années à venir.

Chargeurs était également bien placé en gagnant 2,2 %. Le président du groupe, Jérôme Seydoux, a indiqué dans un entretien que son groupe était « en train de finaliser » une prise de participation de 10 % dans le capital de la Lyonnaise Communication, la filiale câble de la Lyonnaise des Eaux.

Eurodisney était en recul de 3 % dans un marché animé de 308 000 titres

NEW-YORK, 27 janvier ↑ Nouveau record

Wall Street a battu un nouveau record, jeudi 27 janvier – son dixième en un mois – à l'issue d'une journée marquée par une rafale de résultats financiers de sociétés et par des statistiques économiques encourageantes. L'indice Dow Jones a terminé à 3 926,30 points, en hausse de 18,30 points, soit une progression de 0,47 %. Quelque 348 millions de transactions ont été effectuées. Les hausses ont été presque deux fois plus nombreuses que les baisses : 1 321 contre 766, et 647 actions sont restées inchangées.

La publication de mauvais résultats financiers au quatrième trimestre 1993 par Minnesota Mining and Manufacturing avait entraîné le Dow Jones à la baisse dans la matinée.

L'annonce d'une progression de 2,2 % des commandes de biens durables en décembre et la baisse de 56 000 des demandes d'allocations chômage la semaine passée, à 309 000, ont contribué à encourager les achats de titres boursiers. Une baisse des taux d'intérêt à long terme a également favorisé la reprise de la grande Bourse new-yorkaise.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor a reculé à 6,25 % contre 6,30 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 28 janvier	Cours du 27 janvier
Alcoa	76 5/8	76 1/2
Allied Signal Inc.	77 1/8	78
American Express	32 1/8	32
ATT	56	56 3/4
Bethlehem Steel	23 1/4	22 3/4
Boeing	42 3/4	42 5/8
Caterpillar Inc.	99 1/4	101 1/2
Chevron	91 7/8	91 3/4
Coca-Cola	41	41 5/8
Disney Corp.	47 1/8	48 3/4
Du Pont de Nemours	54 1/8	55 1/8
Eastman Kodak	43	43
Exxon	66 1/4	65 3/4
General Electric	106 1/2	108 1/4
General Motors	58 5/8	59 7/8
Goodyear Tyre	47 3/4	48 1/2
IBM	58 3/8	57 1/8
International Paper	74	74 7/8
McDonnell Douglas	108 7/8	111 1/2
Merck and Co	35 7/8	35 3/4
Minnesota Mining	111	106 7/8
Morgan (J.P.)	69 3/4	70 3/8
Philip Morris	59 1/4	59 7/8
Procter Gamble	58 5/8	58 5/8
Sears Roeb. and Co.	53 7/8	54 5/8
Texaco	65 5/8	66
Union Carbide	24 1/4	24 7/8
United Tech.	64 7/8	64 5/8
Westinghouse El.	14 1/8	13 7/8
Woolworth	25 1/2	25 3/4

LONDRES 27 janvier, ↓ Sans relief

Les valeurs ont lâché quelques points, jeudi 27 janvier, à la Bourse de Londres, lors d'une séance sans grand relief tirée dans le rouge par le marché à terme et l'ouverture négative de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 8,8 points, soit 0,3 %, à 3 427,3 points. 969 millions d'actions ont été échangées contre 826,5 millions la veille.

En l'absence de nouvelles économiques et de résultats de sociétés, le marché a poursuivi sa consolidation dans le sillage de la forte baisse de mardi. Les opérateurs estiment que le Footsie pourrait continuer à reculer jusqu'à 3 400 points dans les prochaines séances, le temps que prenne fin la série de prises de bénéfices.

Les groupes de distribution ont mené la baisse, tandis que les pharmaceutiques et les groupes de médias ont progressé. Le secteur de la distribution a plongé à la suite de l'accueil très mitigé réservé par le marché aux communiqués sur les ventes de fin d'année plutôt médiocres publiés par Marks and Spencer et Burton.

VALEURS	Cours du 28 janv.	Cours du 27 janv.
Allied Lyons	6,51	6,45
BP	3,89	3,86
BTR	3,58	3,59
Cadbury	5,25	5,24
Glaxo	6,70	6,64
GUS	6,13	5,89
ICI	7,75	7,88
Reuters	19,80	19,76
RTZ	8,53	8,58
Shell	7,24	7,16
Unilever	11,91	11,86

TOKYO, 28 janvier ↓ Repli

La Bourse a terminé en repli, vendredi, mais au-dessus de ses plus bas niveaux de la séance. Au terme des échanges, prudents et peu fournis selon les professionnels, l'indice Nikkei a fini en baisse de 133,91 points, à 18 757,88 points, soit un repli de 0,71 %.

Les institutionnels se sont mis sur la touche, avant la fin de la session parlementaire, samedi, dans l'attente de nouveaux développements politiques. En outre, des opérateurs ont ajusté leurs positions avant le congé de fin de semaine. Si la crise déclenchée par le rejet des réformes politiques au Parlement débouchait ce week-end sur la dissolution de ce dernier, le marché pourrait partir à la baisse, mais la plupart des boursiers estiment que son recul serait limité.

VALEURS	Cours du 27 janvier	Cours du 28 janvier
Bridgestone	1 410	1 390
Canon	1 570	1 550
Fuji Bank	2 050	2 030
Honda Motors	1 630	1 630
Matsushita Electric	1 610	1 610
Mitsubishi Heavy	670	668
Sony Corp.	5 850	5 830
Toyota Motors	1 880	1 830

CHANGES

Dollar : 5,8920 F ↓

Vendredi 28 janvier, le deutschemark se redressait à 3,4002 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3957 francs jeudi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar se repliait à 5,8920 francs, contre 5,9210 francs la veille en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	27 janv.	28 janv.
Dollar (en DM)	1,7445	1,7322
TOKYO	**27 janv.**	**28 janv.**
Dollar (en yens)	109,55	109,10

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (28 janv.)	6 3/8 % - 6 1/2 %
New-York (27 janv.)	3 %

BOURSES

PARIS	26 janv.	27 janv.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 282,35	2 280,95
(SBF, *base 1000 : 31-12-90)*		
Indice SBF 120	1 598,56	1 600,78
Indice SBF 250	1 539,01	1 541,33
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	**26 janv.**	**27 janv.**
Industrielles	3 908	3 926,30
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	**26 janv.**	**27 janv.**
100 valeurs	3 436,10	3 427,30
30 valeurs	2 641,10	2 627,20
FRANCFORT	**26 janv.**	**27 janv.**
Dax	2 119,17	2 125,14
TOKYO	**27 janv.**	**28 janv.**
Nikkei Dow Jones	18 891,79	18 757,88
Indice général	1 536,50	1 527,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8930	5,8940	5,9377	5,9407
Yen (100)	5,4024	5,4084	5,4574	5,4658
Ecu	6,6037	6,6078	6,6003	6,6079
Deutschemark	3,3990	3,4000	3,4016	3,4041
Franc suisse	4,0225	4,0260	4,0439	4,0494
Lire italienne (1000)	3,4746	3,4773	3,4549	3,4596
Livre sterling	8,8483	8,8528	8,8664	8,8746
Peseta (100)	4,2023	4,2046	4,1751	4,1803

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2	2 1/8
Ecu	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 1/2	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	8 15/16	9 3/16	8 5/8	8 7/8	8 5/16	8 1/2
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 28 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,02 % (2281,49)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	5760	—	—
10	B.N.P. (T.P)	1136	1145	+0,79
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1126	1126	—
10	Renault (T.P.)	2700	2702	+0,07
10	Rhone Poulenc(T.P)	2619	—	—
10	Saint Gobain(T.P.)	1280	1295	+1,17
10	Thomson S.A (T.P)	1140	1125	-1,32
25	Accor 1	730	737	+0,96
10	Air Liquide 1	869	867	-0,23
10	Alcatel Alsthom 1	772	771	-0,13
10	Alcatel Cable 1	718	718	—
50	Alspi 1	415	420	+1,20
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	688	691	+0,44
5	Axa 1	1516	1527	+0,73
25	Bail Invest. 1	1230	1235	+0,47
25	Bancaire (Cie) 1	648	639	-1,39
25	Bque Colbert C2#	185,60	189,50	+2,10
50	Bazar Hot. Ville 2	718	735	+2,37
10	Berger (M) 2	1290	1325	+2,71
25	Bertrand Faure 2	680	680	—
25	BIC 1	1295	1309	+1,08
25	BIS 1	289	288,80	-0,07
10	B.N.P. 1	283,80	281,80	-0,70
25	Bollore Techno.1	418,50	425	+2,04
10	Bongrain 1	3387	3350	-1,09
25	Bon Marche (As) 1	774	775	+0,13
25	Bouygues 1	725	724	-0,14
10	BSN 1	956	955	-0,10
5	Canal + 1	1111	1117	+0,54
10	Cap Gemini Sogeti1	199,90	202,50	+1,30
50	Carnaudmetalbox 1	207,80	208,90	+0,53
5	Carrefour 1	4209	4249	+0,93
50	Casino Guichard 1	195	194,50	-0,26
50	Casino Guich.ADP 1	150,80	152,60	+1,19
10	Castorama Dl (Li)1	900	900	—
10	Caumartin Part(M)2	420	428	+1,90
10	C.C.F. 1	288,90	285	-0,88
100	CCMC-Maragid(Ly) 2	78,55	80	+1,85
10	Cegid (Ly) 1	528	520	-1,52
50	Centrest (Ny) 2	30,20	30,10	-0,33
50	CEP Communication1	476	470	-1,26
50	Cerus Europ.Reun 1	142,90	142	-0,63
10	Cetelem 1	1435	1432	-0,21
25	CGIP 1	1325	1322	-0,23
25	Chargeurs 1	1419	1450	+2,18
25	Christian Dior 1	366,50	361	-1,50
25	Ciments Fr.Priv.B2	385	390	+1,30
10	Clarins 1	592	597	+0,84
50	Club Mediterranee1	379	370,20	-2,32
25	Cofas 1	1170	1170	—
25	CGP (Papiers)(Ly)2	787	768	-2,41
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1709	1725	+0,94
25	CPR Paris.Reesc. 1	570	575	+0,88
10	Cred.Fon.France 1	1297	1285	-0,93
10	Credit Local Fce 1	472	470,50	-0,32
25	Credit Lyonn.CIP 1	794	795	+0,13
10	Credit National 1	708	706	-0,28
25	CSEE 1	689	688	-0,15
10	Damart 1	5960	5900	-1,01

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	500	498	-0,40
25	Dassault Electro 1	450	450	—
10	De Dietrich 1	2300	2300	—
10	Degremont 1	582	580	-0,34
50	Dev.R.N-P De Cal 2	45,40	44,50	-1,98
25	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	73,50	81	+10,20
50	DMC (Dollfus Mi)1	415	417,90	+0,70
25	Docks France 1	792	765	-3,41
25	Dynaction 1	138,50	140,80	+1,66
10	Eaux (Gle Des) 1	2850	2842	-0,28
25	EBF (Eparda B.) 1	908	914	+0,66
25	Ecco 1	669	668	-0,15
10	Eiffage(ex Foug.)1	1341	1355	+1,04
10	Elf Aquitaine 1	415,30	416	+0,17
25	Elf Sanofi 1	1114	1103	-0,99
10	Erap-Elf CPet 1	373,40	373,10	-0,08
50	Eridania Beghin 1	1005	1020	+1,49
25	Essilor Intl 1	755	755	—
25	Essilor Intl ADP 1	530	535	+0,94
50	Esso 1	1080	1098	+1,67
5	Eurafrance 1	2470	2489	+0,77
100	Euro Disney 1	36,50	35,30	-3,29
10	Euro RSCG W.W 1	656	660	+0,61
25	Europe 1- 1	1670	1680	+0,60
100	Eurotunnel 1	52,85	53,25	+0,76
10	Filipacchi Medias1	890	890	—
100	Finextel 1	179	180	+0,56
50	Fives-Lille 1	570	568	-0,35
5	Fromageries Bel 1	5540	5550	+0,18
10	Galeries Lafayet.1	2270	2266	-0,18
10	GAN 1	520	528	+1,54
50	Gascogne (B) 1	558	548	-1,79
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2180	2232	+2,39
50	Geophysique 1	582	574	-1,37
10	Groupe Andre S.A.1	740	732	-1,08
10	Groupe De La Cite1	844	845	+0,12
50	GTM-Entrepose 1	558	555	-0,54
25	Guyenne Gascogne 1	1892	1885	-0,37
25	Havas 1	438,10	436	-0,48
50	IDIA 1	267	265	-0,75
25	Imetal 1	620	620	—
100	Immob.Phenix 1	109,10	110,60	+1,37
25	Ingenico 1	159	161	+1,26
5	Ins.Merieux Int. 1	2190	2155	-1,60
25	Interbail 1	548	549	+0,18
10	Intertechnique 1	660	660	—
25	Jean Lefebvre 1	1391	1410	+1,37
25	Klepierre 1	800	800	—
25	Labinal 1	822	810	-1,46
10	Lafarge Coppee 1	481	480	-0,21
25	Lagardere (MMB) C1	180,10	160,10	—
25	Lapeyre C1	355	360	+1,41
25	Lebon 2	298	—	—
5	Legrand 1	5890	5900	+0,17
5	Legrand ADP 1	4570	4619	+1,07
50	Legris Indust. 1	266	267	+0,38
25	Locindus 1	1160	1174	+1,21

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moet Vuitton1	3952	3965	+0,33
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	586	588	+0,34
50	Marine Wendel 1	441	446,90	+1,34
50	Matra-Hachette 1	162	163,20	+0,74
100	Metaleurop 1	83,50	83,65	+0,18
25	Metrologie Intl 1	15,25	15,20	-0,33
50	Michelin 1	244,90	245	+0,04
100	Moulinex 1	130	136,70	+5,15
25	Navigation Mixte 1	1230	1254	+1,95
100	Nord-Est 1	174,50	175,90	+0,80
25	Nordon (Ny) 1	662	680	+2,72
100	Olipar 1	28,90	28,90	—
10	Oreal 1	1328	1340	+0,90
25	Paribas 1	520	526	+1,15
50	Pechiney CIP 1	448,50	450	+0,33
100	Pechiney Intl 1	216	215	-0,46
25	Pernod-Ricard 1	433,40	428,50	-1,13
25	Peugeot 1	827	835	+0,97
25	Pinault-Printemps1	1048	1050	+0,19
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	824	821	-0,36
25	Poliet	471	488	+3,61
25	Primagaz 1	1020	1017	-0,29
10	Promodes 1	1060	1052	-0,75
10	Publicis 1	563	559	-0,71
25	Radiotechnique 1	565	555	-1,77
5	Redoute(S.A.La)1	1854	1854	—
25	Remy Cointreau 1	284,80	282	-1,06
25	Rexel 1	726	724	-0,28
10	Rhone Poulenc A 1	147,10	146,70	-0,27
100	Rochette (La) 1	41,30	41,35	+0,12
25	Roussel Uclaf 1	723	725	+0,28
5	Rue Imperiale(Ly)1	4916	4940	+0,61
50	Sade (Ny) 1	173	173	—
5	Sagem 1	3248	3200	-1,48
10	Saint-Gobain 1	683	686	+0,44
25	Saint-Louis 1	1651	1640	-0,67
10	Salomon (Ly) 1	2340	2360	+0,85
25	Salvepar (Ny) 2	509	502	-1,38
10	Sat 2	2890	2850	-1,34
25	Saupiquet (Ns) 1	1202	1210	+0,67
25	Schneider 1	445	441,60	-0,76
100	SCOA 1	9,05	9,20	+1,66
10	SCOR S.A 1	600	600	—
10	S.E.B. 1	556	570	+2,52
25	Sefimeg 1	577	577	—
100	Selectibanque 1	203	204	+0,49
10	SFIM 2	1190	1229	+3,28
100	SGE 1	299,50	299,90	+0,13
25	Simco 1	675	665	-1,48
10	S.I.T.A 1	840	862	+2,62
10	Skis Rossignol 1	2370	2410	+1,69
25	Sligos 1	618	617	-0,16
10	Societe Gale A 1	739	735	-0,54
50	Sodexco (B) 2	38,10	41	+7,61
50	Sodero (Ns) 2	58,10	58,80	+1,20
10	Sodexho 1	1148	1155	+0,61
25	Sogenal (Ny) 2	162,50	162	-0,31

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Sommer-Allibert 1	2470	2444	-1,05
25	Sophia 1	559	557	-0,36
10	Sovac 1	1889	1930	+2,17
25	Spie Batignolles 1	499,80	496	-0,76
10	Strafor Facom 1	677	684	+1,03
25	Suez 1	345,10	344,70	-0,12
25	Synthelabo 1	232,50	235,40	+1,25
100	Thomson-CSF 1	202,80	202	-0,39
25	Total 1	317	319	+0,63
25	UAP 1	213,50	212,50	-0,47
10	UFB Locabail 1	479,10	475	-0,86
100	UGC DA(ex Robur)M1	261	256,50	-1,72
10	UIC 1	620	628	+1,29
25	UIF 1	723	727	+0,55
25	UIS 2	1190	1205	+1,26
25	Unibail 1	628	631	+0,48
10	Valeo 1	1385	1405	+1,44
100	Vallourec 1	278	270	-2,88
25	Via Banque 1	430	430	—
10	Worms & Cie 1	349,80	345	-1,37
10	Zodiac 1	2271	2274	+0,13
25	Elf Gabon 1	1100	1096	-0,36
100	American Barrick 1	168,30	164	-2,55
50	American Express 1	192,20	191,40	-0,42
100	A.T.T. 1	337,60	339,50	+0,56
50	Anglo American 1	264	253,80	-3,86
50	Angold 1	523	505	-3,44
50	Banco Santander 1	304,50	300,10	-1,44
25	B.A.S.F. 1	1006	981	-2,49
25	Bayer 1	1240	1235	-0,40
100	Blenheim Group 1	32,50	31,50	-3,08
100	Buffelsfontein 1	67	65	-2,99
50	Chase Manhattan 1	209,10	212,70	+1,72
10	Daimler Benz 1	2750	2738	-0,44
100	De Beers 1	139,60	134,50	-3,65
10	Deutsche Bank 1	2751	2764	+0,47
10	Dresdner Bank 1	1425	1429	+0,28
100	Driefontein 1	74	71,20	-3,78
50	Du Pont Nemours 1	323,80	328,90	+1,58
50	Eastman Kodak 1	253	257	+1,58
500	East Rand 1	8,85	8,50	-3,95
100	Echo Bay Mines 1	81,35	77,80	-4,83
100	Electrolux 1	258	258	—
100	Ericsson 1	268	265	-1,12
100	Exxon Corp. 1	396,80	390,50	-1,59
100	Ford Motor 1	389	—	—
100	Freegold 1	90,30	85,50	-5,32
500	Gencor Limited 1	11,25	10,70	-4,88
50	General Electric 1	636	642	+0,94
50	General Motors 1	351	354	+0,85
50	Generale Belgique1	439	435	-0,91
100	Grd Metropolitan 1	43,50	43,30	-0,46
100	Guinness Plc 1	45,80	46	+0,44
500	Hanson Plc 1	25,30	25	-1,19
100	Harmony Gold 1	35,50	34,45	-2,96
50	Hewlett-Packard 1	494,90	492	-0,59
500	Hitachi 1	45,30	45	-0,66

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Hoechst 1	1050	1050	—
25	I.B.M 1	340	339	-0,29
100	I.C.I 1	70,60	70	-0,85
50	I.T.T. 1	567	574	+1,23
100	Ito Yokado 1	288,30	290	+0,59
500	Matsushita 1	86,40	86,60	+0,23
100	Mc Donald's 1	352,60	353,10	+0,14
25	Merck and Co 1	212	212	—
50	Minnesota Mining 1	646	630	-2,48
100	Mitsubishi Corp. 1	57,30	—	—
100	Mobil Corporat. 1	473,30	—	—
25	Morgan J.P. 1	411,70	415	+0,80
5	Nestle SA Nom.1	5570	5650	+1,44
100	Nippon MeatPacker1	85,50	85,50	—
100	Norsk Hydro 1	198,10	201,30	+1,62
100	Olsd 1	228	213	-6,58
25	Petrofina 1	1765	1761	-0,23
50	Philip Morris 1	352,80	353,50	+0,20
100	Philips N.V 1	146	147	+0,68
100	Placer Dome Inc 1	156	148	-5,13
25	Procter Gamble 1	343,50	349	+1,60
50	Quilmes 1	266	260	-2,26
100	Randfontein 1	58	55,50	-4,31
50	Rhone Poul.Rorer 1	213,50	212	-0,70
25	Royal Dutch 1	640	636	-0,63
100	R T Z 1	75,60	77,20	+2,12
100	Saatchi & Saatchi1	13,35	12,80	-4,12
10	Sega Enterprises 1	439	440	+0,23
100	Saint-Helena 1	57,50	55,30	-3,83
100	Schlumberger 1	348,90	342	-1,98
500	Shell Transport 1	64,90	63,10	-2,77
10	Siemens 1	2447	2440	-0,29
100	Sony Corporation 1	316	315,10	-0,28
100	Sumitomo Bank 1	116,20	115,60	-0,52
100	T.D.K 1	210,70	—	—
100	Telefonica 1	82,30	82,10	-0,24
500	Toshiba 1	36,80	37	+0,54
50	Unilever 1	698	690	-1,15
50	Unit.Technologie 1	380	380,60	+0,16
50	Vaal Reefs 1	572	550	-3,85
10	Volkswagen A.G 1	1490	1490	—
50	Volvo (act.B) 1	475	474	-0,21
100	Western Deep 1	218,50	208	-4,78
50	Xerox Corp. 1	549	—	—
100	Yamanouchi 1	118,90	118	-0,76
500	Zambia Copper 1	5,30	5,40	+1,89
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,85	2,096
CEPME 8,5% 88 CB	109,88	4,914
CEPME 9% 89 CA#	116,88	3,995
CEPME 9% 92-06 TSR	122,10	5,400
CFD (CCCE)9,7%90CB	125	9,407
CFD exCCCE8,6%92CB	128,15	8,294
CFF 10% 88-98 CA#	118,50	2,685
CFF 9% 88-97 CA#	111,00	2,805
CFF 10,25% 90 CA#	125,37	8,950
CLF 8,9% 88 CA#	117,37	5,974
CLF 9%88-93/98 CA#	112,70	8,901
CNA 9% 4/92 CB	124,15	6,633
CRH 8,6% 92-93 CB	117,20	5,019
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,46	7,862
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,25	8,176
EDF 8,6% 92 CA#	119,80	6,927
Emp.Etat 10,8%79	102,50	4,320
Em.Etat10,26%86 CA	109,80	9,051
Emp.Etat 6%7/93-97	102,55	3,222
Finansder 9%91CB#	123,80	1,553
Finans#.8,6%92 #CB	117,05	0,024
Floral9,75% 90 CA#	119,05	5,022
OAT 9,90% 12/97 CA#	116,34	1,248
OAT TMB 01/99 CA	99,50	0,852
OAT 10% 5/00 CA#	123,62	8,740
OAT 01 TME CA	100,98	0,042
OAT 8,5%11/02 CA #	119,40	1,490
OAT 8,50% 19 CA #	127,94	2,212
OAT.8,50%92-23 CA#	128,21	6,474
PTT 11,2% 85 CB#	109,45	1,767
SNCF 8,8% 87-93CA	113,70	8,879
Lyon.Eaux 6,5%90CV	954	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	548	553
Bains C.Monaco 2	1080	1008
Bque Hypoth.Europ.	105	—
B.N.P.Intercont.2	427	419
Bidermann Intl	170	170
B T P (la cie) 2	39	39,10
Cambodge	1050	1040
Carbone Lorraine 2	628	630
Case Poclain 2	2,73	—
CBC 1	405	391
Centenaire Blanzy	368,50	365,50
Ceragon Holding	23	—
Champex (Ny)	9,10	—
CIC Un.Euro.CIP 1	416	420
C.I.T R.A.M. (B)	2851	—
Cpt Lyon Alem.2	447,50	441,50
Concorde-Ass Risq2	1325	1300
Constr.Met.Prov.	16,15	—
Credit Gen.Ind.	85	89,25
Darblay	630	—
Didot Bottin	808	610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2795	2700
Ecia 1	679	680
Ent.Mag. Paris	4450	—
Eridania Beghin CI	823	829
Fidei(adamofica)2	361	365
Finalens	414	—
F.I.P.P.	220	—
FNAC 2	2810	—
Fonciere (Cie)	740	725
Foncina	510	510
France I.A.R.D	484	488
France S.A 1	2380	2500
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	895	899
Genefim	390	398
Gevelot	708	700
G.F.C. 1	555	580
G.T.I (Transport)	403	405
Immobail 2	559	552
Immobanque 2	1078	1070
Im.Marseillaise 2	8500	8800
Invest.(Ste Cie.)	2080	1990
Lille Bonnieres	1482	—
Locafinanciere	470	—
Louvre 1	265	265
Lucia	174	—
Machines Bull 2	27	—
Mag.Uniprix	222	222
Metal Deploye	298	—
Mors 2	39	39,90
Navigation (Nle)	158	—
Optorg 2	380	—
Oreal (CI)	1030	—
Origny-Desvroise	1160	1205
Monoprix	1600	1618
Paluel-Marmont	484	485,20
Parfinance	222	220
Paris Orleans	280,10	278,20
Piper Heidsieck	793	791
Porcher	315	—
Promodes (CI)	858	858
Rochefortaise Com.	185	185
Rosario 2	205	205
Rougier	500	499
Safaa	192	—
S.A.F.I.C Alcan	176	176
Saga	590	589
Salins du Midi 2	535	548
Savoisienne M.	182	182
Silic 2	924	906
S.I.P.H.	114	—
Sofal	480	—
Sofio	299	—
Softam	73	73
Sofrep	3910	—
Soudure Autogene	885	875
Sovabail	491	490
Taittinger 1	2989	3008
Tour Eiffel	310	—
Ufiner Cofrath	1810	1820
Vicat 2	590	608
Virax	118,20	118
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Kubota Corp.	30,10	—
Akzo NV	610	591	Noranda Mines	111,10	—
Alcan Aluminium	133,10	132,10	Olivetti Priv.	8,40	8,40
American Brands	284,40	—	Pfizer Inc.	366	368,80
Arbed	564	—	Ricoh Cy	38	38,50
Asturienne Mines	110	—	Robeco	386	387
Banco Pop. Espanol	708	—	Rodamco N.V.	194	198,80
Banque Regl.Inter.	42600	42700	Rolinco	402	401
Chrysler Corp.	370	371	Saipem SPA	8	—
C.I.R SPA	5,20	5,30	Sema Group Plc	29,80	—
Commerzbank AG	1230	1217	SKF Aktiebolaget	100	102
Dow Chemical Co.1 ■	347,70	365	Tenneco Inc.	324,10	—
Fiat Ord.	19	19	Toray Ind.	32,10	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	650	650	West Rand Cons.	5,55	5,55
Gevaert	1211	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	58,20	58,95		—	—
Goodyear T.& R.Cy	291	—		—	—
Honeywell Inc.	192	—		—	—
Johannesburg Cons.	102	102		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Molex	162	—
Benedictine*	5600	—	Oll.Com.Pharm.*	950	—
Blanzy-Ouest*	1150	—	Partic.Percier*	192,80	—
Brasseries Maroc	316	—	Rorento	303,20	—
Calciphos*	90	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Canadien Pacifique ■	102,40	—	St Gobain Emball.*	1862	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	Schlumberger Ind.*	450	—
Cie Industrielle*	6900	—	SEPR*	1970	—
Coparex Inter.*	553	—	SPR "B" nom.	298	—
Cr.Universel (Cie)	270,80	—	Sterni	601	—
CEAC.*	78	—	Testut-Aequitas*	109,60	—
Grace and Co.	247,50	—	Waterman*	1100	—
Groupe Victoire*	1480	—		—	—
Guintoli	785	—		—	—
Table France*	270,10	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	64,85	—		—	—
Lecteurs Monde+*	181	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	67	67
Boiron (Ly) 2 #	685	685	Immob.Hotel. 2 #	275	270
Boisset (Ly)	278	278	Int. Computer	158	159,50
C.A. Paris IDF 1	1232	1240	IPBM	62	62
Calberson	401	405	N.S.C Schlum.Ny	1200	—
Cardif SA 1	1250	1255	Seribo	430	431
CEGEP #	152,20	152,20	Sopra	300	297
CFPI	199	199	TF1-1	545	545
C.N.I.M 1	1328	1320	Thermador Hold(Ly)	559	559
Codetour	301	301	Unilog	350	345
Creeks	188	190,10	Viel et Compagnie#	264,50	269
Dauphin OTA	330	330	Vilmorin et Cie#2	427,50	426,90
Devanlay 2	1349	1350		—	—
Laber.Dolisos	141	—		—	—
Editions Belfond	98,80	—		—	—
Europ Propulsion 2	390	409		—	—
Finabail	201	200		—	—
Finacor	285	—		—	—
G.L.M. S.A.	1120	1145		—	—
Gravograph	193	194,80		—	—
I.C.C. 2	244	244		—	—

Sicav (sélection) 27 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	288,22	280,51
Actimonetaire C	32780,50	32780,50
Actimonetaire D	31251,30	31251,30
Améri-gan	9385,03	9024,07
Amplitude	872,84	846,64
Antigone trésor	751863	751863
Arbitr. Court Terme	8339,04	8339,04
Associa Première	34487,08	34487,08
Associc	1161,70	1161,70
Atout Amérique	118,56	115,67
Atout Asie	116,16	113,33
Atout Futur C	627,95	612,63
Atout Futur D	618,44	603,36
Aurecic	1968,62	1911,28
Avenir Alizes	2086,22	2025,71
Axa Capital	220,84	214,41
Axa Court Terme	9219,93	9219,93
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1214,62	1179,24
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	1012,58	983,09
Axa Europa	150,07	145,70
Axa Investissements	140,18	136,10
Axa NPI	189,52	184
Axa Ob.Fr.Extracs	173,92	168,85
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	161,85	157,14
Axa Prem.Ex.Agepre	136,63	132,65
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	172,39	167,37
Axa Valeurs PER	173,64	168,58
Cadence 1	1135,88	1113,61
Cadence 2	1138,92	1116,59
Cadence 3	1130,86	1108,69
Capimonetaire	7182,84	7175,68
Capiobilig	8106,20	7947,25
Capitacic	1780,45	1675,32
Cicamonde	1379,81	1339,43
Convis	1610	1579,98
Comptavalor	4040,55	4040,49
Credit Mutuel Capital	1557,12	1526,59
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	763,88	763,88
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	123,41	120,11
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	121,23	117,99
Cred.Mut.Ep.J.	19978,23	19978,23
Cred.Mut.Ep.long.T	239,84	233,42
Cred.Mut.Ep.Monde	1473,10	1433,67
Cred.Mut.Ep.Quatre	1185,70	1153,97
Dieze	1773,11	1740,05
Drouot France	1139,92	1106,72
Drouot Sécurité	272,40	264,47
Ecocic	1303,31	1265,35
Ecupar	148,95	144,61
Ecur. Actions futur	220,73	214,30
Ecur. Capicourt	205,58	205,87
Ecur. Capitalisation	3174,78	3143,36
Ecur. Expansion	557376,99	556542,18
Ecur. Géovaleurs	2943,31	2857,58
Ecur. Investissement	183,81	177,68
Ecur. Monepremière	77397,60	77397,60
Ecur. Monétaire	22639,62	22639,62
Ecur. Trésorerie	2787,21	2787,21
Ecur. Trimestriel	2272,14	2250,63
Elanciel	148,10	141,84
Emergence Poste	119,06	115,59
Energia	431,37	411,81
Eparcic	4169,84	4169,84
Eparcourt-Sicav	4581,15	4498,93 ◆
Epargne Associat.	27110,27	26881,59
Epargne-Unie	1706,30	1684,68
Eufi Cash capi	9148,20	9140,20 ◆
Eurco Solidarité	1258,10	1243,86
Eurocic Leaders	1396,60	1355,92
Eurodyn	1552,90	1515,02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Ecro Gan	8665,32	8524,35
Fonsicav	16735,25	16701,85
France-gan	15879,94	15876,07
France Garantie	296,91	298,32
France Obligations	518,29	513,16
Francic	615,46	597,53
Francic Pierre	149,88	145,44
Francic-Regions	1538,74	1486,16
Fructi-Associations	40,21	40,21
Fructi-Capi	51,16	50,40
Fructidor	257,34	253,54 ◆
Fructifrance action C	254,86	248,64
Fructifrance action D	243,89	237,94
GAN Rendement	5883,72	5796,77
Gestilion	17919,91	17919,91
Gest.Associations	223,03	218,12
Horizon	1739,47	1698,81
HLM Monétaire	16108,89	16108,89
Indicia	1333,23	1308,47 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1705,35	1705,35 ◆
Imensys	108,53	108,26
Interepar	119822,25	116130,11
Interoblig	18310,48	17951,45
Intersélection Fce	632,97	628,56
Japacic	202,47	198,57
Jeunepargne	351,14	345,95
Latitude	2582,07	2578,20
Lion Association	11595,48	11595,48
Lion Institution	38072,55	37977,61
Lionplus	1260,90	1238,18
Lion Trésor	2564,50	2539,11
Livret Bourse Inv.	723,90	702,90
Livret Portefeuil	904,63	878,28
Méditerranée	241,18	234,14
Mensuel CIC	10493,82	10389,92
Monedon	78798,50	78798,50
Mono.J.	41479,72	41479,72 ◇
Monévalor	47308,20	47308,20
Mutualité dépôts	18074,13	18042,05
Natio Court Terme	109342	109015
Natio Court Terme2	329320	329320
Natio Epargne	21281,83	21071,12
Natio Ep. Capital	13570,22	13435,86
Natio Ep. Croissance	2250,80	2190,58
Natio Ep. Obligations	237,96	231,59
Natio-Ep. Retraite	156,99	152,79
Natio Ep. Trésor	9429,22	9418,40
Natio. Eparg. Valeurs	561,53	546,50
Natio-Fran.index	1252,35	1218,83
Natio-Imm.	1578,39	1536,06
Natio-Inter	1854,08	1804,96
Natio-Monétaire	28808,57	28808,57
Natio-Opportunités	159,40	155,19
Natio-Patrimoine	1680,26	1635,29
Natio-Perspectives	1435,82	1396,61
Natio-Placements	68080,22	68080,22
Natio-Revenus	1147,63	1136,27
Natio Sécurité	11698,41	11698,41
Natio-Valeurs	1107	1077,37
Nippon-Gan	7416,95	7131,68
Nord Sud Dévelop	2011,34	2007,33
Obli-Associations	195,43	192,54
Oblicic-Mondial	3264,53	3216,29
Oblicic-Régions	1206,49	1188,66
Oblifutur	3574,10	3507,46
Oblig. tres caté.	217,73	214,51
Obliléo	1889,93	1792,81
Oblisécurité Sicav	14926,07	14926,07
Obliys	544,03	535,98
Oraction	1849,72	1803,63

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1960,32	1921,69
Paribas Opportunites	158,46	153,84
Paribas Patrimoine	732,28	710,95
Patrimoine Retraite	263,84	258,67
Pervalor	716,52	702,47
Planinter	1600,74	1561,70
Plénitude	182,88	177,36
Poste Croissance	3157,17	3154,02
Poste Gestion	76075,23	76075,23
Première Oblig	11422,60	11416,89
Prévoy. Ecureuil	117,54	116,38
Priv'Associations	33801,15	33801,15
Proficlus	1078,72	1058,61
Rentacic	184,68	181,95
Revenus Trimestr.	5741,65	5694,80
Revenu-Vert	1247,21	1223,95
St Honoré Vie & Santé	1249,65	1192,98 ◆
St Honore Bons de Tr.	12879,28	12815,20 ◆
St Honoré Invest.	1086,80	1037,52 ◆
St Honoré Pacifique	940,29	897,91 ◆
St Honoré Real	17243,38	17174,68 ◆
Sécuricic	1988,15	1988,15
Sécuri-Gan	12912,44	12859,25
Sécuritaux	1594,25	1594,25
Sensivalor	31079,03	31079,03
SEVEA	109,34	106,67 ◆
SFI-CNP Assur	849,93	825,17
S.G. Fr. opport. C et D	1726,92	1693,06
Sicav Associations	2112,87	2112,87
Sicav 5.000	569,32	554,08
S.L Est	1881,05	1832,09
Silvafrance	891,87	868
Silvam	513,11	499,38
Silvarente	253,15	249,19
Silvinter	597,46	581,47
Sogenfrance C	1525,95	1480,03
Sogenfrance D	1450,93	1422,48
Sogépargne	345,50	340,18
Soginter	1751,45	1717,11
Soleil Investissements	778,74	748,79
Solstice	2308,89	2303,13
State Street Act. Eur	13862,16	13593,39 ◆
State Street Act. Fce	14259,67	13844,34
St. Str. Act.Japon	14882,58	14196,07
State Street Emer. Mts	21189,58	20094,89 ◆
St.Street OAT Plus	13562,97	13297,03
Stratégie Actions	1081,03	1039,45
Stratégie Rendement	1881,36	1838,12
Techno-Gan	7815,38	7322,48
Thesora	810,79	802,76
Trésor Plus	1580,39	1564,74
Trésor Trimestriel	1108,48	1097,51
Trésoricic	150650,13	150650,13
Trilion	5624,51	5552,33
Uni-Associations	128,15	128,15 ◇
Uni-Foncier	1708,95	1667,27
Unifrance	753,78	735,38
Uni Régions	1686,43	1645,38
Univar	267,89	267,89 ◇
Univers Actions	1748,17	1705,53
Univers Obligations	2181,51	2140,83
Valorg	2354,60	2352,93 ◆
Valreal	61330,88	61330,23
Winterthur St-Honore	277,32	284,74 ◆
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 27/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9325	5,9210	5,65	6,15
Ecu	6,6060	6,5990	—	—
Allemagne (100 dm)	339,5300	339,5700	327	350
Belgique (100 F)	16,4140	16,4120	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	303,1300	303,0600	292	313
Italie (1000 lires)	3,4915	3,4775	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,3400	87,3500	83	91
Irlande (1 iep)	8,5255	8,5145	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8740	8,8550	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,3680	2,3660	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,5700	402,6500	391	413
Suède (100 krs)	74,4700	74,2500	68	77
Norvège (100 k)	79,0300	78,9400	74	83
Autriche (100 sch)	48,2950	48,3030	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1905	4,1930	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3850	3,3800	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5149	4,5181	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,3703	5,4088	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 27/01
Or fin (kilo en barre)	72500	73000
Or fin (en lingot)	72600	73300
Napoléon (20f)	418	419
Pièce Fr (10 f)	370	355
Pièce Suisse (20 f)	418	416
Pièce Latine (20 f)	424	420
Souverain	527	531
Pièce 20 dollars	2585	2500
Pièce 10 dollars	1430	1480
Pièce 5 dollars	725	174
Pièce 50 pesos	2700	2700
Pièce 10 florins	435	440

Matif (Marché à terme international de France)

27 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 143 558

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,32	129,88	129,26
Précédent	130,38	129,94	129,12

CAC 40 A TERME
Volume : 50 976

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2274	2286	2298,50
Précédent	2285	2298	2309,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maria CHUECA CUARTERO,
née Parra Ponce de Leon,

survenu le 25 janvier 1994, à l'âge de soixante-quinze ans,

et de rappeler le souvenir de son époux,

Miguel CHUECA CUARTERO
(1901-1966),
militant de la CNT.

De la part de
Maryse et Miguel.

– Odile et Véronique Coiffier,
Alain, Marie-Noëlle Coiffier,
Caroline, Martin, Kim Coiffier,
Madeleine Breau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles Albert COIFFIER,
née Jacqueline Breau,

survenu le 17 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 21 janvier.

17, villa Seurat,
75014 Paris.

– Mme Pascale Collet
et leur fille Louise,
Mme Camille Roux,
sa grand-mère,
M. et Mme Antoine Colombani,
ses parents,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Olivier COLOMBANI,
journaliste,

survenu à Paris, à l'âge de trente-sept ans.

Un service religieux sera célébré le lundi 31 janvier 1994, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu à Belgodère (Haute-Corse), le mardi 1er février, à 10 h 30.

Ni fleurs, ni couronnes ; des dons peuvent être adressés aux centres de lutte contre le cancer.

51, rue Froidevaux,
75014 Paris.

– Mme veuve Jeanne Coulon,
Victor Fagard,
Jean-François Coulon,
Michèle Coulon,
Alain et Yolande Fagard,
Josiane Fagard,
Nicolas et Yann,
Les familles Coulon, Mouflier, Lepagnol, Le Viandier et Fagard,

Robert Clément,
président du conseil général de Seine-Saint-Denis,
Le bureau du conseil général,
Les conseillers généraux,

Louis Pierna,
député, maire de Stains,
La municipalité de Stains,
Le conseil municipal,

Le comité central du Parti communiste français,
La fédération de Seine-Saint-Denis du Parti communiste français,
La section de Stains du Parti communiste français,
Les communistes de la cellule Dulcie-September,

ont la douleur de faire part du décès de

Colette COULON,
vice-présidente du conseil général
de Seine-Saint-Denis,
conseillère générale de Stains,

survenu le 26 janvier 1994.

Un dernier hommage lui sera rendu en l'hôtel de ville de Stains, le lundi 31 janvier, à partir de 14 h 30.

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Nicolas de Granville (Manche), aura lieu le mardi 1er février, à 14 h 30.

Hôtel de ville
93240 Stains,
Conseil général de Seine-Saint-Denis,
BP 193,
93003 Bobigny Cedex.

[Colette Coulon, née le 23 mars 1929 à Drancy (Seine-Saint-Denis), avait adhéré au Parti communiste en 1952. Membre du comité central de 1972 à 1986, elle était chargée de suivre les problèmes de politique extérieure et le dossier des femmes. Elue conseiller général de Stains (Seine-Saint-Denis) en 1976, elle était devenue première vice-présidente du conseil général du département en 1982.]

– Thierry Gaudin,
son fils,
Emmanuel et Alice,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne GAUDIN,
née Alberran,
journaliste,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de la rosette de la Résistance,

survenu le 25 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

et invitent ses amis à participer ou à s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée à l'occasion de ses obsèques, le samedi 29 janvier, à 10 h 30, à Jeu-Maloches (Indre).

Suzanne Yvonne JANY,
née le 14 septembre 1913,
résistante,
sans brevet ni décoration,
à l'hitlérisme et à son complice,
(aux côtés de Jean-Louis Bazerque),

a été ravie à l'affection des siens le 19 janvier 1994.

Elle a rejoint dans leur tendre souvenir son mari,

David ROSENKRANZ,
décédé le 10 novembre 1987.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Toulouse, le 21 janvier.

Gérard et Géraud Rosenkranz,
Max et Marguerite Chancholle,
Jocelyne H. Pitte,
Maurice et Andrée Cosin,
Familles Jany, Caraire, Pourcel.

– Nous apprenons le décès du

général (CR) René MARTY,

dont les obsèques ont été célébrées mercredi 26 janvier, dans la stricte intimité familiale.

[Né le 17 octobre 1898 à Montguyon (Charente-Inférieure, devenue depuis Charente-Maritime), saint-cyrien, René Marty a longtemps été un spécialiste des transmissions, arme dans laquelle il a fait une grande partie de sa carrière. Durant la seconde guerre mondiale, il est attaché aux services de l'armistice en 1940. Mais, dès sa création, il entre dans l'Organisation de résistance de l'armée (ORA), dont il monte les réseaux de transmissions en zone sud. Après 1943, il organise le service de renseignement « Marche-Limousin-Auvergne ». Il achève sa carrière, qu'il accomplit, après la guerre, dans les transmissions à l'OTAN et en France, avec le rang de général de corps d'armée. Titulaire des croix de guerre 1914-1918 et 1940-1945, médaillé de la Résistance, René Marty était commandeur de la Légion d'honneur.]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

---

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Tous ses parents,
Et amis,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Anne-Marie RIALAN,
née Auriol,

survenu le 26 janvier 1994, en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Errata

– Dans l'avis de décès du

Père Jacques REYMOND,

paru dans *le Monde* daté du 28 janvier 1994, il fallait lire

MM. Yves et Marc Reymond.

Remerciements

– M. et Mme Jean-Claude Kross,
Noémie Kross,
Mme Germaine Velin,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Samuel KROSS,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Services religieux

– Un service religieux à la mémoire de notre confrère

Eugène MANNONI

sera célébré lundi 7 février à 10 h 30 en l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e.

Anniversaires

– 28 janvier 1993,

M. Philippe BERNARD,
ambassadeur de France à Kinshasa
(Zaïre),

nous quittait bien malgré lui !

Souvenez-vous et priez avec nous.

Mme Philippe Bernard,
Anne,
Luc.

– Pour le neuvième anniversaire de la disparition de

M. Icek KORN,

le 28 janvier 1985,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort.
La mort, c'est l'oubli. »

– Une pensée pour

Pierre MIFSUD,
professeur à l'université Jean-Monnet
à Saint-Etienne,

qui nous a quittés le 29 janvier 1992.

– Il y a un an, nous quittait

Jacques MONNIER.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Conférences

– L'être humain est un ensemble d'énergies en interactions permanentes, se choquant, s'annihilant, se dynamisant dans le corps, mais également par rapport à l'environnement.

L'observation de ces énergies nous permet de comprendre la cause des traumatismes et l'origine des comportements (émotions, dépression, fatigue, angoisses, peurs, insomnies, mémoire déficiente, stress, etc.). De nous interroger sur l'inconscient, l'intelligence, les vies antérieures (réalité ou imaginaire ?).

C'est sur ce thème :

« TRAUMATISMES ET COMPORTEMENTS »

que Gilbert Viard, philosophe-thérapeute, chercheur en psychothérapie, en rééducation psychophysiologique, auteur de la théorie du « terminalisme », souhaite débattre avec vous lors de la conférence qu'il organise le mardi 1er février 1994, Centre Chaillot, 28, avenue George-V, à 20 h 30. Entrée : 60 F.
Tél. : (16) 40-62-16-74.

Soutenances de thèses

– M. Christophe Legrenzi soutiendra, le 7 février 1994, en vue de l'obtention en sciences de gestion du diplôme de docteur de l'université de Nice-Sophia-Antipolis, une thèse ayant pour thème : « Les indicateurs sensibles du pilotage de l'organisation informatisée ». La soutenance, qui est publique, aura lieu à 14 h 30, villa Passiflores, 7, avenue Robert-Schumann, à Nice.

DÉFENSE

Après des travaux restés secrets

Le porte-avions « Clemenceau » a été aménagé pour embarquer des missiles nucléaires

Le porte-avions *Clemenceau* a été aménagé – sans que cette décision ait été officiellement annoncée – pour pouvoir accueillir des Super-Etendard armés du missile nucléaire ASMP (air-sol à moyenne portée). Seul, jusqu'à présent, le *Foch* avait cette capacité (1). L'information est publiée discrètement, en deux lignes, par l'annuaire *Flottes de combat 1994*. Cet annuaire international, qui fait autorité et dont le contenu est relu avec attention par les autorités militaires, précise que cet aménagement, intervenu l'an dernier, a été mené à bien *« dans des délais très brefs et sur ordre »*.

Depuis 1988, le *Foch*, qui est le moins ancien des deux porte-avions français, a été transformé pour recevoir des Super-Etendard porteurs de missiles ASMP. Cet engin embarque une charge nucléaire de 300 kilotonnes (environ quinze fois la puissance de la bombe sur Hiroshima). L'ASMP est en quelque sorte un missile de croisière qui atteint plus de deux fois la vitesse du son et qui a une portée de 100 à 300 kilomètres selon l'altitude de l'avion lanceur. Il est donc tiré par le Super-Etendard largement à distance de sécurité des missiles adverses, à la différence de la bombe AN-52 qui existait auparavant (d'une puissance de 60 kilotonnes) et qui est larguée par le pilote de l'avion à la verticale de la cible.

Le *Clemenceau* avait été aménagé depuis 1978 pour embarquer des avions armés de la bombe AN-52. Sa capacité, révélée par *Flottes de combat 1994*, de recevoir des ASMP, signifie que le *Clemenceau* a discrètement subi, en 1993, des transformations qui ont porté surtout sur ses soutes à munitions, ses hangars, ses circuits électriques et sur ses systèmes de sécurité pour lui permettre de déployer des armes propulsées par statoréacteur à carburant liquide et accélérateur à poudre.

Dans les milieux maritimes concernés, on explique – sans se prononcer sur la confidentialité de cette décision – que le *Clemenceau*, qui doit être remplacé par le *Charles-de-Gaulle*, va durer jusqu'en 1999 au moins et qu'il sera utilisé au maximum de ses capacités d'ici là. Le gouvernement veut épargner le *Foch* qui, lui, va devoir durer au-delà de 2004, dans l'hypothèse où il serait remplacé par un second porte-avions nucléaire, et bien plus longtemps encore s'il ne devait pas avoir de successeur.

Compte tenu des périodes d'entretien, un porte-avions est opérationnel entre 75 % et 80 % de son temps. Il faut donc disposer de deux porte-avions pour être certain d'en avoir un en permanence. C'est dans cette perspective que le *Clemenceau* a été mis au même standard que le *Foch*.

J. I.

(1) En configuration moyenne, un porte-avions français emporte – sans compter les Crusader de défense aérienne, les Alizé de surveillance maritime, les Etendard IVP d'espionnage et des hélicoptères – une quinzaine de Super-Etendard, dont un nombre (volontairement non précisé) d'exemplaires avec des ASMP.

Après sept ans et demi d'essais

Le « démonstrateur » Rafale a cessé de voler

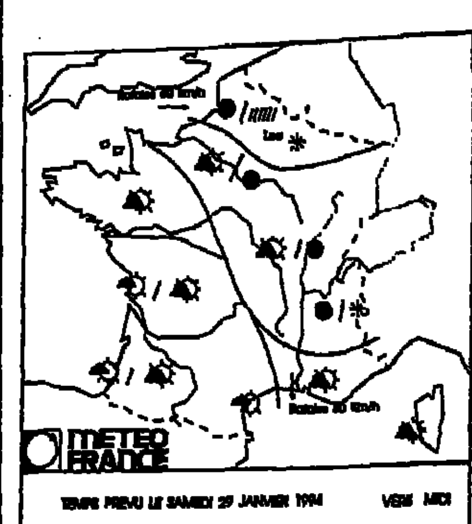
L'appareil de démonstration Rafale A, qui a effectué son premier vol le 4 juillet 1986, achèvera sa carrière à la fin de janvier, après avoir accompli, au total, huit cent soixante-cinq vols pour les besoins du groupe Dassault chargé de mettre au point le nouvel avion de combat commun à l'armée de l'air et à l'aéronavale. C'est une étape importante qui vient d'être franchie dans l'exécution du programme Rafale.

A l'origine, ce « démonstrateur » était destiné à maîtriser certaines technologies de pointe, comme les commandes de vol électroniques. Il était propulsé par deux réacteurs F-404 du groupe américain General Electric, qui les avait loués à la France. Ce contrat est venu à échéance. Le Rafale, dans ses versions opérationnelles destinées aux aviateurs et aux marins, aura deux réacteurs M.88 de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA).

Pour le développement et les essais, il reste en opérations deux Rafale « air » et deux Rafale « marine » qui, à eux quatre, totalisent à ce jour quelque huit cent trente-cinq vols et qui sont aux mains de pilotes de Dassault, du centre d'essais en vol du ministère de la défense et des deux armées clientes.

Le gouvernement ayant décidé, à la fin de l'année dernière, de retarder de six mois le programme Rafale pour des raisons budgétaires, le constructeur va arrêter de vol un des quatre prototypes. Il s'agit du biréacteur monoplace Rafale C.01, l'un des deux avions de développement affectés à l'armée de l'air. Cette suspension des vols interviendra durant 1994 et elle devrait s'étaler sur une période de six mois environ.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 6
BIARRITZ	12/ 10
BORDEAUX	11/ 10
BOURGES	10/ 4
BREST	11/ 8
CAEN	13/ 6
CHERBOURG	11/ 4
CLERMONT-FER.	12/ 8
DIJON	8/ 4
GRENOBLE	10/ 4
LILLE	11/ 5
LIMOGES	8/ 8
LYON. BRON	10/ 7
MARSEILLE	13/ 7
NANCY, ESSEY	8/ 3
NANTES	12/ 5
NICE	15/ 4
PARIS-MONTS	12/ 6
PAU	11/ 9
PERPIGNAN	18/ 12
POINTE-A-PITRE	30/ 20
RENNES	13/ 5
ST-ETIENNE	10/ 8
STRASBOURG	9/ 5
TOULOUSE	11/ 10
TOURS	12/ 4

ÉTRANGER	
ALGER	18/ 3
AMSTERDAM	10/ 3
ATHÈNES	17/ 10
BANGKOK	34/ 23
BARCELONE	14/ 6
BELGRADE	7/ 1
BERLIN	9/ 4
BRUXELLES	10/ 3
COPENHAGUE	7/ 0
DAKAR	22/ 15
GENÈVE	7/ 5
ISTANBUL	13/ 8
JÉRUSALEM	12/ 9
LE CAIRE	22/ 16
LISBONNE	16/ 6
LONDRES	11/ 4
LOS ANGELES	14/ 9
LUXEMBOURG	7/ 2
MADRID	-3/ -4
MARRAKECH	20/ 5
MEXICO	21/ 11
MILAN	14/ -5
MONTRÉAL	-24/ -32
MOSCOU	-4/ -4
NAIROBI	27/ 13
NEW-DELHI	28/ 14
NEW-YORK	-8/ -18
PALMA-DE-MAJ.	17/ 2
PÉKIN	-1/ -4
RIO-DE-JANEIRO	30/ 23
ROME	15/ 2
HONGKONG	22/ 13
SÉVILLE	20/ 4
SINGAPOUR	31/ 24
STOCKHOLM	2/ -3
SYDNEY	27/ 21
TOKYO	13/ 3
TUNIS	17/ 11
VARSOVIE	6/ 6
VENISE	10/ 0
VIENNE	9/ 5

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-01-1994 à 18 heures TUC et le 28-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver

Samedi : très nuageux au nord et à l'est. – Sur les régions méditerranéennes, le ciel sera bien dégagé en journée, sauf sur les régions situées à l'est du Rhône, qui verront de nombreux passages nuageux. En revanche, le vent de nord-ouest soufflera fort, la tramontane et le mistral atteignant parfois 80 km/h.

Sur un large quart sud-ouest, des Pays de Loire au Limousin et Midi-Pyrénées, une fois la grisaille et les brouillards matinaux locaux dissipés, la journée sera assez agréable. Le ciel se dégagera, et nuages et éclaircies alterneront. Sur le reste du pays, le temps sera très nuageux dans l'ensemble. Il pleuvra faiblement le matin le long des côtes de la Manche. Ces pluies se déplaceront en journée vers les frontières du Nord-Est, parfois précédées de quelques flocons de neige. Toutefois, ces pluies s'en tiendront aux régions les plus au nord du pays. Le relief alpin restera très chargé en journée, avec des chutes de neige intermittentes sur les sommets.

Les températures minimales seront comprises entre 2 et 4 degrés dans le Nord-Ouest ainsi que sur les côtes méditerranéennes. Partout ailleurs, elles seront proches de 0 degré, voire moins 4 degrés dans certaines vallées du Sud-Ouest au Centre-Est et au Nord-Est.

En cours d'après-midi, il fera entre 2 et 4 degrés du Massif Central au Nord-Est. Sur le reste du pays, les températures seront comprises entre 6 et 12 degrés du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 28 JANVIER

TF 1

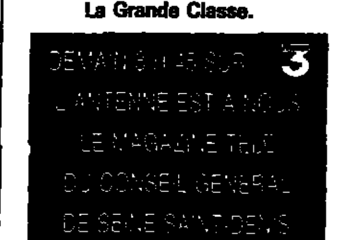
15.30 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Boy George.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : *Honorin 3.* Polly West est de retour, de Jean Chapot, avec Line Renaud, Michel Galabru.
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. La base *sous-marine* Keroman à Lorient. Reportages : L'esprit de la coupe Icare ; Professeur Jon, sauveur de baleines ; A l'Est des passions ; Pris dans les glaces du pôle Sud.
23.35 Sport : Funboard.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Jeu : Millionnaire.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Lycée alpin.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. (et à 3.30).
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Téléfilm : La Grande Dune. De Bernard Stora, avec Danièle Delorme, Bulle Ogier.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Sandrine Bonnaire, comédienne ; Jacques Rivette, réalisateur à propos des ses films *Jeanne la pucelle, les batailles* et *Jeanne la pucelle, les prisons*.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : Taxi Blues. ■■ Film franco-soviétique de Pavel Lounguine (1989). Avec Piotr Mamonov, Piotr Zaitchenko, Vladimir Kachpour (v.o.).

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Festival de la BD à Angoulême.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. En direct d'Angoulême. *Black Mary*, d'Erwan Fages et David Chauvel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.



20.30 Le Journal des sports. Portrait de Dominique Arnoud, champion du monde de cyclo-cross.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Le Peuple baleine, d'Isabelle Moeglin et Robin Teboul.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Dee Dee Bridgewater. Australie : chasseurs de chameaux, de Patrick Boitier et Arnaud Mansir ; France : les bains-douches, de Derri Berkani et Yvon Bodin ; Madagascar : théâtre rural, de Régis Michel et Yvon Bodin.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Pégase. Rafale ; Messerschmidt ; Les montgolfières ; Traversées de la Méditerranée.
0.10 Court métrage : Libre court. L'Exposé, d'Ismaël Ferroukhi.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.40 Documentaire : Les Allumés... Voitures en folles, de Harrod Blank.
16.00 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Un été en Louisiane. ■ Film américain de Robert Mulligan (1991). Avec Sam Waterston, Tess Harper, Gail Strickland.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.15 Sport : Football. Marseille-Monaco. Match de 24ᵉ journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Magazine : Les KO de Canal +.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Bugsy. ■ Film américain de Barry Levinson (1991). Avec Warren Beatty, Annette Bening, Harvey Keitel.
1.10 Cinéma : Turtle Beach. ■ Film australien de Stephen Wallace (1990). Avec Greta Scacchi, Joan Chen, Jack Thompson.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Philippe Pascale, de Frédéric Le Clair et Béatrice Soulé (rediff.).
19.00 Série : KY TV.
19.30 Documentaire : Terra X. La Mort au milieu des joncs, d'Helga Lippert.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Mariage blanc. De Krzysztof Lang, avec Gary Kemp, Joanna Trepechinska.
22.05 Documentaire : Mémoires d'ex. De Mosco. 3. Du passé, faisons table rase.
23.15 Débat : Table rase ? Animé par Klaus Wenger et Luc Rozensweig. Invités : Lothar Bisky, Anicet Le Pors, Georg Hoffmann Ostenhof.
0.05 Court métrage : Sur les talus. De Laurence Ferreira Barbosa (55 min.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Raven. De Craig R. Baxley.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Cuba, l'île étranglée.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Les *Dialogues* de Roger Pillaudin (3).
21.32 Musique : Black and Blue. Avec Noël Balen (l'Odyssée du jazz).
22.40 Les Nuits magnétiques. La scène du monde : le théâtre à l'épreuve du réel (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Michel Butor.
0.50 Musique : Coda. Nancy Jazz Pulsation (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.02 Un fauteuil pour l'orchestre.
20.05 Concert (en direct de la salle des congrès de Sarrebruck) : Ouverture en ré majeur D 556, de Schubert ; Concerto pour piano, violon et violoncelle en ut majeur op. 56, de Beethoven ; Symphonie nᵒ 3 en mi bémol majeur op. 97, de Schumann, par l'Orchestre Radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Marcello Viotti, et le Beaux-Arts Trio.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Pierre Moscovici (« Forum RMC-*l'Express* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Emploi, européennes, présidentielles : la majorité sur le fil », avec Gérard Longuet (« Objections ».

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Elf, M. Balladur et l'évidence

QUAND c'est formidable, vous vous demandez comment applaudir ? Quand c'est fort, est-ce que vous vous demandez comment bat votre cœur ? Quand c'est drôle, est-ce que vous vous demandez comment rire ? De plus en plus rapidement, dans ce spot publicitaire, on s'aime, on rit, on vibre. Et soudain nous voici hissés au-dessus des passions humaines, propulsés au firmament, parmi les nuages, dans une absolue sérénité : « *Quand la première valeur française vous propose de devenir actionnaire, est-ce que vous hésitez ?* » La publicité télévisée pour la privatisation de la compagnie pétrolière Elf est construite autour du thème de l'évidence. Elf est évidente et irrésistible comme une envie de rire, une étreinte, les battements d'un cœur, un élan, les mille vertiges de la vie. Evidente comme la vague humaine de la « *ola* » dans les tribunes d'un stade : qui aurait le cœur de ne pas se lever pour participer à la « ola », de rester à l'écart ? Qui pourrait bien être traversé par l'idée de ne pas souscrire d'actions Elf ? Qui oserait « *se demander* » si Elf est une bonne affaire ? Du seul fait de son rang, la « *première valeur française* » ne trône-t-elle pas au-dessus des arguties et des contre-arguties ?

Cette évidence s'applique d'abord à Elf elle-même, bien sûr. Mais aussi, semble-t-il, par extension, à sa privatisation. L'évidence de la nécessité de souscrire et celle de la privatisation semblent se nourrir l'une de l'autre. « *Evidemment* », il fallait privatiser Elf, puisqu'elle est l'affaire « *évidente* » que nous dépeint la séquence publicitaire. Et cette seconde évidence-là nous ramène d'ailleurs, plus généralement, à l'évidence balladurienne.

Car le premier ministre, qui, comme Elf, a pour le moment son siège social dans les nuages, n'est pas moins évident que la « *première valeur française* ». Indétrônable du « 20 heures » comme Elf du firmament, M. Balladur s'y laisse entrevoir chaque soir, un jour travaillant à contenir les fleuves, le lendemain penché sur le chômage, recevant ensuite les syndicats agricoles avant ceux de l'enseignement public. Pas de grands discours, non, des apparitions muettes, plus brèves encore que les spots Elf. Il est assis à une table ronde, ne dit mot, ne regarde pas les caméras. Rien d'autre que le petit signal rassurant d'un premier ministre qui travaille, en contact avec les forces vives, directement relié aux soucis de la nation. Un signal, lui aussi, évident. Qui donc songerait à reprocher à M. Balladur de « *faire son métier de premier ministre* », et à la télévision de montrer soir après soir un homme ayant « *à l'évidence* » aussi peu de loisirs pour d'autres préoccupations que les souscripteurs d'Elf pour se demander comment bat leur cœur ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 29 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Mona, cœurs de femmes, de Marie-Pierre Raimbault, Frédéric Vassor.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis. Hommage à Yves Navarre.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Super Nana. Emission présentée par Patrick Sébastien et Arthur. Région Paris-Ile de-France.
22.55 Téléfilm : Piège de glace. De Thomas J. Wright.
0.30 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.55 Journal et Météo.
1.10 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.25 TF 1 nuit. (et à 2.00, 3.00, 4.40).
1.30 Documentaire : L'Aventure des plantes.
2.05 Documentaire : Histoires naturelles. (Et à 5.05). Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels ; Au soleil d'Hemingway.
3.05 Téléfilm : Via Mala (1ʳᵉ partie).
4.45 Musique.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. UDF.
9.10 Magazine : Grands galops (Et à 3 35). Avec à 9.25, Sur les pistes, de Pierrette Brès.
9.30 Magazine : Samedi aventure.
10.35 Le Magazine de l'emploi. Dossier : le télé-travail. Dix métiers à découvrir : réparateur automobile.
11.30 La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.40).
12.25 Jeu : Ces années-là. Animé par Georges Beller et Lise Van Bussel.
12.59 Journal et Météo.

SAMEDI • 13H25
Géopolis
MEXIQUE : La frontière du libre échange
2 France

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Mexique : la frontière du libre-échange, de Dorothée Olliéric et Bruno Girodon.
14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.25, Magazine : Terre de foot, spécial ballon d'or de *France Football* : Roberto Baggio ; A 16.45, Football : Nîmes-Rouen, match du championnat de France de D2.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invités : Christian Clavier et Marie-Anne Chazel.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand. Michel Leeb.
22.40 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Eddy Mitchell.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Magazine : La 25ᵉ Heure. Présenté par Jacques Perrin.
1.25 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.50 Dessin animé.
4.00 Sport : Tennis. Open d'Australie : finale messieurs.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf.
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Le marché des arts du spectacle africain. (1ʳᵉ partie).
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey.
10.00 Magazine : Rencontres à XV.
10.30 Magazine : Top défense.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 ▶ Magazine : Montagne. Rencontre avec Albert Jacquard ; Reportage : les Rêves secrets des Tarahumaras, de Guylaine Dionne.
18.20 Expression directe. CFTC.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *C'était la guerre des tranchées*, de Jacques Tardi.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Invités : Macha Béranger ; Valérie Claisse, miss France 1994 ; Christophe Rippert.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm : Pas si grand que ça ! De Bruno Herbulot, avec Marianne Denicourt, Christophe Odent.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Philippe Descola, *(les Lances du crépuscule)* ; Pascal Dible, *(la Tribu sacrée)* ; Daniel Fabre, *(Ecritures ordinaires)*.
23.35 Magazine : Musique sans frontière. Spécial Argentine : tango, tango contre rock de la plata.
0.25 *Continentales* Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.15 Documentaire : Cités océanes. D'Andrew Penniket.
8.45 Cinéma : Le Proprio. □ Film américain de Rod Daniel (1991).
10.10 Cinéma : For the Boys ou Hier, aujourd'hui et pour toujours... ■ Film américain de Mark Rydell (1991).

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. Grand écran pour les Nuls.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Sport : Ski. Descente messieurs de la Coupe du monde, en différé de Chamonix.
14.55 Documentaire : Solitaires. De Didier Ouvrard.
15.25 Série : Le Juge de la nuit.
16.10 Sport : Snooker.
17.05 Sport : Football américain.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et *Bruno* Solo.
20.30 Téléfilm : Cherche famille désespérément. De François Luciani.
21.55 Flash d'informations.
22.00 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 24ᵉ journée du Championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Le Premier Pouvoir. □ Film américain de Robert Resnikoff (1990).
0.35 Cinéma : La Loi de la rue (Boyz'n the Hood). ■■ Film américain de John Singleton (1991) (v.o., dernière diffusion).
2.25 Surprises.
2.30 Sport : Boxe. Réunion de Las Vegas, en direct. Championnat du monde des poids super-légers WBC : José Cesar Chavez (Mexique)-Frankie Randall (E.-U.) ; Championnat du monde des poids welters IBF : Felix Trinidad (Pérou)-Hector Camacho (Pérou) ; Championnat des poids super plume WBC : Azumah Nelson (Ghana)-James Leija (E.-U.) ; Championnat du monde des poids super-welters WBC : Simon Brown (Jamaïque)-Troy Waters (Australie).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Terra X. Mort au milieu des joncs, d'Helga Lippert (rediff.).
17.55 Magazine : Mégamix (rediff.).
18.50 Court métrage : Rencontre fugitive. De Karin Bernard.
19.00 Série : Root into Europe. De Mark Chapman et William Donaldson.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'héritage somalien.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et britanniques de la semaine du 29 janvier 1944.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo. Carte blanche à Ali Heydar Yurtsever.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Les Enfants du Lebensborn. De Christiane Ehrhardt.
22.25 Téléfilm : Lettre pour L... De Romain Goupil.
0.05 Magazine : Intérieur nuit. L'Europe à Bruxelles. Cinéma : *Just Friends*, de Marc-Henri Wajnberg. Découverte : Jann Arden. Plastique : Geoffroy de Volder. Encadré image : Dirk Braeckman (50 min.).

M 6

8.05 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invitées : Catherine Jacob et Philippine Leroy-Beaulieu.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Le Magicien.
14.50 Série : Berlin antigang.
15.50 Série : Jason King.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Cuba, l'île étranglée.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Opel.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et à 1.00). Spécial hommes.
20.05 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.05). Présenté par Eléonore de Galard.
20.45 Téléfilm : Mariée pour le pire. De Noël Black.
0.00 Série : Soko, brigade des stups. Une bonne fille.
0.55 Six minutes première heure.
1.10 Boulevard des clips (et à 6.00).
2.30 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Fax'O ; Culture pub ; Airbus, vingt ans déjà ; Culture rock ; Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alain Sarfati, architecte.
20.45 Dramatique. Marina et l'autre, de Valéria Moretti.
22.35 Musique : Opus. Nancy Jazz Pulsation, vingt ans déjà.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Jean-Jacques Lemaitre, musicien.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra (en direct de New-York) : Lucia di Lammermoor, de Donizetti, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Nello Santi ; sol. : Mariella Devia, Jerry Hadley, Juan Pons, Paul Plischka, Jane Shaulis, Ronald Naldi, John Horton Murray.
23.00 Ainsi la nuit. Par Renaud Machart. La Notte pour violon et piano, de Liszt ; Quintette pour cordes et piano, de Webern ; Cinq mouvements pour quatuor à cordes et une voix, de Schoeck.
0.05 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Le Trio Apollo.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Privé-public

Présidents, ministres et conseillers, prenez garde ! Votre vie publique est suspendue au fil rouge de votre vie privée. Le vent purificateur des démocraties moralisatrices surveille votre passé et scrute votre présent. Quant à votre futur, il ne perd rien pour attendre.

On a du mal à suivre dans tous ses développements la chronique internationale des révélations, suspicions, effluves d'alcôve, dérapages, gâteries et écarts dévoilés que l'opinion publique réprouve, et dont elle se régale. Aucun n'échappe au déballage.

Votre femme vous trompe ; on vous attribue une maîtresse ; qu'avez-vous à répondre au sujet de cette passade passée ? Des veuves même, comme en Allemagne, sont appelées au tribunal des réputations post-mortem.

Des grands hommes sans faiblesses ? Il doit bien en exister deux ou trois dans la galaxie.

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : *Testament...*, de l'abbé Pierre *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'ONU accusée de trafic d'armes en Bosnie

Après les découvertes d'armes dans un conteneur de la FORPRONU, les Croates accusent les «casques bleus» de trafic d'armes au profit des Musulmans bosniaques *(page 3)*.

Nouvelle «affaire» en Grande-Bretagne

Un rapport de la Chambre des communes dénonce les gaspillages, les fraudes et la corruption, après la privatisation partielle des services de l'administration. Ce rapport jette un nouveau discrédit sur la politique de M. Major de *«retour aux valeurs fondamentales» (page 4)*.

Guerre des ondes en Afrique du Sud

Radio Pretoria, station de l'extrême droite blanche, émet depuis un an, sans autorisation. Elle étend désormais son réseau et bénéficie de la passivité des autorités *(page 5)*.

ESPACE EUROPÉEN

L'Europe revue par Vladimir Jirinovski

Le dirigeant nationaliste russe a redessiné la carte de l'Europe : la Pologne serait redécoupée entre la Russie et l'Allemagne, les pays baltes reviendraient dans le giron de Moscou, l'ex-Yougoslavie serait partagée entre Croates et Serbes... «Espace européen» publie ce document *(page 7)*.

POLITIQUE

Les regrets du PCF

Les projets de programme et de «manifeste» du PCF ont été adoptés à la quasi-unanimité lors du vingt-huitième congrès. Le «manifeste» exprime les *«regrets»* du parti aux *«communistes sincères»* exclus de ses rangs *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

La table ronde sur le système éducatif

Edouard Balladur a reçu des syndicats, des parents d'élèves et des lycéens, dans le cadre de la table ronde sur l'avenir du système éducatif. Il n'a pas exclu de prendre des mesures d'urgence pour la prochaine rentrée scolaire *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Pas de baisse des taux du livret A

Le gouvernement a renoncé à baisser les taux de rémunération du livret A, au grand dam des banquiers, qui demandaient cette mesure *(page 19)*.

DÉFENSE

Le «Clemenceau» pourra recevoir des missiles nucléaires

Le porte-avions *Clemenceau* vient d'être aménagé pour accueillir des missiles nucléaires. Les travaux sont restés secrets et l'annonce de la décision n'a pas été faite officiellement *(page 22)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Temps libre» folioté de I à XII

Demain

Heures locales

Les négociations entre l'Etat et les régions sont en train de s'achever. Cette troisième génération de contrats aura fait l'objet de débats plus approfondis que les précédentes. Également au sommaire : les chênes de la forêt de Tronçais.

Le numéro du «Monde» daté vendredi 28 janvier 1994 a été tiré à 479 600 exemplaires

Alors que le débat sur la réforme politique se poursuit

La justice japonaise relance les enquêtes sur la corruption

Alors que le premier ministre du Japon fait d'ultimes efforts pour parvenir à un compromis avec l'opposition sur son projet de réformes, le parquet s'intéresse à la corruption dans les milieux politiques.

TOKYO

de notre correspondant

Les travaux de la commission paritaire chargée d'amender les projets de réforme politique rejetés par le Sénat n'ayant pas abouti, seul un compromis entre le premier ministre et l'opposition libérale-démocrate (PLD) pourrait éviter à Morihiro Hosokawa d'avoir à choisir entre se démettre ou dissoudre la Chambre basse. Il semble cependant difficile qu'un accord se réalise tant les deux camps sont divisés. Les textes avaient donc toute chance d'être représentés à la Diète, samedi 29 janvier. Ce vote, loin d'être acquis, accentuera les divisions au sein de l'opposition comme des socialistes.

Au cours d'une réunion de la commission du secteur privé pour la réforme politique composée d'hommes d'affaires, d'intellectuels et de syndicalistes, M. Hosokawa a déclaré jeudi : *«Je ne m'accrocherai pas à mon poste si je ne peux faire aboutir la réforme à laquelle je me suis engagé.»*

Déjà complexe, l'équation politique pourrait se compliquer encore par l'entrée en scène d'un nouveau protagoniste : le parquet. Des politiciens du PLD mais aussi du Parti de la renaissance (PR), membre de la coalition gouvernementale, sont dans la ligne de mire des juges. Pourtant, Tokyo n'est pas Milan, et les magistrats conservent un profil plus bas.

Cette hypothèque sur l'indépendance de la magistrature est en train d'être levée. Une évolution due à la confusion de la scène politique, qui a distendu les liens entre élus et bureaucrates, et à la nomination comme procureur général d'un homme qui a fait preuve de fermeté dans la lutte contre la corruption. Yusuke Yoshinaga s'est rendu célèbre dans les années 70 dans l'enquête sur le scandale Lockheed, qui a abouti à l'arrestation de l'ex-premier ministre Tanaka. Il fut également actif dans le scandale Recruit Cosmos des années 80, qui provoqua la chute du cabinet Takeshita. Sanction de ce zèle, il fut muté, et le parquet de Tokyo rentra dans le rang, démontrant son laxisme dans l'affaire Kanemaru, «parrain» du PLD impliqué dans des affaires de pots-de-vin et de liaison avec la pègre : les juges se contentèrent d'une caution symbolique le mettant pratiquement hors de cause. Devant l'indignation populaire, le ministère de la justice finit par réagir : M. Kanemaru était arrêté en mars 1993, entraînant la chute du cabinet Miyazawa. Depuis, le parquet paraît être sorti de sa léthargie : une vingtaine de personnes ont été arrêtées dans le cadre d'une enquête sur des malversations de grandes entreprises de construction, secteur traditionnellement lucratif pour les politiciens.

Après les industriels et les élus locaux, les politiciens sont dans le collimateur du parquet : il a de quoi faire dans un monde dont un ministre de la justice, Akira Hatano, disait : *«Chercher un homme politique intègre, c'est comme demander du poisson chez un marchand de légumes.»* Le parquet pourrait agir le 30 janvier, seul moment entre la fin de la session extraordinaire et l'ouverture de la session ordinaire, au cours duquel les parlementaires peuvent être arrêtés sans l'autorisation des Chambres.

Les personnages les plus menacés sont MM. Kajiyama, ex-secrétaire général du PLD, Nakamura, ministre de la construction du dernier cabinet Miyazawa, et Watanabe, ex-ministre des PTT. D'autres sont sur la sellette, comme M. Ozawa, l'homme fort de la coalition. Selon l'*Asahi*, il aurait obtenu 3 milliards de yens des milieux de la construction pour les élections de 1990 alors qu'il était secrétaire général du PLD.

Même M. Hosokawa n'est pas épargné par les soupçons, avec un mystérieux prêt de la société de transports rapides Sagawa Kyubin, au centre du scandale Kanemaru. Alors que le monde politique s'écharpe sur une réforme dont les enjeux réels sont loin d'être limpides, le parquet pourrait peut-être avoir un rôle plus déterminant dans l'assainissement de la vie publique.

PHILIPPE PONS

Lutte de pouvoir pour les salles parisiennes

Marin Karmitz rachète le cinéma Hautefeuille

Nouvel épisode du feuilleton des circuits à Paris : Gaumont, contraint de vendre sa salle du Quartier latin, a fait affaire avec MK2 dirigée par Marin Karmitz.

Le 28 mars 1992, les ministres des finances et de la culture publiaient un arrêté commun obligeant Gaumont à réduire son contrôle sur les écrans parisiens. Mise sur la sellette par le Conseil de la concurrence après son échange d'actifs avec Pathé, qui lui donnait le contrôle (comme propriétaire ou comme programmateur) de quatre-vingt-dix écrans dans la capitale, la société à la marguerite annonçait son intention de vendre le Hautefeuille, au Quartier latin, et de renoncer à la programmation du Bienvenüe-Montparnasse, pour réduire sa part de marché en conformité avec la décision interministérielle.

Cette décision avait alors suscité plusieurs interrogations : d'une part, de nombreux commentateurs notaient que la contrainte était légère dans la mesure où elle ne comportait pas d'obligation sur le quartier de Paris où devait se faire la cession; d'autre part, la question était posée du repreneur du Hautefeuille.

Face à la menace de l'«option pizzeria» (vente au prix fort à un acheteur qui transformait la salle en un autre commerce), le Centre national du cinéma laissait entendre qu'il pèserait de tout son poids pour empêcher une nouvelle disparition d'écran à Paris. Plusieurs distributeurs indépendants (Gérard Vaugeois, Maurice Tinchant, Richard Magnien, Jean-Michel Rey), qui souffrent des difficultés d'accès aux salles à longueur d'année, avaient tenté de se regrouper pour acheter ensemble les quatre écrans du Quartier latin, et pouvoir y programmer leurs films. Ils se plaignent aujourd'hui que Gaumont ait fait traîner en longueur les négociations, pour finalement conclure avec Marin Karmitz, PDG de MK2, qui possède les salles «14-juillet». C'est aujourd'hui chose faite, pour un montant non divulgué mais estimé à un peu moins de 10 millions de francs.

L'émergence de circuits moyens

Chez MK2, où l'on se plaignait jadis que la vente des Hautefeuille ne réduisait pas significativement la puissance de Gaumont, on souligne aujourd'hui que cet ajout à proximité du 14-juillet-Odéon, l'une des meilleures salles de la capitale, permettra de mieux défendre les films, en offrant une base de repli aux titres qui doivent quitter l'affiche carrefour de l'Odéon. Cette souplesse permettrait à Marin Karmitz de reprendre sa politique de distribution de films art et essai, lancée sous le label MK2 découvertes, puis abandonnée pour rentabilité insuffisante.

Ce rachat traduit, par ailleurs, la mise en place, avec la bénédiction au moins tacite des pouvoirs publics, de circuits moyens à côté des deux grands que sont UGC (102 écrans) et Gaumont (désormais 84 écrans) : MK2, donc, mini-major regroupant production, distribution, gestion de droits audiovisuels et, suite à l'accord avec Gaumont, vingt-deux écrans à Paris à partir du 1er février; et le distributeur et exploitant Simon Simsi, qui contrôle déjà huit écrans, mais annonce l'ouverture de trois salles rue de Passy, Paris (16e), en tandem avec le producteur-distributeur Jean Labadie. Les mêmes, qui bénéficient respectivement du soutien financier de la Caisse des dépôts et de la Générale des eaux, auraient également des vues sur l'ancien Bastille Palace.

Ces gros et moyens circuits assurent une plus grande solidité de l'exploitation. Mais il n'est pas certain que les films indépendants y soient mieux accueillis, les petits et moyens exploitants ayant souvent tendance à jouer la sécurité avec des «valeurs sûres». On attend, pour les prochains jours, la suite d'un autre épisode du même feuilleton, qui met cette fois en cause l'autre grand circuit, UGC, qui a également fait l'objet d'un avis du Conseil de la concurrence.

Tout le monde sait qu'UGC devra «rendre» des salles, et le bruit a couru qu'à la différence du traitement infligé à Gaumont, elle serait contrainte de les choisir parmi ses écrans des Champs-Elysées. Mais son PDG, Guy Verrechia, a déjà fait savoir (*le Monde* du 18 janvier) qu'il résisterait autant que possible à ce qu'il considérerait comme un traitement discriminatoire. Ensuite, les interrogations quant à l'acquéreur des salles à nouveau mises en vente pourront reprendre.

JEAN-MICHEL FRODON

Le commerce extérieur en excédent de 6,6 milliards de francs en novembre

Le commerce extérieur de la France a enregistré, en novembre, un excédent de 6,6 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS), après un excédent de 9,1 milliards en octobre. En données brutes, l'excédent de novembre se monte à 7,2 milliards de francs. Depuis janvier 1993, le solde cumulé de la balance commerciale est positif, en CVS, de 75,3 milliards de francs.

En novembre, les exportations se sont élevées à 97,6 milliards de francs en CVS, contre 98,3 milliards en octobre, et les importations à 91 milliards de francs, contre 89,2 milliards en octobre. Les échanges dans le secteur industriel, y compris le matériel militaire, ont été excédentaires, en novembre, de 2,8 milliards de francs. Le surplus a été de 5,3 milliards de francs pour le secteur agroalimentaire.

Le Monde

temps libre

RENCONTRE

Nougaro intime

Claude Nougaro tient le coup. Presque aussi bien que nous qui l'entendons depuis plus de trente ans nous asséner ses quatre vérités sans que jamais la lassitude nous prenne. Chanteur multiple, généreux, déclamatoire et tendre.

(Lire page XII.)



PHILIPPE LÉVY

VOYAGE

Grands trains



PETER BOLNESS/WILD LIGHT/COSMOS

C'est la revanche du train de continuer à faire naître dans l'imagerie populaire ces rêveries de voyages à l'ancienne où, sur des rails sans horaires, coulaient des paysages et des aventures sans risques. Ils n'ont pas tous disparu, ces lourds convois, fouilleurs de continents ou explorateurs de territoires. La tendance serait plutôt même à en remettre certains sur les rails.

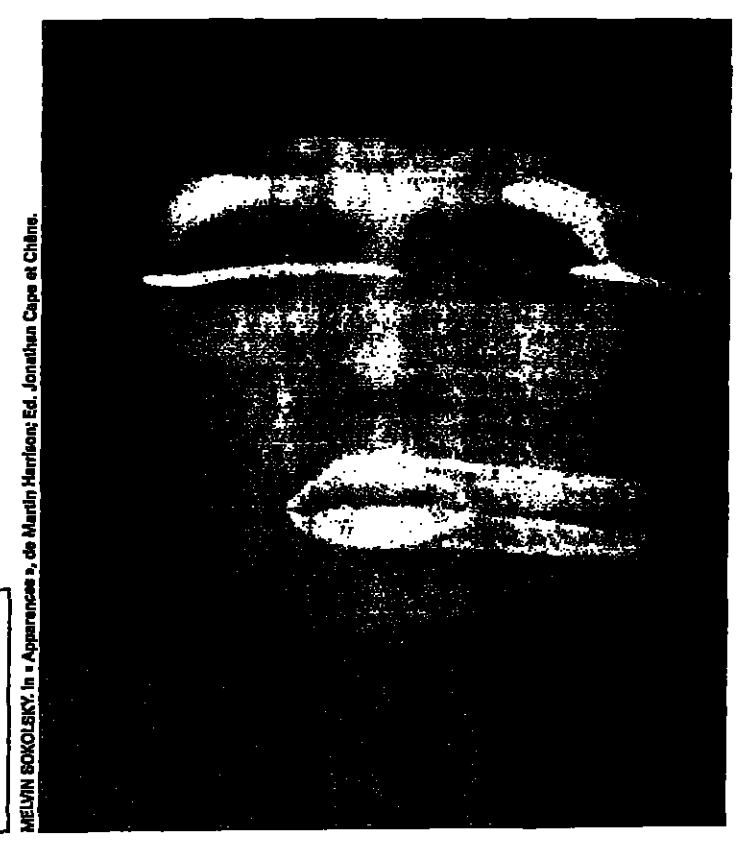
(Lire pages VI et VII.)

STYLE

Du rouge aux lèvres

Du rouge jusqu'aux lèvres, il y a un pas que les femmes se sont toujours refusé à franchir à la légère, tant leur semblait primordial ce subtil changement de climat qu'elles donnaient à leur visage. Rouge, quel rouge et de quelle situation allait bénéficier celui qui avait été choisi ? Ou plutôt de quelle invite allait profiter celui pour qui il avait été mis ? Car le maquillage est rarement un acte désordonné, sans pensées, qu'elles soient sombres ou légères. Au centre de l'appareillage règnent les lèvres peintes, fines retouches à la provocation de la présence, à l'affirmation du propos. De quel propos au juste ?

(Lire page V).



MELVIN SOKOLSKY. In « Apparences », de Martin Harrison; Ed. Jonathan Cape et Chêne.



Lire aussi

Main verte
Le terrible don de ceux qui savent « parler» aux plantes.
(Page VIII.)

Table
Que reste-t-il du «fast food» à la française ?
(Page X.)

« L'Œil » de Claude Sarraute *(Page X.)*

FORMES

La Banque de France lance une nouvelle gamme de billets. Premier sorti, celui de 50 francs. L'accueil du public est réservé.

DANS l'ordinaire des transactions monétaires quotidiennes, l'arrivée d'un nouveau billet de banque provoque toujours un léger trouble ou, à la rassurance de savoir l'Etat encore capable de battre monnaie, se mêle le sentiment aimable de s'enrichir d'un objet inédit, symbole précaire, mais dans les premiers temps de sa mise en circulation assez vif, d'une sorte de nouvel élan, de redémarrage en trompe l'œil plus ou moins colorisé du pouvoir d'achat.

En France, c'est une tradition républicaine, les gloires du pays font la « une » de ces nouvelles coupures et sont identifiées comme telles, jusqu'à ce que la patine du temps fasse son œuvre et que les mémoires ne retiennent plus que le format et la sonorité du grand homme. Bonne raison pour la banque centrale de raviver l'élan patriotique et de relancer, à rythme régulier, l'intérêt pour le papier-monnaie en sortant de son chapeau d'autres personnages, tout aussi prestigieux que les précédents, tout aussi illustres, tout aussi périssables.

Avec plus ou moins de bonheur, les faussaires s'étaient accoutumés à ces changements de décors dans la galerie de portraits et continuaient à œuvrer bravement à leur dur métier, jusqu'à l'arrivée de la photocopieuse couleurs qui allait, pour un temps, leur faire abandonner l'art de la taille-douce au profit de procédés de contrefaçon plus expéditifs. Depuis, des mesures ont été prises pour parer à ces procédés paresseux, mais l'alerte servirait de leçon.

A ce moment-là, il ne s'agissait plus seulement pour la Banque de France d'amuser la galerie ni de faire joli, mais de poser rapidement des barres de sûreté sur sa production tout en essayant de maintenir sa cote graphique qui, quoique d'école ancienne, n'était pas donnée pour la moins recherchée. Le rendez-vous européen devait accélérer l'affaire et imposerait que l'on fasse tourner d'autres machines sur d'autres motifs.

Argent



D. R.

frais

Ainsi, il y a quelques mois, apparaissait dans le paysage une coupure étrange, en rupture complète avec l'école jusqu'ici suivie par les gouverneurs du trésor de la République et leurs services ; un billet pris, dans un premier temps, pour un assignat ou une vignette à l'ancienne d'incitation chocolatière ; une « chose » dont on avait du mal à comprendre qu'elle était bien de propos sonnants et trébuchants. Un gag. Pourtant pas : les garçons de café l'acceptaient – leur œil ne les trompe même pas sur eux-mêmes –, elle était vraie. Vraie de vraie. Avec Saint-Exupéry – perdu en mer, comme on sait – sur la devanture, le Petit Prince, le boa, l'éléphant avalé par le boa, l'avion du courrier, le courrier sacré, les sables, les aventures, la légende. Le tout pour cinquante francs. Donné.

Donné, mais le pays reste cependant assez partagé. On ne trouble pas impunément son monde sans prendre le risque de voir sa respectabilité être mise en doute. Terre de sentimentalité classique, la France n'a jamais apprécié que ses grands commis se laissent aller à des hardiesses intempestives. Il faudra du temps avant que le Saint-Ex ne soit froissé dans les doigts sans déplaisir. On lira pourquoi plus de dix ans ont été nécessaires à la mise au point de ce billet et de ceux qui vont suivre. Dix années de travail plein ; de propos éberluants de précision et d'exactitude ; d'attention à la phrase gravée, de justesse infinie au dessin écrit. Œuvre d'art à portée de tous, poussée jusqu'aux frontières techniques de la perfection. Le pouvoir de l'argent trouvant dans l'austère manigance de ces imageries savantes et compliquées les limites de sa propre ironie. Peut-être est-ce, au fond, ce qui dérange le plus...

Jean-Pierre Quélin

(Lire page IV l'enquête de Véronique Balizet et l'entretien avec Roger Pfund, le graphiste auteur de la ligne de nouveaux billets commandés par la Banque de France.)



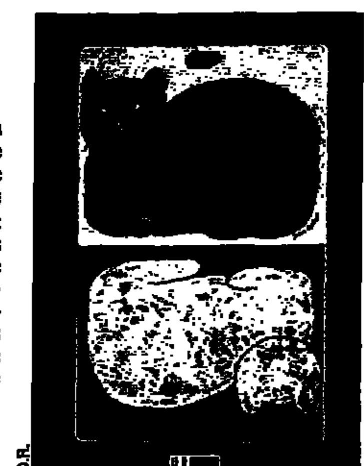
Les rendez-vous

Ile-de-France

Palais de la découverte : réouverture

Fermé pour cause de désordres dans la structure du Grand-Palais, le Palais de la découverte, après travaux de sécurité, doit rouvrir ses portes au public le 1er février. Trois expositions : reprise de « Ces monstres qui nous entourent », avec scorpion, veuve noire, mante religieuse, fourmi et libellule, tous *« invertébrés à pattes articulées »* (arthropodes) montrés sous forme de robots de 2 ou 3 mètres de long (jusqu'au 15 avril) ; la santé et le point sur les maladies infectieuses (jusqu'au 27 mars) ; la micro-informatique (jusqu'au 24 avril). Conférences, séances de cinéma, reprennent aussi leur programme et le planétarium est accessible (trois à cinq séances par jour). Des journées « portes ouvertes » sont annoncées pour les 12 et 13 février. *Avenue Franklin-Roosevelt,* fermé le lundi, tél : 40-74-80-00. Renseignements sur les tarifs : 40-74-81-73. Minitel 3615, code Découverte.

Les créateurs font un carton


D.R.

Soixante-dix peintres, graphistes, illustrateurs, designers, créateurs de mode, architectes d'intérieur, ont été invités par la société Sergeant Paper à « plancher » sur le carton à dessin. Cet accessoire utilitaire d'une extrême simplicité, généralement recouvert de papier noir moucheté ou marbré de vert, n'avait pratiquement pas évolué depuis son origine. *Pliée, ondulée, découpée,* rainée, peinte, perforée, la matière a fait l'objet d'un véritable exercice de style de la part des créateurs, laissant apparaître des animaux, des portraits, des personnages… Le Musée de la Poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, 15e) accueillera ces œuvres dans une exposition intitulée « Les créateurs font un carton », du 7 février au 12 mars, tous les jours sauf dimanches et jours fériés, de 10 heures à 18 heures.

Au musée de 7 à 11 ans

Comme certains magazines, le très sérieux *Hors-cadre* s'intéresse aux jeunes. C'est ainsi que certains de ses conférenciers se mettront à la portée d'un public de 7 à 11 ans pour lui ouvrir les portes de la connaissance. Le Louvre se prêtera à une flânerie sur le thème du paysage en peinture (les 9 et 12 février). Les collections du Musée des arts et traditions populaires illustreront la vie au début du siècle (2 et 5 février). Le Musée Rodin fera comprendre le sculpteur. Retour au Louvre pour suivre le voyage d'une momie. La visite : 70 F par enfant, 100 F pour l'adulte accompagnateur. Renseignements : Hors-Cadre Junior (17, rue Custine, 75018 Paris, tél. : 42-52-27-27).

Bleu de Delft aux Arts déco

Sorties de la collection permanente du Musée des arts décoratifs, restaurées, étudiées par Christine Lahaussois, du Musée national de céramique de Sèvres, et présentées par Nadine Gasc, conservateur aux Arts déco, deux cents pièces de faïence de Delft sont réunies dans la galerie d'actualité (107, rue de Rivoli, 1er, tél : 42-60-32-14, jusqu'au 30 avril, sauf lundi et mardi). Si le bleu cobalt domine, on note que les amateurs français qui les ont rassemblées entre 1880 et 1936 appréciaient aussi les pièces polychromes, et l'on remarque certains spécimens inspirés des arts *d'Extrême-Orient et un important* ensemble de Delft doré, dans le goût des « vieux Japon » en vogue à l'époque.

Jackpot à la maison Fournaise

Longtemps interdite de séjour en France, la machine à sous revient sous forme de collection dans l'une des demeures où se logea l'impressionnisme, la maison Fournaise, dans l'île de Chatou, Yvelines, (tél. : 34-80-63-22, jusqu'au 26 juin). Rachetée par la ville de Chatou en 1979, la maison Fournaise a été remise en état, inscrite à l'inventaire des monuments historiques et un restaurant y a été rouvert en 1990.

Franck et musique

Parrainant depuis plus de dix ans l'une des séries de concerts les plus populaires, ceux du dimanche matin au Théâtre des Champs-Elysées, il revenait presque de droit à la célèbre maison Franck et Fils de tenir son thème : elle expose, jusqu'au 26 février, dans ses magasins (80, rue de Passy, 16e, tél : 46-47-86-00), une collection de 350 cartes postales constituée par deux mélomanes où l'on retrouve, Verdi, Mozart, la Tosca, Carmen et Faust, en portrait et en caricature. Sans oublier un bel ensemble de « chromos » du début du siècle.


D.R.

Régions

Nantes-Cayenne

Tandis que l'exposition « Anneaux de la mémoire » sur le commerce triangu*laire continue à Nantes, au Musée du* château des ducs de Bretagne (tous les jours, sauf le mardi, tél. : 40-41-56-56), un colloque sur « Les nouveaux échanges Europe-Amériques : la voie des Caraïbes » est organisé du jeudi 3 au samedi 5 février, à l'Ecole supérieure de commerce Nantes-Atlantique, 8, rue de la Jonelière, 44 000 Nantes (40-37-34-34) sur l'identité caribéenne, la situation économique régionale et les perspectives de développement. Un débat en vidéo entre Nantes et Cayenne est prévu le samedi 5 février à 15 heures.

Art et gastronomie

Il faut avoir une belle confiance en soi pour se lancer sur un terrain, celui du voyage, déjà fort occupé. Aussi la stratégie d'un nouveau venu, Intermèdes, s'agissant d'art, est-elle intéressante : une palette de conférences, en région parisienne, joliment intitulées « Moment d'Intermèdes. » Le cycle janvier-février étant presque saturé, on peut d'ores et déjà se tourner vers mars (découverte de l'aile Richelieu, « Egyptomania », au Louvre ; trésors de Mongolie au Musée Guimet, pour ne citer que les plus courus). Le succès est tel que le voyagiste crée le Cercle d'intermèdes (avantages divers) et Préludes, lettre pleine d'informations, parfois inédites. Pendant ce temps, la France sort des cartons avec six sujets bien ciblés : courts séjours associant culture (soixante-dix conférenciers ont été auditionnés, dix retenus) et art de vivre (hébergement en hôtels de charme à partir desquels on rayonne). Citons « Cinq siècles de présence romaine en Provence » (du 18 au 20 mars, 3 jours, deux nuits au Relais (et commercial) Châteaux de Rochegude, 4 960 F), *« Les riches heures du* Bordelais », « Douceur et violence de la Dordogne », « Les citadelles du vertige de l'hérésie cathare ». Le prix est un peu élevé (les prestations de qualité se paient), mais, fair-play, Intermèdes (60, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. : 45-61-90-90) répercute sur ceux qui réservent trois mois à l'avance la baisse consentie par les hôteliers. Quant à l'Europe, elle est sous presse.

L'Europe des canaux


D.R.

France, Pays-Bas, Allemagne : ces trois pays peuvent servir de base de départ pour une cinquantaine de promenades proposées par Locaboat, société spécialisée dans la plaisance intérieure. Plus de 10 000 kilomètres de canaux ont été repérés par ses services, qui mettent à la disposition des amateurs environ 300 embarcations d'un genre mi-house-boats, mi-péniches, pouvant transporter de deux à douze personnes. Locaboat Plaisance, quai de Port-au-Bois, 89300 Joigny. Renseignements et réservations au 86-91-72-72.

Lille carrefour du voyage

Organisé par le Carrefour européen des voyages (tél. : 20-30-61-04) et le Comité régional de tourisme Nord-Pas-de-Calais (20-60-69-62), le 5e Salon du tourisme et des loisirs de Lille, se tiendra sur l'esplanade du Champ-de-Mars, du 11 au 13 février. Résolument optimiste en dépit d'un contexte économique morose, d'un marché caractérisé par la frilosité et d'un secteur touristique en pleine mutation, « Tourissima 94 » constate une véritable mobilisation d'exposants stimulés par le regain du tourisme rural, l'ouverture prochaine du tunnel sous la Manche et les quelque 30 millions de voyageurs qui devraient l'emprunter chaque année. Outre de nombreux agents de voyages de l'Union européenne, seront présents le Kent, la Belgique ainsi qu'Havas et ses filiales (Club Med, Latitude, Maeva et Club Aquarius) qui déploieront leurs nouveaux produits sur un stand de 200 m².

Abbayes : Saint-Gall à Fontevraud

Parchemin millénaire, le plan complexe de Saint-Gall ne fut jamais traduit à l'identique dans la réalité. Conçu par des bénédictins, il n'en constitue pas moins un modèle d'architecture monastique avec ses trente-sept constructions et ses trois jardins permettant l'accomplissement de la vie spirituelle, *du travail intellectuel et du travail* manuel. Un tour de force qui concilie l'hospitalité et l'enseignement avec la réclusion et la méditation. Objet de controverses pendant tout le XIXe siècle, la question de son échelle a finalement été résolue dans les années 50 par deux architectes dont les conclusions figurent dans un imposant ouvrage et sont illustrées par une maquette générale du site et sept maquettes de détail. Conçue à partir de ces travaux, l'exposition réalisée par la Fondation « Pro Helvetia » est présentée, du 1er février au 13 avril, à l'Abbaye royale de Fontevraud, l'une des plus vastes cités monastiques d'Occident, située à 15 km de Saumur. Un second volet est consacré au rayonnement culturel européen de l'abbaye de Saint-Gall, fondée au VIIIe siècle et dont on pense que la reconstruction, au IXe siècle, a pu s'inspirer du fameux plan. La bibliothèque de l'actuelle *abbaye, édifiée dans la seconde moitié* du XVIIIe siècle, conserve manuscrits, archives, chartes et documents administratifs. Sont présentés à Fontevraud *ouvrages en latin et en haut-allemand,* manuscrits irlandais des VIe, VIIIe et IXe siècles, illustrant onze siècles de culture à Saint-Gall. Abbaye de Fontevraud, 49590 Fontevraud-l'Abbaye, tél. : 41-51-71-41.

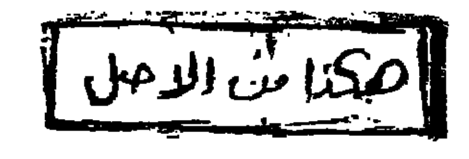
Etoiles oubliées

Après la publication de l'*article consa*cré aux astronomes amateurs (« le Monde Temps libre » du 15 janvier), l'Association française des observateurs d'étoiles variables, nous rappelle que, fondée à Lyon en 1921, elle est active depuis plus de soixante-dix ans, et que le résultat de ses observations (plus d'un million) est enregistré à l'Observatoire de Strasbourg, où elle a son siège, 11, rue de l'Université, depuis 1986.

Etranger

Le Vietnam des minorités

Suzanne Held est allée cinq fois au Vietnam, à différentes époques de l'année et en a rapporté un album *Vietnam, la route Mandarine,* qui, écrit-elle, *« veut être un message d'espoir ».* Sampans à voile brune dans la baie d'Halong, portraits de beautés thaïes aux pieds nus, une hotte à l'extrémité d'un balancier. Aux éditions Chapitre Douze, texte d'Hervé Beaumont, format 32 × 24,5 cm, 256 pages, 176 illustrations couleurs, 595 F. Ce sont précisément ces minorités que Peuples du Monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : 42-72-50-36) fait découvrir en exclusivité à de petits groupes d'une dizaine de personnes. Ce spécialiste du voyage insolite et cultu*rel se flatte* d'avoir *été le* premier à les faire connaître, en novembre dernier. Un périple exceptionnel de 22 jours, en 4 × 4, à travers les régions montagneuses au nord du pays, au long des frontières laotiennes et chinoises. Prochains départs les 19 mars, 9 avril, 22 octobre et 12 novembre prochains, 26 300 F.


SUZANNE HELD

La saga de l'Ouest

Après le premier tome (1991) consacré à la côte du Pacifique, aux Rocheuses et aux parcs de Yosemite et de Yellowstone et le deuxième (1992) dédié notamment à la Forêt pétrifiée et à la Vallée de la Mort, Alain Thomas, éditeur et photographe, achève sa saga de l'Ouest américain par le plateau du Colorado. Univers *de canyons, de* mégalithes et d'arches naturelles aux reliefs saisissants, photographié par un homme « possédé » par son sujet et dont chaque cliché est un hymne à ce véritable « musée de l'éternité ». Le Grand Canyon, Monument Valley, Bryce Canyon, Zion, Canyonlands, Arches, Capitol Reef, le lac Powell, le Canyon de Chelly, Mesa Verde, pour ce qui veut être *« l'ouvrage de référence des amoureux de l'Ouest ».* Pour rêver, se souvenir, mais aussi partir. Cet ambitieux tryptique est en effet également un guide pratique avec, notamment, des tableaux répertoriant *« les hauts lieux et les stars », « les plus beaux parcours routiers »* et *« les grands panoramas ».* Tome 3, 180 pages, 139 photos couleur, 345 F broché (495 F relié). Le coffret des 3 tomes : 990 F (1 390 F reliés). Alain Thomas éditeur, BP 153, 75623 Paris Cedex 13, tél. : 45-88-28-03.

Venise au carnaval de Binche

Ville de la Wallonie réputée pour son carnaval et les déguisements de son Dimanche gras (du 13 au 15 février), Binche propose, jusqu'au 26 juin, dans son Musée du carnaval et du masque, une triple évocation du Carnaval de Venise : le carnaval historique et ses déguisements traditionnels, le carnaval contemporain tel qu'il s'est développé depuis son renouveau, en 1979, et le théâtre de la Commedia dell'Arte avec *ses personnages les plus célèbres.* Pour découvrir l'art subtil et raffiné de la mascarade vénitienne, par le biais d'une sélection des meilleurs créateurs de masques de théâtre, les Sartori, des meilleurs fabricants de masques vénitiens, du costumier Stefano Nicolao et des œuvres des artistes et photographes inspirés par le *Carnevale.* Renseignements au musée, 10, rue de Saint-Moustier, 7130 Binche. Tél. : 64/33-57-41.

Sites de Nubie

Méconnu et hors du temps, le Soudan. Le Nil, le bleu et le blanc, les déserts de Bayuda et de Nubie. *Des* paysages de sable et de roches blanches striées de coulées de laves noires, parcourus par les troupeaux de tribus nomades, cadre d'une expédition de seize jours en compagnie d'un archéologue français. Pour découvrir les sites pharaoniques de Haute-Nubie : le temple de Toutankhamon de Kawa, la nécropole de Kerma, les ruines de l'antique cité de Méroé, le Gebel Barkal, montagne sacrée du dieu Amon. Culture et aventure sportive (trekking et 4 × 4) pour *amateurs de sites perdus et d'espaces* infinis. Départs en février, mars et avril : 20 000 F environ par personne (sur la base de 15 personnes) en *chambre et tente double, pension* complète et vols Soudanair. Renseignements auprès d'Oriensce, 164, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris, tél. : (1) 43-36-10-11.

VENTES

Des cousins de « Big red »

Inventé vers 1880, le stylographe à réservoir révolutionne la calligraphie courante et chasse définitivement la plume d'oie. En 1884, la marque Waterman dépose un brevet pour le premier système qui assure à l'encre un écoulement régulier et permet d'écrire en continu et dans le confort. Dès ce moment, de nombreuses marques s'emparent du nouvel objet et se livrent une rude concurrence par perfectionnements successifs. Au-delà des qualités techniques, chaque fabricant ajoute ses particularités esthétiques : *Parker, Sheaffer, Cross, Mont*blanc, vite rejoints par Cartier et Dunhill, lesquels en rajoutent sur les matières précieuses.

Devenus objets de collection, les stylos anciens passent régulièrement aux enchères. *Près d'une centaine* de pièces seront proposées à Drouot, le 12 février. Au premier plan figure une trouv*aille inédite, le type même de* la pièce de collection : un jeu de douze stylos (datés 1922) dans leur écrin. Ces modèles *sont parmi les premiers sortis* ; quatre sont en ébonite marbrée, quatre autres en ébonite teintée et trois cou*leurs, ciselés de motifs géo*métriques.

Cet ensemble complet présente tous les critères qui *enflamment les collection*neurs : rareté, intérêt historique, beauté et finesse du décor, enfin parfait état de *conservation puisque ces sty*los, destinés à être montrés, n'ont jamais servi. Bien qu'il soit difficile de donner un prix *à un objet encore jamais vu,* l'expert, M. Tattegrain estime cet écrin entre 8 000 F et 12 000 F minimum.

Quoique moins rare, une autre pièce historique figure aussi dans cette vente : il s'agit du Waterman n° 7 en ébonite marbrée dont les Américains nient qu'il puisse exister avec une bague de capuchon noire : cet exemplaire de 1929, qui apporte la preuve du contraire, atteindra entre 2 000 et 2 500 F.

Alors que la mode était au noir au début du siècle, la marque américaine Parker lance, vers 1922, le gros stylo rouge, le « Duofold senior ». Surnommé « The big red », ce modèle voyant fait la joie des analphabètes parvenus qui, en l'arborant, laissent croire qu'ils savent aussi s'en servir. L'exemplaire de 1928 proposé ici est donné entre 1 000 F et 1 500 F.

Bien française, la marque Baignol, associée à Farjon pour la fabrication de plumes en acier, signe en solitaire des stylos d'homme de bonne qualité. Un lot de deux modèles « Tank 300 » et « Tank 400 » est estimé autour de 800 F. De nombreuses autres marques de collection d'origines très diverses sont aussi proposées avec des prix d'estimation entre 300 F et 1 500 F : Evershart, Gold Starry, Morrison's et Keystone, Onoto, Conklin, Domi*nator, etc.*

Catherine Bedel

▶ Vente à Drouot-Richelieu, samedi 12 février, exposition la veille. Etude Dumousset-Deburaux, 105, rue de la Pompe, 75116 Paris. Tél. : 47-04-84-03.

هكذا من الاجل

EN VILLE/LILLE

La Grand'Place

Un lieu qui mêle judicieusement le passé et le présent, les conquêtes d'hier et les espoirs d'aujourd'hui. A Lille, la Grand'Place.



TRISTAN VALES

Le lieu où les Lillois aiment passer, au cœur de la cité.

DISCRÈTE dans le plan de la *ville, modelée au milieu* d'une masse compacte de bâtiments, la Grand'Place est le lieu où les Lillois aiment se retrouver ou simplement passer au cœur de la cité. La Grand'Place est née, comme il arrive le plus souvent, d'un carrefour, et s'est formée par réductions et apports successifs sur ses rives d'architectures composites autour de ce quadrilatère de 144 mètres par 75 dans lequel on entre et duquel on sort un peu par surprise par des voies relativement étroites, hormis la percée de la rue Nationale. Elle fait un peu fourre-tout, mais c'est une mixité joyeuse de l'architecture, une sorte de musée urbain ordinaire où les choses se *sont imbriquées plus ou moins har*monieusement à partir de la couche primitive de la cité, déposée là *autour d'un premier vide, d'un pre*mier forum.

Cette époque de l'histoire ancienne a laissé plus d'une empreinte dans sa physionomie d'aujourd'hui. Le voyageur dans sa flânerie pourra redécouvrir cet ordre de la topographie et d'abord le cheminement qui menait du forum au *« rivage »*. Car Rijssel *(Lille en fla*mand) aurait commencé par être un comptoir commerçant, au terminus *de la navigation du grand bassin fla*mand, l'un des plus grands foyers de peuplement de l'Europe médiévale, d'où s'exportaient par le cours aval de la Deûle les produits des régions opulentes de l'Artois (Douai, Cambrai) vers les villes des Pays-Bas (Gand, Bruges, Anvers).

***On trouve toujours**, au fond de* la Grand'Place, l'échappée de la rue Esquermoise et le passage vers la rue de la Grande-Chaussée, la « grant-cauchie », l'artère maîtresse, pavée, qui descendait vers le quai, Ypres et Bruges. L'architecture des maisons a un peu changé, mais pas la structure de la ville : les largeurs, la courbe particulière de la rue qui épouse la forme de l'ancienne motte, le débouché vers la rue de la Monnaie en contrebas, là où se trouvait le quai, sont restés semblables. L'articulation des *espaces est harmonieuse. Les signes* de la richesse y sont nombreux, c'est le Lille reconquis.

Mais plus encore que la Grand'Place elle-même, on sent ici qu'il y a autour quelque chose qui forme un tout : c'est l'ensemble non immédiatement perceptible Rihour–Grand'Place-Petite Bourse-Théâtre, qui constitue au centre le plus bel emboîtement labyrinthique de placettes, resserrements, avant-scènes, vues et autres échappées qui soit dans une ville ancienne d'Europe du Nord. Rihour est en partie le résultat d'une démolition rattrapée tant bien que mal, après l'incendie du vieux palais bourguignon (mairie) en 1916. Elle se raccorde à la Grand'Place par un étranglement, à la fois place et passage. Elle communique ensuite par une sorte d'espace triangulaire devant le théâtre, espace qui se répand plus loin en alvéoles et fuit dans la courte percée de la rue Faidherbe vers la gare. *Le tout résul*tant de calages approximatifs, reculs, rachats, ouvertures de voies *qu'aucun programme d'ensemble* ou geste grandiose n'est jamais venu régler ou ordonner, comme si l'on avait compris qu'on ne pouvait aller au-delà sans détruire l'atmosphère du lieu et sa poétique, et où des architectes de renom (Destrez, Gombert, Cordonnier, Laprade...) viendront dans la durée inscrire leur œuvre.

Au départ de cette promenade, on trouve la Vieille Bourse, l'un des *plus anciens et plus célèbres bâti*ments civils de cette période de prospérité des marchands qui *obtinrent* en 1651, à *l'exemple* de ceux d'Anvers, le droit d'élever leur lieu d'exercice au centre du grand forum. Ce bâtiment quadrangulaire de deux étages avec combles élevés, percé et décoré à l'identique sur les quatre faces, fondera définitivement l'un des flancs de la Grand'Place. Vingt-quatre boutiques sur rue toujours très actives le composent et définissent sur l'arrière une cour intérieure publique à arcades où se déroulaient jadis les affaires et sert aujourd'hui aux bouquinistes et aux fleuristes. On y accède par des passages au centre des quatre côtés, ce qui renforce le sentiment de complexité urbaine.

Les abords de la place se forment durablement, dévoilant le trait le plus essentiel de son architecture : la maison. La maison est le plus petit objet commun de la ville. Unifamiliale, étroite, avec ou sans échoppe, elle se décline entre deux mitoyens, en « rang » riche ou ordinaire, en coin, en retour d'angles... Le plus célèbre assemblage du *genre, le rang du Beauregard, réu*nissant douze maisons privées, s'adosse à la Grand'Place et s'aligne *sur un côté* de la Bourse dans un même esprit constructif et décoratif. Autre bel assemblage : un retour d'angle devant Rihour, élevé en 1687 ; la façade polychrome servira de modèle au dessin d'autres constructions qui abondent, toujours repérables aujourd'hui dans les alignements du centre.

La Grand'Garde (1717) est le seul bâtiment public élevé sur la Grand'Place. *L'objet* est plaisant dans sa vieille ordonnance militaire, sagement à l'alignement des autres. Il marque de sa pierre blanche la nouvelle présence française au cœur de la cité. Il servira de boucherie municipale au dix-neuvième siècle *et abrite aujourd'hui la compagnie* de théâtre La Parenthèse.

En 1907, avec la nouvelle Bourse de commerce de Lille, l'architecte Louis-Marie Cordonnier s'inscrit dans la période de l'« éclectisme » architectural, où dominent le néo-médiéval et le néo-flamand. Son édifice rentre en force en deuxième front dans l'espace public resserré du Beauregard et de la Petite Bourse et reprend la modénature dix-septième siècle du rang lillois autour ; ici il fonctionne mieux qu'un miroir, c'est une ampliation du caractère flamand du cœur de la cité, il crée l'illusion d'avoir toujours été là, ancestral, sécurisant. L'horloge et le beffroi sont à la taille d'une capitale. Par cette ambiguïté, presque cette duperie sur l'époque de construction, l'architecte réussit à renforcer l'environnement *culturel* préexistant qu'il estimait au plus haut point et qu'il avait contribué à *faire aimer.*

Son théâtre, construit au même moment, qui se juxtapose à la nou*velle Bourse*, est en revanche conçu comme un lieu de dépaysement et de fantaisie alliant une certaine *rigueur néoclassique avec la gaieté* d'un grand fronton sculpté et le mouvement d'une ronde de glorification des arts. L'un et l'autre de ces bâtiments, par leur présence, amorcent la direction du boulevard Carnot, l'artère qui devait amener un nouveau souffle de vie vers le centre, et referment cette avant-scène de la Grand'Place par un spectacle rare.

Retour Grand'Place devant le bâtiment du journal *la Voix du Nord* (siège du journal *l'Echo du Nord* avant-guerre, frappé d'indignité nationale à la Libération). Ici, la modernité c'est l'échelle, la façon dont l'architecture installée sur le grand axe domine l'espace comme l'aurait fait un hôtel de ville. C'est aussi la forme de pignon flamand en escalier traité au-dessus des toitures *françaises comme une grande* falaise blanche sculptée aux armes des villes de la région avec sa vigie technique sur l'arrière qui le fait appartenir au monde maritime des phares et balises. Le hall du journal a été transformé en 1992 en galerie commerciale traversante, et la FNAC a fait son nouveau nid à l'arrière, dans l'ancienne imprimerie.

La municipalité n'a pas pu éviter, dans les années 1985 à 1988, la construction d'un parking sous la Grand'Place. Elle a eu la sagesse (pouvait-elle faire autrement ?) de ne pas la fermer complètement aux autos, ce qui permet toujours aux Lillois d'y passer sur le côté et de s'y faire déposer. Le vieux pavé complètement défoncé a été remplacé sur l'ensemble du site Rihour-Grand'Place-Théâtre par des dalles de granit rouge de petite taille. Les trottoirs ont disparu et ont été remplacés, pour canaliser le flux des voitures à travers la place, par des bornes et des chaînes (redoutables pour le marcheur distrait). Au bout du compte le piéton y a gagné en régularité du sol et en espaces de marche.

La Grand'Place commande la ville, elle rassemble tranquillement autour de la vie d'aujourd'hui des restaurants et des boutiques, bien des symboles : elle raconte dix siècles de minéralité continue, l'idée du vaste espace des grandes foires, la nation et la République fraternelle, dont la colonne de 1792 avec la « déesse » de 1871 semble un grand fanal comme dans un port, la Flandre et la France, surtout par le *compromis architectural des* pignons et des toitures, et revendique ainsi, avec raison, d'être la *ville dans la ville, lieu ouvert à tous,* dont le mérite ravit autant le Lillois que le touriste européen, séduit d'y trouver une aussi forte conciliation entre hier et aujourd'hui.

De notre envoyé spécial
Alain Demangeon

▶ Alain Demangeon est l'auteur de *Lille, métropole européenne,* quatorzième titre de la collection des « portraits de ville », éditée *par l'Institut français d'architec*ture sous la direction de Gwenaël Querrien. Pékin, Alger, Le Caire, *Rabat, Istanbul, Tokyo, Rio, Sao*-Paulo, Lisbonne, Marseille, notamment, ont déjà fait l'objet *de ces monographies où l'histoire* de la cité, son patrimoine architectural et les enjeux de l'urba*nisme contemporain sont présen*tés dans leur continuité par des architectes, des historiens ou des *urbanistes. Avec Londres, puis* Berlin, (120 F, tandis que Lille est vendu 130 F), la publication s'est *étoffée ; les illustrations sont en* couleurs. En préparation, Buenos-Aires, Nantes. Renseignements : IFA, 6, *rue de Tournon, 75006 Paris.* Tél. : 46-33-90-36. Télécopie : 46-33-02-11.

Pignon sur Rue

La Vieille Bourse
Grand'Place. Dressé selon les plans de l'architecte Julien Destrez. Ce *chef-d'œuvre baroque franco-flamand* construit du temps où Lille était encore flamande et espagnole, introduit le goût du siècle d'Henri IV et l'image de la place Royale à Paris (place des Vosges), dont on disait alors que son style venait de Flandre. Elle servira de modèle de maison de ville à Lille. La restauration actuelle des façades estompe un peu la belle usure du bâtiment.

Chez Lino
Rue des Couronnes, pris dans l'îlot du Beauregard et la Vieille Bourse. Le charme et les saveurs d'un petit *restaurant italien.*

Nouvelle Bourse et Théâtre
Place du Théâtre. Deux équipements majeurs du centre construits *simultanément,* le premier enraciné dans la tradition flamande (voir l'intérieur, tendance Arts and Crafts), le second conçu comme un objet d'ouverture à la culture universelle. L. M. Cordonnier arch., 1907/1922.

Grand'Garde
Grand'Place. La résidence du Garde militaire de Lille. Son style jugé *classique et froid* devait montrer la présence française dans la cité. Bâtie en 1717 par T. J. Gombert.

Librairie Raoust
11, rue Neuve. La plus ancienne librairie-éditeur de Lille, fondée en 1822, dans la tradition qui avait vu naître au siècle des Lumières les célèbres libraires-éditeurs Panckouke et Jacquez. La façade de la maison est classée monument historique.

Le Soleil d'or
Grand'Place/rue Esquermoise. Cette maison de 1455 a toujours abrité des activités commerciales de luxe. *Elle* porta les noms « Au soufflet d'argent », « La perruque royale ». *Parfumerie depuis 1900. La* transformation néo-classique (fronton, enduit blanc, soleil d'or) date de la Restauration.

Pâtisserie Meert
25, rue Esquermoise. Pâtisserie-salon de thé des gourmets. Connue pour ses gaufres. La façade finement décorée est en fonte et en verre. C. Benvignat arch., 1839.

L'Huîtrière
3, rue des Chats-Bossus. Poissonnerie-restaurant de très grande classe dans le cadre urbain du vieux Lille. *Céramiques* Art déco. Trannoy et Monoudoi arch., Gentil et Bourdet céramistes, 1922.

Rue de la Monnaie
Prolongement des rues de la *Grande-Chaussée* et des Chats-Bossus. Le Lille ancien reconquis avec de belles boutiques. Au 2 et au 27 de la rue, librairies « Obliques » et « L'âge d'homme ». Au 61, hôtel du Garde des Monnaies. T.J . Gombert arch., 1781.

RIVERAIN

Les livres du Furet

Au 15 Grand-Place se trouve la librairie Le Furet du Nord, un lieu dont le prestige rayonne encore. En 1936, rue de la Vieille-Comédie, un libraire dans l'âme, M. Poulard, rachète une boutique de fourreur dont il gardera l'enseigne. Les frères Callens lui succèdent en 1950. En 1959, Paul Callens transporte Le Furet sur la Grand-Place et entreprend d'évoluer vers le commerce de masse du livre en ouvrant, en 1964, le premier libre-service « Furet de poche ». L'adresse, les dimensions (la plus grande librairie d'Europe, 1 600 mètres carrés) et le style nouveau font sa renommée.

Le mythe est en *marche* et grandit. Le Furet résiste au redéploiement universitaire lillois hors de la ville des années 60 et reste seul maître du terrain. Deux anciennes et *prestigieuses maisons,* Raoust et Giard, se partagent le marché du livre ancien.

Survient le grand chambardement. Le Furet devient une société anonyme en 1980 car il a été cédé à une vieille famille textile du Nord reconvertie dans la finance. Et, pour grandir, les financiers décident de « mailler », avec succès semble-t-il, toute la contrée du Nord-Pas-de-Calais en y ouvrant onze Furet. Marges, stocks tendus, soldeurs, chiffres, encaissements, cours de Bourse, cibles jeunes, rentabilité de pas-de-porte sont devenus les mots-clés du système. Comme il est dit, *« ils optimisent les attentes du lecteur consommateur ».*

La lune de miel avec la FNAC à son arrivée en 1979 (elle ne vendra pas de livres, il ne vendra pas de disques, ils par*tageront un forum*) s'est interrompue il y a trois ans, et a fait prendre au Furet lillois une option multiculturelle assez considérable qui va des livres aux jouets, de la photo aux disques, de l'agence de spectacles à celle de voyages, et une option architecturale, la réhabilitation plutôt décevante de 8 000 mètres carrés de planchers, une sorte d'« hyper » avec, à certaines heures, les mouvements de foule et la tension propres à ce genre d'équipement.

Al. D.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : *cent ans à compter du* 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le bleu « Saint-Ex »

Treize années auront été nécessaires à la Banque de France pour mettre au point la nouvelle gamme de billets dont on voit aujourd'hui circuler le premier exemplaire de la série, celui de 50 F, avec Antoine de Saint-Exupéry en effigie. Enquête.

BLEU. Il est bleu et mesure 80 mm sur 123 mm (1). Emis le 20 octobre 1993, le billet à l'effigie d'Antoine de Saint-Exupéry est le premier d'une « gamme » qui en comptera trois autres, de même largeur, seule la longueur augmentant d'un centimètre avec la valeur. Bleu, marron, rouge, vert : 50 F, 100 F, 200 F, 500 F. Pour la première fois, la Banque de France s'est inquiétée de sonder les attentes du public en matière d'effigie et a confié à l'agence parisienne Carré Noir le soin de réaliser une enquête qualitative. *« Cette étude a permis de dégager des axes thématiques : l'aviation, les grandes inventions françaises du début du siècle et le cinéma en particulier, au travers de leurs pionniers. Les enquêtés ont pu aussi citer spontanément des noms, parmi lesquels nous en avons retenu quatre »*, explique Bernard Pomonti, directeur de la communication à la Banque de France.

Mais, avant que Pierre et Marie Curie (sur le billet de 500 F émis à la fin de cette année), Louis et Auguste Lumière (le 200 F en 1995) et Gustave Eiffel (le 100 F en 1996) ne soient effectivement couchés sur le papier symbole de la France, treize ans se sont écoulés, si l'on retient que les premiers contacts avec le graphiste datent de 1980.

Le temps que trois gouverneurs – Renaud de la Génière (1979-1984), Michel Camdessus (1984-1987) et Jacques de Larosière (1987-1992) – se succèdent à la tête de la Banque de France, où siège aujourd'hui Jean-Claude Trichet. Le temps que le directeur général de la fabrication des billets, en fonction dans les années 80, modernise totalement l'outil industriel et technologique : la conception, avec Adagio (atelier de dessin assisté par ordinateur pour la gravure de l'intaglio et de l'offset mis au point en collaboration avec IBM) ; la réalisation des filigranes grâce au procédé Ingres (installation de numérisation et de gravure pour la réalisation d'emboutissages de sécurité) ; la modernisation de la papeterie de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) qui produit le papier fiduciaire ; enfin celle de l'imprimerie de Chamalières, dotée de deux grandes presses qui impriment recto-verso en continu (couleurs, numéros, valeurs, signatures) et en une seule séquence (taille-douce trichrome, quadrichromie offset et numérotage des billets) trois ou quatre billets de front, à la vitesse de 120 mètres par minute. Le temps finalement que la Banque de France se mette à l'heure de l'Europe – celle du billet en écu, prévu pour 1997 : l'enjeu est là.

Un temps que Yann Chaigne, commissaire principal à l'Office central de répression du faux-monnayage (OCRFM), pourrait trouver long : *« Nous serons satisfaits quand la gamme complète sera renouvelée »*, dit-il simplement. En effet, au traditionnel trio (le filigrane ; le fil intégré dans l'épaisseur du papier ; l'impression en taille douce qui présente un léger relief) s'ajoutent quatre nouveaux signes de sécurité, également visibles à l'oeil nu et identifiables par tout un chacun : l'encre incolore brillante du « mouton » (*« Tu vois bien... ce n'est pas un mouton, c'est un bélier. Il a des cornes... »* arguait le Petit Prince) devient verte sous un éclairage ultraviolet ; l'encre à double pigmentation vert et bleu du *« serpent boa qui digère un éléphant »* ; la transvision, effet d'optique grâce auquel les couleurs des vêtements du Petit Prince s'inversent au recto et au verso ; enfin, le STRAP (système de transfert réfléchissant anti-photocopie), bande miroir discontinue appliquée – dispositif supplémentaire – préalablement à l'impression des dessins et des couleurs.



Une nouvelle gamme de billets avec des personnalités du XXe siècle.

GRAPHISTE

Jusqu'à Gustave Eiffel, fin 1996

DE double nationalité, française et suisse, né en 1943, Roger Pfund, graphiste reconnu, est le créateur de la nouvelle gamme de billets que lance la Banque de France.

« Comment êtes-vous venu à la création de billets de banque ?

– En 1968, la Banque nationale de Suisse a organisé un concours pour des nouveaux billets de banque. J'ai gagné le premier prix, décerné en 1971. J'ai alors reçu le mandat pour la conception d'une série de six billets de réserve que j'ai terminée en 1986. Ce travail reposait sur la recherche informatique. Dans les années 70, j'étais l'un des premiers à utiliser l'ordinateur. En fait, si j'ai gagné ce concours en 1971, c'est bien sûr parce que mon design a plu au jury, mais c'est surtout parce que j'ai lancé l'idée du billet thématique où tous les éléments se réfèrent au personnage représenté. Les responsables de la Banque de France ont vu mon travail lors de congrès internationaux et se sont adressés à moi, en 1980.

– Comment avez-vous défini la nouvelle gamme de billets ?

– La Banque de France m'a d'abord demandé une étude portant sur les formats, les couleurs et les thèmes. A cette époque, il n'y a pas encore d'unité dans le langage artistique graphique des différents billets de banque. L'idée était de créer une gamme. J'ai donc travaillé simultanément sur les quatre billets en même temps. On ne peut pas vraiment comprendre l'architecture et le format du billet de 50 F si on ne sait pas que la coupure de 100 F mesure 10 mm de plus, donc 133 mm, le 200 F 143 mm, et le 500 F 153 mm. L'idée était aussi de proposer une lecture plus fonctionnelle : ces formats, une largeur commune et une longueur variable, tiennent compte des distributeurs automatiques de billets. Le choix des thèmes, lui, a évolué avec les gouverneurs successifs. Finalement, la direction générale de la fabrication des billets, en accord avec le gouverneur, Jacques de Larosière, a retenu Saint-Exupéry, Gustave Eiffel, Auguste et Louis Lumière, enfin Pierre et Marie Curie. J'ai alors entrepris des recherches iconographiques très approfondies sur chacun d'eux, ce qui explique que j'y travaille depuis treize ans.

– Où en êtes-vous ?

– Je finalise le billet de 100 F à l'effigie d'Eiffel. Les autres sont terminés.

– Le billet de 50 F présente un style proche du collage, un refus de la perspective...

– C'est vraiment un billet en deux dimensions. Il ne veut pas tromper l'œil. Je l'ai traité un peu à la manière des cubistes, qui ramenaient toutes les dimensions à la surface.

– Ce billet instaure une rupture de style dans la tradition française du billet de banque. Pouvez-vous l'expliciter ?

– Les billets français ont toujours eu un « look » très peinture, comparés aux billets anglais, allemands, italiens, suisses, hollandais ou autre. Dans ces pays, on ne s'adresse qu'à des graphistes. La technologie française, basée sur la peinture, était vraiment périmée : c'est pourquoi aussi Michel Destresse, le directeur général de la fabrication des billets au début des années 80, a dû complètement moderniser la technologie de la Banque de France. Donc ce n'est pas au peintre qu'il revient de réaliser les billets de banque, nulle part, dans aucun pays au monde – la France était une exception –, c'est au graphiste car il maîtrise la technologie des impressions, la fabrication, les contraintes, le format, le bord blanc, la surface pour le filigrane, les indications techniques et de sécurité excessivement importantes. Le graphiste est le réalisateur du cahier des charges dont il interprète, sur un plan graphique, les exigences technologiques. L'histoire des billets de banque n'est pas une histoire d'artistes mais une histoire de graphistes. Ce qui ne m'empêche pas de poser un regard artistique sur un billet de banque.

– Vous évoquez le cahier des charges : n'est-il pas particulièrement lourd pour un artiste ?

– On ne peut pas imaginer un travail plus intéressant que le billet de banque. C'est le plus beau travail pour un graphiste, le plus intense, le plus dense, qui le met le plus au défi sur les plans graphique et technique. Plus le cahier des charges est dense, mieux il est, car c'est à l'intérieur de toutes ces contraintes que la liberté est possible. Il a été le fruit d'une étroite collaboration entre les techniciens de la Banque de France – et notamment du Centre d'études et de réalisation fiduciaires – et moi-même. Trouver des éléments contre les faussaires faisait aussi partie de mon cahier des charges. Le résultat se présente donc comme un mélange entre l'esthétique et la fonction de chaque élément : le boa, par exemple, ne pouvait pas être plus grand car l'encre utilisée s'avère très coûteuse. De même, le Petit Prince doit avoir une certaine ampleur afin que joue la « transvision », cet effet d'optique qui inverse les couleurs entre le recto et le verso du billet. J'ai donc conservé les proportions des dessins de Saint-Exupéry mais j'ai dû retravailler le contour. Derrière le portrait, complètement retouché, l'important travail de tramage sur le fond offset est aussi le résultat des possibilités d'expression sur le plan technique et de la fonction sécurité.

– Quelle a été votre marge de liberté ?

– Pour que les utilisateurs regardent un billet, le prennent en compte, il doit comporter de l'information, et pas seulement des guilloches ou des décors. Là, les gens disent : « Ah, il y a le Petit Prince », « Ah, il y a l'Aéropostale », « Ah il y a le boa qui mange l'éléphant ». Je voulais absolument introduire cet aspect ludique, ce qui a plu à la Banque de France. La liberté, elle est dans le traitement graphique et dans le choix d'une couleur dominante : que le 50 F soit bleu, que les couleurs soient lumineuses, avec du rouge affirmé, du jaune, du vert, alors que les autres billets français sont plutôt bleu pâle, brun pâle, on ne sait pas bien – d'ailleurs, les gens de la Banque de France appelaient le Pascal, le billet de 500 F, le « papier kraft ». La liberté, elle est aussi dans le choix du portrait, de l'emplacement et de l'imbrication des éléments, et cela, toujours en pensant « gamme » car il faut que les billets soient des frères et des sœurs. Voilà, elle est là la liberté.

– La quête du lien, des hommes, est très présente dans l'œuvre de Saint-Exupéry. Pourtant, vous avez privilégié le désert sur le billet...

– Dans la vie comme dans les écrits de Saint-Exupéry, tout se passe entre le ciel et la terre, ce qu'illustre le verso du billet. J'ai souhaité montrer le désert parce qu'il y a ce grand monde de la solitude chez *l'aviateur, qui* apparaît tout spécialement dans *Vol de nuit*. J'ai d'ailleurs voulu ajouter un chameau, mais la Banque de France ne l'a pas accepté. Cette solitude qui se dégage, c'est lui, c'est sa vie.

– Quelle forme a prise votre travail achevé ?

– Ce sont des bandes magnétiques. C'est aussi une nouveauté totale !

– Avez-vous préféré travailler sur un personnage en particulier ?

– Non, je les ai tous attaqués avec le même intérêt. J'ai éprouvé un léger doute quant à Saint-Ex dont le côté militaire est assez pénible. C'est un personnage très ambigu : d'un côté, il avait une fonction militaire ; et, de l'autre, il est l'écrivain du *Petit Prince*. Dans une des maquettes, je l'avais montré en militaire, mais la Banque de France a refusé. Marie Curie aussi présente cette ambiguïté : d'un côté le nucléaire, les recherches sur le radium ; de l'autre, l'humanitaire, et son engagement personnel au cours de la première guerre mondiale. Gustave Eiffel, c'est la tour Eiffel, les ponts, son travail technologique remarquable. Louis et Auguste Lumière sont des inventeurs d'exception.

– Aimeriez-vous réaliser le futur billet en écus ?

– C'est un thème qui m'intéresse énormément. J'aimerais même travailler avec des graphistes français, allemands, hollandais, d'autres encore, et que l'on réfléchisse ensemble à une gamme européenne. »

V. B.

▶ L'ensemble des réalisations fiduciaires de Roger Pfund, et notamment les 24 avant-projets du billet de 100 francs français, constitue un chapitre du livre d'art que les éditions suisses Teunen und Teunen ont consacré à son œuvre complète, comme peintre, affichiste et designer sur ces trente dernières années, (Schloss Johannisberg, D 65366 Geisenheim 2).

Inimitable, le nouveau billet ? *« Le STRAP, une exclusivité de la Banque de France, constitue un compromis entre les impératifs économique et de sécurité ; l'hologramme ou le kinégramme, employés sur certains billets étrangers, doublent le coût d'impression. En fait, l'imparabilité n'existe pas,* reconnaît Bernard Pomonti, *mais nous multiplions les obstacles, notamment à l'encontre des photocopieurs laser couleur. Les constructeurs sont désormais solidaires de notre démarche. »* Ainsi, les dernières machines de Canon intègrent-elles un système de reconnaissance des principales devises qui entrave la reproduction, ainsi qu'un marquage invisible du papier, identifiant l'appareil utilisé. En fait, passé l'alerte de 1991 – un cas de reproduction par photocopie du billet de 200 F –, la cote des faux billets photocopiés serait plutôt à la baisse auprès des faussaires : selon l'OCRFM, ils représentaient, en 1992, 7,5 % en nombre et 13 % en valeur du total des faux saisis, et respectivement 6 % et 4 % en 1993.

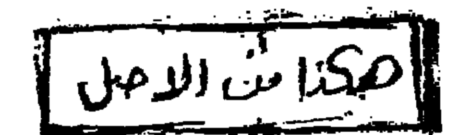
Le « Saint-Ex », huitième billet de 50 F depuis la création de cette coupure (autorisée par la loi du 9 juin 1857), s'inscrit, plus qu'aucun autre, dans la tradition française du billet-tableau : tous les motifs artistiques, propres à séduire tout particulièrement les jeunes, concourent à l'authentification auprès du public. L'œuvre, rappelons-le, fut signée par l'artiste jusqu'en 1927. Les héritiers de Luc-Olivier Merson – le dessinateur du premier billet français en quadrichromie, émis en 1910, celui de 100 F type 1906 à l'effigie de Sully, orné d'un personnage historique (et non plus allégorique) et du billet de 50 F type 1927, entre autres – ayant intenté une action à l'encontre de l'institut d'émission pour avoir modifié la maquette du peintre, la Banque de France ne mentionna plus le nom des artistes sur les billets dont elle conserva le secret.

Dans *Trois siècles de billets français* (2), préfacé par Jacques de Larosière, Michel Daspre éclaire ces œuvres de poche serrées dans nos portefeuille du nom de leurs auteurs : Mlle Lambert (5 F Pasteur type 1966 et 200 F Montesquieu type 1981), Fontanarosa (500 F Pascal type 1968, 10 F Berlioz type 1972, 50 F Quentin de La Tour type 1976 et 100 F Delacroix type 1978) et Taurelle (20 F Debussy type 1980). Ajoutons celui du créateur de la nouvelle gamme : Roger Pfund. Comme ses prédécesseurs, il n'a pas été choisi sur concours, comme cela peut être le cas dans d'autres pays ; il détient la nationalité française – mais il est probablement le premier à posséder une double nationalité – et a renoncé à ses droits pécuniaires et moraux sur son travail. En tout cas, le résultat connaît des inconditionnels : *« C'est une gamme du XXe siècle avec des héros du XXe siècle et c'est Saint-Exupéry qui l'inaugure, sur un beau billet : nous sommes enthousiastes, comme nous l'avons été lorsque nous avons accepté, il y a trois ans, la proposition de la Banque de France »*, se souvient Frédéric d'Agay, trente-huit ans, petit-neveu de l'aviateur et représentant de ses héritiers. *« Nous avons simplement demandé de pouvoir donner, pour ce qui concernait Saint-Exupéry, notre approbation à chaque phase de l'élaboration du billet, notamment pour le choix des dessins et de la photo qui date de 1931 lorsque Saint-Ex a reçu le prix Femina pour* Vol de nuit. *Cette collaboration fut vraiment très agréable. »* Et désintéressée, puisqu'elle n'a donné lieu à aucune contrepartie financière. De son côté, la maison Gallimard prépare activement la commémoration du cinquantenaire de la disparition en mer, le 31 juillet 1944, de son auteur. Une commémoration dont le billet de 50 F aura finalement lancé le coup d'envoi.

Véronique Balizet

(1) Selon la DGFB, un phénomène de rétractation du papier pouvant intervenir au cours du cycle de fabrication, une marge de plus ou moins 1,5 mm est tolérée.

(2) *Trois siècles de billets français*, de Michel Daspre. Editions Hervas, 1990, 340 F.



Rouge avec lèvres

A chaque femme son rouge, à chaque moment de la vie sa couleur, à chaque émotion sa tonalité.

A croire qu'il est introuvable, ce rouge. Le rouge-rouge, bien entendu, le vrai, vermillon ou carmin, cerise et pivoine, qu'ailleurs que sur des lèvres on dirait de sang. Le rouge qui fait de la bouche la sentinelle du sexe, une lisière de péché, une invite ou un interdit, tiré d'un trait sec, parfois trop nerveux, à l'horizontale du visage, à bonne distance des yeux pour que le regard puisse mesurer à tout instant l'effet de ce radar de la séduction. Ce rouge où les poètes ont toujours voulu voir un signe de la mort promise, le phare d'un port de perdition, pourrait bien n'être, de nos jours, qu'un piment de pub, stigmate d'image froide sur papier glacé.

Les femmes en rouge aux lèvres ? Excellentes observatrices de leurs contemporaines, les maquilleuses professionnelles le remarquent peu à la ville, même les soirs de grande sortie, même les soirs de robe noire pour dîner en tête à tête aux chandelles. La culture féminine a rangé l'artifice suprême au rang de la dynamite, et pas seulement pour l'homme, qui aurait tendance à fuir, devant la brûlure si précise d'un vieux phantasme. *« Il faut assumer, et ce n'est pas évident. »* Assumer un visage, une couleur d'yeux et de cheveux : la vraie blessure, ourlée, brillante ne va qu'à très peu de femmes. En gros, aux sudistes à sang chaud. Aux petites têtes brunes qui frappent dans la vie avec rage. Aux ex-enfants tristes, aux éternelles petites filles pâles. Aux Anglaises au teint de cire. Aux défauts, de nez, de menton, aux angles sans rondeurs, et aux regards très en colère.

Toutes le possèdent, ce rouge de l'enfer, au fond d'un tiroir de salle de bains. Pour les jours, rares, *de moral de conquête, pour rire,* pour contrarier une rivale, soigner les bleus à l'âme d'un compagnon. Pour jouer à la femme. *Mais il est* noyé, souvent, sous les tubes de rouges plus humains, moins agressifs *pour le visage et pour la rue.* Oublié au profit de toute une gamme de couleurs plus harmonieuses, *bois de rose, bruns,* cuivre ou beige. Contourné par des astuces de superpositions, de *coups de crayon atténuants,* compliqués, qui neutralisent l'explosif pur.

Et puis, il est insortable, cet ancien « Rouge baiser ». Il bave, ne tolère pas l'indécision du trait, suppose un *miroir de poche et* des retouches permanentes qui sont *autant de nouvelles saignées dans* la blessure. Il marque les verres, au restaurant, et plus encore le cou, *les oreilles, le coin de l'œil de ces* messieurs. Il est indic, aveu d'adultère, mauvais vaudeville, *mauvais film du temps des mères,* lorsque le trio était un sport, rappel trop voyant de l'état des femmes *avant la révolution culturelle.* Objet de discorde avec l'homme, pour qui le seul rouge idéal est *encore rouge vif, ou souvenir de* discorde avec la mère qui, hier, à l'adolescence, effaçait l'outrage *fait à la bouche d'un coup de mou*choir humiliant. Certaines femmes de la quarantaine, note une maquil*leuse, ne l'ont jamais porté. Par* respect d'une éducation. L'art du maquillage des yeux est beaucoup *mieux partagé. On y trouve moins* de fautes de goût ou d'erreurs sur soi-même : l'éclairage des yeux, *des cils, des sourcils était permis* aux jeunes filles.

On est, paraît-il, ce que son *visage supporte de poudre et de* fards. Or l'époque est au naturel, aux modestes rehaussements de *détail. Le rouge se fond donc avec* le teint et la correction vestimentaire. L'époque est à la simplicité. *Le rouge doit se nier, ressembler* au plus près à la gamme d'origine des couleurs. A la santé : il a sur*tout pour fonction, désormais,* d'hydrater la peau, riche de vitamine E. Il est mat, parce que tout *ce qui brille n'est pas d'or. Il doit* savoir rester à sa place, et surtout, tenir. Le tube trop gras de l'après*guerre cède du terrain devant* les crayons à lèvres plus secs qui permettent des journées de femme *active. L'idéal serait même qu'il* tienne une fois pour toutes.

Alors, on teste toujours de nouvelles formules. *Un rouge de terre,* un rouge de pierre d'Afrique du Nord qui s'oxyde sur la peau *« sans déposer ». Le résultat* donne un joli rouge-rose-bleuté. Importé d'Orient, mais plus à *l'est : le tatouage, des contours ou* des lèvres entières. Opération douloureuse, laborieuse, avec la cou*leur de son choix. Ce rouge-là peut* tenir jusqu'à cinq ans sans raccord.

Les femmes, *et surtout* les laboratoires, jouent toujours avec le rouge. Mais, loin du rouge... *enfin, du vrai. Même si* l'heure n'est plus au blanc à lèvres des années 60, de l'orange des sirènes *de James Bond, le sourire se* décline avec mille facéties, en noisette ou caramel, avec ses recettes *personnelles, son propre mélange* de pigments et de corps gras, si l'on y tient. Le rouge-rouge, lui, n'évolue pas, *sauf* en teneur de vitamine, point fixe de référence, toujours aussi énigmatique, dangereux. Toujours aussi troublant.

Car les poètes avaient raison. Les dames de l'ancienne Egypte avaient délibérément souligné ce sexe du visage. Ces lèvres d'antan auraient pu être bleues, en tout cas roses, ou couleur de terre, déjà. Elles furent rouge couleur de ventre. Signe de reconnaissance à travers les siècles. Au XVII[e] siècle, les peaux, mal entretenues, disparaissaient sous des fards de plus en plus lourds. Des fards blancs, de plus en plus blancs, sous des yeux noircis de Berbères. A ces deux dominantes ne pouvaient répondre, au milieu du visage, qu'un trait rouge d'éosine, au colorant meurtrier pour l'épiderme. Ce *rouge-là, de moins en moins* toxique, a tenu bon jusqu'aux années 20. Depuis, il fait peur. Ne *s'applique qu'avec circonspection.* Se monnaye cher. Triche, pour notre sauvegarde.

Philippe Boggio



BERNARD PLOSSU/MÉTIS

La culture féminine a rangé le rouge-rouge au rang de la dynamite.

CHIMIE

Le baiser sous haute surveillance

ATTACHÉE au service maquillage des laboratoires de L'Oréal, Jocelyne Talabot répond à nos questions :

« Pouvez-vous retracer les grandes étapes de l'évolution du rouge à lèvres ?

– Souvenez-vous des merveilleuses affiches de Gruau vantant le fameux Rouge baiser, protégé par le brevet Baudecroux (1925) ! S'il est indélébile – et permet le baiser –, c'est que son colorant teint la muqueuse labiale. Peu à peu, le rouge à lèvres se fait plus onctueux, plus confortable, plus brillant : c'est l'époque du maquillage hollywoodien (Max Factor). Dans les *années 40-50,* il devient très « glamour », brillant et très gras. Puis un peu moins couvrant, *moins chargé en pigments,* il prend ces tons bruns, beiges, dont raffole la mode des années *60. Les années 70 consacrent* les nacrés pastel tandis que la décennie 80 redécouvre le vrai *rouge. Jusqu'alors,* le rouge à lèvres est couvrant ou transparent. Le premier rouge inter*médiaire, semi-couvrant,* sort en 1978 : le stylo à lèvres de Lancôme, aux tons d'épices. Les *années 90 marquent* le retour des beiges et des tons naturels brun rosé...

– Quelle est la recette du rouge à lèvres ?

– Depuis l'origine, un rouge à lèvres *se compose de cires,* de corps gras pâteux et d'huiles. Dans cette base anhydre (sans eau), on *disperse des pigments* colorés, des antioxydants et des actifs « soin ». Mais la nature et *la qualité des composants* ainsi que leurs proportions, qui varient selon les matières pre*mières et leurs points de fusion,* ont évolué. Aujourd'hui, les techniques d'analyse per*mettent d'en maîtriser* la pureté chimique et, par conséquent, la bonne tolérance du produit.

» Les cires déterminent la dureté et la tenue à la chaleur du bâton : traditionnellement, des cires minérales fossiles (en voie *de disparition),* de la cire d'abeille ou des cires végétales exotiques, de candélilla et de *carnauba, pas toujours faciles* à maîtriser en raison de la grande variabilité de leurs performances physiques – *selon la* récolte et les conditions de culture. On utilise également les cires microcristallines dérivées du pétrole (les paraffines, etc.), ou de synthèse (de polyéthylène par exemple).

» Les corps gras pâteux apportent l'onctuosité à l'application. Le produit par excellence était la *lanoline (la graisse de la laine du mouton), parfaitement* hygroscopique, très brillante mais très collante. De plus en plus polluée par les pesticides employés pour le traitement des cultures, elle a pu causer des allergies. *Désormais* on emploie des dérivés définis chimiquement et des esters d'origine végétale ou de *synthèse.*

» Les huiles, végétales, procurent la brillance et la douceur, *leurs acides gras essentiels* pouvant apporter le côté soin. L'huile de ricin, utilisée depuis *1935, présente une viscosité,* une brillance et des propriétés filmogènes extraordinaires : elle *entre dans de nombreuses* formulations (« castor oil »). Très insaturée, elle rancit facilement *et doit être protégée grâce à* un anti-oxydant. Mais le formulateur dispose aussi de nom*breuses huiles* tout *aussi* intéressantes.

– L'éventail des nuances de couleurs semble infini...

– En fait, la palette des colorants autorisés par les législa*tions européenne et américaine* s'avère limitée : quatre pigments *minéraux* – trois oxydes de fer (rouge, jaune et noir) et l'oxyde de titane – et six laques organiques obtenues en insolubilisant le colorant sur un support inerte pour éviter la coloration indélébile. Avec les oxydes de fer, on ne compose que des *beiges et des bruns. Pour créer* le rouge vermillon, l'orangé, le fushia, on leur associe ces *laques aux couleurs vibrantes,* agréées pour les médicaments et les cosmétiques en usage sur les muqueuses.

» Les reflets chatoyants s'obtiennent par l'ajout de pigments nacrés, parfois à couleur interférencielle – à reflets roses, *bleus ou or –, l'effet satiné ou* pailleté étant fonction de la granulométrie. Les mica-titane, les *plus utilisés, sont des particules* (10 à 40 microns) de mica transparentes enrobées d'oxyde de *titane. Pour protéger les lèvres* des effets nocifs des rayons ultraviolets, on complète la formule avec du filtre solaire.

– Les femmes doivent-elles choisir entre un rouge à lèvres qui « tient » et un rouge à lèvres agréable à porter ?

– Depuis dix ans, nous sommes parvenus, grâce aux nouvelles technologies de mise en œuvre, à des fabrications qui permettent de mieux gélifier les huiles, d'équilibrer le confort – des textures souples – et *la* tenue. Une autre innovation consiste à incorporer, par le *biais de microsphères poreuses,* des agents hydratants.

– Est-ce que la composition influe sur le prix ?

– Tous les produits que nous fabriquons, quelle que soit la marque qui les diffuse, bénéficient des mêmes qualités de soin et de formulation de notre part, mais le packaging et le circuit de distribution expliquent l'écart de prix entre eux. Le rouge à lèvres est un produit tellement passionnel que l'on a *l'impression de vendre d'abord* un étui, ensuite une couleur, enfin une formule. »

V. B.

PUBLICITÉ

L'appétit primaire

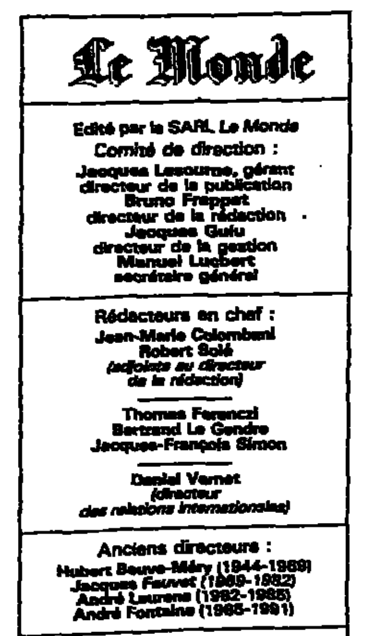
Rose tyrien, shocking, lie-de-vin, brique... De grands à-plats de couleur présentent depuis l'an dernier le rouge à lèvres Absolu *mat* de Lancôme dans les magazines féminins. Surgies d'un bâton écrasé, ces couleurs apparaissent comme des matières, rageusement plaquées au canif, *râclées, fouaillées avec* toute l'ardeur requise par le rouge, *« stimulant sensoriel et aphrodisiaque ».* Là où la lectrice attendait des lèvres pulpeuses, les couleurs et les textures explosent, animées d'une énergie propre. *« Un chef-d'œuvre absolu », « l'art moderne du rouge »,* proclame le slogan, dans un double hommage au savoir-faire de Lancôme et au génie virtuose de ses utilisatrices.

Il y a deux ans, une autre annonce mettait en scène le même produit sur les lèvres de l'égérie de Lancôme, Isabella Rosselini, photographiée par Herb Ritts en robe noire devant un rideau rouge. *« Il s'agissait alors de valoriser la marque en offrant aux femmes un modèle »,* confie Olivier Vandorme, chef de l'actuelle campagne chez Publicis où, dit-il, *« nous avons préféré communiquer sur le produit. Pas de discours technologique, mais un appétit sensoriel, très primaire, créé par une composition violente. Nous voulons que les femmes disent : c'est de la texture, c'est de la couleur. Qu'elles aient envie de toucher ».*

Ces rouges rouges qui affichent *insolemment leurs* performances rompent avec les pigments légers associés à un visage « naturel » et presque enfantin.

Qu'il soit bordeaux, prune ou rose, ce rouge mat n'infléchit pas un visage, il le dramatise en affichant la couleur pure. *« Le rouge,* disait Yves Saint Laurent, *est la couleur des héroïnes. » « C'est un produit mode,* relève Olivier Vandorme, *il s'adresse aux femmes de quarante ans qui cherchent un maquillage extrême pour une occasion spéciale. »* Dîners en ville, premières à l'Opéra, la lumière artificielle ne lui fait pas peur. *Sa couleur complémentaire* est le noir. Celui de la petite robe du soir. Celui des élé*gantes sophistiquées qui ont* été de toutes les modes...

Jacques Brunel


Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Dans les années 30, le Franco-djiboutien fut l'un des grands trains de l'histoire coloniale : voulu par Ménélik, le négus, géré alors avec la France qui tenait Djibouti, il relie toujours Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, au golfe d'Aden . Plus qu'un chemin de fer, une ligne de vie.


FRANÇOISE HUGUIER/AGENCE VU

Ethiopie, sur les rails du Négus

A l'heure d'acheter son billet de train pour la longue et joyeuse descente ferroviaire Addis-Abeba - Djibouti, la cloche de l'église Saint-Stéphane vient à peine de sonner les matines, et la capitale éthiopienne se réveille dans le frimas. C'est la revanche, parfois, des villes sans charme que d'avoir un climat. Celui d'Addis est du type montagnard vivifiant. La brume enveloppe l'aube d'un voile de coton, et quand il se déchire on s'attendrait presque à voir apparaître une pellicule de gelée blanche sur les sommets environnants. Bien sûr il n'en est rien, et la « Nouvelle Fleur » éthiopienne ressemble à une station de montagne qui ne connaîtrait que l'été. La neige a fondu, l'herbe est pelée, l'air vif. Et comme c'est une ville-toboggan, à 2 400 mètres d'altitude, on a vite le souffle court si l'on entreprend à pied les montées. Le train, lui-même, moteur à peine allumé, est déjà essoufflé sur le quai.

A Saint-Stéphane, ce jour-là, on fête aussi la Saint-Michel, bien que l'église ne lui soit pas consacrée, comme s'il était besoin de prétextes aux prêtres coptes éthiopiens pour sortir micros et parapluies brodés sur les parvis et prêcher tout un peuple patient de gens habillés de blanc. Les fidèles descendent des collines, le vent chuchote dans les eucalyptus. Fondée il y a un peu plus de cent ans par le roi Menelik après des siècles de nomadisme des empereurs éthiopiens, Addis-Abeba porte encore la trace de ses origines de camp militaire, et chaque hauteur a conservé un reste des palais d'où les seigneurs de guerre, provisoirement réconciliés, pouvaient tout de même se surveiller.

Lorsqu'ils croisent une connaissance, les gens se saluent avec cérémonie, et leurs *chamma*, les toges blanches des chrétiens, se mêlent dans une accolade où l'on sent le respect mais aussi le sens de la hiérarchie sociale des anciennes monarchies. Sous les oliviers de l'église de Bata-Mariam, dans laquelle se trouvent les restes du négus Haïlé Sélassié, à l'entrée du Vieux Guébi, hommes et femmes sont adossés aux lions de pierre qui gardent l'escalier, un livre de prières ouvert sur les genoux, et leurs lèvres murmurent les versets.

Décédé en 1975, étouffé vraisemblablement à l'éther par un infirmier du palais, Haïlé Sélassié repose à titre provisoire dans la crypte, à l'abri d'une vitrine fermée. Sur la moire rouge qui recouvre le tombeau, deux journaux expliquent comment ses restes ont été retrouvés en février 1992 à 3 mètres de profondeur dans le bureau du colonel Menguistu, à la suite des révélations d'un ingénieur qui avait été chargé des travaux. L'endroit n'est pas un lieu de pèlerinage. Il est d'ailleurs *« ouvert sans être ouvert »*, comme disent joliment les habitants d'Addis avec une grimace montrant que le sujet reste sensible. Le transfert du corps du dernier empereur à l'église de la Sainte-Trinité, prévu en juillet 1992 à l'initiative d'un petit mouvement monarchiste, a été reporté *sine die*, et les 2 000 rastas jamaïcains qui avaient fait le déplacement ont dû se contenter de fêter seulement le centième anniversaire de la naissance de leur *« dieu noir »*, sous le regard placide, mais consterné par leur allure désordonnée, des habitants de la capitale.

La grande avenue qui mène à la gare, Churchill Road, est encore livrée au petit peuple de la nuit. Ensuite, le quartier va se remplir de Somaliens réfugiés, en attente, debout par petits groupes, comme aimantés par le bureau de la compagnie Aeroflot. L'endroit en a pris une mauvaise réputation, très injustifiée si l'on en juge par la décontraction avec laquelle les bijouteries exposent, portes grandes ouvertes sous les arcades italiennes, des coffrets entiers de chaînes en or 18 carats. La gare est une établissement de 1927, qui conclut Churchill Road comme un terminus. Tout à sa passion, peut-être, Alain Borer, le biographe du Rimbaud abyssinien, a cru y reconnaître le style de celle de Bar-le-Duc (1). Avec ses beffrois, son horloge et sa couleur jaune plage, elle fait plutôt côte normande. Française en tout cas, et signée de l'architecte Paul Barras.

Plus de quinze ans après que la France eut remis sa part de la compagnie des chemins de fer à la nouvelle République de Djibouti, le français est toujours la langue officielle du train. Les documents internes et les réunions de conseil d'administration usent du français (lors de la dernière session, fin septembre, le ministre djiboutien se plaignait par exemple que *« l'outil ne soit pas au mieux de sa forme »*, preuve que l'on sait manier l'euphémisme...). Sur les 2 500 cheminots, dont les trois quarts sont éthiopiens, tout le monde est censé parler français, quoique, sous le régime militaire, la priorité à l'embauche ait été donnée à des anglophones que l'Alliance française est désormais chargée de former.

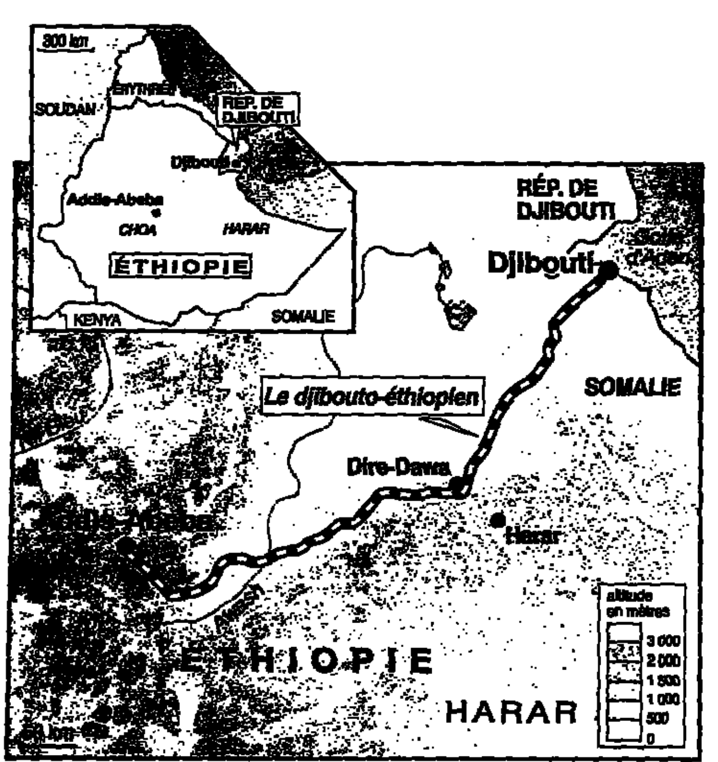
Deux ou trois fois par an se tient au Club des cheminots d'Addis-Abeba un concours de pétanque, où le français se parle avec toute la lassitude des familiers du Vieux-Port. Le dernier concours a réuni treize triplettes sous les eucalyptus quasi centenaires de l'Alliance. Tous les gestes y étaient, le chiffon pour essuyer la boule, la main en cuiller dans le dos, ainsi que les moustaches blanches, favoris blancs et borsalino qui auraient réjoui Pagnol. *« C'est notre culture »*, croit expliquer M. Tefera Wassihoun, le chef des relations publiques de la compagnie.

7 heures du matin, pour acheter un billet de train ; l'heure pourrait apparaître d'autant plus incongrue qu'elle précède d'une demi-journée celle du départ. Mais c'est le règlement du Djibouto-éthiopien. Se présenter à l'avance, partir en temps utile, arriver en temps opportun. Pour éviter le marché noir, la compagnie ne pratique pas les réservations. Les billets de première, seconde et troisième classe s'achètent donc à l'aube, non pas au guichet, mais dans une salle des pas perdus transformée en une sorte de bureau de vote où des assesseurs se saisissent des papiers d'identité des passagers, en attendant le verdict final du président. Présence impérative, ordonne celui-ci, une heure avant le départ. Ce ne sera pas trop, on le découvrira plus tard, pour faire son choix parmi les vingt fauteuils bleus de la première classe à qui il ne faut pas demander de posséder à la fois deux accoudoirs, une tablette et un siège complet. Le Djibouto-éthiopien, on s'en doute, n'est plus tout jeune. Le matériel n'a pas été remplacé depuis le départ des Français en 1977. Le train est couvert d'ecchymoses et de balafres. Et, comme presque tout le monde dans les environs de la gare, il a son handicap. C'est un autorail borgne, un aventurier de la mer Rouge condamné à perpétuité, à moins qu'il n'obtienne une remise de peine, la Caisse française de développement et la CEE ayant commandé une étude à son sujet.

Dans les années 30, le Franco-djiboutien fut l'un des grands trains de l'Afrique et de l'histoire coloniale. Né en 1889 d'une idée du conseiller suisse de Menelik, Alfred Ilk, qui avait mis sept mois pour venir de la côte, il a connu une histoire mouvementée, pleine de faillites, d'accords secrets des puissances occidentales tout à leur lutte d'influence sur la région, et la France n'obtint la concession qu'au motif qu'elle n'avait pas de prétention sur l'Abyssinie. Sur le parcours, les Danakil dérobèrent les rails pour en faire des lances et les fils télégraphiques pour confectionner des bracelets. Des ouvriers de la voie furent massacrés par une tribu Issa qui ne tolérait pas que le train piétine le tombeau d'un ancêtre. Le Négus se servit du wagon de luxe offert par la France en 1932 pour ses tournées d'inspection et ses parties de chasse, puis pour s'enfuir après l'invasion italienne de 1935. Depuis sa mise en service en 1917, il n'a cessé de rouler, à l'exception d'une interruption pendant la guerre de l'Ogaden, de quelques déraillements sporadiques et attaques de rebelles. L'an dernier, il a transporté plus d'un million de passagers.

En début d'après-midi, quand le train entame son grand voyage – 800 kilomètre en une trentaine d'heures –, les tôles ondulées, matériau de luxe réservé à la cour jusqu'à ce que la voie ferrée n'entraîne sa généralisation, brillent sur les toits d'Addis. Commence ensuite le paysage traditionnel des plateaux éthiopiens, les champs de lavande, de tournesol, les ruches – l'Ethiopie est l'un des principaux producteurs de miel et aussi de cire, dont 50 % sont absorbés par l'Eglise –, les huttes rondes couvertes de chaume, les chevaux à l'encolure enguirlandée de pompons rouges et violets.

Après la plongée de la Rift Valley, le train s'engage dans des régions volcaniques de sources chaudes, des terres hantées, dit-on, par les djinns et les esprits des hyènes. L'autorail tangue sur la voie. De temps en temps, le bruit est



Wagons de classe

AFRIQUE DU SUD : le Rovos-Rail

L'un des plus luxueux trains à vapeur encore en service. Magnifiquement restauré, il accueille un maximum de 46 personnes. Deux itinéraires possibles. De Pretoria au parc national Kruger, à travers les paysages de l'est du Transvaal : en 25 heures ou en 4 jours/3 nuits (aller-retour), dont une nuit dans une réserve privée. De Pretoria au Cap, en 48 heures, avec arrêt à Kimberley pour visiter le « Big Hole » et le Musée du diamant.
Programmé notamment par les voyagistes Grandeur Nature (43, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 40-82-90-30) et Mooving (10, rue de la Justice, 75020 Paris, tél. : 40-30-09-66). Renseignements auprès de l'Office du tourisme sud-africain (Satour), 61, rue la Boétie, 75008 Paris (du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 13 heures), tél. : 45-61-01-97).

CANADA : le Rocky-Mountainer

C'est à Banff, au cœur des Rocheuses, que commence, à bord du Rocky Mountainer, *« le voyage en train le plus spectaculaire du monde »*. A travers deux des plus beaux parcs naturels canadiens, puis le long de la rivière Thompson, jusqu'à Hope et Vancouver. Programmé notamment par le Tourisme français (agences de voyages) dans le cadre d'un circuit de 13 jours (à partir de 15 000 F en chambre double, au départ de Paris), qui part et revient à Vancouver et comprend également trois jours à bord du train BC Rail, de Vancouver à Prince-George.
Renseignements auprès de la Division du tourisme de l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 44-43-29-00.

ECOSSE : Le Royal-Scotsman

En service depuis 1985, le Royal-Scotsman s'inscrit dans la lignée des trains de luxe proposés par l'Américain George Pullman à partir de 1874 et du LNER (London & North-Eastern Railway) en 1928 avec le fameux Flying Scotsman. Il se compose de neuf wagons dont une voiture d'observation panoramique, deux wagons-restaurants, quatre wagons-lits Pullman avec salles de bains, et deux voitures pour le personnel. Un personnel aux petits soins pour un maximum de 32 passagers bénéficiant d'un confort et d'une restauration haut de gamme. Le train est tracté par une locomotive Diesel de la classe 37 et, sur une section limitée, par une locomotive à vapeur 4-6-0 de la London Midland & Scottish. Des circuits de 3 ou 5 jours (11 500 F et 22 000 F environ par personne tout compris) sont proposés, à partir d'Edimbourg, d'avril à octobre, à travers les Highlands. En avril, circuits de 3 jours (9 500 F environ) entre Londres et Edimbourg. En cours de route, visites guidées de demeures privées, de châteaux, de jardins et des sites historiques traversés.
Programmé notamment par le voyagiste anglais Abercrombie & Kent Travel, Sloane Square House, Holbein Place, London SW1W 8NS. Renseignements (brochures) au (071) 730-7795. Réservations au (071) 730-9600 ainsi que par le voyagiste Amblinn (dans les agences de voyages).

INDE : le Palace-on-Wheels

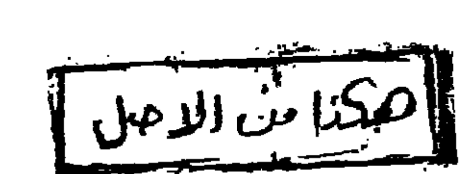
Un circuit en boucle de huit jours depuis New-Delhi *via* Jaipur, Chittograh, Udaipur, le désert du Thar, Jailsamer, Jodhpur, Bharatpur et Agra. Chaque wagon comporte quatre compartiments-couchettes (deux lits) avec un salon, deux toilettes et une kitchenette : 1 200 F environ par nuit et par personne, en pension complète, prix comprenant les promenades à cheval, à chameau et en bateau, les visites organisées, les entrées dans les monuments et palais, etc.
Un dépliant spécial est diffusé par l'Office du tourisme indien (8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : 42-65-83-86). Un train au programme de plusieurs voyagistes, dont le Monde de l'Inde et de l'Asie (15, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 46-34-03-20), qui propose un circuit d'une semaine de Delhi à Delhi pour 8 400 F par personne en cabine double, tout compris. Réservations individuelles auprès du bureau central de réservation, Rajasthan Tourist Office, Bikaner House, Pandara Rd, New Delhi, 110 003 India, tél. : (011) 38-18-84, ou auprès du Rajasthan Tourism Dev. Corp. Delhi, 36, Janpath, Chanderlok Blvd, Delhi 110 001, tél. : (011) 3 32 18 20/33 23 32.

MALAISIE : l'Eastern and Oriental Express

Ce jeune train de luxe relie depuis septembre dernier Singapour à Bangkok, *via* les luxuriants paysages de Malaisie. Le voyage s'effectue dans les deux sens en une journée et deux nuits. De 6 100 F (compartiment simple) à 15 950 F (suite présidentielle). Une variante plus courte (une journée, une nuit) couvre la section Singapour-Kuala-Lumpur, avec excursion en car à Malacca en traversant l'Etat de Selangor : de 3 300 F à 4 320 F en pension complète.
Auprès de Venise-Simplon-Orient-Express Voyages (75, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 45-62-00-69) et de Mooving.

RUSSIE : le Transsibérien

De steppe en prairie, le transsibérien parcourt ses soixante kilomètres à l'heure : petites villes, gares désuètes, thé noir et samovars, troïkas. Le lac Baïkal, puis des nuits sous la yourte, avant que le Transmongol ne prenne le relais pour gagner Pékin.
Programmé notamment par Orients (29, rue des Boulangers, 75005 Paris, tél. : 46-34-29-00), qui propose un circuit de 26 jours, de Paris à Hong-Kong, *via* Moscou, Irkoutsk, Oulan-Bator, Pékin, Xi'an, Shanghaï et Canton pour 26 900 F par personne en chambre double.



E

Négus

Chaque arrêt – il y en a trente-quatre – a sa musique particulière dans la voix des marchands.

effroyable, mais ce n'est qu'un pont métallique qui se précipite sous les roues. Les cigognes s'envolent, des dindons à tête de céramique bleue essaient de décoller. Plus loin, le train dérangera une tribu de babouins, des petites gazelles dik-dik, les premiers chameaux, à trois heures du départ, et des oiseaux de la taille d'un corbeau et colorés comme des drapeaux. Chaque arrêt – *il y en a trente-quatre* – a sa musique particulière dans la voix des marchands. Des soldats à l'équipement hétéroclite montent à bord, la tête enturbannée à la peshmerga. Puis le train s'endort, bercé par le tangage et les voix, car il y a toujours un conteur, dans l'assemblée, que, par politesse, aucun passager n'irait prier de s'arrêter de parler.

La gare de Dire-Dawa, à l'aube, est toute provençale, et une manifestation de négociants en colère et motorisés vient de commencer à la grande joie des cheminots. La colère est dirigée contre la République de Djibouti, ses lourdes taxes à l'importation et ses douaniers. Le train alimente Djibouti en fruits, légumes, sucre et bétail, et l'indépendance de l'Erythrée, qui prive l'Ethiopie de sa façade maritime, pourrait lui redonner de l'importance, si tant est qu'il soit jamais en état de faire face. Sinon, le bourg n'a l'air troublé que par le cri d'alarme lancé quelques jours plus tôt par le capitaine de la police. D'après celui-ci, *« la faible capacité des routes de la région à absorber un trafic dense venant de différentes directions en même temps, combinée avec l'absence de feux de circulation, a causé des embouteillages qui ont conduit à d'énormes accidents »*.

La route est large et fréquentable, en tout cas, qui se hisse vers Harar, la capitale de l'Ethiopie musulmane, ville aveuglante de blancheur, où les femmes, vêtues de tissus dans tous les tons du vermillon et de l'orangé, ressemblent à des flammes groupées sur la place du marché. Les maisons sont larges, basses, plusieurs fois centenaires, et l'on voit encore les niches où les guerriers de Gragne le Gaucher rangeaient leurs épées en rentrant de leurs razzias sur l'Abyssinie chrétienne avec des esclaves et de l'or à poignées. Le *khat* vient d'arriver, drogue sans laquelle aucune journée ne saurait se passer. L'encens brûle dans les poteries à pied.

Les jeunes se disputent pour montrer la maison de « Rambo ». Soubassement de pierre, étage en bois, elle est de style anglo-indien, lambrissée, déglinguée, mais Alain Borer ne s'y est pas trompé, qui a débusqué sur le fronton la date de construction : 1900, soit neuf ans *après que Rimbaud eut laissé sur* son lit d'hôpital marseillais son dernier manuscrit, une ligne demandant l'horaire d'embarquement. La municipalité d'Harar ne l'en a pas moins adoptée, déclarée rimbaldienne, et, après tout, elle l'est. Une famille de squatters y a été relogée par le comité populaire, mais il est prévu d'en faire un jour un musée.

Pour la deuxième étape, vers Djibouti, on change d'autorail, mais la cérémonie du billet se déroule à l'identique, à une heure où la lune est seul guide dans les rues de Dire-Dawa. Le train, jusque-là si sage, est soudain en proie à une certaine excitation. La région étant une importante productrice de khat, poste de taille dans la balance commerciale éthiopienne, chaque passager se sent un peu exportateur, ce qui nécessite quelques précautions pour contourner le monopole sur l'euphorie en vigueur à Djibouti. De hangars proches des quais sortent des personnages aux *chamma* arrondies qui s'engouffrent en troisième classe avant de reparaître, le tissu sur l'épaule, subitement dégonflé. L'autorail, lui-même, est pris de fantaisie et s'en va sans prévenir alors que la moitié des passagers font encore des pitreries devant la buvette à thé. *Mais il revient*, ce n'était qu'un essai de freins. Plus tard, il y aura d'autres à-coups, pour se débarrasser des resquilleurs qui ont envahi portières et toit.

Quand le train s'en va, la route s'arrête là, et la seule ligne droite à travers le désert n'est plus que le rail, unique fil conducteur parmi les rochers noirs. Plus loin, à quelques centaines de kilomètres au nord, commencent les océans préhistoriques de la dépression afar, le « berceau de l'humanité », où fut découvert en 1974 le squelette de Lucy. Un tout petit bout de femme dont on peut voir les restes – une copie – au musée d'Addis-Abeba, avec la surprise de les trouver si peu proportionnés à leur notoriété. Une poterie ébréchée en guise de crâne, cinq dents à droite, une à gauche, quelques côtes et vertèbres, une jambe en moins : voilà Lucy. Mais une belle couleur d'os, cela dit, comme du bois patiné par 3,5 millions d'années.

A bord, c'est la famille. Les passagers sont des habitués qui font le trajet au moins deux fois par semaine, chargés de khat à l'aller, et *au retour de pièces détachées*, appareils électriques et tout ce que les commerçants de Dire-Dawa ont pu leur commander.

Toutes nationalités confondues, les passagers bavardent sans discontinuer dans une langue qu'ils sont incapables de nommer. Un jeune homme qui a travaillé dans l'humanitaire avant de se lancer dans le négoce ferroviaire, moins risqué, a entrepris d'expliquer à un enfant du Nazareth éthiopien l'histoire d'un certain Jésus qui provenait d'un endroit homonyme. Il y a encore une Somalienne hollywoodienne, qui jette son sac à main sur les genoux de quelqu'un et ses pelures d'orange sur qui la contredit. Et un ancien militaire djiboutien à l'allure de Père Fouettard. C'est un retraité des cheminots qui reprend la ligne à l'occasion pour s'amuser et qui, dans ce registre, n'est pas le dernier. A l'heure de la montée du khat, on le verra tancer les passagers, serrer de près les passagères, puis mimer majorettes et défilé militaire dans les travées.

Le train est humain. En plein désert, il s'arrête brusquement. Le conducteur a aperçu un corps sur la voie, celui d'un passager qui s'est tué la veille, semble-t-il. Les militaires descendent, pelle sur l'épaule, et tout l'autorail vient se rassembler comme un village à l'enterrement. A l'approche de la frontière, les euphorbes et les termitières donnent un peu de relief au paysage, et chacun se prépare à affronter les cerbères qui la gardent. La quantité autorisée est d'une botte de khat par personne, enfants compris, tolérance qui est unanimement exploitée. Les douaniers, manifestement un peu en manque, eux aussi, font descendre tout le monde et pleuvoir les coups de matraque sur les mourants qui cachent une meule entière sous leurs couvertures. Après deux heures de cache-cache, le train repart en laissant derrière lui des militaires satisfaits, armés chacun de leur butin qu'ils sont déjà en train de *« brouter » – c'est le terme consacré*.

Soudain, l'autorail est moins gai. La descente vers la mer accompagne doucement celle de l'euphorie fourragère. *Le plancher est une prairie de* tiges et de foin dans laquelle l'un ou l'autre repêche machinalement une feuille rabougrie qu'il avait négligée dans l'enthousiasme de la montée. Le contrôleur à la retraite regarde par la fenêtre, rien ne porte aussi bien la rêverie que le plat et l'infini. Chacun s'est isolé, sauf Efraïm, l'enfant de Nazareth, qui a envie à son tour de raconter sa vie. Efraïm a onze ans. Depuis quatre ans, il vit dans le train, dort dans les gares, porte les bagages des passagers, retient *leur place*, les accompagne sur le trajet et recommence le lendemain. L'enfant aimerait visiter un jour le pays des Blancs, mais, malheureusement, dit-il, et il a pris ses renseignements, aucun train ne s'y rend.

Le train arrive enfin à Djibouti, à l'heure où les militaires français font leur jogging du soir, et leurs jambes pâles et musclées font rire les passagers qui, sentant l'écurie, ont retrouvé leur goût des facéties. C'est la pleine lune. Elle est énorme, vacillante ; elle sort de l'eau. Et surtout elle est rose, sur la mer Rouge, laquelle est déjà noire ; le train *s'excuse, il a du retard*.

De notre envoyée spéciale
Corine Lesnes

(1) *Un sieur Rimbaud se disant négociant*, Editions Lacheual et Riter.

NOSTALGIE

Le Train Bleu, tout le monde descend !

JEAN-PAUL CARACALLA a publié chez Denoël l'œuvre de *Blaise Cendrars. Ancien* directeur des relations publiques à la Compagnie internationale des wagons-lits, responsable de la *Revue des voyages*, puis de *Connaissance des voyages*, il a entrepris chez le même éditeur, en collaboration avec Jean Des Cars, une histoire des grands trains, *le Transsibérien* (1986), *l'Orient-Express* (1988), *le Train Bleu* (1988), *les Trains des rois et des présidents* (1992). Il répond à nos questions.

« On a le sentiment que la littérature « ferroviaire » est plus fournie que la littérature « aérienne »...

– Peut-être parce que l'histoire des trains s'étale sur une *plus longue période. L'avion*, tout comme le train, constitue une aventure. Mais en train, on ne se déplace pas, on voyage. *En fait, le train a développé un* art de voyager.

– Quel est l'auteur qui parle le mieux du voyage en train ?

– Morand. *C'est l'homme du* train, du beau train. Ce n'est pas l'aventure, comme Cendrars avec le Transsibérien. Morand l'époque. Il fait l'Europe. Tout comme il contribue à la forma*tion des pays*. La Belgique, *par* exemple, est devenu un pays à partir du moment où elle s'est trouvée un roi, mais le train lui a donné une cohésion. Aux Etats-Unis, les campagnes présidentielles se faisaient depuis l'arrière des trains, les candidats brandissaient un mégaphone.

– Quand le premier Orient-Express a-t-il roulé ?

– Le 4 octobre 1883. L'Orient-Express a été le train de l'Europe mondaine, où se côtoyaient toutes les nationalités. On faisait un trajet Belgrade-Bucarest, *par exemple*, uniquement pour faire un bon repas et boire du bordeaux.

» Nagelmackers était un *homme extraordinaire, dont j'ai* le portrait dans ma chambre. Il avait acheté le château de Villepreux, dans la région pari*sienne, où il faisait sa propre* électricité, et le lait de ses vaches alimentait les wagons-restaurants de la compagnie.

– Pourtant la postérité a retenu le nom de Pullman, mais pas celui de Nagelmackers...

– Avec Jean Des Cars, nous avons réussi à le faire mettre dans le Larousse et à lui obtenir une avenue à Villepreux... Pullman, qui était américain, était un personnage hors du commun aussi. Il avait fabriqué une voiture sur rail au gabarit impossible. Lorsque Lincoln est mort, en 1865, on s'est souvenu de son wagon. Il a fallu reprofiler les quais des gares. Puis le cercueil a été hissé et a traversé le pays. Pour Pullman, cela a été une opération de promotion extraordinaire. L'idée de Pull*man a été de coucher les gens, il* a fait un wagon-dortoir, tandis que Nagelmackers a inventé le compartiment.

– Quand Le Transsibérien est-il né ?

– Les Russes, ou plutôt les détenus par dizaines de milliers *– on vidait les prisons pour la* circonstance – ont construit la ligne à l'ultime fin du siècle. Nagelmackers y a envoyé ses propres voitures. Il a fait en somme son Transsibérien. J'ai retrouvé des lettres de Nagelmackers à son fils, chargé de négocier avec les Russes. *« N'oublie pas d'apporter une poularde truffée au Grand-Duc »*, lui écrit-il.

» A l'Exposition universelle de 1900, la Compagnie des wagons-lits a exposé les quatre voitures de son futur Transsibérien. Et la grande attraction était *de souper dans les voitures* pour « faire le voyage ». Un panorama défilait sous les yeux des « voyageurs » : le ballast, puis les isbas, la taïga. Le décorateur principal de l'Opéra avait été envoyé en Russie. A la fin, un Chinois apparaissait et annonçait : *« Pékin, tout le monde descend ! »* Morand a vu cela et le raconte, et Cendrars aussi est venu depuis la Suisse avec ses parents pour voir le spectacle. Après la révolution russe, ces voitures, qui étaient très belles – il y avait des lavabos en argent et des carafes en cristal de Bohême – n'ont pas été récupérées par la compagnie, et elles ont disparu.

– Ce patrimoine, aujourd'hui, n'existe plus...

– Chaque voiture portait un numéro. Prou et Lalique les avaient décorées. Le matériel qui est sauvé, c'est celui qui se trouve au Musée de Mulhouse. En 1977, j'ai organisé à Monte-Carlo une vente aux enchères sous le marteau de Sotheby . Il s'agissait de vendre cinq petits joujoux de 53 tonnes. La veille, j'avais obtenu du chef de gare de Nice qu'on puisse les faire *circuler le temps de servir un* petit déjeuner, entre Nice et Monaco, à la princesse Grace et à des invités. La vente a rap*porté 1,45 million de francs. Le* roi du Maroc en a acheté une, deux autres ont été acquises par James Sherwood et Albert Glatt, des hommes d'affaires qui ont organisé par la suite des trains « croisières ».

» Quant aux objets, avec le recul du temps, on s'aperçoit que ces bougeoirs, ces lampes, ces cendriers, constituent un art. Cela n'a pas été conçu par un designer. Pour des raisons évidentes de solidité et de stabilité. On a créé une sorte d'art des wagons-lits, très viril, je trouve.

– Quand cet âge d'or des grands trains se termine-t-il ?

– Cela dure de 1883 à 1970 environ. Le Train Bleu existait encore en 1970. Le Blue Train d'Afrique du Sud (1) est peut-être aujourd'hui le train le plus luxueux du monde, sur une ligne régulière. Les trains des maharadjahs sont des trains *touristiques, à présent*.

– Le TGV, pour vous, serait un train au rabais ?

– Un train qui copie l'avion. *Je déteste le Boeing sans aile.* Pourquoi une voiture-bar qui ressemble à une clinique ? Je pense au mot de cet ingénieur devant un TGV : *« Ce serait un train formidable si l'on n'avait pas à mettre des gens dedans ! »* Moi, je suis pour que les gens montent dans le train, et qu'ils y vivent un bon moment.

» La SNCF a fait le complexe de l'avion. Elle s'aperçoit petit à petit qu'elle a fait fausse route. Les compartiments ont refait leur réapparition dans certains TGV, avec ces petites lampes *intimes*, propres à recréer cette atmosphère conviviale que recherchent les gens. Il serait sage que le TGV redevienne un vrai train. *Le train a fait* d'énormes progrès en vitesse. Je vois l'avion condamné rapidement en Europe, avec les aéroports de plus en *plus* excentrés. Le train aura sa revanche. »

Propos recueillis par
Régis Guyotat

(1) De Pretoria à Cape-Town, *via* Johannesburg, ce cinq étoiles ferroviaire sud-africain, comparable à l'Orient-Express parcourt 1 500 kilomètres en 24 heures. *On peut emprunter la ligne complète* ou des tronçons.



KLAUS BOSSEMEYER/STUDIO X/BILDERBERG

Le Train du Nord, qui relie Oslo à Bergen, en Norvège.

La main verte

Si votre invité délaisse brusquement la conversation pour jeter un œil inquisiteur sur l'état de vos plantes et arbustes d'intérieur, attendez-vous au pire : vous avez en face de vous une « main verte ».

Avoir la main verte n'est pas un don, c'est une obsession, peut-être une malédiction digne de celle qui frappa le roi Midas qui avait reçu de Dionysos le pouvoir embarrassant de changer en or tout ce qu'il touchait. Le don serait une faculté innée à certains d'entre nous de faire croître et embellir – voire de ressusciter – toutes les plantes par simple imposition des mains. Or les gymnospermes (conifères), les angiospermes (plantes à fleurs), comme les cryptogames (fougères) qui divisent le règne végétal selon que les plantes ont des graines nues, enveloppées ou des organes de fructification cachés, ne vivent que si leurs besoins en eau, en éléments nutritifs, en oxygène, en chaleur et en lumière sont assouvis. Il n'y a aucun mystère, ceux qui ont la main verte ne font que prodiguer aux plantes les soins qu'elles exigent. Et ils ne leur parlent pas davantage qu'ils ne leur font écouter du Bach ou du Mozart, dont la musique est connue pour son élan vital.

La malédiction est bien réelle, même si ses effets ne sont pas mortifères. C'est le penchant des mains vertes pour la collection, leur regard concupiscent devant la vitrine du fleuriste qui expose un spécimen remarquable d'une plante qui, justement, leur manque... alors qu'on ne peut entrer dans leur appartement qu'à la machette. C'est leur faiblesse avouée devant la tentation du larcin. Nous en connaissons même un qui aurait finalement pu finir à l'hôpital, voire au poste de police – ce qui, à tout prendre, eût été moins grave. Peut-être serait-il tombé sur un policier compréhensif. Car les mains vertes se recrutent dans toutes les couches de la population : Lionel de Rothschild fut l'un des plus grands obtenteurs d'azalées de la première moitié de ce siècle ; Bernard de La Rochefoucauld est l'un des meilleurs connaisseurs mondiaux des bruyères et le claveciniste Scott Ross chérissait ses orchidées plus que tout au monde.

Notre grappilleur, donc, désespéré de ne pas trouver de pieds de citronnier du Japon (*Poncirus Trifoliata*) dans le commerce, et ayant remarqué que de splendides agrumes jaune... citron pourrissaient aux pieds de ceux qui sont plantés le long des murs du Muséum d'histoire naturelle, se mit en devoir d'escalader la grille qui les sépare de la rue Linné, afin d'attraper quelques fruits plein de promesses, cependant que son jeune frère était en faction. Il n'en éprouve aujourd'hui aucun remords, bien au contraire. Les fruits pendaient quatre ou cinq mètres au-dessus de la voie publique sur laquelle ils auraient fini par s'écraser. Et puis, n'a-t-il pas partagé son butin ? La main verte est partageuse, c'est là sa moindre qualité. Toutes ces graines qui se perdent aux yeux de tous les passants, n'est-ce pas contre nature ?

Les mains vertes ne supportent pas l'indifférence des autres à l'égard des plantes ; elles se méfient de ceux qui jettent les leurs quand ils les ont trop vues, qui les « renouvellent » – verbe criminel. Elles méprisent les horticulteurs hollandais qui ont développé le concept de la plante à jeter. Poussée dans de la tourbe stérile, perfusée à l'engrais, rapetissée aux hormones, après avoir été achetée, la pauvre potée – un conteneur de plastique, est-ce encore un pot ? – ne vit parfois pas plus de temps qu'il n'en faut à un bouquet de fleurs des champs pour faner dans son vase. Les mains vertes font donc, à l'occasion, les poubelles. A défaut de trouver un Corot ou une commode estampillée Jacob, elles recueillent d'authentiques chefs-d'œuvre de la nature. Un yucca par-ci, un *Ficus benjamina* défeuillé par là. C'est fou ce qu'on ramasse sur les trottoirs des grandes villes.

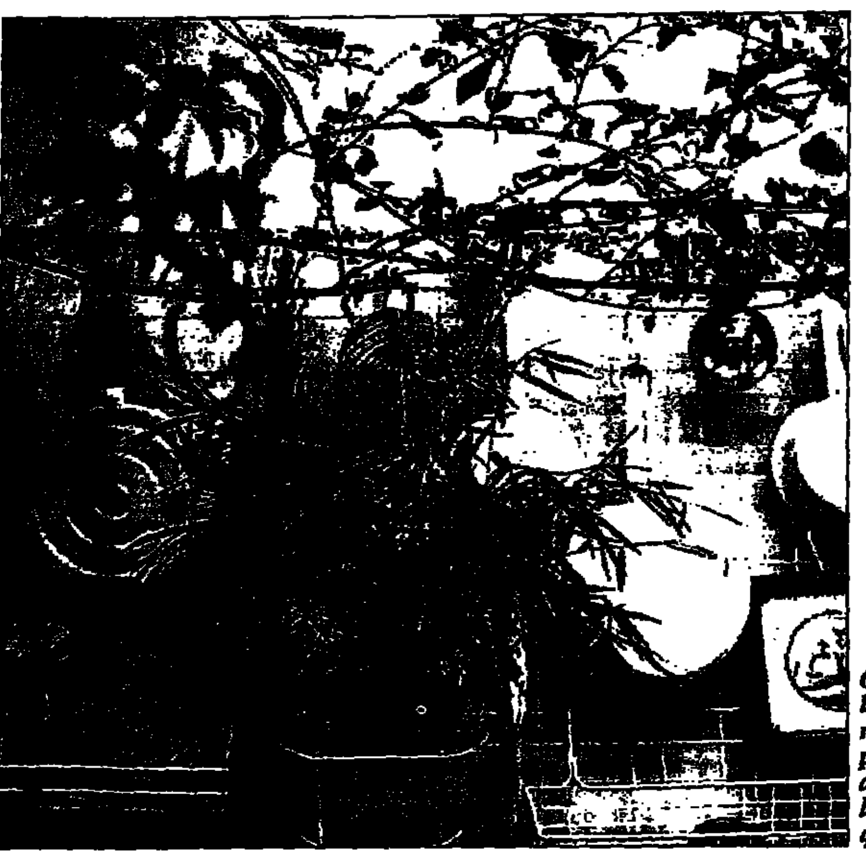
Mais la vraie malédiction des mains vertes, c'est leur propension à agacer leur entourage. Dès qu'elles pénètrent dans un jardin ou une maison, elles portent, tout de suite, secours à la chlorophylle. Car elles ont un grand don d'observation. C'est d'ailleurs de là qu'elles tirent leurs facultés. Et de rien d'autre. Tiens, cette plante est chétive, ses branches se courbent vers la lumière comme un naufragé tend les bras vers son sauveur. Telle autre est flétrie. Trop d'eau, à coup sûr. Une autre a ses feuilles décolorées par les araignées rouges, qui prolifèrent en atmosphère trop sèche. Une autre encore a des feuilles recouvertes d'un miellat auquel une suie noire s'accroche parfois – la fumagine porte bien son nom. Tiens, un mini-rosier, mais qu'est-ce qu'il fait dans la maison, le pauvre ? Ses feuilles ont la couleur des endives et semblent recouvertes de farine. L'oïdium frappe toujours deux fois.

Evidemment, les mains vertes n'attendent pas qu'on les consulte. Elles inspectent. Au pire, elles invectivent. Au mieux (?) elles prodiguent leurs conseils d'un air aussi navré que péremptoire. Elles vont jusqu'à noircir le tableau clinique juste ce qu'il faut pour qu'on leur confie la malade. Parfois, elles la rendent. Elles en donnent toujours des nouvelles à son légitime et compréhensif propriétaire, qui souvent finit par la donner définitivement. Après tout, ce n'est que justice. A considérer tout le mal qu'elles se sont donné.

En voyage sous les tropiques, les mains vertes herborisent. Il faut les voir, le soir à l'étape. Pendant que la famille est dans la piscine, elles étalent leur cueillette de la journée sur le lavabo de la salle de bains. D'abord rafler tous les verres à dents, puis les remplir d'eau fraîche, y plonger ensuite les boutures pour la nuit. D'habitude, les mains vertes n'aiment pas plus que les autres se lever tôt, mais, pour la bonne cause, elles s'arrachent de leur lit dès l'aube. Il faut préparer ces fragiles pousses à la rude journée qui les attend, les rouler délicatement dans du papier de soie humidifié, les emmailloter dans une feuille d'aluminium, les ranger, serrées les unes contre les autres, dans un sac, lui-même recouvert d'un linge mouillé, déposer délicatement le tout sous les sièges de la voiture. Au retour, elles tremblent en passant la douane.

Les mains vertes sont un peu bizarres. Le fait est avéré. Mais Mendel, qui s'est intéressé de très près à l'hérédité des petits pois, n'a pas planché sur celle des jardiniers. C'est étrange, mais ma tante est bien ennuyée. Chaque fois qu'elle fiche un tuteur dans le sol pour soutenir ses pieds d'alouette, il ne tarde pas à lui venir des feuilles.

Alain Lompech



BERTRAND DESPREZ

Ceux qui ont la main verte ne font que prodiguer aux plantes les soins qu'elles exigent.

Jardinier Maison

Un minimum d'attentions et de bon sens permettent de conserver chez soi des plantes, de les voir croître, parfois fleurir, pendant de longues années.

Lumière

L'intensité des rayons lumineux décroît très fortement dès que l'on s'éloigne d'une fenêtre. Fort peu de plantes acceptant de vivre dans la pénombre, il faut donc placer les potées le plus près possible d'une source de lumière naturelle directe, en évitant l'exposition plein sud dans les régions les plus ensoleillées de France.

Nourriture

Les plantes assimilent essentiellement les éléments nutritifs qu'elles puisent dans le sol. Le volume de terre contenu dans un pot ne suffit généralement pas à subvenir à leurs besoins. Il est donc nécessaire d'apporter un complément sous forme liquide (engrais dilué dans l'eau) ou solide (bâtonnet planté dans le sol). Attention, l'engrais ne doit jamais être apporté sur une terre sèche, mais toujours préalablement arrosée à l'eau pure, sous peine de brûler irrémédiablement les racines.

L'eau

La cause la plus fréquente de « mortalité » des plantes est l'abus d'arrosage et c'est moins souvent qu'on ne le pense le manque d'eau. Bannir les soucoupes ou les cache-pot remplis d'eau – exception faite des cypérus et des vrais papyrus, qui acceptent de pousser les pieds dans l'eau – et n'arroser que lorsque la couche superficielle de la terre est sèche.

La terre

La qualité diverse des terreaux vendus tout prêts dans le commerce est souvent une cause d'échec. Il faudrait ne pas les utiliser purs, mais les mélanger par tiers avec de la terre de jardin et de la tourbe blonde. Ce type de mélange convient à toutes les plantes, à l'exception de celles qui sont franchement calcifuges et n'acceptent de pousser que dans la terre de bruyère pure (le cas des azalées, par exemple) et à l'exception des orchidées, qui se plaisent dans un substrat constitué d'écorces de pin ou de sphaignes, voire les racines à l'air simplement suspendues ou accrochées à un support.

Rempotage

Cela dépend des plantes et de la taille du pot. Il n'y a pas de règle sinon qu'on ne risque rien à renouveler chaque année la couche superficielle de terre et tous les deux ans à rempoter dans un pot légèrement plus grand. On aura toujours intérêt à gratter le tour de la motte de terre (sans la briser) de façon à éliminer le maximum de l'ancienne terre. On peut rempoter toute l'année, mais la meilleure saison reste l'hiver et le tout début du printemps.

Aération

Les plantes d'intérieur... sont des plantes d'extérieur dans leurs pays d'origine. Elles n'aiment pas le froid, mais aiment encore moins l'atmosphère confinée des appartements trop calfeutrés. Les aérer est capital. Surtout ne pas les mettre sur le rebord de la fenêtre en plein soleil l'été, en plein vent glacial l'hiver. Il suffit d'ouvrir, chaque jour, cinq minutes les fenêtres des pièces où elles sont, ce qui ne sera pas mauvais non plus pour les mammifères.

Les maladies

Une plante d'appartement bien soignée n'est jamais malade. En revanche, elle peut abriter une colonie de pucerons dont on se débarrasse facilement avec une spécialité contenant du disulfon. Ce produit dégage une odeur épouvantable pendant quelques minutes, mais il a l'avantage de ne pas nécessiter de manipulations dangereuses. Il est présenté sous forme de poudre que l'on étale à la surface du sol. Puisé par les racines, le produit est véhiculé par la sève jusqu'aux pucerons qui meurent quelques jours après. Malheureusement, les cochenilles paraissent insensibles à ce produit bien qu'elles sucent, elles aussi, la sève. Il faut acheter une spécialité du commerce et bien suivre le mode d'emploi. Il est rare de réussir à s'en débarrasser pour de bon. Les araignées rouges ne sont pas des insectes, aussi de nombreux insecticides n'ont aucun effet sur elles. Les traitements anti-acariens sont en revanche foudroyants, mais les dégâts causés avant par ces petites bêtes quasi microscopiques sont irrémédiables.

SAUVETAGE

SOS azalée

Soit c'est une azalée de l'Inde, soit c'est une azalée du Japon. Comment les reconnaître ? La première a un tronc unique d'où partent une multitude de branches qui forment une cime étalée, un feuillage mat, vert foncé et des grandes fleurs doubles. La seconde est souvent plantée à trois dans le même pot. Sa silhouette est plus élancée, ses feuilles sont plus petites, plus claires et plus luisantes, ses fleurs, enfin, plus petites et presque toujours simples.

L'azalée de l'Inde est la plus souvent proposée comme potée. Sa conservation est d'autant plus délicate que la plante aura été forcée à fleurir tôt. Elle n'aime ni le chaud ni le froid. Ni l'eau ni la sécheresse. Pour avoir des chances de la conserver, mieux vaut vivre dans une maison à la campagne que dans un appartement en ville. La placer dans une pièce fraîche, une chambre par exemple, et l'arroser en trempant le pot dans l'eau deux fois par semaine de façon que la motte de terre soit bien imprégnée. Si elle survit, dès qu'elle est défleurie, il faut la rempoter dans une coupe large en utilisant de la terre de bruyère pure et lui faire passer tout l'été à l'ombre. La seconde année, elle devient facile à conserver et supporte même une sécheresse passagère. Certaines deviennent énormes et fleurissent n'importe quand dans l'année.

L'azalée du Japon devra bénéficier des mêmes traitements, sauf qu'en mai il suffira de la planter en pleine terre, dans de la terre de bruyère pure, à une exposition mi-ombragée. Si plusieurs pieds ont été serrés les uns contre les autres dans le même pot, les diviser en tranchant dans la motte avec un grand couteau, les faire tremper une nuit avant de les replanter en les espaçant d'une soixantaine de centimètres. L'azalée du Japon est moins somptueuse que l'azalée de l'Inde, mais elle supporte le gel sans problème.

A. Lo.

EXTÉRIEUR

Au beau bois

Les civilisations de l'ouest de l'Europe n'ont que peu retenu la présence du bois dans leur architecture. Pour elles et pour leur gloire, le règne de la pierre, et de la pierre presque exclusivement, s'imposait. Dommage.

Tempête, naufrage... Robinson, quand la nuit tombe, choisit un arbre de belle taille et y trouve une croisée de branches favorable au repos. Au matin, le ciel est lavé. Surprise, le navire est là : radeau, rapatriement de vivres, de livres, de clous, de planches, de haches et d'outils... Le deuxième soir, il a dressé une palissade, édifié une cabane adossée au rocher qui lui offira une cave, imaginé des cloisons doubles pour mieux s'isoler de la chaleur et posé un toit large formant auvent sur la « terrasse ». Il est paré.

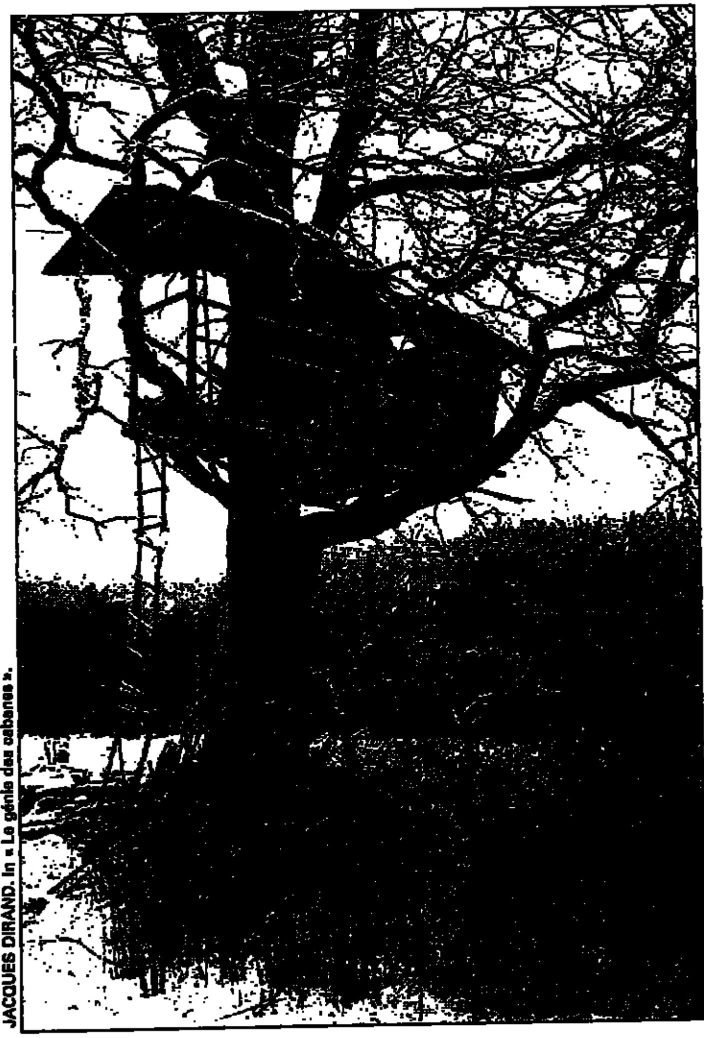
Nous sommes tous des Robinson. Instinctivement prêts à bâtir notre abri de planches. Un arbre, une maison, et parfois, poétiquement, une maison dans l'arbre. Comme *le Baron perché* (1) d'Italo Calvino, qui, jeune garçon réprimandé à la table familiale, s'en va bouder dans son chêne vert, une yeuse d'où il ne redescendra plus, observant le monde – et vivant sa vie – de cette position élevée. Ou comme ces charpentiers californiens (2) qui avaient su exploiter la fantaisie qu'autorisait l'usage du bois et imaginer des formes libres directement inspirées de la nature.

La maison de bois, le bois dans la maison, et cette idée implicite qu'il appartient à chacun de le maîtriser, tel le pêcheur qui lambrisse et peint son intérieur aux couleurs de son bateau. On se souvient alors qu'il suffirait, pour lutter contre le froid, de serrer un peu d'air entre deux cloisons, comme on le fait à la montagne, puis d'avoir le plaisir de voir les murs se couvrir de lattes de bois, de sentir son odeur, de marcher sur de vrais parquets, pour comprendre comment d'immenses régions d'Europe centrale et de Scandinavie, de Russie ou du Japon, mais aussi d'Amérique du Nord, ont perpétué si longtemps des pratiques traditionnelles, dans les campagnes et dans les villes, avec une simplicité de formes ou une profusion de couleurs et d'ornements, pour des fermes, des granges et des chalets, mais aussi pour des monuments ou des églises, comme ces chefs d'œuvre de charpenterie et de bardage que la Norvège offre en défi au temps qui passe.

Car le bois peut tout faire, dans la construction, ou plutôt des essences de bois différentes jouent chacune un rôle : la structure – la force qui tient, – les planchers, les lambris, la décoration, les sculptures, les couvertures, l'extérieur et l'intérieur. Et si les charpentes émeuvent encore autant des hommes habitués à la pierre, flatteuse, prestigieuse, c'est qu'elles décrivent dans l'espace leurs lignes de force, la logique de leurs appuis, et qu'il y voient à l'œuvre un Dieu géomètre, et y devinent une image de la construction de l'univers.

Mais dans l'Europe méridionale, riche d'autres ressources naturelles pour la construction, et en France, où coexistaient pourtant en abondance et le bois et la pierre, l'histoire a tourné à l'avantage des matériaux durs, froids, qui offraient le prestige de la masse, de la solidité apparente. Très tôt, la psychologie nationale a « investi dans la pierre » : si les églises avaient pu être en bois, les cathédrales seraient en pierre ; si les maisons jusqu'au dix-septième siècle étaient presque toutes et partout à colombage de bois, les palais montraient l'exemple d'une noble pétrification. Le bois, à Poitiers, aux Hospices de Beaune, avait permis d'accomplir des performances et de couvrir d'un seul tenant d'immenses salles. Mais beaucoup d'églises allaient bientôt cacher sous un plafond la charpente de leur nef. Quant à l'architecture gothique, image exaltée de l'élancement arborescent, elle s'édifia, notent les historiens, « en dépit de la pierre » qu'elle utilisait, de son poids, et de toutes les difficultés, à la recherche des limites ultimes des lois de la gravité.

Même si, dans les campagnes françaises, des régions entières ont poussé très loin l'art du colombage, en Alsace, en Champagne, en Normandie, et même si les amateurs de résidences secondaires – comme les habitants du Marais, à Paris – sont toujours attirés à coup de « charpentes apparentes », le bois appartient aujourd'hui au registre du pittoresque, du folklorique. Il est marginalisé. Il jouit à la fois, comme l'écrit Bernard Marrey dans *Histoires de bois* (3), catalogue de l'exposition qui vient d'ouvrir au pavillon de l'Arsenal, *« d'une bonne image et d'une grande réticence »*. Ayant perdu son universalité, la construction en bois était presque devenue synonyme de cabane et de cabanon, de baraquement et de bungalow, du provisoire dans un registre péjoratif ; ou bien on cantonne le bois dans le domaine de la nature et des loisirs, après les salles de théâtre et les pavillons de jardin (au dix-neuvième siècle), celui des salles de sport et des ateliers d'artistes, des maisons au bord de la mer ou d'un étang ; et le plus souvent, mais pas toujours, dans les stations de montagne. Le rapprochement avec la nature autorise le bois, mais il est bien des régions où les directives administratives qui contrôlent le style des constructions écartent impérativement l'usage de ce matériau.


JACQUES DIRAND. In « Le génie des cabanes ».

Dans le jardin d'un sculpteur, en Lettonie.

Encouragé par sa géologie, le monde grec – sans pourtant savoir inventer la voûte – avait vite évincé le bois primordial et transposé dans la pierre la figure initiale, l'association du poteau et de la poutre. Le dix-neuvième siècle, l'âge du fer, achèvera le travail en donnant à la fonte et à l'acier les rôles jusque-là encore dévolus au bois. Grandes portées et certaines performances techniques, préfabrication des éléments à l'avantage des grands monopoles industriels, tout concourt à écarter le bois. Tandis que la pierre elle-même recule au profit du ciment armé, puis du béton. Le teck et le pin d'Orégon, le *red cedar*, essences nobles et très résistantes, sont recherchés pour quelques maisons de vacances qui font le bonheur des revues d'architecture. Le pin et le sapin ordinaires sont présents sur les chantiers, bois d'échafaudage bientôt remplacé par des tubulures métalliques, ou bois des coffrages qui va laisser parfois son empreinte, décorative, sur le béton.

Mais ce matériau est capable de quelques revanches spectaculaires, surtout hors de l'Hexagone : à l'aéroport de Vienne, il y a dix ans, où il a été choisi plutôt que l'acier ou le béton pour soutenir une toiture de 170 mètres de diamètre, par des nervures en bois massif assemblées sur 101 mètres de long. Cette réalisation exceptionnelle évoque la prouesse qui, à la veille de la Révolution, avait ébloui Paris, la couverture de la Halle au blé (l'actuelle Bourse du commerce) sur 39 mètres de diamètre par une coupole en charpente de bois qui devenait le plus grand espace couvert d'un seul tenant en France, *« une coupole aussi légère que si elle était suspendue par des fées »*, notait Arthur Young dans son *Voyage en France*, quelques années avant qu'elle soit enlevée à l'admiration générale par un incendie. Mais aujourd'hui on sait protéger le bois contre le feu et on sait aussi que, s'il brûle, il résiste aussi plus longtemps, et c'est ce qui le fit préférer par les services de sécurité viennois.

Paris n'aurait ni la tour Eiffel (construite en fer mais échafaudée en bois) ni l'Obélisque, sans l'habileté des grands échafaudeurs comme les Charpentiers de Paris qui surent aussi maintenir contre des façades menacées ou condamnées, jusque dans les années 60, ces imposantes sculptures d'étais verdis de mousses et mystérieusement évocateurs des bouleversements à venir : ceux du plateau Beaubourg et de la rue Rambuteau notamment, qui préfiguraient à leur manière les charpentes d'acier du monument qui allait prendre la place. Mais Paris n'est pas la ville du bois, le Second Empire a su y faire disparaître toute trace d'un Moyen Age impur, et a même choisi la fonte ou la brique dans ses parcs et ses jardins. Quelques exceptions, aux confins de la capitale, dédiées au sport ou aux artistes, confirment la règle générale.

Pourtant, le bois est moderne ailleurs, dans plusieurs des pays qui ont perpétué une continuité créatrice : prétexte à chefs-d'œuvre et à monuments démonstratifs, tandis que le verre et l'acier y dominent comme partout, mais tout de même... Il était frappant de constater, lors de l'Exposition universelle de Séville, en 1992, que les pavillons les plus beaux, les plus remarquables et les plus remarqués illustraient, avec le génie propre à leur pays d'origine, le caractère du bois. La Finlande, bien sûr, avec un groupe de jeunes architectes inconnus, choisis sur concours, se souvenait des prestations d'Alvar Aalto à Paris en 1937 ou à l'exposition de New-York en 1939. La Hongrie étonnait son monde avec une effervescence néo-vernaculaire qui semblait résumer toutes les traditions de l'Europe centrale. Et le Japon dominait l'ensemble, en volume et en qualité, avec une abstraite forteresse de bois brut due à Tadao Ando, plutôt connu pour être un grand artiste du... béton.

Mais il s'agit là de monuments, de grands édifices. Pour l'habitat privé, l'usage est demeuré, notamment aux Etats-Unis, de construire des maisons légères, à ossature en bois, évoquant une certaine idée de la mobilité, de l'impermanence, de la rapidité d'exécution. On a en tête ces images du temps des pionniers de cloisons assemblées sur le pré et dressées, comme une fête, par une cordée d'hommes et de jeunes gens, devant tout le village qui salue l'installation d'une nouvelle famille. Le rituel a disparu, mais l'impression de prise en charge de son propre destin que suggère la construction « légère », maniable à mains d'homme, demeure. Une certaine idée de l'autonomie, une démocratie de l'habitat, que l'on retrouve dans l'origine, en Suisse, du « châlet », « châtelet » du « paysan libre », comme il y a eu des « communes libres » (4). Ou encore dans l'entité que constituaient, en Norvège, la maison et le *loft*, c'est-à-dire la grange (le mot, norvégien, est revenu via New-York pour désigner les grands espaces domestiques sans cloisons que l'on aménage à sa guise).

En France, la maison regarde vers le palais et tente volontiers d'imiter Versailles. L'invention du ciment armé et la rapide industrialisation du bâtiment (en faveur du béton) ont même retardé de cinquante ans l'utilisation des charpentes en lamellé-collé (courantes aujourd'hui dans les salles de sport) inventées dès le début du siècle, et particulièrement efficaces et peu chères. Le bois apparent est devenu un luxe choisi, ou une contrainte imposée. Quand Charlotte Perriand, qui avait travaillé avec Le Corbusier, construit son chalet à Méribel, en 1960, elle s'insurge contre le style « traditionnel » imposé dans la station et doit faire tout un raisonnement pour justifier à ses propres yeux (se souvenant de son séjour au Japon) le choix du bois... Quelques années plus tôt, en 1956, le prototype de logement en panneaux de bois, peu coûteux et vite monté (sept heures) que l'ingénieur Jean Prouvé venait de dessiner après avoir entendu l'appel de l'abbé Pierre pour les sans-logis était resté un prototype, jamais agréé par l'administration. Il avait un nom, il s'appelait « la maison des jours meilleurs ».

Michèle Champenois

(1) « Points »-Seuil
(2) Editions du Chêne
(3) Editions Picard, 250 F.
(4) Christian Norberg-Schulz, *Maisons de bois en Europe*, Office du livre, Fribourg, 1979.

RENZO PIANO

« Mon ami, mon copain »

« Le débat entre high-tech et low-tech, aujourd'hui, n'a pas beaucoup de sens, *dit Renzo Piano, qui apparut sur la scène architecturale en remportant avec Richard Rogers, en 1971, le concours du Centre Georges-Pompidou et en construisant, au cœur de Paris, l'immense charpente d'acier qui allait connaître le succès que l'on sait.* Le bois, comme la pierre, fait partie des éléments naturels, éternels, de l'architecture. Nous construisons en ce moment une grande église toute en pierre, dans le sud de l'Italie, les Pouilles, pays de calcaire. Grâce aux machines, aux systèmes de coupe d'une précision telle qu'on en rêvait depuis mille ans, c'est un projet high-tech qui utilise un matériau historique, mais qui permet, par la prétension, de dépasser les limites qui s'imposaient aux bâtisseurs de cathédrales.

» Pour moi, c'est instinctif, j'ai toujours recherché, dans la ville ou dans l'architecture, le mélange entre passé et futur. Dès que l'on parle matériaux, je pense au bois, il appartient à mon patrimoine mental, c'est mon ami, mon copain, et je l'aime. Le bois appartient à la construction depuis toujours : il est sympathique au sens fort, on entre directement en contact avec lui. Et ses dons sont incroyables... D'abord, le bois a une excellente résistance à l'incendie : utilisé en structure, il brûle lentement, il est beaucoup moins dangereux que le métal, qui résiste quelques minutes puis s'écroule. Il ne dégage pas de gaz toxiques, et on peut le protéger par injections. On peut le contrôler. »

« Les qualités de l'acoustique du bois sont bien connues : à Turin, dans la salle de concerts du Lingotto, l'ancienne usine Fiat, tout le revêtement sera en merisier. On parle du bois, mais il y des quantités de bois différents que l'on peut choisir selon leurs caractéristiques propres, *précise alors le marin qui a dessiné son propre voilier, et où l'on trouve une dizaine d'essences différentes.* J'aime aussi la sonorité du bois : à Houston, pour le musée de la collection De Menil, tous les sols sont en parquets. Dans le musée que nous allons construire à Bâle, pour la collection Beyeler, nous aurons une charpente en lamellé-collé. Ce qui a tout changé dans la mise en œuvre du bois, depuis quelques années, c'est la chimie des colles, extrêmement performantes, les techniques d'assemblage. »

Pour le Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, à Nouméa, dont le concours fût gagné en 1991 par l'équipe de Renzo Piano, la technique du lamellé-collé permettra de dresser une série de grandes nervures de bois d'iroko (qui résistera aux termites), dont la forme est inspirée des cases traditionnelles. « Nous utilisons toujours le bois en tension, *précise l'architecte.* Dès qu'il est courbé, on lui donne une tension, une rigidité, le bois devient comme un ressort. »

M. Ch.

POUTRES ET PLANCHES

Exposition

Des mots, des parfums, des images. L'exposition qui vient d'ouvrir au pavillon de l'Arsenal, où la Ville de Paris présente l'architecture et l'urbanisme de la capitale, est plus une évocation qu'une tentative d'explication du rôle du bois dans la construction. A sa manière, elle prouve ce qu'elle veut dénoncer : la place trop marginale faite à ce matériau noble et délaissé, sinon dans l'histoire, du moins dans l'actualité du monde bâti qui nous entoure.
Alors que les thèmes précédents (le fer, la brique) pouvaient être illustrés en restant dans les limites de la géographie parisienne, cette fois, c'est à l'Europe et à l'Amérique du Nord que l'on a emprunté les exemples les plus démonstratifs : églises, salles de théâtre, maisons particulières, salles de sport, monuments votifs, musées. Le bois en charpente, en décoration intérieure, en revêtement de façade ; le bois avec sa volumétrie, sa souplesse, son articulation, le bois sculpté, lisse, orné, peint, brut, noirci, vernis, patiné. Des caisses ouvertes évoquent ces différents états de la matière et l'usage qu'on peut en faire, les avantages qu'on peut en tirer, en architecture et hors de l'architecture. C'est le bois-roi. Situation qui n'est justement plus la sienne, et que les auteurs de l'exposition (et du catalogue) voudraient justement contribuer à changer.
La scénographie est due à Patrick Berger, qui a construit – en utilisant le bois – l'extension de l'école d'architecture de Rennes. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e ; tél. : 42-76-33-97. Du mardi au samedi de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 8 mai.

Catalogue

Dû à Bernard Marrey, historien de l'architecture, qui clôt ainsi une trilogie commencée avec *le Fer à Paris* et *la Brique à Paris*, le livre intitulé *Histoires de bois* (Picard, 200 pages, 250 F), réalisé avec Roland Schweitzer, est véritablement un catalogue où l'histoire et l'actualité se rejoignent, où le choix trouve sa cohérence dans un commentaire historique précis et où l'on ne s'étonne plus de passer des ponts de bois à l'échafaudage de la Samaritaine, des temples japonais aux églises norvégiennes, des grandes charpentes médiévales aux chefs-d'œuvre des Compagnons du devoir et de plusieurs maisons américaines à quelques réalisations parisiennes.

Cabanes

Parce que l'auteur, Marie-France Boyer, journaliste spécialisée dans la décoration et l'architecture d'intérieur, aimait travailler dans une cabane de bois, trouvée et rénovée dans son jardin de Ménilmontant, il lui vint l'idée de traquer ses semblables, par l'image et le texte, en France et ailleurs, chez les pêcheurs et les artistes, dans les montagnes et les déserts. Cela donne *le Génie des cabanes* (Thames and Hudson, 112 p., 134 ill., 185 F) promenade poétique chez les sauvages de toute condition.

TABLE

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Belons contre parmentier

Allo, Jeanine ?... Tu me dois un dîner, dis donc... Absolument ! La dernière fois qu'on est sorties en filles, c'est moi qui t'ai invitée. Tu devais me faire signe pour qu'on remette ça. C'était il y a sept semaines et trois jours, mais, bon, rien !... J'aurais dû faire comptable ? Tiens, t'es pas la première à me dire ça, marrant ! Bon, alors, où tu m'emmènes ?... Là où je t'avais... Cette petite brasserie rue de Longchamp ? C'était très cheap, non ? T'as pas autre chose à me proposer ?... Et si on s'offrait Robuchon, histoire de faire la fête, quoi !... Si cher que ça, tu crois ? La Coupole ? Tu rigoles, c'est sinistre. A ce moment-là, je préfère le Dôme... Combien ? Tu m'étonnes !... Le quoi ?... Connais pas, mais bon, si tu y tiens... Mardi prochain 20 heures, ça te va ? Non, parce que j'ai rien de mieux à faire ce soir-là !

Bonjour, ma vieille, il n'y a pas trop longtemps que t'attends ?... Trente-cinq minutes ? Désolée, mais ma meilleure copine m'a appelée juste comme je partais et, bon... Ça t'ennuierait de me céder la banquette ? J'ai horreur de regarder un mur, le dos à la salle... T'es mignonne ! T'aurais dû me dire que c'était le genre buffet de gare ! Avec ce décolleté bateau et ces boucles d'oreilles aux épaules, je me sens carrément déplacée, moi ! Si tu me prêtais ta veste ? T'auras pas froid ? Merci ! Pas flatteur, dis donc, cet éclairage au néon, t'as une de ces mines !... Ah ! flûte, j'ai oublié mes cigarettes. Garçon ! Vous pouvez m'apporter un paquet de blondes extra-light et extra-longues ? Vous mettrez ça sur la note... Alors, qu'est-ce que tu racontes ? Ton mari, ça va ? ... Un triple pontage en urgence jeudi dernier ? Quelle horreur ! Et à part ça ? Non, parce que moi, les salles d'op, les réa, les couloirs d'hôpital, ça me coupe l'appétit. Et j'ai une de ces faims ! Si on commandait ?

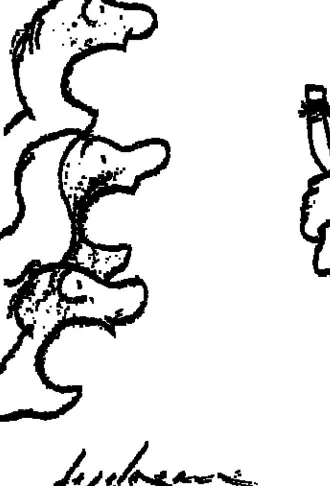
Oh, non, pas le menu ! Ça fait tarte. A la carte !... Un kir royal en attendant ?... Ah ! c'est vrai, tu ne bois pas ! Je te le finirai, va !... Je suis très Montignac, moi, en ce moment, alors les pâtes, le riz, les patates, tout ça... J'ai droit à... Ben, tiens, douze belons 00 ! Ou plutôt dix-huit. Et après... Heu... Je serais assez tentée par le pigeon. Non, c'est trop petit. Un faisan. Et toi qu'est-ce que tu prends ?... Une salade de lentilles et un hachis parmentier ? T'en as de la chance, dis donc ! Passe-la-moi, la liste des vins, t'y connais rien, ma pauvre Jeanine... Voyons voir... Ras le bol des petits bordeaux légers... Ça te dirait, un bon bourgogne ? ... Une demi-bouteille ? Allons donc ! T'y tremperas bien les lèvres, non ?

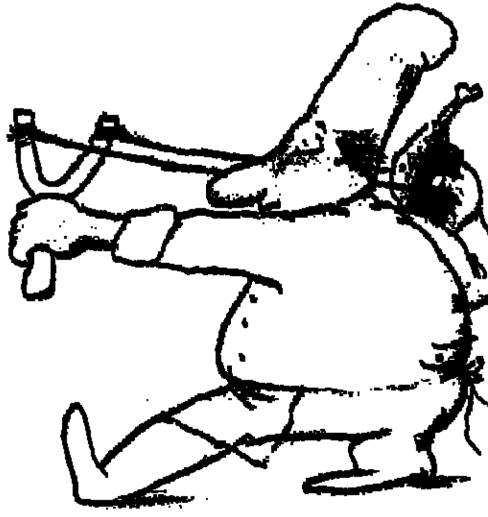
Il est bien servi, ton parmentier, dis donc ! Mieux que mon... Tu permets ? Pas mal ! Tiens, j'en prends encore un peu... Pas de dessert ? Remarque, après tous les féculents que tu t'es payés ! Prends-en un quand même, comme ça je pourrai goûter. Hep, garçon ! Une tarte Tatin et une mousse au chocolat... Oh ! Et puis non ! Pour madame, je préfère une pêche Melba... Oui, bien sûr, du fromage ! Roquefort et porto. Deux !

Non, l'addition, c'est pas pour moi... A voir ta tête, ça doit être gratiné, dis donc... Montre ! Oh là là ! Pour ce qu'on a mangé ! Tu sais quoi, la prochaine fois, on partage. Fifty-fifty. OK ?

Fast-food à la française

Le « fast-food à la française », c'est tout ce qui est roboratif, mitonné, mais avalé « sur le pouce », et dans une ambiance bon enfant et conviviale, celle du bistrot – attention, il disparaît !





Soupe rustique pour plombiers-zingueurs ; radis, salade charcutière pour maçons et couvreurs ; côtelettes de mouton pour déménageurs ; paupiettes pour chauffeurs gourmets, aux abords des ministères. Poires au vin et tarte maison pour tout un peuple en rupture de cantine, qui vaque le midi à ses affaires ; haltes reconnues pour chauffeurs de taxi, rendez-vous froufroutants de dignes secrétaires. Le « fast-food à la française » est un chef-d'œuvre en péril, si l'on considère que l'Aveyronnais se fait rare et que les « crémeries », ces cuisines où l'on mangeait l'unique plat du jour assis à côté du fourneau, ont disparu avec les « montparnos » photographiés par Kertès : Jean Rhys, Hemingway dans *Paris est une fête*, nous en ont laissé des témoignages poignants.

Le café-tabac est aussi un établissement menacé. On y trouve encore, au comptoir parfois, des nourritures qui en appellent aux registres régionaux : Lyonnais, Aveyron, Corrèze. L'archétype en a été longtemps *Le Timbre*, rue de la Banque. Aujourd'hui, c'est *Le Rail* (50, boulevard de Vaugirard, 15ᵉ), où les seuls légumes connus sont les lentilles et le chou. Lieux simples, un peu vétustes, les survivants du Paris populaire qui n'est plus, ambiance décontractée, parigote et friande du beau sexe. La patronne est reine, la serveuse, robuste cantinière, gère un peuple gai d'ex-dactylos happées par l'informatique et d'employés qui ont la confidence joyeuse. Lieux fréquentés par les étrangers aussi, endoctrinés par leurs guides, qui, même en néerlandais (1), ont recensé ces derniers des Mohicans. La règle d'or est qu'une nourriture saine soit préparée selon une recette traditionnelle et que le service rapide s'adapte au temps dont dispose le client. Le prix sera situé entre un et deux tickets-restaurant (2), pour une clientèle qui n'a pas accès, d'ordinaire, au rare privilège de la note de frais, signe d'une réussite sociale confirmée !

« Dîner d'un seul plat », préconisait le gastronome Maurice de Waleffe, dans cette après-guerre qui ne manquait pas de spécialistes. Œufs durs mayonnaise, c'est un peu maigre ! Omelette parmentier – savoyarde comme le patron – du *Petit Matignon* (à l'angle des rue Vaneau et Varenne, 7ᵉ), c'est déjà mieux ! Haddock poché pour les délicats et merlan frit pour les prolétaires. L'éventail du choix est tout de même conséquent. Sans compter avec la moule marinière, qui appelle la musique d'accordéon, et la raie au beurre noir, objet de diatribes et de saintes colères de la part des Diafoirus. Mais on sait encore, à Paris, déceler les frites faites à la graisse de « chevaux de bois ».

Le sérieux, c'est le plat du jour : la blanquette de veau, le bœuf bourguignon, le hachis parmentier ou le petit salé aux lentilles. Il y a un jour pour cela, on ne saurait le manquer ! C'est la fête, et la nappe de papier est tachée par le beaujolais de rigueur. La tête de veau sauce gribiche, les tripes et les tripoux sont pour les amateurs. Il y a des maisons pour cela : *Le Rubis* (10, rue du Marché-Saint-Honoré, 1ᵉʳ) ou *Jacques Melac* (42, rue Léon-Frot, 11ᵉ). Le parfum des plats qui ont traversé les siècles est aussi le parfum de Paris. *« Il n'est bon bec que de Paris »*, qui renifle toujours les mêmes préparations. Une manière de se conserver une identité. Des nutritionnistes américains qui étudient les habitudes alimentaires françaises ne s'y sont pas trompés, qui saluent l'efficacité des « bonnes graisses » contre le cholestérol et l'usage – certes modéré – du vin rouge comme facteur de longévité cardiovasculaire ! C'est cela le « fast food à la française » contre hot dogs, hamburgers et autres usages introduits par la finance ou l'agroalimentaire : *Quick*, *McDo*, *Freetime*, *Batifol*, *Oh Poivrier !* et autres *Hippo*... *La Pomme de pain*, à la rigueur.

Comme *Linas*, mais il s'agit de sandwiches. Chez *Fauchon*, c'est nouveau, la cafétéria du midi devient brasserie le soir, et jusqu'à 1 heure du matin. Mais il faut compter aussi avec d'étranges initiatives, tel le *Restorama* du Carrousel du Louvre : une douzaine de kiosques-cuisines dispersés dans un espace unique permettent de goûter à une même table – voire dans un même repas ! – des spécialités libanaises, tex-mex, asiatiques, et même des crêpes bretonnes. C'est la table de Babel ! Etrange aussi *La Patata*, *« tout un repas dans une pomme de terre »* (25, boulevard des Italiens, 2ᵉ). Dans ce quartier, les gourmets pressés pourront toujours déguster un délicieux croque-monsieur chez *Verlet* (256, rue Saint-Honoré, 1ᵉʳ), suivi d'un excellent café – c'est bien le moins ici – emprunter le Pont-Neuf pour se rendre à la *Taverne Henri-IV* (13, place du Pont-Neuf, 1ᵉʳ) où, depuis 1951, Robert Cointepas sélectionne vins de Loire, bordeaux et même vin de Suresnes, servis avec de savoureuses collations dues aux talents conjugués de Poilâne et du charcutier Michel Dubernet, de Saint-Sever. *A La Cloche des Halles* (28, rue Coquillière, 1ᵉʳ), épatants vins de soif et bonne sélection de charcuterie, jambons et quiches.

Si l'on se sent las parfois des hautes altitudes culinaires, de l'apparat et du rite cérémoniel du « grand restaurant », il faut relire Colette : *« Le client de la table du fond vient de payer un louis pour son poulet en cocotte. Monsieur ne voulait pas de mon menu. Monsieur se commande des plats à part ! Monsieur se croit au restaurant ! »* Ainsi était-ce chez *Palmyre* avant 1914. On trouve encore la patronne quelque peu maternelle, native du Cantal, qui sait pratiquer une cuisine sans surprise avec la charcuterie de là-bas et les produits de la dernière triperie du quartier. Pas de sauces toutes faites, de fonds, pas de surgelé, pas de sous-vide, d'œufs en poudre, de boîtes. La frontière est restrictive.

La cuisine des mères, c'est celle-là. La cuisine de la « bignole », du temps où il y en avait encore, racontée par Léon-Paul Fargue. La pathétique mémoire de Paris est dans ces plats, qui confirment une appartenance commune, et qui, à la manière de la « rue asiatique », ont longtemps été consommés « sur le pouce » et dans la rue. Aujourd'hui, quelques miettes subsistent. A chacun le « fast-food » – ou le « néfaste food » (3) – qu'il mérite !

Jean-Claude Ribaut

(1) *Les Bons Bistrots à vrais vins de Paris* (De Goede Wijnbistrots van Parijs), de Gaston Wijsen. Wijsen/Constant, 27 F. Charmante édition bilingue avec *« les dix commandements du club des dégustateurs affiliés »*.

(2) Le ticket-restaurant vaut 40 F.

(3) Slogan lancé par Arcigola « International Slow Food », un mouvement d'origine italienne dont les membres portent un « pin's » en forme d'escargot ! Editeur du *Guide des vins du monde*. En France : Slow Food, villa Parc, rue Lech-Walesa, 77185 Lognes. Tél. : 64-62-23-99.

LE VIN

Patron, un verre de maury !

Hier encore, les vins descendaient en barriques dans la nuit des caves avant de revivre en pichet, à hauteur d'homme, dans la lumière des zincs. Puis le verre est arrivé. Et, associé au liège, il a progressivement fait oublier le bois. A quand remonte cette révolution qui vit bougnats et tenanciers faire une croix sur des tonneaux qu'on croyait éternels ? Personne, bientôt, ne saura plus dans les sous-sols de nos villes tirer à la chantepleure. Les caves sont déjà aseptisées et les bistrots ont perdu un peu plus encore de leur âme.

Faut-il céder ici à la nostalgie ? Ce serait oublier tous les avantages de la technique, qui autorise la découverte de nombreux vins de qualité mis en bouteilles par les vignerons eux-mêmes. Ce serait aussi ne pas comprendre que le partage du vin renaît aujourd'hui en France avec une puissance insoupçonnée et sous de nouvelles formes. L'un des symptômes les plus marquants en est la mode durable des « bars à vin » dans laquelle on avait tort de ne voir qu'une nouvelle expression du snobisme gustatif.

Ces établissements aux multiples visages sont-ils autre chose que le prolongement des tavernes, cabarets et bistrots de notre histoire bacchique nationale, celle que retrace fort justement Jean-François Gauthier dans un récent opuscule consacré aux vins de France. *« De l'homme des tavernes au pilier de bars à vin, la « boisson totem » chère à Roland Barthes n'a pas la même signification pour tous les consommateurs,* écrit M. Gauthier. *La connaissance du vin a toujours conféré une « distinction » (...) synonyme d'un « bon goût » et de l'appartenance à une élite sociale. L'opposition entre « goût bourgeois » et « goût populaire » peut être considérée comme une expression de la lutte des classes, le goût n'étant rien d'autre de ce point de vue que le véritable « sens » de l'Histoire. »*

Il nous faut donc ne pas perdre le nord, nous orienter dans ce nouveau dédale, éviter les multiples pièges que tendent ceux qui ont compris que cette quête des citadins en mal de terroir et de partage pouvait aisément emplir leurs tiroirs-caisses. Où trouver l'harmonie, le respect des vins justes ? Pour les Anglo-Saxons, au-delà des « wine-bars » qui trop souvent ne sont qu'une pâle copie de l'élégance et du confort britannique, ce sera par exemple le distingué *Caméléon*, tapi dans la petite rue de Chevreuse, à l'abri du brouhaha de Montparnasse.

Pour Patricia Wells *(International Herald Tribune)*, il s'agit là de la *« quintessence »* du bistrot à la française. L'endroit, il est vrai, ne manque pas de charme, si l'on veut bien lui pardonner son côté par trop bruyant. Les vins sont ceux qu'on est en droit d'attendre autour de 100 francs la bouteille, comme le bourgueil 1992 de chez Marc Delaunay (95 francs), le chinon de Dozon (120 francs) ou encore l'étonnant layon 1988 de Lecointre (30 francs le verre) que l'on réclamera au dessert.

Voyager vers d'autres rives, c'est, par exemple, gagner à Saint-Philippe-du-Roule *Le Val d'Or* du malicieux Géraud Rongier et son sous-sol, où quelques personnages élyséens et télévisuels viennent s'encanailler à grand renfort de mâcon blanc (130 francs celui de Michel Denis à Clessé), de juliénas (150 francs, Jean Méhu à Fleurie), un pommard 1990 de chez Leroyer et Girardin (170 francs) et le très beau saint-joseph 1992 de Pierre Gaillard (160 francs). En dépit de l'absence du père-fondateur, on osera encore, au *Rubis*, l'inconfort et le rudoiement des tenanciers qui n'entament pas le flegme des diplomates de l'ambassade de Grande-Bretagne toute proche.

S'il le fallait, on irait jusqu'au *Soleil d'Austerlitz*, qui continue à servir des vins certes intéressants mais privés de toute indication généalogique. On courra demain retrouver Jean-Guy Loustau, ancien du *Carré des feuillants* qui, crânement, se lance au *Bascou* de la rue Réaumur avec une carte de vins simples et superbes. Et on reviendra un jour prochain sur cet étrange 20ᵉ arrondissement où, dans sa belle *Courtille*, au-dessus de la noirceur de Paris, Bernard Pontonnier propose, entre un maury 1987 du Mas Amiel (30 francs le verre) et le brouilly « vieilles vignes » 1992 de Georges Descombes (150 francs la bouteille), une carte de bistrot incroyablement lumineuse.

Jean-Yves Nau

▶ *Les Vins de France*, de Jean-François Gauthier, collection « Que sais-je ? », Presses universitaires de France.

▶ **La Caméléon, 6, rue de Chevreuse, 75006 Paris, tél. : 43-20-63-43. Le Val d'Or, 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, tél. : 45-62-98-29. Le Rubis, 10, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 42-61-03-34. Au Soleil d'Austerlitz, 18, boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris, tél. : 43-31-22-38. Au Bascou, 38, rue Réaumur, 75003 Paris, tél. : 42-72-69-25. La Courtille, 1, rue des Envierges, 75020 Paris, tél. : 46-36-51-59. On ajoutera à cette liste le sympathique Moulin à vins, 6, rue Burq, 75018 Paris, tél. : 42-52-81-27, et les Caves angevines (de Régine et Christophe Couillaud), 2, place Léon-Deubel, 75016 Paris, tél. : 42-88-88-93.**

PHILATÉLIE

D'une année l'autre

En 1993, le philatéliste souhaitant posséder la collection complète des timbres de France, aura dépensé 447,20 F. Ce total prend en compte : les entiers postaux sur cartes postales *les Postiers autour du monde* (bateau *La Poste*) d'une valeur de 2,50 F et 2,80 F mais vendus 4 F et 5 F ; les différents carnets de timbres d'usage courant *Marianne* – autocollants, gommés, etc. –, dont celui à 20 F pour distributeurs Sterners comprenant en fait 20,30 F de faciale ; le diptyque du bicentenaire du Musée du Louvre à 2,80 F et 4,40 F vendu en paires indivisibles 14,40 F.

L'année 1994 promet, avec les nouvelles couvertures annoncées des carnets de timbres d'usage courant autocollants, sans valeur faciale, dont la non-dentelure va laisser place à une ondulation sur les bords latéraux.

Autres temps forts, trois émissions communes : avec la Grande-Bretagne, deux timbres pour l'inauguration du tunnel sous la Manche ; avec la Suède, un carnet à l'occasion d'une exposition sur les relations culturelles entre les deux pays au dix-huitième siècle ; avec la Suisse et la Belgique, une commémoration de Simenon. Non prévus initialement (*le Monde* du 16 octobre 1993) : deux timbres, pour l'assemblée de la Banque asiatique de développement et pour le vingtième anniversaire de la mort du président Pompidou ; un aérogramme pour le cinquantième anniversaire de la disparition de Saint-Exupéry.

Enfin, un second bloc-feuillet sera mis en vente à l'occasion du Salon du timbre qui se tiendra, du 15 au 24 octobre, au Parc floral de Paris, dans le bois de Vincennes. Représentant des dahlias et la Vallée des fleurs, il sera vendu aux alentours de 15 F sur lesquels environ 10 F serviront au financement du Salon.

P. J.

En filigrane

• *Cherchez l'erreur.* – On peut lire sur les huit valeurs d'une série consacrée à la faune, émise récemment par le francophone Congo, la mention « Correos ». L'imprimeur allemand travaillant



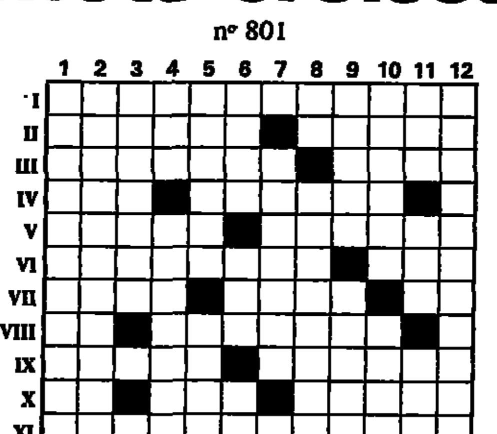
D.R.

régulièrement pour Cuba et le Nicaragua a sans doute perdu le nord. Nevis confond Luis Fernandez et Michel Platini sur un timbre émis en novembre 1993 dans une série sur la prochaine Coupe du monde.

• *Courrier du Père Noël.* – Gros succès de l'opération Courrier du Père Noël (*le Monde* du 11 décembre 1993) : 692 000 cartes-réponses – soit 20 000 de plus qu'en 1992 – ont été expédiées par le « secrétariat » du Père Noël installé au Centre des recherches du courrier à Libourne aux enfants qui lui avaient écrit, dont 432 000 à destination des écoles.

Mots croisés

nº 801



HORIZONTALEMENT

I. Pour glisser vers le haut. – II. Sort de la bouche des nuls. Rêve de journaliste. – III. Motif pour une fugue. Fit glisser. – IV. Tranche sur le champ. Commande sans douceur. – V. Il se doit d'égaler son modèle. Ici pourtant il est à sa place. – VI. Toujours ambiante. Derrière ou devant, inévitablement. – VII. Il a tout à apprendre. Vent froid. Note. – VIII. Saint. N'ont plus rien. – IX. Bouclier protecteur. A le pied creux. – X. A Chaillot. A l'Assemblée. Dans la panoplie de l'apache. – XI. Contraction.

VERTICALEMENT

1. Chaque homme politique se voit comme tel. – 2. Nous fait connaître nos inférieurs. – 3. Dieu ou métal. – 4. Monnaie. Plutôt épaisses. – 5. Mal mélangés, ils peuvent vous sauter à la figure. Au Zaïre. – 6. Reste parfois seul de son avis. A l'intérieur de cette page. Cité historique. – 7. Décident de l'impression. – 8. Espère un futur état de grâce. Va coûter cher. – 9. Il vous engage. Protecteur, s'il n'est pas de trop. – 10. Perdra dans la masse. A donné des gages. – 11. C'est l'excellence. Pronom. Pour le tissu. – 12. Prirent plus de consistance.

SOLUTION DU Nº 800

Horizontalement

I. Huitcentième. – II. Allergie. Tan. – III. Utile. Enduro. – IV. Troène. Devin. – V. Dangereuse. – VI. Es. Rails. Uti. – VII. Sauge. Erra. – VIII. OCAM. Evin. It. – IX. Roumi. Enviai. – X. Murées. Congo. – XI. Episcopalien.

Verticalement

1. Haut-de-forme. – 2. Ultras. Coup. – 3. Ilion. Sauri. – 4. Télégrammes. – 5. Créneau. Iec. – 6. Eg. Erige. SO. – 7. Nie. Elève. – 8. Tendus. Inca. – 9. Des. Envol. – 10. Etuveur. Ini. – 11. Mari. Triage. – 12. Enonciation.

François Dorlet

Echecs

nº 1574

TOURNOI INTERNATIONAL
Wijk-aan-Zee, 1994
Blancs : Youdassine.
Noirs : Kramnik.
Défense sicilienne.
Variante Pelikan.

1. é4	ç5		16. Fxé5 (j)	Txé5
2. Cf3	Cç6		17. Ta-d1	Ch4 ! (k)
3. d4	çxd4		18. Rh1 ! (l)	Dg5
4. Cxd4	Cf6		19. Tg1	Fg4
5. Cç3	é5 (a)		20. Fxg4	Dxg4
6. Cd-b5 (b)	d6		21. Td-é1 ! (m)	Df4 (n)
7. Cd5 (ç)	Cxd5		22. Dxd6 (o)	Cf5
8. éxd5	Cé7 (d)		23. Dç7	é3 !! (p)
9. a4 (é)	Cf5		24. Txé3 (q)	Dxé3 ! (r)
10. ç3	g6 (f)		25. Cd6	Té7 !
11. Fé2	Fg7		26. Cxf5	gxf5
12. 0-0	0-0		27. Dd6	Ta-é8 (s)
13. Db3 ! (g)	Té8 (h)		28. Dh4	f6
14. Db4 !	é4 (i)		29. h3	Dxd5
15. Ff4	Fé5		30. abandon.	

NOTES

a) Une idée apparemment antipositionnelle qui a fait son chemin. Introduite par le champion du monde Lasker dans son match contre Schlechter en 1910, elle a été analysée assez profondément par le maître argentin Pelikan vers 1930 pour que Najdorf et Boleslavsky s'y intéressent et découvrent à leur tour les vertus de cette avance peu orthodoxe du pion é en é5 dans la «sicilienne» (1. é4, ç5; 2. Cf3, Cç6; 3. d4, çxd4; 4. Cxd4, Cf6; 5. Cç3, d6; 6. Fé2, é5), développée de nos jours d'une manière scientifique par le grand maître Svechnikov.

b) D'autres suites sont inférieures. Si 6. Cxç6, bxç6 et 7..., Tb8; si 6. Cf5, d5; 7. éxd5, Fxf5; 8. dxç6, Tb8!; si 6. Cf3 ou Cb3, Fb4.

ç) La variante principale 7. Fg5, a6; 8. Ca3 (la suite 8. Fxf6, gxf6; 9. Ca3 n'a plus cours, les Noirs disposant de trois fortes réponses : 9..., b5 ; 9..., d5 et 9..., f5), b5; 9. Fxf6, gxf6; 10. Cd5, f5; 11. Fd3 est actuellement très populaire.

d) Certains préfèrent le retrait 8..., Cb8. Par exemple, 9. ç4, a6; 10. Cç3, Fé7; 11. Fé2, 0-0; 12. 0-0, Cd7.

é) Ou 9. ç4, Cf5!; 10. Fd3, Fé7; 11. 0-0, a6; 12. Cç3, 0-0; 13. b4, Ch4; 14. f4, éxf4; 15. Fxf4, Cg6 avec égalité (Nunn-Wockenfuss, 1976). Après 9. ç4, Cf5; 10. Fd3, g6; 11. Da4, Fd7; 12. Fxf5, gxf5; 13. Db4, Db8; 14. Fh6!, a5 (si 14..., Fxh6?; 15. Cxd6+, Rf8; 16. Cf5+, Rg8; 17. Ch6+, Rg7; 18. Dé7+ et si 14..., Fé7; 15. 0-0-0 suivi de f4); 15. Dd2, Fxb5; 16. çxb5, f4; 17. Fxf8, Rxf8; 18. 0-0-0! selon une analyse de Dundua dans sa partie contre Lyngby en 1991. Youdassine recommande la suite 9. ç3 et 10. a4 (ou, par interversion de coups comme ici, 9. a4 et 10. ç3).

f) Après 10..., Fé7; 11. Fd3, 0-0; 12. 0-0, Ch4; 13. f4, a6; 14. Ca3, éxf4; 15. Fxf4, Cg6; 16. Fxg6!, hxg6; 17. Cç4, b6 ou Ff5; 18. Té1, les Blancs sont mieux, comme de nombreuses parties le montrent. Le fianchetto 10..., g6 présente l'inconvénient d'affaiblir la défense du point faible, le pion d6.

g) Une idée intéressante qui vise à renforcer la pression sur le pion d6, *via* b4.

h) Chasser le Cb5 par 13..., a6 abandonnerait la case b6 après 14. Ca3-ç4-a5.

i) Sans craindre 15. g4, Ch4; 15. Dxd6, Cf3+; 16. Fxf3, éxf3 menaçant 17..., Fxg4; 17..., Fé5, etc.

j) Si 16. Dxé4?, Fxf4; 18. Dxf4, Txé2.

k) Refusant de défendre passivement le pion vulnérable d6, les Noirs passent à l'attaque du R ennemi.

l) Si 18. Dxd6, Dg5; 19. g3, Fh3; 20. Tf-é1, Ta-d8! et si 18. Cxd6, Dg5 ou Fh3.

m) Si 21. Dxd6, Cf3!; 22. gxf3, Dxf3+; 23. Tg2, Dxd1+ ou 22. Cd4, Cxg1; 23. Dxé5, Dxd1 ou 22. Tg-f1, Th5. Si 21. Cxd6, Cf3!

n) Les Blancs se sont bien défendus et le renforcement de l'attaque ennemie paraît difficile, en raison des menaces qui pèsent sur les pions d6 et é4. D'où cette tentative visant le pion h2 et exploitant la situation particulière du R blanc.

o) Le pion d6 tombe, mais il fallait probablement le prendre avec le C. Par exemple, 22. Cxd6, Th5 (si 22..., f5; 23. Dxb7); 23. Txé4! (et non 23. Dxé4), Cf3; 24. Té8+!, Txé8; 25. Dxf4, Txh2+; 26. Dxh2, Cxh2; Cxé8 et les Blancs gagnent.

p) Début d'une jolie combinaison.

q) Si 24. fxé3, Cg3+; 25. hxg3, Th5 mat. De même si 24. f3. Si 24. g3, Dé4+; 25. f3 (ou 25. Tg2, éxf2; 26. Txé4, f1=D+; 27. Tg1, Df3+; 28. Tg2, Dxé4 ou 25. Tg2, Dé4+; 26. f3, Dxf3+; 27. Tg2, Txd5). On a également tenté 24. h3, ce qui permet une nouvelle combinaison de toute beauté : 24..., éxf2!; 25. Dxé5 (si 25. Txé5, Cg3+; 26. Rh2, Cé2+ et 27..., fxg1=D mat), Cg3+; 26. Rh2, Cf1++; 27. Rh1, fxé1=D; 28. Dxf4 (si 28. Dxé1, Dh2 mat), Cg3+; 29. Rh2, Dxg1+!; 30. Rxg3 (ou 30. Rxg1, Cé2+; 31. Rf2, Cxf4), Té8! et les Noirs gagnent.

r) En effet, si 25. fxé3, Cg3+; 26. hxg3, Th5 mat.

s) Avec une T en moins, les Blancs peuvent abandonner le combat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1573
G. BERNHARDT (1948)

(Blancs : Rh3, Fa4, Pç3, é5, g6. Noirs: Rf5, Fé2, Cç1, Pç5, f6.)

1. g7, Fç4; 2. é6!, Fxé6; 3. Fd7!, Rg6+; 4. Fxé6, Rxg7; 5. Fç4! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1574
G. V. AFANASIEV (1965)

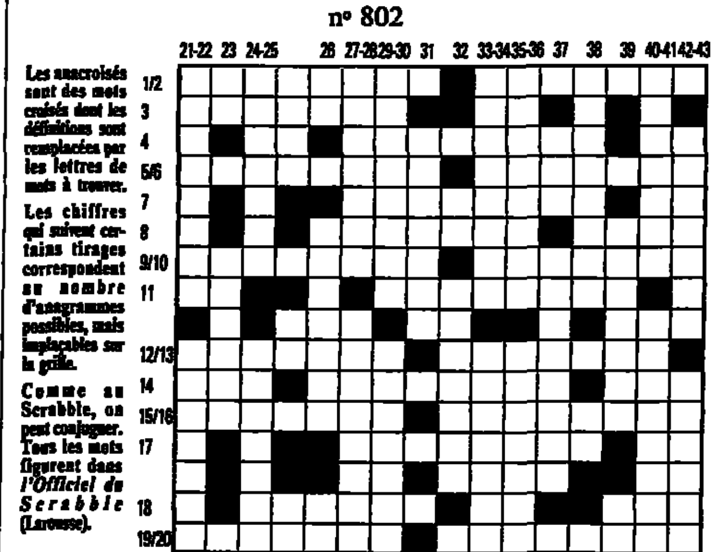


Blancs (7) : Rg1, Fa4, Pb6, é2, f3, g6, h2.
Noirs (5) : Rh3, Dg8, Cd8, Pg7, h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Anacroisés (R)

nº 802



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. CEELMOST. – 2. AEEFMST. – 3. AEGHILU. – 4. IIINORSV. – 5. EEERRRSV (+ 1). – 6. EILLMOU. – 7. AEELLNNU. – 8. DEISSTU (+ 2). – 9. DEEILSXY. – 10. AEELPST (+ 4). – 11. EIINRSTT (+ 2). – 12. AEEELPU. – 13. EFIMORR (+ 1). – 14. AAEEGISS. – 15. EIRSSSU (+ 4). – 16. AACEINUV. – 17. AEEGINNT (+ 2). – 18. AEFLST. – 19. EEINSTY. – 20. AEERSSSS.

VERTICALEMENT

21. DEHIORTY. – 22. EENRSVY. – 23. EIPPUY. – 24. ILNOSSS. – 25. AEELTTU (+ 1). – 26. AAEGLSS (+ 1). – 27. AGIOUVX. – 28. ADEGINST. – 29. DEEIMNTV. – 30. EEELSSU. – 31. EEINORR. – 32. CEEFINT. – 33. EEEFMRTT. – 34. AEEGILL (+ 1). – 35. EEEILOST (+ 1). – 36. AEELNRS. – 37. AEIMNOPT. – 38. AAEIIRSS. – 39. AEILNRU (+ 2). – 40. AEEGILS (+ 2). – 41. ACERSTUU. – 42. AEEFNST. – 43. ERSTUU (+ 2).

SOLUTION DU Nº 801

1. OPERANTE. – 2. SETACEE. – 3. XANTHIE, papillon de nuit. – 4. ACNEIQUE. – 5. GARBURE. – 6. ILLIMITE. – 7. ANGARIE (AGRAINE...). – 8. ETINCELE. – 9. EXPERTES. – 10. APERÇUT (CAPTEUR CAPTURE PERCUTA). – 11. MACOUTES (COUTAMES). – 12. AUTUNITE. – 13. ERIGEREZ (REGREIEZ GREERIEZ GERERIEZ). – 14. CINTRENT. – 15. ETAYAL. – 16. VENERAT (AVERENT...). – 17. AFGHANI. – 18. GRAPHEME. – 19. OVALISE. – 20. BARETERA. – 21. PECULAT (CAPULET PULTACE TAPECUL). – 22. APERITIF (PETRIFIA PIFERAIT). – 23. INSEMINA (INANIMES). – 24. RHETIEN (HIERENT). – 25. CONCRETA (ACCORENT CONCERTA ECORÇANT). – 26. NAQUIMES (MANIQUES NIQUAMES). – 27. LAOTIEN (ENTOILA ENTOLAI). – 28. EXEGESE. – 29. SNOREAUX, espiègles (Québ.). – 30. AUBINER (URBAINE). – 31. PECTINE (EPICENT). – 32. THEURGIE. – 33. REUNIRA (RAINURE URINERA RUINERA). – 34. CELEBRET. – 35. TINETTE. – 36. EXAUCEES. – 37. SEXTINE.

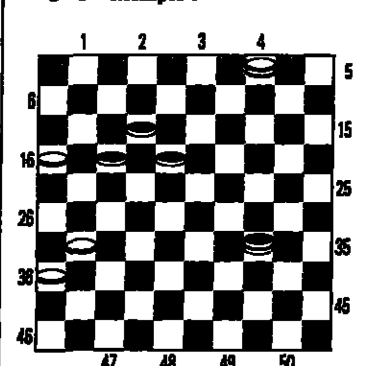
Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 474

LE COIN DU DÉBUTANT
Enchaînements introduction
Avec «le moins», faire «le plus»

• 1er exemple :



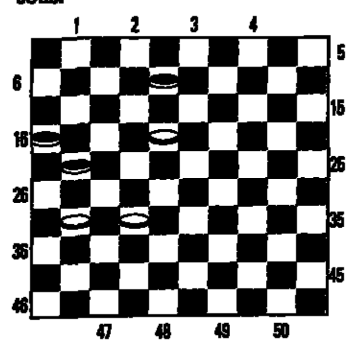
Les Blancs jouent et gagnent.
FAUSSES SOLUTIONS :

a) 31-26 ? (21-27), etc., N+ par double opposition.

b) 31-27 ? (21-26) 32-28 (16-21) 27x16 (26-31), =.
Solution : 18-12 ! (8x17) 31-26, les Noirs sont mat.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de Conakry, 1955, Sissoko Mamadou conduit les Noirs et obtient un gain tout en finesse dans la position ci-dessous.



N+. Solution (17-21)!! 16x27 [ou 4x22] (34-45) ! 4x22 [ou 16x27] (45-50)!, les Blancs sont mat, car si 22-4 (12-18) et si 22-6 (12-17).

SOLUTION DU PROBLÈME nº 472
C. ROMON (Carrières-sur-Seine) 1993

Blancs : pions à 11, 16, 17, 21, 25, 30, 34, 35, 39, 40, 41, 43, 47, 48, 49, 50.

Noirs : pions à 4, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 18, 19, 22, 24, 27, 28, 32, 37, 38.

50-45 !! (37x46) 34-29 (24x44) 30-24 (19x30) 35x24 (44x35) 45-40 (35x44) 49x40 (38x49) 48-42 (49x19) 25-20 !! (15x24) 42-37 ! (32x41) 21x3 ! (12x21) 3x15 [en passant par 18] (6x17) 16x9 (4x13) 15x11 !! Combinaison très élaborée, spectaculaire enchaînement de 4 rafles et motif final diabolique. Bravo, M. Romon, pour ce premier problème orthodoxe !

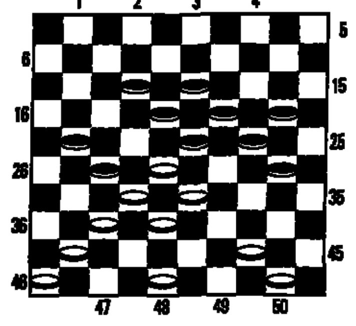
SOLUTION DU PROBLÈME nº 473
R. CAMUS - 1960

Blancs : pions à 23, 24, 26, 29, 30, 32, 34, 37, 41.

Noirs : pions à 3, 7, 12, 15, 17, 18, 21, 27, 35.

41-36 ! (27x38) 37-32 (38x27) 24-20 (15x33) 36-31 (18x40) 31x2 (35x24) 2x8 (3x12) 26x8 !, +.

PROBLÈME nº 474
A. HUGUIN (Paris) 1993



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

Fidèle lecteur, M. Huguin, avec, depuis quelques années, pour principal support la chronique, a maintenant rejoint, au coude à coude avec M. Romon (son problème dans *le Monde* du 15 janvier 1994), les initiés à l'art du problémisme.

Jean Chaze

Bridge

nº 1571

LES JEUX DE L'ESPRIT

Au Festival des jeux de l'esprit, dans le match entre les Français et les Islandais qui venaient de gagner le championnat du monde, une seule donne a réellement été décisive, car elle a rapporté 12 IMPs aux Islandais, alors qu'elle aurait pu théoriquement leur coûter 12 IMPs.

♠ –
♡ A 10 8
◇ A R V 10 6 4
♣ 9 7 5 3

♠ V 10 8 6 4 3
♡ R D 3 2
◇ D 8
♣ A

(N / O E / S)

♠ R D 7 2
♡ V 9 7
◇ 9 7 3
♣ D 8 2

♠ A 9 5
♡ 6 5 4
◇ 5 2
♣ R V 10 6 4

Ann. : N. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Johans.	Quantin	Anthor.	Meyer
–	1 ◇	passe	1 SA
2 ♠	3 ◇	4 ♠	passe
passe	4 SA	passe	5 ♣

Guslaugur Johansson ayant entamé la Dame de Cœur, *comment Sud pourrait-il gagner* CINQ TRÈFLES contre toute défense?

Réponse

Il faut prendre au second tour à Cœur et essayer de jouer atout en espérant que, si Est a l'As, il fournira un petit Trèfle au cas où Ouest aurait la Dame seconde ou le Roi sec. Mais Ouest aurait pris avec l'As sec et il aurait tiré la Dame de Cœur pour la chute...

Il y avait cependant une façon technique de gagner : il est logique de tirer As Roi de Carreau et de *rejouer le Valet de Carreau*. S'il est devenu maître (cas de la donne réelle), Sud défausse un Cœur en espérant que le Valet de Carreau sera coupé par l'As d'atout sec d'Ouest. Ensuite, il restera à monter au mort (en coupant Pique) pour faire l'impasse à la Dame de Trèfle en jouant le 9 de Trèfle qu'on laissera courir...

Au rama, Jon Baldursson en Nord était arrivé à CINQ CARREAUX. *Comment a-t-il gagné ce contrat* contre toute défense sur l'entame du Roi de Pique?

Jon Baldursson mit l'As de Pique sur lequel *il défaussa un Cœur* de sa main, puis il battit atout et fit l'impasse à la Dame de Trèfle pour ne donner que l'As de Trèfle et un Cœur...

On voit que, *si Est entame Cœur*, la chute sera inévitable car le déclarant ne pourra monter tout de suite au mort pour défausser un Cœur sur l'As de Pique.

LA RECHERCHE DU BON CHELEM

L'année dernière à ce même Festival des jeux de l'esprit, il n'y a pas eu de match de bridge rama, mais une donne de l'Open par paires a été très instructive :

♠ R 9 7 5 4
♡ 9 7 3
◇ 3
♣ A D V 2

♠ V 10 6
♡ R V 8 2
◇ D 10 8 6 4
♣ 10

(N / O E / S)

♠ 3 2
♡ 10 6 4
◇ R 7 2
♣ 9 8 7 4 3

♠ A D 8
♡ A D 5
◇ A V 9 5
♣ R 6 5

A la table des vainqueurs du tournoi (les Azuréens Multon et Palau), leurs adversaires en Nord-Sud ont atterri à 6 SA, un contrat qui aurait réussi si le Roi de Cœur avait été en Est...

A la table où Léon Tintner et André Pehau étaient en Nord-Sud, d'excellentes annonces permirent de déclarer le bon chelem.

Sud	Ouest	Nord	Est
–	–	passe	passe
2 SA	passe	3 ♡	passe
3 ♠	passe	4 ♣	passe
4 ◇	passe	4 ♠	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant attaqué le 4 de Carreau, *comment Pehau en Sud a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense?

Note sur les enchères

L'ouverture de «2 SA» est normale, et ceux qui ont préféré une autre déclaration pour des raisons de système ou parce qu'«ils n'ont que 20 points» se sont privés d'*une des meilleures ouvertures* du bridge. Quant à ceux qui demanderaient «s'il faut jouer la convention Texas sur 2 SA», ils n'ont pas compris que le «transfert» est encore plus utile sur l'ouverture de «2 SA» que sur celle de «1 SA»!

Ici la réponse de «3 Cœurs» promettait au moins 5 Piques, et l'enchère de «4 Trèfles» indiquait en principe une deuxième couleur par l'As et le désir d'aller au chelem...

Philippe Brugnon

Nougaro, frappeur de mots

Voilà déjà plus de trente ans que Claude Nougaro a planté son tipi de poète-chanteur dans le paysage français. En 1962, Brigitte Bardot tourne *Vie privée*, de Louis Malle. Le premier maxi 45 tours de Claude Nougaro affiche la liberté de la séduction. En quatre titres *désormais classiques, le Cinéma, les Don Juan, Une petite fille, le Jazz et la Java,* le chanteur fait le tour de la question : le cinéma, le féminisme naissant, l'impact enfin assumé des musiques noires sur notre imaginaire.

TOUTE sa vie, Claude Nougaro saura *« tourner la page »*, en restant lui-même. *« Amoureux mental »* du poète Jacques Audiberti, il plonge en profondeur, avant tout le monde, dans les musiques d'Afrique et du Brésil. Quand on le croit fini, en 1985, Nougaro rebondit à New-York, que les rappers ont submergé. A soixante-quatre ans, Nougaro est toujours sur la route. Des tournées marathons, un regard aigu sur l'époque et l'homme. *« Il y a du phénix en moi*, dit-il, *mais que de cendres ! »*

Nougaro, c'est un sourire. Un sourcil inquiet. Un déhanchement soudain. Un balancement perpétuel. Une immédiateté flagrante. Une irruption irrépressible du physique dans le mental. Ses lunettes de myope posées sur un nez frondeur, Claude Nougaro pétrit la mélancolie, l'ivresse et la joie ensemble, à chaque instant. Cela s'appelle le swing. *« La fibre, je l'ai toujours eue »*, dit-il dans un haussement d'épaules en forme de frisson sensuel. Dans les années 60, la France douillette se posait encore la question de savoir si l'on pouvait être blanc et avoir le rythme. Le petit bonhomme brun surgit d'une Toulouse tellurique. Ce Gaulois-là, *« père cathare toulousain, mère italienne avec ascendants siciliens »*, n'était pas tombé dans la potion magique du *beat* américain quand il était petit, c'est la musique du siècle, le jazz, qui lui était tombée dessus. Par la radio qui s'échappait de la cuisine de sa grand-mère.

« Lorsque j'ai eu les premiers échos de Harlem, avec Louis Armstrong, Duke Ellington, Bessie Smith, j'ai fait un voyage soudain, charnel, physique. Jamais je n'avais entendu cette pulsion, jamais des rythmes n'avaient eu sur mon petit organisme nerveux et sensuel une telle emprise. J'ai senti que je portais cette musique en moi. J'ai le rythme dans les tripes, et je l'ai mis dans les mots. » Pas de mystère, ajoute Nougaro, tout cela est une question de complexion physique : *« Je suis une éponge. »* Qualité essentielle pour mener à bien les tâches – saisir l'air du temps – attribuées au chanteur populaire. *« Un art mineur, un projecteur sur le front, comme au casque du mineur, artiste mineur de fond. »* Nougaro, comme Trénet à l'époque des big-bands, a puisé dans les grands courants des musiques mondiales pour les passer à la moulinette d'une francité impeccable.

Prédisposé ? *« J'ai d'abord assimilé l'univers musical de mes parents : un père grand baryton à l'opéra, une mère pianiste classique. J'ai reçu cette première décharge lyrique dans ma toute petite enfance. »* Ce qui fait dire à l'écrivain Claude Laborde, dans sa biographie romancée – seul genre possible face à Claude-le-Toulousain, qui, en bon ganster contemporain, a vite abandonné toute idée de *curriculum vitae*, avec dates, lieux, téléphone, dernier emploi occupé –, qu'il est né *« dans la clinique obstétricale Duke Ellington fondée par Boris Vian (1) »*. A l'étude du solfège, Claude Nougaro préférera la liberté des mots. Il laissera à d'autres, Michel Legrand, Jacques Datin, Maurice Vander, Jean-Claude Vannier, puis la jeune génération des jazzmen français, Daniel Goyonne, Richard Galliano, Eddy Louiss, quand il ne va pas puiser chez Chico Buarque ou Charlie Mingus, le soin d'habiller ses mots. Des mots ? Des sorciers, plutôt. *« J'étais un petit lecteur laissé à l'abandon, avec mes grands-parents, qui m'ont élevé à Toulouse. J'avais très peu d'ouverture vers la beauté, vers la culture. Je n'entendais que l'écho de la voix de mon père, du Verdi, du Puccini. Moi, j'étais complètement sevré de toute civilisation, mais j'étais déjà halluciné par les poètes, par le pouvoir des mots, par la puissance terrible du langage sur la vie. »*

A vingt ans, Nougaro, qui, en pleine époque sartrienne, s'exerçait au journalisme littéraire à Paris, rencontre Jacques Audiberti, *« mon père en poésie »*. Nougaro écrit alors des chansons sur mesure. Pour Philippe Clay (*la Sentinelle*), pour Marcel Amont. En 1954, le parolier en herbe récite des poèmes dans les cabarets. *« Puis j'ai chanté avec un pianiste, un prix de Rome, au Lapin agile. »* Des années galère. *« J'ai fait tous les rings. Des boîtes, des places où on n'arrêtait même pas la circulation des bagnoles. »* En 1962, *Une petite fille en pleurs* l'embarque dans la vague du succès et du yéyé. Un an plus tard, Nougaro est ramassé en miettes sur le bord d'une route : l'accident de voiture fait son entrée dans la catégorie des phénomènes de masse, il fallait bien que Claude-le-fataliste en ait un. Après un an d'hôpital et de rééducation, Nougaro remonte la pente, encordé par le cinéma (*A bout de souffle*, sur un thème de Dave Brubeck, *Bleu rondo à la turc*), la mythologie américaine (*Sing Sing*, de Nat Adderley). En juillet 1965, Audiberti meurt. Remis en scène par un passage à l'Olympia, en vedette américaine de Dalida, le chanteur est en tournée sur la Côte d'Azur. *« J'étais dans un palace à Cannes, au Martinez. J'étais bouleversé, comme fou. J'ai commencé à écrire sur le mur, au feutre. Des graffitis : « L'absolu commence par un détail. » Une phrase qui coupe les jambes à toute démagogie* (2).

» Et puis, j'ai fait des Olympia, des Bobino, des Palais des Sports. Des Bercy ? Ah ! non, jamais, Dieu merci [rire, tête renversée]. *La vie va très vite, le présent n'a de cesse que de devenir le passé. C'est un grand mangeur de passé. »* Le temps ennemi de l'homme, ami du vide ? *« Je n'ai pas de temps libre, j'ai du temps vide, ce qui est plus terrible. Un temps que je suis incapable de remplir. J'ai comme des fuites de temps. Je suis accablé par mon propre anéantissement, je suis en proie à des abîmes, des abysses, et j'attends que le temps passe sans moi. »* Alors Nougaro chante, tourne, saisi par la boulimie de la scène. Après un an de congé de paternité, pour cause de nouvel album (*Chansongs*, chez Phonogram), il reprend la route avec le pianiste Maurice Vander et *« quatre jouvenceaux »*. *« Il me tarde de reprendre le chant* (le champ ?), *car le chant me rassemble. »*

L'éponge, toujours l'éponge, celle qu'on ne doit jamais jeter, car *« rien n'est jamais perdu, il y a toujours un baiser à donner, une caresse à chaparder. Et il y a l'honneur de la vie. Il faut être en état d'honneur. Etre courageux, avoir des couilles »*. Je suis peut-être schizophrène et dépressif, dit Nougaro. J'ai peut-être mordu les rideaux de scène quand le doute me tombait sur les épaules. Mais c'est mon droit d'artiste. Le pire n'est pas là. *« L'univers humain dans lequel je vis m'oppresse. On ne peut pas voir impunément l'homme qui se massacre avec un sadisme parfait et continuer à faire comme si de rien n'était. La guerre est consubstantielle à l'homme. Une drogue. Et puis, tout cela est voulu. Ça fait travailler, la guerre, c'est capitaliste. On spécule, on vend des armes. »*

Cette attention portée au monde l'entraîne vers des lieux symptomatiques du monde à venir. New-York, pour la musique, l'énergie. Beyrouth, pour plonger dans l'univers virtuel de la fin du siècle. Qu'a senti le chanteur de tous ses pores ouverts ? *« Une ville d'une extraordinaire beauté funèbre. Déchiquetée, en loques, elle saigne encore des trous noirs. Elle vit dans une incroyable effervescence de fric, tout est à vendre. Les mafias prospèrent. Les jeunes gens regrettent le temps de la guerre, où ils étaient « libres ».* Claude Nougaro y voit un terrible présage : *« Nous sommes en train de vivre la mort de l'homme. Après celle de Dieu. Les valeurs titubent. Et puis il y a cette espèce d'humanitarisme communiste. »* Qu'on pousse Nougaro à l'engagement politique, aux galas de soutien ou aux prises de position publiques, la réponse sera toujours la même : *« J'ai horreur des bons sentiments. C'est terrifiant de bêtise, c'est un patronage infect. Le cœur porté en bandoulière est indécent. Quand je suis sur scène, il me semble que je pratique un art collectif. Et de recevoir les ondes de la musique me transcende, me lave l'âme. Là, on peut parler d'amour. C'est un véritable échange. »*

Il est des coups plus durs à encaisser que d'autres. En 1963, sur son lit d'hôpital, enfermé dans un corset de fer, *« fait comme un rat »*, Nougaro écrivait *A bout de souffle*. Un malfrat en cavale qui se fait flinguer par les flics. Tout cela était gai. Godard, Jean Seberg, le jazz et ses géants. Trente ans plus tard, voici *A cœur perdu* : *« Dis, mon cœur. Tu m'dis plus bonjour. Dis pourquoi t'es fermé comme un poing, à triple tour, pourquoi, dis, tu fais le sourd ? »* Un cri d'alerte, une angoisse profonde armée en bouclier devant l'imminence du chaos. *« Moi qui suis architecturé gréco-nègre, qui porte en moi une sorte de rappel de la mémoire, de l'harmonie, de l'effort, de la clarté et de l'intelligence de l'homme, je n'encaisse pas la barbarie. »*

Alors, quoi d'autre ? Le jazz est mort, ce n'est pas grave. *« Il y a toujours de grands interprètes, mais la grande époque est passée. Une grande page de l'histoire culturelle de l'humanité a été tournée, comme celle des romantiques allemands ou la Renaissance italienne. »* D'autres viennent, qui indiquent à cet homme courtois que la partie n'est pas tout à fait jouée : des rappers français, *« MC Solaar, mes copains des Fabulous Trobadours, les Massilia Sound System. Ils ont de la verve, ils font sans cesse des trouvailles. Ce sont des sculpteurs de paroles. Le rap* [et il y en a un dans le nouvel album, une chanson d'amour, *Rap idyllique*] est une scansion, une plate-forme rythmique pour déclarer la guerre à cette société. Mais cela n'est pas tout à fait une révolution. C'est une langue parlée, aux origines lointaines. » Habité par l'Amérique noire, Nougaro ne parle pas l'anglais. La java l'aurait-elle emporté sur le jazz ? *« Je suis incapable de m'approcher de cette langue, car je sais tellement que je travaillerai toute ma vie dans l'argile de ma langue française que je n'ai pas envie de toucher une autre matière. Même si l'anglais a gagné la partie planétaire, je continuerai d'habiter la peau de chagrin de ma langue, elle sera toujours vivante. On ne peut pas imaginer qu'une langue ayant donné de telles merveilles d'intelligence, de poésie, puisse s'épuiser. Ce qui fait la culture d'un pays, c'est la force des grands talents, pas les parlottes sur la francophonie. »*

« Ce qu'il faut en dire de fadaises pour voir enfin du fond de son lit un soutien-gorge sur une chaise » (*les Don Juan*). Quel boulot pour *« un grand fatigué de naissance »* (le 9 septembre 1929 à Toulouse). Nougaro Claude, « motsicien », père (*« Plutôt géniteur, car j'ai eu une vie en zigzag, une vie de clodi-clodo »*) de quatre enfants, attablé devant un Perrier-rondelle (citron vert), parle en enluminant les syllabes. *« L'aînée, Cécile, est née en 1962. La mère de mes deux autres filles est arménienne, celle de mon fils de dix-sept ans brésilienne. Il m'a dit qu'il voulait être barman, il me fera des cocktails. Pas Molotov, j'espère. »* Maso, sado-maso, doutant de ses textes, torturé, le petit taureau *« en plein soleil »* n'en finit pas d'entrer *« dans l'arène, la reine des abeilles »*. Eddy Louiss swingue sur la platine laser. *« Renaître enfant, c'est de mon âge. Je rencontre des gens dans la rue, des Noirs, des Arabes, des Parisiens, et je vois dans leurs yeux qu'ils me disent : ça va, continuez, c'est bon... »* Oui, c'est très bon.

Véronique Mortaigne


PHILIPPE LÉVY
« J'ai le rythme dans les tripes et je l'ai mis dans les mots. »

(1) *L'Homme aux semelles de swing, biographie imaginaire de Claude Nougaro*, de Christian Laborde, Editions Régine Deforges, 185 pages, 79 F.

(2) Dans *Paroles de chanson*, de Fred Hidalgo, éditions du Petit Véhicule, 550 pages, 129 F.

SUCCÈS

Trente ans en onze chansons

Une petite fille (Claude Nougaro/Jacques Datin), 1962. Nougaro invente l'écriture cinématographique de la chanson. Le mâle est vaincu, pitoyable. *« La petite fille, c'était ma femme, Sylvie. C'était du cinéma réaliste. »*

Le Jazz et la Java (Claude Nougaro/Jacques Datin sur un thème de Haydn), 1962. Une profession de foi. La chanson est classée au Top de *Salut les copains*, comme *les Don Juan* ou *le Cinéma* (deux musiques de Michel Legrand). *« L'amalgame avec les yéyés aura duré un an, puis il a été vite liquidé. »* Yves Montand la reprendra.

Cécile (Claude Nougaro/Jacques Datin), 1963. Le Don Juan opposé aux conventions du plaisir pose un regard d'une infinie tendresse sur sa fille. La France adhère. C'est la force du poète.

Armstrong (Claude Nougaro), 1965. Aux Etats-Unis, la lutte pour les droits civiques bat son plein. L'Afrique sort à peine de l'époque coloniale. Nougaro dit que le Noir est beau.

Toulouse (Claude Nougaro/Christian Chevallier), 1967. *« C'est une ville qui m'a façonné comme une mère pétrit son enfant. »*


PHILIPPE LÉVY
En juillet 1993, à New-York

Poème lyrique sur la ville Rose, la ville rosse. La même année, calme, Régine chante Gainsbourg *(les Petits Papiers)*.

Mai, Paris mai (Claude Nougaro), 1968. *« Le casque des pavés ne bouge plus d'un cil, la Seine à nouveau ruisselle d'eau bénite (...) et chacun est rentré chez son automobile »*. Commentaire de la fin d'une révolte, que Nougaro a retiré de son répertoire, par peur de la récupération politique. *« Ce n'était pas un hymne à la gloire des événements de 68 »*.

Bidonville (Claude Nougaro/Baden Powell), 1966. Incursion du Brésil, des favellas, dans l'univers de la chanson française. Le mot « camarade » est lâché. La chanson disparaîtra aussi du répertoire. La Brésilienne Elis Regina triomphe avec *Upa negrinho*.

Le Coq et la Pendule (Claude Nougaro/Maurice Vander), 1981. Retour en France, à la poésie tendre, à la douceur du mélange des mots et des images. Dans la même veine : *les Mains d'une femme dans la farine* (Michel Legrand), *Des voiliers* (Richard Galliano), *l'Ile de Ré* (Gérard Pontieux), ou plus récemment (en 1992), *Tendre* (Toots Thielemans). Les rimes, la sonorité des mots avant tout.

Locomotive d'or (Claude Nougaro), 1973. L'Afrique, après *l'Amour sorcier*. Nougaro attrape le mal de l'onomatopée, la fièvre des sonorités. Préfiguration de la *world music*, et de ses risques.

La Liberté (Claude Nougaro/Philippe Saisse), 1985. Barclay, sa maison de disques, lui signifie son congé. Nougaro part travailler à New-York et en ramène un album qui laisse tout le monde K.-O., *Nougayork*. Nougaro, sorti depuis longtemps de la problématique de l'impérialisme musical américain, prend ce qu'il y a de meilleur outre-Atlantique.

A cœur perdu (Claude Nougaro/Jean Mora), 1993. *« Le chant du cygne. Laissez-moi chanter. Je vous ferai signe. » Chansongs*, enregistré à New-York, réunit les meilleurs talents du jazz français.

V. Mo.

